

Étude  
de besoins de formation



Production  
**scénique**

Conception, gestion et techniques de scène



Étude  
de besoins de formation



Production  
**scénique**

Conception, gestion et techniques de scène



La présente étude de besoins de formation en production scénique a été réalisée en partenariat avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et le Comité sectoriel de main-d'œuvre de la culture (Conseil québécois des ressources humaines en culture) suivant la volonté commune de ces organismes d'harmoniser leurs interventions en matière de formation dans le secteur culturel au Québec.

### **Responsabilité et supervision de l'étude**

*Guy-Ann Albert*

Responsable du secteur de formation Arts  
Secteur de la formation professionnelle et technique et de la formation continue  
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

*Louise Brunet*

Conseillère en développement professionnel  
Conseil québécois des ressources humaines en culture

### **Recherche**

*Line Coté*

Chercheure  
Groupe Réseau Conseil

### **Rédaction**

*Line Coté*

Chercheure  
Groupe Réseau Conseil

*Guy-Ann Albert*

Responsable du secteur de formation Arts  
Secteur de la formation professionnelle et technique et de la formation continue  
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

### **Comité d'experts**

*Monique Corbeil*

Coordonnatrice en arts de la scène  
Centre québécois de l'Institut canadien des technologies scénographiques  
Coordonnatrice nationale  
Institut canadien des technologies scénographiques

*Michel Desbiens*

Chef des services techniques  
Grand Théâtre de Québec

*Gilles Benoist*

Représentant des ventes  
Groupe CETEC

*Norberts J. Muncs*

Président  
Centre québécois de l'Institut canadien des technologies scénographiques  
Directeur du programme *Technical production*  
École nationale de théâtre du Canada  
Concepteur d'éclairage, directeur technique et directeur de production

### **Collaboration spéciale**

*Louise Boucher*

Directrice générale  
Conseil québécois des ressources humaines en culture

**Révision linguistique**

Sous la responsabilité de la Direction des communications  
du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

**Mise en page et édition**

*Claude Denis*

*Guy-Ann Albert*

Secteur de la formation professionnelle et technique et de la formation continue  
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2007 – 00419  
Conseil québécois des ressources humaines en culture

ISBN 978-2-550-50486-3 (version imprimée)

ISBN 978-2-550-50487-0 (PDF)

Une partie de cette étude a été rendue possible grâce à une licence accordée par le Centre collégial de développement de matériel didactique.

## REMERCIEMENTS

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et le Conseil québécois des ressources humaines en culture se joignent au Groupe Réseau Conseil pour remercier tout particulièrement M<sup>me</sup> Monique Corbeil, qui a participé pleinement à l'organisation des groupes de discussion et aux entrevues avec les experts du milieu. Elle a aussi participé à la recherche et à la validation d'information auprès du milieu.

Nos remerciements vont également à MM. Michel Desbiens, Gilles Benoist et Norberts J. Muncs pour l'enrichissement apporté aux étapes-clés de l'étude. Nous remercions aussi MM. André Simard et Roger Ponce ainsi que le Centre collégial de développement de matériel didactique, qui nous ont permis d'adapter des extraits d'un ouvrage portant sur les métiers des arts de la scène présentement en production. De même, nous remercions M<sup>me</sup> Linda Proulx, conseillère pédagogique au collège Lionel-Groulx, pour sa contribution particulière à l'étape de validation des outils d'enquête.

Nous remercions tout autant les spécialistes du marché du travail qui ont généreusement participé aux entrevues et aux groupes de discussion. Souvent passionnées, ces personnes ont permis de jeter un regard éclairé sur la production scénique au Québec.



# TABLE DES MATIÈRES

|                       |   |            |
|-----------------------|---|------------|
| <b>SOMMAIRE</b> ..... | <b>1</b>  |            |
| <b>1</b>              | <b>Présentation de l'étude</b> .....  | <b>3</b>   |
| 1.1                   | Contenu du rapport.....   | 3          |
| 1.2                   | Objectifs de l'étude .....  | 4          |
| <b>2</b>              | <b>Délimitation du champ de recherche</b> .....   | <b>5</b>   |
| 2.1                   | Définition de la production scénique.....   | 5          |
| 2.2                   | Établissements de la production scénique .....  | 5          |
| 2.3                   | Fonctions de travail associées au programme Théâtre-Production (DEC).....                                       | 6          |
| 2.4                   | Milieux d'exercice .....  | 7          |
| 2.5                   | Organisation du travail.....  | 7          |
| <b>3</b>              | <b>Démarche méthodologique</b> .....  | <b>9</b>   |
| 3.1                   | Recherche documentaire .....  | 9          |
| 3.2                   | Enquête auprès du milieu du travail .....   | 9          |
| 3.2.1                 | Entrevues.....  | 10         |
| 3.2.2                 | Groupes de discussion .....   | 10         |
| <b>4</b>              | <b>Le marché du travail en production scénique</b> .....  | <b>11</b>  |
| 4.1                   | Milieu culturel.....  | 11         |
| 4.1.1                 | Évolution du financement gouvernemental .....   | 12         |
| 4.1.2                 | Marché relatif aux milieux des arts de la scène .....   | 13         |
| 4.1.3                 | Évolution de la diffusion des spectacles en arts de la scène .....  | 16         |
| 4.2                   | Situation de l'emploi.....  | 17         |
| 4.3                   | Marchés émergents .....   | 19         |
| 4.3.1                 | Marché du cirque .....  | 19         |
| 4.3.2                 | Marché du cinéma, de la vidéo et de la télévision.....  | 20         |
| 4.3.3                 | Autres marchés émergents .....  | 21         |
| 4.4                   | Évolution de la production scénique.....  | 23         |
| 4.4.1                 | Nouvelles technologiques.....   | 23         |
| 4.4.2                 | Organisation du travail en arts de la scène .....   | 23         |
| 4.5                   | Lois et règlements .....  | 24         |
| 4.6                   | Associations et regroupements professionnels liés à la production scénique .....                                | 25         |
| 4.7                   | Fiches descriptives des professions en production scénique .....  | 30         |
| 4.8                   | Fonctions de travail en émergence .....   | 94         |
| 4.9                   | Besoins en ressources humaines des employeurs en production scénique.....                                       | 94         |
| 4.10                  | Besoins de formation continue des professionnels des arts de la scène.....                                      | 95         |
| 4.11                  | Constats sur le marché du travail en production scénique.....   | 96         |
| <b>5</b>              | <b>L'offre de formation en production scénique</b> .....  | <b>99</b>  |
| 5.1                   | Offre de formation spécialisée en production scénique .....   | 99         |
| 5.2                   | Fiches descriptives des programmes d'études spécialisés.....  | 102        |
| 5.3                   | Offre de formation semi-spécialisée et programmes d'études connexes .....                                       | 140        |
| 5.4                   | Constats sur l'offre de formation en production scénique au Québec .....  | 141        |
| <b>6</b>              | <b>L'adéquation entre l'offre de formation et les besoins du marché du travail en production scénique</b> ..... | <b>145</b> |
| 6.1                   | Rappel des principaux besoins du marché du travail.....   | 145        |
| 6.2                   | Adéquation du programme Théâtre-Production (DEC).....   | 145        |
| 6.2.1                 | Adéquation des compétences générales .....  | 145        |
| 6.2.2                 | Adéquation des compétences spécialisées .....   | 147        |
| 6.3                   | Harmonisation des programmes d'études collégiaux spécialisés et connexes .....                                  | 147        |

|               |   |            |
|---------------|---|------------|
| 6.4           | Adéquation des programmes d'établissement et des programmes d'études semi-spécialisés .....   | 148        |
| 6.5           | Complémentarité de la formation dans les différents établissements d'enseignement supérieur .....   | 148        |
| <b>7</b>      | <b>Enjeux .....</b>   | <b>151</b> |
| 7.1           | Équilibre entre la polyvalence et la spécialisation .....   | 151        |
| 7.2           | Développement de compétences fondamentales en gestion de carrière et en santé et sécurité au travail.....   | 152        |
| 7.3           | Mise en œuvre d'activités de perfectionnement.....  | 153        |
| Annexe 1      | Liste des consultations réalisées incluant les employeurs et les travailleuses et travailleurs salariés et autonomes de la production scénique..... | 157        |
| Annexe 2      | Guide d'entrevues exploratoires.....  | 159        |
| Annexe 3      | Questionnaire d'enquête téléphonique.....   | 161        |
| Annexe 4      | Questionnaire d'entrevue avec des employeurs .....  | 171        |
| Annexe 5      | Groupes de discussion .....   | 179        |
| Annexe 6      | Lois et règlements touchant la production scénique .....  | 183        |
| Annexe 7      | Programmes d'études conduisant à des emplois autonomes.....   | 187        |
| Annexe 8      | Fiches sommaires des formations semi-spécialisées et du programme d'études offert par Productions Jeun'Est.....                                     | 189        |
| Annexe 9      | Fiches sommaires des programmes d'études connexes au collégial et à l'université .....  | 203        |
| Bibliographie | .....   | 231        |

## LISTE DES FIGURE ET TABLEAUX

|  |     |
|--|-----|
| Figure 1 – Modes d'organisation du travail associés à l'équipe de création-production et à l'équipe de salle .....                             | 8   |
| Tableau 1 – Évolution du soutien aux organismes artistiques du secteur des arts de la scène de 1994-1995 à 2003-2004 (en milliers de \$) ..... | 12  |
| Tableau 2 – Fluctuation du nombre de productions en arts de la scène de 2003-2004 à 2004-2005.....   | 16  |
| Tableau 3 – Fluctuation du nombre de représentations en arts de la scène de 2003-2004 à 2004-2005 .....  | 16  |
| Tableau 4 – Fluctuation du nombre de représentations en arts de la scène en région de 2003-2004 à 2004-2005 .....                              | 17  |
| Tableau 5 – Fluctuation du nombre moyen de représentations selon les milieux en arts de la scène de 2003-2004 à 2004-2005.....                 | 17  |
| Tableau 6 – Nombre d'emplois scéniques offerts par le Cirque du Soleil, 2006.....  | 19  |
| Tableau 7 – Répartition des longs métrages produits au Québec selon leur principal marché, 2000-2004.....                                      | 20  |
| Tableau 8 – Programmes d'études spécialisés en production scénique et fonctions de travail associées .....                                     | 100 |



## SOMMAIRE

La présente étude de besoins de formation en production scénique a été réalisée en partenariat avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et le Comité sectoriel de main-d'œuvre de la culture (Conseil québécois des ressources humaines en culture). Cette étude vise à établir l'adéquation entre les besoins du marché du travail et l'offre de formation dans le contexte de l'actualisation du programme Théâtre-Production menant au diplôme d'études collégiales (DEC 561.A0). Le Groupe Réseau Conseil a été mandaté pour effectuer les travaux.

Ce programme d'études permet de concilier deux exigences de formation, c'est-à-dire la polyvalence et la spécialisation. La polyvalence est assurée par le développement d'une culture générale et théâtrale étendue et par la familiarisation avec plusieurs métiers de la scène. La spécialisation, nécessaire à une intégration au marché du travail, est assurée par l'acquisition de compétences particulières, directement associées à l'une des trois voies de spécialisation suivantes : Décors et costumes (voie A), Gestion et techniques de scène (voie B), Éclairage et techniques de scène (voie C)<sup>1</sup>. Les personnes diplômées de ce programme peuvent exercer leurs fonctions dans le milieu du théâtre principalement, et de façon plus générale dans différents milieux des arts de la scène.

Dans le contexte de la présente étude, l'expression « production scénique » comprend les fonctions de travail dont l'activité principale est la création, la production et la diffusion de spectacles ou d'événements dans différents milieux (théâtre, danse, musique, chanson, variétés, cirque, cinéma, vidéo, télévision, spectacles de croisière, événements culturels et corporatifs, éclairage comme mise en valeur de l'architecture urbaine et muséographie).

La démarche méthodologique utilisée prend appui sur le *Guide de réalisation des études de planification* de la Direction générale des programmes et du développement du MELS. La méthodologie de collecte des données comporte une recherche documentaire, quatre entrevues exploratoires avec des personnes-clés de la production scénique, des entretiens téléphoniques avec vingt-neuf spécialistes et sept employeurs du domaine des douze fonctions visées par l'étude ainsi que la tenue de trois groupes de discussion réunissant dix-sept experts reconnus. Au total, cinquante-sept personnes ont participé à cette enquête. Ces travaux ont été appuyés par un comité d'experts, notamment pour le repérage des fonctions de travail, l'établissement d'un plan d'échantillonnage, la participation à des entrevues exploratoires ainsi que la validation des outils d'enquête et des données sur le marché du travail. Aussi, nous avons constitué douze fiches de professions sur la base des résultats de l'enquête et de différentes sources documentaires qui décrivent, de façon particulière, les activités en production scénique au Québec. Ces fiches pourront éventuellement servir à élaborer des référentiels de professions et des outils de veille sectorielle.

La production scénique est un domaine d'activité dynamique au Québec. Il est toutefois fragile, puisqu'il est en grande partie tributaire des programmes de soutien de l'État. Depuis l'entrée en vigueur de la Politique culturelle du Québec, le soutien aux organismes de production de spectacles en arts de la scène est principalement assuré par le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ). De 1994 à 2004, les sommes versées aux artistes, aux écrivains professionnels et aux organismes artistiques ont atteint 430 millions de dollars. Nous pouvons estimer qu'en 2003-2004 le CALQ a fourni une aide financière pour le fonctionnement d'environ le cinquième des organismes répertoriés en théâtre, de près de la moitié en danse, de plus du tiers en musique (incluant la chanson) et de moins du dixième en cirque. L'emploi en production scénique dépend donc largement de l'activité des producteurs et des diffuseurs ainsi que des subventions qui y sont associées. Il est également conditionné par la fluctuation d'autres sources de financement gouvernemental et des crises qui secouent le marché.

Quant à la situation de l'emploi en production scénique, elle est caractérisée par une précarité et des conditions de travail difficiles. En effet, une étude réalisée par le CALQ auprès des 329 organismes ayant reçu une aide financière pour le fonctionnement montre que presque tous les créateurs (99,1 %) ainsi

1 Ministère de l'Éducation, *Programme d'études Théâtre-Production* (561.A0), 1996.

que les techniciens (97,4%) sont engagés sur une base temporaire, le temps de réaliser un projet. La rémunération varie selon les secteurs d'activité, la taille des organismes et les fonctions exercées, sans toutefois atteindre des niveaux très élevés.

En revanche, l'enquête a permis de cerner des marchés émergents qui présentent de nouvelles perspectives d'emploi de même que des défis pour les créateurs et autres travailleurs de la production scénique formés en théâtre-production. En effet, le cirque, qui est en pleine croissance partout dans le monde et au Québec, est considéré comme le principal marché émergent, dont le principal exemple est le Cirque du Soleil. Ce milieu offre des possibilités de travail à temps plein et une meilleure rémunération. Le deuxième marché émergent en importance est constitué du cinéma, de la vidéo et de la télévision et offre des possibilités de diversification de la pratique professionnelle. Il s'agit toutefois d'un marché à caractère cyclique, et les compétences doivent être adaptées au média. Également, l'enquête a révélé que les spectacles de croisière, les événements culturels et corporatifs, et l'éclairage comme mise en valeur de l'architecture urbaine et la muséographie offrent d'autres occasions de tirer profit de la formation en théâtre-production.

L'étude met en lumière une pénurie de techniciens<sup>2</sup> de scène généralistes compétents, de techniciens spécialistes en éclairage aux connaissances technologiques pointues ainsi que d'artisans d'ateliers de décors et de costumes (peinture scénique, accessoires, soudage, menuiserie, coupe de costumes). De plus, l'évolution technologique a favorisé l'émergence de quatre fonctions de travail en production scénique pour lesquelles il n'existe pas de formation spécialisée : gréeur de spectacles, technicien en automation, technicien en projection vidéo ainsi que programmeur-opérateur de projecteurs motorisés.

Par ailleurs, l'examen de l'offre de formation en production scénique a permis de recenser quinze programmes d'études spécialisés, d'une durée de un à quatre ans, offerts dans différents établissements d'enseignement supérieur : les cégeps, les établissements d'enseignement collégial privés, l'École nationale de théâtre du Canada, le Conservatoire d'art dramatique de Québec et les universités. L'analyse des programmes d'études offerts dans ces établissements fait ressortir des ressemblances et des différences. Toutefois, il existe une complémentarité manifeste au regard des profils de spécialisation et des cheminements d'apprentissage offerts.

Les experts du marché du travail ont exprimé leur satisfaction quant à la pertinence du programme Théâtre-Production (DEC). Ils soulignent par contre que les personnes doivent développer plus de compétences fondamentales en gestion de carrière pour s'intégrer au marché du travail et y progresser ainsi qu'en santé et sécurité au travail pour mieux évaluer et réduire le risque d'accident ou de maladie. Dans ce programme de formation initiale, plusieurs intervenantes et intervenants proposent de former davantage de techniciennes et techniciens de scène qui soient des généralistes compétents ainsi que des techniciennes et techniciens spécialistes en éclairage. On suggère aussi d'améliorer la formation en gestion des directrices et directeurs de production ainsi que celle des directrices et directeurs techniques.

Les enjeux majeurs qui découlent de l'analyse portent sur l'actualisation du programme Théâtre-Production (DEC) ainsi que la mise en œuvre d'activités de perfectionnement. Ces enjeux constituent la base sur laquelle sont formulées des orientations du MELS pour l'actualisation de ce programme d'études et les mesures à prendre par les partenaires culturels et les établissements intéressés au regard du perfectionnement. Les sujets traités sont les suivants : l'équilibre entre la polyvalence et la spécialisation, le développement de compétences fondamentales en gestion de carrière et en santé et sécurité du travail ainsi que le perfectionnement pour répondre à la demande de compétences spécialisées, notamment pour des fonctions de travail en émergence.

---

2 La forme masculine utilisée dans ce document adopte le style du *Cote national des professions* et du *Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec*, entre autres pour les titres de professions, et la forme neutre est employée lorsque cela est possible, le tout dans un souci de clarté et avant tout d'uniformité, et afin d'éviter les tournures de phrases lourdes.

## 1.1 Contenu du rapport

La section 1 de ce document présente l'étude et ses objectifs poursuivis de même que le contexte général de réalisation de la recherche.

La section 2 délimite le champ de recherche, clarifie les notions d'ordre général sur la production scénique et donne des précisions utiles dans le contexte du programme d'études Théâtre-Production.

La section 3 présente la démarche méthodologique de collecte d'information auprès des intervenants du milieu de travail.

La section 4 a pour objet de circonscrire le marché du travail à l'aide d'information générale recueillie sur l'emploi dans le milieu culturel et de données particulières relatives à la production scénique dans les milieux des arts de la scène (théâtre, danse, musique, chanson, variétés, cirque). Elle décrit également les marchés émergents, l'évolution du marché du travail, les lois et les règlements qui s'y rapportent ainsi que les associations et les regroupements professionnels. Elle propose une nomenclature des douze fonctions de travail visées par l'étude et traite également des métiers en émergence, des besoins en ressources humaines des entreprises en production scénique ainsi que des besoins de formation continue des spécialistes des arts de la scène. Elle se termine par des constats généraux sur le marché du travail en production scénique.

La section 5 présente les principales caractéristiques des programmes d'études qui préparent à la production scénique dans les différentes catégories d'établissements : collèges, conservatoires, écoles spécialisées et universités. En ce qui a trait aux programmes conduisant au DEC, elle contient également des renseignements sur les inscriptions, l'insertion en emploi et l'adéquation entre la formation et l'emploi. En outre, cette section comporte une analyse sommaire de la complémentarité des programmes d'études repérés dans les divers établissements et se termine par des constats généraux sur l'offre de formation.

La section 6 met en relation le programme Théâtre-Production au regard des fonctions exercées sur le marché du travail afin d'établir l'adéquation de cette formation initiale.

La section 7 dégage les grands constats sur le marché du travail et la formation en production scénique. Aussi, elle détermine des enjeux relatifs à l'actualisation du programme Théâtre-Production et au perfectionnement.

## 1.2 Objectifs de l'étude

L'objectif général de l'étude est de préciser les besoins de formation en production scénique en vue d'établir l'adéquation entre les besoins du marché du travail et le programme Théâtre-Production afin d'émettre des recommandations quant à l'actualisation de cette formation et au perfectionnement. Six objectifs sont particulièrement visés :

- définir la production scénique et déterminer les fonctions de travail qui y sont associés;
- cerner le marché du travail, notamment la main-d'œuvre, les entreprises et leur contexte d'évolution, les modes d'organisation du travail, les technologies utilisées ainsi que les regroupements et les associations professionnelles;
- décrire et analyser les fonctions de travail associées à la production scénique;
- circonscrire et définir l'offre de formation au Québec qui prépare à la production scénique dans les établissements d'enseignement;
- déterminer les besoins de formation initiale et de perfectionnement et les mettre en relation avec le programme Théâtre-Production;
- dégager les enjeux majeurs qui découlent de l'analyse.

Dans cette section, nous présentons d'abord une définition générale de la production scénique et nous précisons les liens qui les relient au programme Théâtre-Production, qui mène à l'obtention du DEC. Ensuite, nous déterminons les différents types d'établissements associés à la production scénique, les fonctions de travail et les milieux d'exercice visés. Enfin, nous proposons une représentation de l'organisation du travail.

## 2.1 Définition de la production scénique

Dans le contexte de la présente étude, l'expression « production scénique » comprend les fonctions de travail<sup>3</sup> dont l'activité principale est la création, la production et la diffusion de spectacles ou d'événements dans différents milieux (théâtre, danse, musique, chanson, variétés, cirque, cinéma, vidéo, télévision, spectacles de croisière, événements culturels et corporatifs et éclairage comme mise en valeur de l'architecture urbaine et de la muséographie).

Bien que cette définition générale ne soit pas exclusive au secteur de formation en arts, elle permet néanmoins d'y associer le programme en théâtre-production<sup>4</sup>, dont le but est de familiariser les personnes inscrites avec toutes les fonctions de travail liées à la production théâtrale et de les rendre aptes à travailler dans l'une des trois voies de spécialisation suivantes :

- la conception et la production de décors, de costumes et d'accessoires;
- la régie, la direction technique, la direction de production et l'assistance à la mise en scène;
- la conception et la production d'éclairage.

Les personnes diplômées de ce programme peuvent exercer leurs fonctions dans le milieu du théâtre principalement, et de façon plus générale dans les différents milieux des arts de la scène.

## 2.2 Établissements de la production scénique

Dans le nouveau *Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec* élaboré par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec, sont associés au domaine des arts de la scène :

les établissements dont l'activité principale est l'organisation, la production, la diffusion, la distribution ou la promotion de spectacles de théâtre, de théâtre lyrique, de musique, de danse ou de variétés. Sont inclus les artistes indépendants qui créent [ou qui] interprètent les œuvres présentées en spectacle, les établissements qui gèrent la carrière de ces artistes, les individus qui fournissent des compétences artistiques, créatrices ou techniques requises pour la présentation des spectacles et, enfin, les établissements de formation professionnelle en arts de la scène<sup>5</sup>.

3 L'expression « fonction de travail » désigne tant un métier qu'une profession.

4 Ministère de l'Éducation, *Programme d'études Théâtre-Production* (561.A0), 1996, p. 13-14.

5 Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec*, p. 31.

Ce domaine comprend notamment, les deux groupes suivants propres à la production scénique :

### **12101 Concepteurs et metteurs en scène de spectacles indépendants**

« Ce groupe comprend les artistes professionnels indépendants dont l'activité principale consiste à créer des concepts de décors, de costumes ou d'éclairage ou à régler la mise en scène de spectacles divers. Ce groupe comprend les metteurs en scène de théâtre, les scénographes, les designers de costumes et tous les autres créateurs apparentés. Sont considérés comme professionnels les artistes qui pratiquent un art pour leur propre compte, possèdent une compétence reconnue par leurs pairs dans leur discipline et créent des œuvres qui sont diffusées dans un contexte professionnel<sup>6</sup>. »

### **12202 Fournisseurs de services techniques en arts de la scène**

« Ce groupe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à offrir à des producteurs, à des diffuseurs de spectacles ou à des locateurs de salles des services techniques spécialisés tels que ceux d'opérateurs d'équipements de scène, de menuisiers, de régisseurs, de machinistes, de directeurs techniques, d'habilleurs, d'éclairagistes, d'ingénieurs du son, d'électriciens, d'accessoiristes, etc.<sup>7</sup>. »

## **2.3 Fonctions de travail associées au programme Théâtre-Production (DEC)**

L'étude porte sur les dix fonctions de travail qui sont associées aux trois voies de spécialisation du programme Théâtre-Production.

Voie Décors et costumes

- conceptrice et concepteur de décors et d'accessoires;
- conceptrice et concepteur de costumes et d'accessoires;
- conceptrice et concepteur d'éclairage;
- régisseuse et régisseur;
- assistante metteure en scène et assistant metteur en scène;
- directrice et directeur technique;
- directrice et directeur de production;
- technicienne et technicien de scène;
- technicienne et technicien d'éclairage;
- artisanes et artisans d'ateliers de décors, de costumes et d'accessoires.

De plus, cette étude fait état de deux fonctions de travail relatives au son auxquelles sont associés des programmes d'études en musique et en technologie sonore :

- conceptrice et concepteur sonore;
- technicienne et technicien de son.

Bien que le programme Théâtre-Production ne cherche pas à former des concepteurs sonores ni des techniciens de son, les personnes qui poursuivent la voie de spécialisation en gestion et techniques de scène peuvent utiliser des appareils de son et produire des bandes sonores sans création musicale au sein d'une production théâtrale. Mentionnons que les fonctions de travail répertoriées dans l'étude sont également associées à la formation offerte au Conservatoire d'art dramatique de Québec, à l'École nationale de théâtre du Canada, dans les universités ainsi que dans les établissements d'enseignement collégial privés.

---

6 Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec*, p. 31.

7 *Ibid.*

Dans la *Classification nationale des professions* (CNP), ces fonctions de travail font référence aux cinq groupes de professions suivants :

|      |  |
|------|--|
| 5225 | Techniciens/techniciennes en enregistrement audio et vidéo   |
| 5226 | Autre personnel technique du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène  |
| 5227 | Personnel de soutien du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène   |
| 5131 | Producteurs/productrices, réalisateurs/réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé   |
| 5243 | Ensembliers/ensemblières de théâtre, dessinateurs/dessinatrices de mode, concepteurs/conceptrices d'expositions et autres concepteurs/conceptrices artistiques |

## 2.4 Milieux d'exercice

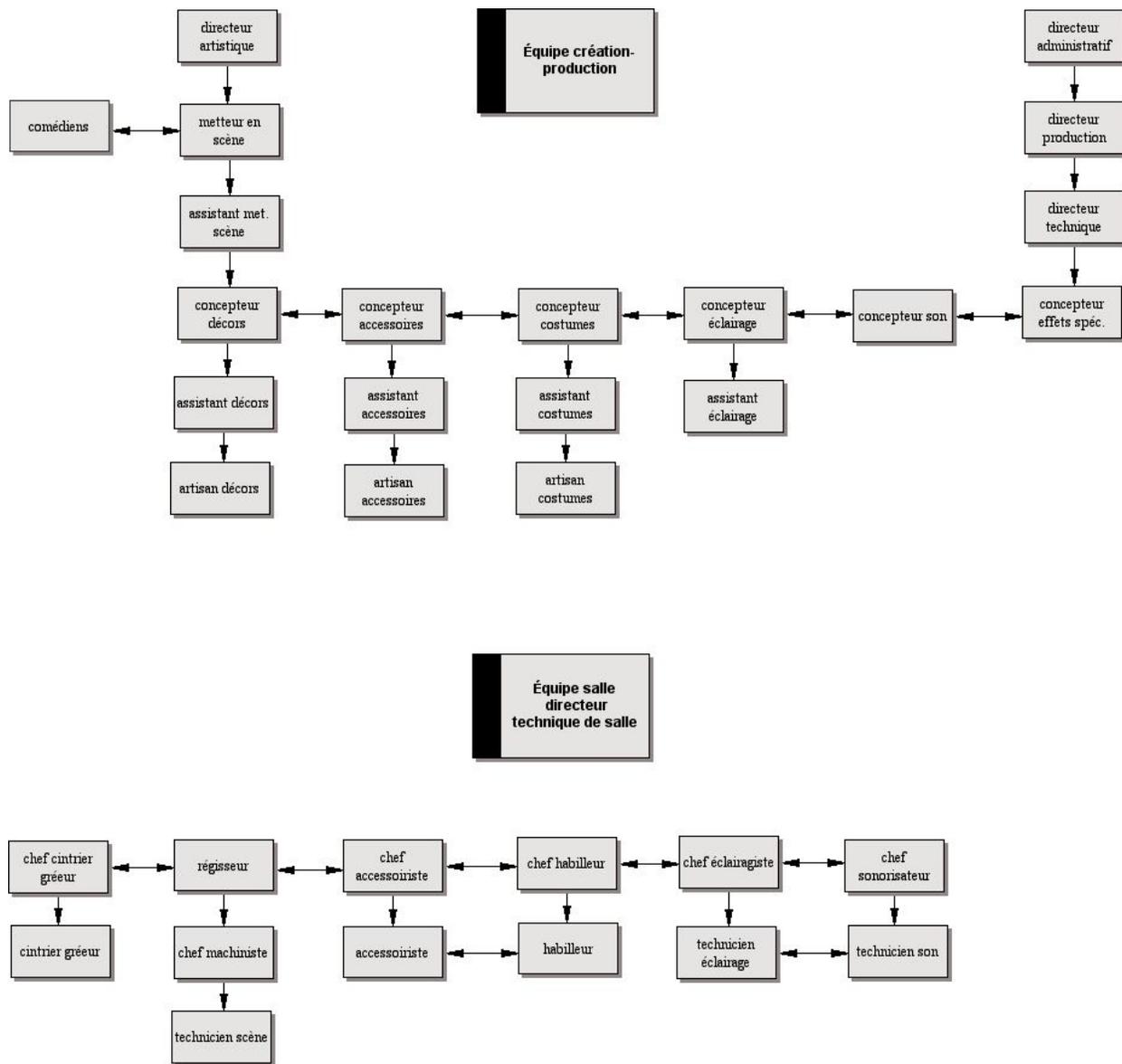
Les différents milieux d'exercice des fonctions de travail contenues dans cette étude sont les suivants :

- théâtre (institutionnel, enfance-jeunesse, théâtre musical, etc.)
- cinéma et vidéo
- cirque
- danse
- musique classique et opéra
- télévision
- musique et chanson populaire
- événements corporatifs
- événements culturels
- festivals
- variétés
- muséographie
- enseignement
- éclairage architectural
- spectacles de croisière

## 2.5 Organisation du travail

Pour faciliter la compréhension des activités de création, de production et de diffusion de spectacles ou d'événements, la figure 1 propose une représentation des modes d'organisation du travail associés à l'équipe de création-production et à l'équipe de salle.

Figure 1 – Modes d'organisation du travail associés à l'équipe de création-production et à l'équipe de salle<sup>8</sup>



8 Source : Cette figure a été élaborée à partir de l'information fournie par M. Michel Desbiens, directeur des services techniques au Grand Théâtre de Québec. Il est à noter que l'organisation du travail varie dans les milieux francophone et anglophone et que des renseignements à ce sujet seront apportés ultérieurement dans l'étude.

La démarche méthodologique prend appui sur le Guide de réalisation des études de planification de la Direction générale des programmes et du développement du MELS. Pour mener à bien la présente étude, le Groupe Réseau Conseil a mis au point, en collaboration avec les coresponsables de l'étude et la spécialiste du Centre québécois de l'Institut canadien des technologies scénographiques, une démarche de recherche qui s'est échelonnée sur la période de décembre 2005 à mars 2006. Il a été convenu de constituer un comité d'experts pour guider les coresponsables et la chercheuse lors de la planification de la collecte de données et enrichir, d'un point de vue critique et expérimenté, l'information et les analyses effectuées. Le soutien du comité a été particulièrement utile :

- établir la liste des fonctions de travail repérées;
- inventorier les sources d'information pertinentes et les différentes fonctions de travail;
- établir et valider le plan d'échantillonnage;
- participer à des entrevues exploratoires;
- valider les outils d'enquête;
- analyser et valider les rapports d'étape;
- compléter l'information manquante tout au long de la recherche.

### 3.1 Recherche documentaire

La recherche documentaire avait pour objet de répertorier et de mettre à jour l'information qui touche la production scénique, notamment l'évolution du secteur d'activité économique, les caractéristiques des entreprises et de la main-d'œuvre, la nomenclature sur les fonctions de travail retenues, la description de l'offre de formation actuelle ainsi que les besoins signalés par le marché du travail au regard de la formation initiale et du perfectionnement.

En ce qui a trait aux besoins de formation continue, il est important de signaler que notre étude prend acte des données recueillies dans l'*Analyse des besoins de formation continue des professionnels des arts de la scène du Québec*, réalisée par l'Association des professionnels des arts de la scène du Québec en avril 2004, et les besoins de perfectionnement en culture dans les régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches, réalisée par le Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches en janvier 2004. De plus, elle fournit des données complémentaires recueillies lors de l'enquête.

### 3.2 Enquête auprès du monde du travail

Une enquête a été réalisée grâce à des entrevues exploratoires avec des personnes-clés de la production scénique (comité d'experts), des groupes de discussion et des entrevues téléphoniques avec des experts reconnus par le monde du travail. Au total, cinquante-sept personnes ont participé à cette enquête (annexe 1).

La méthode d'échantillonnage employée repose sur la technique dite « de saturation de l'information », qui nécessite une grande diversité de données pour que l'échantillon soit jugé fiable. Aux fins de cette étude, nous pouvons affirmer que l'étendue et la diversité des données recueillies permettent d'atteindre nos objectifs.

### 3.2.1 Entrevues

Quatre entrevues face-à-face ont d'abord été réalisées avec des personnes-clés de la production scénique (comité d'experts). Ces entrevues visaient à caractériser la production scénique, à déterminer les fonctions de travail et les différents milieux d'exercice ainsi qu'à cerner les problématiques, les nouvelles tendances et les enjeux majeurs du domaine. Elles ont permis d'éclairer la compréhension des activités de la production scénique en vue de préparer les outils de collecte de données. Le guide d'entrevue est fourni en annexe 2.

De plus, vingt-neuf entrevues téléphoniques ont été réalisées auprès de spécialistes de la production scénique exerçant une ou plusieurs fonctions de travail qui sont incluses dans notre étude, principalement dans les régions de Montréal et de Québec. Ces personnes, représentatives des fonctions de travail, devaient se référer à leur expérience et présenter un point de vue général par rapport aux personnes qui exercent ces fonctions.

Plus précisément, ces entrevues ont permis de spécifier les tâches techniques et celles de conception que les personnes exercent, de préciser leurs principales tâches de gestion, de spécifier les principaux outils informatiques, les logiciels et les nouveaux équipements scéniques qu'ils utilisent, et de décrire les milieux en développement et les perspectives d'emploi. Ces entrevues ont servi également à recueillir les différentes perceptions quant au programme d'études Théâtre-Production (DEC) et les attentes et suggestions face à cette formation initiale.

Le questionnaire d'enquête téléphonique et le profil général des personnes interrogées sont fournis en annexe 3.

En outre, sept entrevues téléphoniques auprès d'organismes employeurs ont permis de recueillir de l'information qualitative sur les besoins de formation actuels et futurs de la main-d'œuvre et d'apprécier la formation des personnes diplômées du programme Théâtre-Production.

Le questionnaire d'enquête téléphonique et la liste des organismes interrogés et sont fournis en annexe 4.

### 3.2.2 Groupes de discussion

Trois groupes de discussion constitués de dix-sept experts reconnus dans le milieu de la production scénique ont été réunis pour préciser des renseignements relatifs aux fonctions de travail suivantes :

- direction de production (5 personnes),
- direction technique (4 personnes),
- conception de décors, de costumes, d'accessoires, d'éclairage et de son; régie, assistance à la mise en scène, techniques de scène; techniques de son, techniques d'éclairage; ateliers de décors et de costumes (8 personnes).

Les personnes qui ont participé à ces trois groupes de discussion ont permis de décrire l'évolution de la production scénique et les changements qui affectent l'exercice des fonctions de travail visées au regard, notamment, des technologies et de l'organisation du travail. De plus, elles ont contribué à cerner les principales problématiques et enjeux et à préciser les attentes quant à la formation initiale et au perfectionnement. L'information et les avis obtenus à l'intérieur de chaque groupe de discussion ont fait l'objet d'un rapport distinct, puis ont été intégrés dans les sections 4, 5 et 6 du présent rapport.

La grille d'animation ainsi que les fonctions principales exercées par ces personnes et leurs milieux d'exercice sont présentés en annexe 5.

Cette section nous renseigne sur les différentes caractéristiques des activités en production scénique et la situation de l'emploi dans ce domaine en fournissant de l'information générale sur le milieu culturel ainsi que de l'information spécifique sur la production scénique dans les milieux des arts de la scène (théâtre, danse, musique, chanson, variétés, cirque). Il importe de souligner que nous ne pouvons dresser un portrait complet du marché du travail étant donné que les principales données disponibles concernent uniquement les organismes de production subventionnés par le Conseil des arts et des lettres du Québec. Ces données sont colligées à partir des renseignements recueillis sur les formulaires de demande de bourses et de subventions ou à partir d'autres sources de renseignement portant sur le secteur des arts de la scène.

Nous y décrivons également les marchés émergents de même que l'évolution des nouvelles technologies et de l'organisation du travail et nous faisons un survol des lois et des règlements qui touchent le milieu culturel ainsi que les associations et les regroupements professionnels qui les concernent. Nous fournissons ensuite une fiche descriptive des douze fonctions de travail visées par l'étude, chacune contenant le groupe de professions de la *Classification nationale des professions* et le groupe d'établissements du *Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec*, des exemples d'appellation d'emploi, les principales tâches et responsabilités, la formation et l'expérience requise par les employeurs, le profil de formation de la main-d'œuvre, les habiletés et les qualités professionnelles recherchées, le cheminement de carrière, les perspectives d'évolution de la profession et, finalement, les constats et les enjeux.

Enfin, cette section traite des besoins en ressources humaines des organismes de production ainsi que des besoins de perfectionnement de la main-d'œuvre. Elle se termine par des constats généraux sur le marché du travail.

#### 4.1 Milieu culturel

Le Québec est reconnu mondialement pour sa production de spectacles et d'événements en arts de la scène. Cependant, ce secteur d'activité est fragile, puisqu'il est en grande partie tributaire des programmes de soutien de l'État. Les emplois dans ce secteur dépendent donc largement de l'activité des producteurs et des diffuseurs ainsi que des subventions qui y sont associées, sans oublier les autres sources de financement gouvernemental, qui fluctuent constamment (à titre d'exemple, le Fonds de stabilisation et de consolidation des arts et de la culture du Québec, le Fonds de lutte contre la pauvreté et le Fonds jeunesse Québec n'ont pas été maintenus). De plus, il faut tenir compte des crises qui secouent occasionnellement le marché, comme le boycottage scolaire des spectacles jeunes publics en arts de la scène et les conséquences défavorables de la révision des programmes d'aide à la diffusion du ministère des Affaires étrangères.

### 4.1.1 Évolution du financement gouvernemental

Depuis l'entrée en vigueur de la Politique culturelle du Québec, le soutien aux organismes de production de spectacles en arts de la scène est principalement assuré par le Conseil des arts et des lettres du Québec. Dans le neuvième numéro de sa publication, intitulée *Constats du CALQ*, le Conseil présente un bilan des investissements consentis à ces organismes entre 1994-1995 et 2003-2004. Globalement, nous observons que les investissements sur une période de dix ans représentent près de 430 millions de dollars, dont 86 % de cette somme a été alloué pour le fonctionnement des organismes<sup>9</sup> et 14 % pour l'aide aux projets de production<sup>10</sup>.

Il importe de souligner que le portrait du financement gouvernemental dressé ici ne tient pas compte des organismes diffuseurs en arts de la scène et en variété, ni des projets subventionnés par le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Les données à ce sujet n'ont pas été obtenues.

Dans le tableau 1, si nous comparons l'aide fournie par le CALQ en 1994-1995, soit 27 096 300 millions de dollars, par rapport à 48 509 100 millions de dollars en 2003-2004, nous constatons que l'aide financière a connu une croissance de 21 412 800 millions de dollars sur une période de dix ans. Ceci représente une croissance annuelle moyenne de 7,9 % en dollars courants. Il est important de noter que cette croissance est accompagnée d'une hausse de 2 % du nombre d'organismes soutenus au cours de cette même période. Transposée par milieu, la croissance moyenne de cette aide financière se situe à 6,5 % pour le théâtre et les arts du cirque<sup>11</sup>, 8,8 % pour la musique, 9,8 % pour la danse et 9,2 % pour les arts multidisciplinaires.

Tableau 1 – Évolution du soutien aux organismes artistiques du secteur des arts de la scène de 1994-1995 à 2003-2004 (en milliers de \$)

| Discipline                             | 1994<br>1995 | 1995<br>1996 | 1996<br>1997 | 1997<br>1998 | 1998<br>1999 | 1999<br>2000 | 2000<br>2001 | 2001<br>2002 | 2002<br>2003 | 2003<br>2004 |
|--|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Arts multidisciplinaires <sup>12</sup> | 630,3        | 795,4        | 871,4        | 965,6        | 599,1        | 883,3        | 883,4        | 853,8        | 1115,1       | 1212,2       |
| Danse                                  | 4 325,7      | 4 289,5      | 4 515,3      | 4 858,8      | 5 078,2      | 7 070,2      | 6 705,9      | 6 858,0      | 7 699,0      | 8 587,6      |
| Musique                                | 9 339,4      | 10 662,0     | 10 521,8     | 9 989,9      | 10 278,6     | 16 027,3     | 15 949,9     | 14 657,9     | 16 337,1     | 17 547,1     |
| Théâtre et arts du cirque              | 12 800,9     | 13 631,5     | 13 418,6     | 14 386,1     | 14 818,9     | 20 100,1     | 19 299,4     | 15 861,1     | 21 163,7     | 21 162,2     |
| TOTAL                                  | 27 096,3     | 29 378,4     | 29 327,0     | 30 200,5     | 30 774,7     | 44 080,9     | 42 838,5     | 38 230,8     | 46 315,0     | 48 509,1     |

Source : Constats du CALQ, numéro 9, mars 2005, 2<sup>e</sup> édition, tableau 14, p. 20.

Le CALQ conclut que « depuis 1994, le soutien financier du Conseil a été important et significatif pour le développement du secteur des arts et des lettres au Québec. [...] En dix ans, les sommes versées aux artistes, aux écrivains professionnels et aux organismes artistiques atteignent près de un demi-milliard de dollars. [...] Aborder les retombées de ces investissements soulève toute la problématique entourant le financement des arts et de la culture, du rôle et de l'implication des gouvernements fédéral, provincial et municipal, du partenariat privé-public, de l'importance d'un financement stable et durable à la création, à la production et à la diffusion des œuvres québécoises. Un financement qui devrait permettre aux artistes, aux écrivains et aux organismes artistiques de mener à terme leurs projets, aux œuvres québécoises de rayonner sur l'ensemble du territoire québécois et sur la scène internationale et à la culture québécoise de s'affirmer dans un contexte de mondialisation. Ce sont là certains des enjeux et

9 Subvention du Conseil accordée à un organisme pour son fonctionnement qui ne peut excéder 50 % du budget annuel de l'organisme.

10 Conseil des arts et des lettres du Québec, *Le soutien financier du Conseil des arts et des lettres du Québec aux artistes, écrivains et organismes artistiques, de 1994-1995 à 2003-2004, Constats du CALQ*, numéro 9, mars 2005, 2<sup>e</sup> édition, p. 14.

11 Notons que les données pour le théâtre et le cirque sont amalgamées dans le document de référence (*Constats du CALQ*, numéro 9, mars 2005) d'où nous avons tiré ces données. L'analyse des rapports annuels disponibles permet de préciser que les arts du cirque ont reçu de l'aide du CALQ pour une valeur de 314 175 \$ en 2003-2003 et de 559 926 en 2003-2004. Ces données ne sont disponibles que pour ces deux périodes.

12 Dans le domaine des arts multidisciplinaires, le contexte professionnel désigne des lieux et des organismes principalement voués à la diffusion. Il peut s'agir de centres d'artistes, de centres d'exposition, de galeries d'art, de musées, de centres culturels, de salles de spectacles ou d'autres lieux ou organismes de diffusion reconnus.

des défis du secteur des arts et des lettres pour les prochaines années. Le Conseil des arts et des lettres du Québec amorce une nouvelle période qui doit être marquée non seulement par le maintien essentiel des acquis financiers, mais par une croissance des investissements dévolus aux artistes, aux écrivains et aux organismes artistiques<sup>13</sup> ».

#### 4.1.2 Marché relatif aux milieux des arts de la scène

Les associations et les regroupements professionnels en arts de la scène ont contribué à notre étude en fournissant des données qui situent globalement la taille de chaque milieu à l'intérieur des arts de la scène et qui permettent de cerner la proportion d'organismes qui bénéficient d'une subvention de la CALQ pour leur fonctionnement. Nous incluons également le nombre de projets de production et de diffusion qui ont reçu une aide financière.

Globalement, en 2003-2004, le CALQ a apporté un soutien au fonctionnement d'environ le cinquième des organismes répertoriés en théâtre, près de la moitié en danse, plus du tiers en musique (incluant la chanson) et moins du dixième en cirque. De plus, des subventions ont été accordées à 187 projets en théâtre, 83 en danse, 124 en musique et en chanson et 8 en cirque.

#### LE THÉÂTRE

Le Conseil québécois du théâtre dénombre environ 350 compagnies de théâtre professionnelles au Québec<sup>14</sup> ainsi qu'un nombre important de compagnies semi-professionnelles ou non professionnelles ainsi que des écoles privées de théâtre. Le théâtre est reconnu pour son dynamisme et le grand nombre de projets qui naissent en région au fil des saisons. Tous ces organismes représentent des employeurs potentiels pour les fonctions de travail à l'étude.

En 2003-2004, le rapport annuel du CALQ montre que 68 % des demandes de soutien au fonctionnement ont reçu une réponse favorable et qu'il a contribué au financement de 63 organismes. Aussi, il a fourni une aide financière à 187 projets dans les catégories suivantes :

- projets de production (37);
- circulation de spectacles au Québec (55);
- diffusion hors Québec (61);
- événements nationaux et internationaux (6);
- diffuseurs spécialisés (16);
- accueil de spectacles étrangers au Québec (12).

Quant aux organismes et aux projets de théâtre subventionnés par le CALQ, les données de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec révèlent qu'en 2004-2005 le milieu du théâtre se classait comme le deuxième producteur le plus important de spectacles en arts de la scène, après la chanson<sup>15</sup>. Les spectacles de théâtre ont généré 30,7 millions de dollars, soit 16,5 % des revenus de billetterie en arts de la scène au Québec<sup>16</sup>. Ces recettes sont le fruit de 543 productions différentes et de 5 951 représentations diffusées dans 255 salles différentes. Le nombre moyen de représentations d'un même spectacle est de 11. Les théâtres de création ont produit le plus grand nombre de représentations (3 493), suivis des théâtres de répertoire (1 707), des vaudevilles (482) et des contes (269).

13 Conseil des arts et des lettres du Québec, *Le soutien financier du Conseil des arts et des lettres du Québec aux artistes, écrivains et organismes artistiques, de 1994-1995 à 2003-2004, Constats du CALQ*, numéro 9, mars 2005, 2<sup>e</sup> édition, p. 20-21.

14 Pierre Tremblay, *Portrait de la diffusion du théâtre au Québec de 1997-1998 à 2001-2002, Sommaire*, avril 2003, 19 p.

15 Il est important de noter que le milieu de la chanson génère deux fois plus de productions que le théâtre.

16 Institut de la statistique du Québec, *Observatoire de la culture et des communications du Québec*, 2006.

Si le théâtre occupe la deuxième place en importance dans la production de spectacles en arts de la scène au Québec, peu d'organismes ont reçu des subventions pour leur fonctionnement (environ 20 %). Notons que plusieurs experts interrogés lors de notre enquête ont souligné que les productions théâtrales s'éteignent après une trop courte durée de vie et que l'accès aux différentes formes de théâtre demeure inégal d'une région à l'autre.

## LA DANSE

La danse comprend des spectacles de danse classique, de danse contemporaine, de ballet jazz et de danse folklorique. Le Regroupement québécois de la danse dénombre environ 49 organismes dans ce milieu, dont 3 lieux de diffusion, 5 grandes compagnies, 21 moyennes et 20 petites.

En 2003-2004, le CALQ a apporté un soutien au fonctionnement de 22 organismes (environ 45 %). De plus, il a fourni une aide financière à 83 projets dans les catégories suivantes :

- projets de production (20);
- circulation de spectacles au Québec (15);
- diffusion hors Québec (35);
- événements nationaux et internationaux (2);
- aide aux diffuseurs (7);
- accueil de spectacles étrangers au Québec (4).

En 2004-2005, les compagnies et les projets de danse subventionnés par le CALQ ont produit 189 spectacles diffusés dans 82 salles partout au Québec. Ensemble, ces spectacles ont généré des recettes de 5,7 millions de dollars, soit 3,1 % des revenus de billetterie en arts de la scène<sup>17</sup>. Le nombre de représentations s'élève à 719, dont 573 en danse contemporaine. Il faut noter que les milieux de la danse classique et de la danse folklorique n'ont produit aucun spectacle pour cette année.

La place de la danse dans l'offre de spectacles est relativement petite, et le nombre de représentations peu élevé.

## LA MUSIQUE

La musique regroupe différents genres : musique populaire non chantée, jazz, blues, musique folklorique, musique du monde, musique classique, musique contemporaine et musique actuelle. Le Conseil québécois de la musique compte parmi ses rangs environ 100 organismes de musique.

En 2003-2004, le CALQ a apporté un soutien au fonctionnement à 36 organismes de musique, incluant la chanson (environ 36 %). De plus, il a fourni une aide financière à 124 projets dans les catégories suivantes :

- projets de production (36);
- circulation de spectacles au Québec (15);
- diffusion hors Québec (39);
- événements nationaux et internationaux (7);
- aide aux diffuseurs spécialisés (22);
- accueil de spectacles étrangers au Québec (5).

---

17 Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, 2006.

En 2004-2005, les organismes et les projets de musique subventionnés par le CALQ ont diffusé des spectacles dans 312 salles (nombre de productions inconnu). Ces spectacles ont rapporté 20,2 millions de dollars, soit 10,9 % des revenus de billetterie en arts de la scène<sup>18</sup>. Le nombre de représentations s'élève à 2 027, dont 385 à l'intérieur d'un festival. La musique classique et l'opéra ont engendré le plus grand nombre de représentations (865), suivis de la musique du monde et de la musique folklorique (453), du jazz et du blues (387), de la musique actuelle et contemporaine (453) et, finalement, de la musique populaire non chantée (32).

### LA CHANSON

En 2004-2005, 1 209 productions de chanson ont été présentées dans 432 salles, dont 590 spectacles francophones (252 salles), 561 spectacles anglophones (122 salles) et 58 dans une autre langue (58 salles). Le nombre moyen de représentations d'un même spectacle est de 2,9, mais il est plus élevé pour la chanson francophone (4,2). Les spectacles de chanson ont généré des recettes de billetterie de 66,2 millions de dollars, ce qui représente 35,9 % des revenus de billetterie en arts de la scène. La chanson se positionne comme le plus important contributeur aux revenus de billetterie en arts de la scène au Québec<sup>19</sup>.

Les données du CALQ ne nous permettent pas de décrire l'activité des organismes en chanson, car les données recueillies sont intégrées à la musique dans son rapport annuel 2004-2005. La chanson est certes le milieu des arts de la scène qui réalise actuellement le plus grand nombre de productions et celui qui connaît la plus grande popularité auprès du public.

### LES VARIÉTÉS

Les variétés regroupent, dans les documents de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec, les spectacles d'humour, de cirque et de magie, de comédie musicale et de music-hall. En 2004-2005, 241 productions de variétés ont été diffusées dans 165 salles au Québec. Ces productions ont donné lieu à 2 935 représentations, dont 365 à l'intérieur d'un festival. Les productions d'humour sont les plus nombreuses (151), suivies de la comédie musicale et du music-hall (55) ainsi que du cirque et de la magie (35)<sup>20</sup>. Le nombre moyen de représentations d'un même spectacle 12,2.

Les variétés génèrent 61,3 millions de dollars en revenus de billetterie et constituent le deuxième milieu en importance des arts de la scène<sup>21</sup>. Les revenus de billetterie des spectacles de variétés représentent 33,2 % des revenus de billetterie en arts de la scène et suivent de près la chanson (35,9 %).

Peu d'information est disponible concernant les activités des organismes de variétés étant donné que le CALQ ne subventionne, dans cette catégorie, que les compagnies de cirque. D'ailleurs, le cirque a récemment été reconnu comme milieu distinct aux fins de subvention.

### LE CIRQUE

Le marché du cirque est en plein essor partout dans le monde, et au Québec en particulier. Selon les renseignements fournis par le Regroupement *En Piste*, il existe actuellement 24 compagnies de cirque, 7 agences de production d'événements corporatifs, 8 agences d'événements spécialisés en cirque et en arts de la rue ainsi qu'un grand chapiteau dédié à la diffusion d'événements culturels (Tohu). Ce secteur d'activité crée 4 000 emplois au Québec<sup>22</sup>. À lui seul, le Cirque du Soleil génère un chiffre d'affaires de 500 millions de dollars<sup>23</sup> et crée plus de 3 000 emplois<sup>24</sup>.

18 Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, 2006.

20 Les données concernant le Cirque du Soleil ne sont pas incluses étant donné que cet organisme n'est pas soutenu par le CALQ.

21 Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, 2006.

22 Ce chiffre a été estimé à partir des données recueillies dans *En Piste* en septembre 2006.

23 [En ligne], [www.france5.fr/actu\\_societe/articles/W00368/284](http://www.france5.fr/actu_societe/articles/W00368/284).

24 Selon la Direction des communications du Cirque du Soleil.

En 2003-2004, le CALQ a apporté un soutien au fonctionnement de 2 compagnies de cirque (environ 8 %) <sup>25</sup>. De plus, il a fourni une aide financière à 6 projets dans les catégories suivantes :

- circulation de spectacles au Québec (3);
- diffusion hors Québec (3).

### 4.1.3 Évolution de la diffusion des spectacles en arts de la scène

Le tableau 2 révèle que de 2003-2004 à 2004-2005, le nombre de spectacles en théâtre a augmenté de 14,8 % et de 5 % en danse. Par contre, le nombre de productions en variétés a diminué de 19,4 % <sup>26</sup>.

Tableau 2 – Fluctuation du nombre de productions en arts de la scène de 2003-2004 à 2004-2005

| NOMBRE DE PRODUCTIONS |           |           |                        |
|-----------------------|-----------|-----------|------------------------|
|                       | 2003-2004 | 2004-2005 | Fluctuation            |
| Théâtre               | 473       | 543       | 14,8 %                 |
| Danse                 | 180       | 189       | 5,0 %                  |
| Musique               | n.d.      | n.d.      | n.d.                   |
| Chanson               | n.d.      | 1 209     | n.d.                   |
| Variétés              | 299       | 241       | - 19,4 % <sup>27</sup> |

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, 2006.

Dans le tableau 3, nous constatons globalement que le nombre total de représentations en arts de la scène a diminué de 5,4 % de 2003-2004 à 2004-2005. Nous remarquons également une hausse de plus des deux tiers (64,9 %) pour le milieu du cirque et de la magie. Cette augmentation peut donc avoir un apport considérable sur l'emploi dans ce milieu.

Tableau 3 – Fluctuation du nombre de représentations en arts de la scène de 2003-2004 à 2004-2005

| CONTEXTE 2002         |     | REPRÉSENTATIONS        |           |             |          |
|-----------------------|-----|------------------------|-----------|-------------|----------|
|                       |     | 2003-2004              | 2004-2005 | Fluctuation |          |
|                       |     | Théâtre                | 6 176     | 5 951       | - 3,6 %  |
|                       |     | Danse                  | 778       | 719         | - 7,6 %  |
|                       |     | Musique                | 2 313     | 2 027       | - 12,4 % |
| Diffuseurs            | 199 | Chanson                | 3 345     | 3 471       | 3,8 %    |
| Salles de spectacles  | 301 | Variétés <sup>28</sup> | 3 019     | 2 516       | - 17,7 % |
| Théâtres d'été        | 86  | Cirque et magie        | 254       | 419         | 64,9 %   |
| Compagnies de théâtre | 303 | Discipline inconnue    | 253       | 168         | s.o.     |
| Festivals             | 89  | TOTAL                  | 16 138    | 15 271      | - 5,4 %  |
|                       |     | La part du théâtre     | 38,2 %    | 38,9 %      | 0,7 %    |

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, 2006.

Rappelons que le boycottage scolaire des spectacles jeunes publics en arts de la scène, survenu en 2004, explique en partie la diminution constatée.

Le tableau 4 fait état d'une tendance à la baisse du nombre de représentations dans la moitié des régions administratives du Québec. C'est Montréal qui génère le plus grand nombre de représentations.

<sup>25</sup> Il est à noter que le Cirque du Soleil ne fait pas partie de ces organismes.

<sup>26</sup> Les données de l'Observatoire de la culture et des communications sur les variétés incluent les spectacles d'humour, de cirque, de magie, de comédie musicale et de music-hall.

<sup>27</sup> Ces données indiquent une diminution significative des productions de variétés. Notons que cette dernière ne semble pas toucher les productions de cirque.

<sup>28</sup> Les données fournies par l'Observatoire de la culture et des communications en 2004-2005 permettent de distinguer le nombre de représentations spécifiques aux spectacles de cirque et de magie.

Toutefois, une baisse de 5,4 % est observée de 2003-2004 à 2004-2005. Montréal diffuse plus de la moitié (54,5 %) des spectacles en arts de la scène présentés au Québec et offre donc les meilleures perspectives d'emploi pour les créateurs et autres travailleurs de la production scénique.

Tableau 4 – Fluctuation du nombre de représentations en arts de la scène en région de 2003-2004 à 2004-2005

| REPRÉSENTATIONS EN RÉGION         |           |           |             |
|-----------------------------------|-----------|-----------|-------------|
| RÉGIONS ADMINISTRATIVES           | 2003-2004 | 2004-2005 | Fluctuation |
| 06- Montréal                      | 7 822     | 7 402     | - 5,4 %     |
| 03- Capitale-Nationale            | 2 018     | 1 727     | - 14,4 %    |
| 04- Mauricie–Bois-Francis         | 1 118     | 1 232     | 10,2 %      |
| 05- Estrie                        |           |           |             |
| 17- Centre du Québec              | 1 198     | 1 172     | -2,2 %      |
| 16- Montérégie                    |           |           |             |
| 13- Laval                         | 877       | 780       | - 11,1 %    |
| 15- Laurentides                   |           |           |             |
| 14- Lanaudières                   | 717       | 711       | -0,8 %      |
| 07- Outaouais                     |           |           |             |
| 08- Abitibi-Témiscamingue         | 849       | 702       | - 17,3 %    |
| 01- Bas-Saint-Laurent             |           |           |             |
| 11- Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine | 515       | 511       | - 0,07 %    |
| 12- Chaudières-Appalaches         |           |           |             |
| 02- Saguenay–Lac-Saint-Jean       | 407       | 384       | - 5,7 %     |
| 09- Côte-Nord                     |           |           |             |
| 10- Nord-du-Québec                | 230       | 238       | 3,4 %       |

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, 2006.

Le tableau 5 révèle, sans surprise, qu'on assiste à une diminution importante du nombre moyen de représentations par spectacles de théâtre et de danse de 2003-2004 à 2004-2005. Toutefois, les spectacles de variétés ont davantage été fréquentés.

Tableau 5 – Fluctuation du nombre moyen de représentations selon les milieux en arts de la scène de 2003-2004 à 2004-2005

| NOMBRE MOYEN DE REPRÉSENTATIONS |           |           |             |
|---------------------------------|-----------|-----------|-------------|
|                                 | 2003-2004 | 2004-2005 | Fluctuation |
| Théâtre                         | 13,1      | 11,0      | - 16,0 %    |
| Danse                           | 4,3       | 3,8       | - 11,6 %    |
| Musique                         | n.d.      | n.d.      | —           |
| Chanson                         | n.d.      | n.d.      | —           |
| Variétés <sup>29</sup>          | 10,9      | 12,2      | 11,9 %      |

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, 2006.

## 4.2 Situation de l'emploi

Après la description de l'activité des organismes de production en arts de la scène et de l'évolution de la diffusion de spectacles au Québec, le deuxième volet de la collecte de données à l'intérieur de la présente étude tend à décrire la situation de l'emploi.

<sup>29</sup> Les données fournies par l'Observatoire en 2004-2005 permettent de distinguer le nombre de représentations spécifiques aux spectacles de cirque et de magie.

Au Québec, le secteur culturel représente 3,5 % de l'ensemble de la population active de la province, soit 134 000 travailleuses et travailleurs culturels<sup>30</sup>, ce qui en fait la province qui a la plus forte concentration de main-d'œuvre culturelle au Canada. Cette population a d'ailleurs tendance à croître beaucoup plus rapidement au Québec que dans les autres provinces. Elle se concentre principalement dans la région métropolitaine, où elle représente 64 % de la population active du secteur culturel alors que cette région compte seulement 48 % de la population active de la province.

L'étude effectuée en 2003-2004 par le CALQ<sup>31</sup> auprès de 329 organismes artistiques subventionnés permet de dresser un portrait de la situation de l'emploi des personnes travaillant en création, en production et en diffusion. Il importe de souligner cependant que celles qui travaillent dans les salles de diffusion soutenues par le ministère de la Culture et des Communications du Québec ne sont pas considérées dans cette étude.

L'examen attentif des données produites montre que 1 000 contrats de travail ont été offerts à des concepteurs (éclairage, costumes, etc.). Presque tout ce personnel est engagé sur une base temporaire (99,1 %), ce qui fait de presque tous les concepteurs des travailleurs autonomes ou des contractuels. Le cachet moyen par projet est de 3 095 \$, contre une rémunération moyenne annuelle de 20 038 \$ pour les quelques personnes qui bénéficient d'un emploi permanent.

Nous remarquons également que 2 482 contrats ont été offerts aux techniciens associés à la production et à la diffusion (régisseurs, monteurs, équipes de scène). La majorité de ce personnel technique est engagé sur une base temporaire (97,4 %) et le cachet moyen par projet est de 3 015 \$, contre une rémunération moyenne annuelle de 22 532 \$ pour le personnel permanent<sup>32</sup>.

Dans la catégorie « directeur, responsable ou coordonnateur », à laquelle sont associés les directeurs de production et les directeurs techniques, nous comptons 310 contrats d'emploi dont 41,1 % sont permanents. La rémunération moyenne annuelle pour les emplois permanents est de 27 142 \$. Un cachet moyen par projet de 5 887 \$ est alloué au personnel temporaire.

Le CALQ conclut donc que « le nombre de personnes embauchées chaque année par les organismes artistiques pour réaliser l'ensemble des activités de création, de production et de diffusion et pour assurer la gestion et le fonctionnement est considérable. Ce personnel, qui doit posséder des compétences particulières et spécifiques, est surtout engagé de façon temporaire, pour une période déterminée, le temps de réaliser un projet, une production, un événement ou une exposition. La majorité des emplois occupés sont ainsi intermittents, entraînant un flux important de personnel et le cumul de certaines fonctions au sein des organismes.

La rémunération proposée varie selon les secteurs d'activité, la taille des organismes et les fonctions exercées, sans toutefois atteindre des niveaux très élevés. Cette conclusion vaut autant pour le personnel de création, de production et de diffusion que pour le personnel de gestion. La plupart de ces travailleurs culturels doivent par conséquent multiplier les périodes d'emploi et les contrats avec différents organismes pour bénéficier d'un revenu annuel convenable. Autrement, ils doivent compter sur un revenu d'appoint, et bien souvent, dans un autre secteur d'activité économique<sup>33</sup>. »

D'après les données statistiques fournies selon la classification type des professions<sup>34</sup> lors du recensement de 2001, l'analyse du revenu total moyen permet de déduire que les concepteurs ainsi que les techniciens ont travaillé, au cours de cette année, en moyenne à la réalisation de 8 ou 9 projets différents. Cette estimation a été corroborée par les experts rencontrés lors des groupes de discussion.

30 Hill Strategies Recherche inc., *La population active du secteur culturel canadien*, Conseil des ressources humaines du secteur culturel, 2004, 103 p.

31 Conseil des arts et des lettres du Québec, *L'emploi et la rémunération dans les organismes artistiques en 2003-2004*, *Constats du CALQ*, numéro 11, mars 2006, p. 1.

32 *Ibid.*, p. 8.

33 *Ibid.*, p. 11.

34 Renseignements tirés du site Internet du Conseil québécois des ressources humaines en culture, *Données statistiques sur la main-d'œuvre culturelle, Classification nationale des professions 2001*, [En ligne], [http://www.cqrhc.com/index.php?moteur=moteurs/dynamique/afficher\\_section.php&INTgabarit=3&IDsection=59](http://www.cqrhc.com/index.php?moteur=moteurs/dynamique/afficher_section.php&INTgabarit=3&IDsection=59).

### 4.3 Marchés émergents

L'étude a permis de cerner des marchés émergents qui présentent de nouvelles perspectives d'emploi de même que des défis pour les créateurs et autres travailleurs de la production scénique formés en théâtre-production. Nous présentons d'abord le cirque, en particulier le Cirque du Soleil, comme principal marché émergent. Nous considérons ensuite le cinéma, la vidéo et la télévision comme possibilité de diversification de la pratique professionnelle et nous explorons d'autres marchés qui offrent des occasions de tirer profit des compétences développées en théâtre-production.

#### 4.3.1 Marché du cirque

Le cirque est en pleine croissance partout dans le monde et constitue actuellement le principal vecteur de développement des emplois en production scénique. Cette croissance produit des retombées importantes en matière d'emploi pour les créateurs et les techniciens de la scène, en particulier au Cirque du Soleil. Il est estimé que l'attrait exercé par cette entreprise multinationale est double parce qu'il procure des perspectives d'emploi à temps plein et que sa rémunération est supérieure.

À lui seul, le Cirque du Soleil génère environ 75 % de l'emploi dans le milieu du cirque. Selon les renseignements recueillis auprès de la Direction des ressources humaines de cette organisation, nous pouvons estimer à 772 le nombre de postes associés aux fonctions de travail visées par notre étude. Le tableau 6 présente le nombre de postes actuels pour chacune de ces fonctions de travail.

| FONCTIONS DE TRAVAIL  | Nombre de postes |
|---|------------------|
| Directrice, directeur de production                                       | 8                |
| Assistante directrice, assistant directeur de production                  | 7                |
| Directrice, directeur technique   | 17               |
| Assistante directrice, assistant directeur technique                      | 13               |
| Assistante metteuse, assistant metteur en scène                           | 2                |
| Régisseuse, régisseur   | 43               |
| Assistante régisseuse, assistant régisseur                                | 8                |
| Technicienne, technicien de scène   | 207              |
| Technicienne, technicien de son   | 39               |
| Technicienne, technicien d'éclairage                                      | 34               |
| Conceptrice, concepteur (décors, costumes, accessoires, son et éclairage) | 50               |
| Artisanes, artisans d'ateliers de décors et de costumes                   | 244              |
| Total   | 772              |

Source : Direction des ressources humaines du Cirque du Soleil, 2006.

Selon l'information obtenue auprès d'intervenants du milieu, il est prévu que le Cirque du Soleil double son effectif d'ici 2010. En matière d'emploi, il s'agit donc d'un employeur majeur. Il ouvre de nouvelles avenues de carrière tant pour les créateurs et les techniciens de la scène que pour les fonctions en émergence (gréeur, technicien en automation, technicien en projection vidéo, programmeur-opérateur de projecteurs motorisés). Ajoutons qu'actuellement le Cirque du Soleil ne peut satisfaire ses besoins de gréeurs bien formés et qualifiés.

### 4.3.2 Marché du cinéma, de la vidéo et de la télévision

L'étude a mis en lumière que le marché du cinéma, de la vidéo et de la télévision constitue le deuxième marché émergent en importance, pour peu que les personnes se qualifient en vertu des règles syndicales en vigueur. Celui-ci offre des possibilités de diversification de la pratique professionnelle pour les concepteurs de décors et de costumes et, dans une certaine mesure, pour les concepteurs ainsi que les techniciens de son et d'éclairage.

L'industrie de la production cinématographique et audiovisuelle québécoise regroupe plus de 700 entreprises qui pratiquent différentes activités de production ou de postproduction d'œuvres cinématographiques, vidéographiques et télévisuelles. Ces entreprises sont regroupées en quatre grands secteurs d'activité : la production audiovisuelle<sup>35</sup>, la production cinématographique, la prestation de services techniques liés à la production et à la postproduction, et la production indépendante.

Ces activités sont principalement concentrées dans la grande région métropolitaine de Montréal. Selon le ministère de la Culture et des Communications, « moins de 10 % de la production cinématographique et audiovisuelle admissible au crédit d'impôt remboursable provient de l'extérieur de la région montréalaise<sup>36</sup> » et c'est la ville de Québec qui constitue le principal pôle de cette production extérieure.

En 2000-2001, la production cinématographique et audiovisuelle contribuait à la création d'environ 37 500 emplois directs et indirects<sup>37</sup>. Il va donc sans dire que cette industrie est fortement génératrice d'emplois.

Le bilan de la production cinématographique et télévisuelle de 2000-2004 présenté dans le tableau 7 révèle que la demande globale s'est maintenue de 2000 à 2004 et a même connu une hausse importante en 2002. Nous pouvons observer pour l'année 2004 une baisse de la production du côté de la télévision ainsi qu'une forte croissance du nombre de longs métrages destinés au marché des salles non commerciales (salles parallèles, musées, etc.) ou à d'autres marchés spécialisés.

| Année | Cinéma | Télévision | Autres | Total |
|-------|--------|------------|--------|-------|
| 2000  | 25     | 31         | 8      | 64    |
| 2001  | 22     | 26         | 1      | 49    |
| 2002  | 31     | 43         | 9      | 83    |
| 2003  | 27     | 30         | 9      | 66    |
| 2004  | 27     | 21         | 17     | 65    |

Source : Société de développement des entreprises culturelles, Observatoire de la culture et des communications du Québec, 2006.

35 La production audiovisuelle renvoie à la production d'œuvres télévisuelles et d'œuvres vidéographiques.

36 Québec, Ministère de la Culture et des Communications, *Pour une politique québécoise du cinéma et de la production audiovisuelle : document de consultation*, Québec, 2002, p. 21.

37 Québec, Ministère de la Culture et des Communications, *État de situation sur le cinéma et la production audiovisuelle au Québec*, Québec, 2002, p. 21.

Des projections établies par PricewaterhouseCoopers en 2003<sup>38</sup> indiquaient que le volume du marché nord-américain (États-Unis et Canada) est en constante progression et qu'il a connu une croissance annuelle de 7,9 % de 1998 à 2002. Les prévisions pour 2003 à 2007 anticipaient un marché canadien supérieur (8,2 % par an) à celui des États-Unis (5,7 % par an). Selon le Conference Board of Canada, le Québec, quant à lui, connaîtra une croissance globale de 6 % par an.

Des facteurs de risque peuvent toutefois affecter cette croissance, notamment la concurrence féroce des centres de production comme Hollywood et celui de l'International Alliance of Theatrical Stage Employees pour tenter de freiner l'exode des tournages vers le Canada et vers le Québec de même que la hausse du dollar canadien, qui diminue l'avantage concurrentiel du Québec. Il s'agit d'un marché instable, puisque les cycles économiques, l'aménagement des crédits d'impôt pour le cinéma dans les pays étrangers, les subventions gouvernementales et d'autres facteurs conditionnent les variations de ce marché. La durée des projets et leur amplitude sont variables.

### 4.3.3 Autres marchés émergents

L'étude a aussi révélé que d'autres marchés émergents offrent des occasions de tirer profit de la formation en théâtre-production. Il demeure que certains restent peu connus des personnes formées, lesquels offrent de nouvelles possibilités de diversifier la pratique professionnelle et d'améliorer la rémunération. Les marchés émergents suivants sont ciblés par les experts consultés, qui n'ont pas manqué de souligner que la maîtrise de l'anglais favorise l'accès à ces occasions d'engagement supplémentaires.

#### MARCHÉ DES SPECTACLES DE CROISIÈRE

Le marché des croisières est en pleine expansion et il procure des débouchés pour toutes les fonctions de création (sauf celle de concepteur sonore) ainsi que les fonctions techniques associées à la production des spectacles, principalement de danse, de musique, de théâtre et de magie.

Généralement, il s'agit de contrats exclusifs d'une durée variable de un à trois mois et qui peuvent aller jusqu'à un an. Parmi les autres conditions de travail figurent les frais de subsistance et parfois la possibilité d'exemption d'impôt si la durée du contrat dépasse six mois.

#### MARCHÉ DES ÉVÉNEMENTS CULTURELS

Les événements culturels font référence à « une manifestation publique ponctuelle, récurrente ou non, et circonscrite dans le temps, c'est-à-dire se déroulant sur quelques jours ou quelques semaines. De nature professionnelle et empruntant diverses appellations (festivals, manifestations, rencontres, journées, rendez-vous, etc.), ces événements prennent la forme d'une ou de plusieurs activités présentées selon une programmation organisée notamment en fonction d'une thématique ou d'une discipline<sup>39</sup>. »

Au cours des vingt dernières années, le milieu de la production d'événements culturels a connu une croissance importante. D'une dizaine d'organismes produisant de tels événements, nous en comptons aujourd'hui plus d'une centaine. Malgré la prolifération des événements, les organismes producteurs sont tributaires des subventions obtenues de diverses sources des pouvoirs publics.

Ce marché offre néanmoins des débouchés intéressants à toutes les fonctions de travail associées à l'étude sauf aux concepteurs sonores ainsi qu'aux assistants metteurs en scène. Les contrats offerts sont caractérisés par du travail temporaire s'étendant sur des périodes plus ou moins longues selon le type de fonctions occupées, qui sont soit à temps plein, à temps partiel ou sur une base contractuelle et rémunérée à honoraires ou à cachet.

38 Étude Entertainment and Media Outlook, PricewaterhouseCoopers, 2003.

39 Québec, Ministère de l'Éducation, Ministère de la Culture et des Communications, *Production d'événements culturels*, 2003, p. 12.

## MARCHÉ DES ÉVÉNEMENTS CORPORATIFS

Le marché des événements corporatifs consiste en l'achat de représentations ou de numéros en dehors des circuits traditionnels de la diffusion des arts de la scène : galas, congrès et assemblées générales annuelles. Ce marché inclut la production scénique de parades de mode, de lançements et de dévoilements publics d'envergure, de remise de prix, de soirées honorifiques, etc.

À l'instar des événements culturels, les mêmes fonctions de travail sont visées et offrent des débouchés intéressants. Ce marché est aussi caractérisé par du travail temporaire, puisque les contrats proposés s'échelonnent sur des périodes plus ou moins longues selon le type de fonctions occupées. Dans certains cas, elles peuvent être à temps plein, à temps partiel ou sur une base contractuelle et rémunérée à honoraires ou à cachet.

## L'ÉCLAIRAGE AU PROFIT DE LA MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE URBAINE

Un bon éclairage doit améliorer la visibilité et la sécurité des gens. Il peut servir à mettre en valeur les villes et le patrimoine et, pour ce faire, il doit utiliser le moins d'énergie possible et engendrer un coût d'entretien minime.

Il existe des équipements adaptés, qui sont conçus par les éclairagistes<sup>40</sup>. Les nouvelles applications concernent l'éclairage architectural, qu'il soit patrimonial ou moderne, dans une perspective de mise en valeur innovatrice ou en tant que fond de scène pour un spectacle en milieu urbain, un défilé ou une autre manifestation qui gagne à exploiter les éléments bâtis de son environnement. Il s'agit donc d'un mélange entre scénographie et dispositifs spatio-lumineux inédits sur le plan esthétique. Pensons ici au renouvellement des mises en scène narrative du type « spectacle son et lumière » à l'égard des éléments bâtis, de valeur patrimoniale ou institutionnelle. Quand les éléments bâtis deviennent le procédé des compositions lumineuses, celles-ci amalgament les procédés multimédias et les projections géantes d'images à partir de diapositives selon une programmation de « défilants »<sup>41</sup>. La production des compositions lumineuses se situe à mi-chemin entre les formes graphiques de l'éclairage technique et celles du projet architectural et urbain.

Il n'existe à l'heure actuelle au Québec aucune école ni aucun fournisseur spécialisé qui détienne la technologie ni la compétence en programmation et en manipulation en ce domaine. Les producteurs de spectacles ont principalement recours à l'expertise française en cette matière (appareils et techniciens).

## L'ÉVOLUTION DE LA MUSÉOGRAPHIE

La muséographie est le processus de conception d'une stratégie de mise en espace et de mise en valeur visuelle du propos muséal (un thème ou une collection), incluant le choix des matériaux, des techniques et des équipements requis en vue de sa réalisation. La muséographie québécoise est reconnue pour sa pertinence et son audace. Elle a notamment profité d'emprunts à la production scénique : engagements du personnel de direction artistique, de conception d'éclairage et de conception sonore pour les ambiances *in situ* ou les outils d'assistance personnalisée au visiteur, tels les acoustiguides. Son rapprochement avec la scénographie témoigne du souci d'offrir aux visiteurs de musées une expérience sensorielle élargie de la trame narrative (récit). Il s'agit indubitablement d'un enrichissement du processus créatif dans le secteur muséal. Il s'agit de nouvelles occasions d'engagement pour les spécialistes occupant les fonctions de travail analysées dans ce rapport, à l'exception peut-être de la conception sonore, où un marché spécialisé de fournisseurs s'est progressivement instauré.

40 Voir à ce sujet : [http://www.astrosurf.com/anpcn/communication/conseils\\_eclairage/conseils\\_eclairage2.pdf](http://www.astrosurf.com/anpcn/communication/conseils_eclairage/conseils_eclairage2.pdf).

41 Information obtenue auprès de M. André Pérusse, directeur artistique du groupe Juste pour rire.

## 4.4 Évolution de la production scénique

Les entrevues réalisées et les groupes de discussion organisés lors de l'enquête ont révélé que les principaux changements en production scénique qui influencent l'exercice des fonctions de travail visées par notre étude ont trait aux nouvelles technologies et à l'organisation du travail.

### 4.4.1 Nouvelles technologies

Les nouvelles technologies ont marqué l'évolution de la production scénique au cours des dix dernières années. L'informatisation des outils de travail et la venue des nouveaux logiciels ont contribué à modifier la pratique professionnelle tant au regard de la création que de la production de spectacles et d'événements.

L'automatisation des équipements de scène exige la manipulation d'appareils de plus en plus sophistiqués, particulièrement pour l'éclairage, le son et l'audiovisuel. Ainsi, la main-d'œuvre technique en production scénique doit s'adapter à de fréquents changements d'équipements et de pratiques de travail liées à l'installation, la manipulation, la réparation, l'entretien et l'utilisation du nouveau matériel. Selon les personnes consultées, une faible proportion du personnel technique est actuellement en mesure d'utiliser de façon optimale les nouvelles technologies implantées dans le domaine, ce qui oblige les établissements à souvent faire appel à des fournisseurs externes en cas de problèmes ou encore pour former leur main-d'œuvre. Cette affirmation est d'autant plus vraie en région, où souvent les nouvelles technologies n'ont pas encore percé parce qu'elles sont méconnues ou pas exploitées à leur plein potentiel.

Par ailleurs, au théâtre, l'évolution technologique est beaucoup plus lente à s'implanter que dans d'autres milieux de la production scénique. La transformation progresse au rythme de la capacité des établissements à renouveler leur parc technologique en raison des restrictions budgétaires auxquelles sont soumis ces établissements. Ainsi, la main-d'œuvre technique doit être en mesure de manipuler autant les équipements traditionnels que ceux de la nouvelle génération. Dans les deux cas, nos consultations ont démontré que l'expertise requise n'était pas facilement disponible.

### 4.4.2 Organisation du travail en arts de la scène

L'organisation du travail dans les organismes des arts de la scène renvoie généralement à deux étapes principales du processus de production d'une œuvre : la création de l'œuvre et la production. La production comprend la préparation du spectacle, le montage dans une salle, la réalisation du spectacle ainsi que le démontage. Les représentations peuvent être données dans une même salle ou dans plusieurs salles différentes lorsqu'une tournée du spectacle est prévue.

À l'étape de la création, une équipe est constituée. Cette équipe est généralement composée de la direction artistique, du metteur en scène, de l'assistant metteur en scène et des concepteurs (décors, accessoires, costumes, éclairage, son). L'équipe de création constitue le noyau qui assurera la transposition d'une œuvre en langage scénique. Elle est composée des divers intervenants qui contribuent au processus de création sous la direction du metteur en scène, qui est responsable du travail de son équipe qui va matérialiser sa réflexion en travaillant la conception, l'espace, les costumes, la lumière et le son.

La complexité grandissante de la scénographie combinée à l'évolution technologique, les contraintes budgétaires ainsi que la syndicalisation de la main-d'œuvre ont créé le besoin d'une fonction de travail dédiée à la direction de la production. Avec le temps, le directeur de production est devenu un membre à part entière de l'équipe de création afin d'assister les créateurs dans leur démarche artistique et de maintenir le lien avec l'équipe de production. Dans le milieu francophone, la contribution du directeur technique est de plus en plus importante à cette étape de la création.

À l'étape de la production, une équipe est mise sur pied afin d'assurer la préparation du spectacle. Elle a pour mandat de concrétiser le concept élaboré par l'équipe de création, de prévoir les besoins humains et matériels ainsi que d'évaluer les risques inhérents à la production. Cette équipe est composée d'un

ensemble de techniciens et d'artisans qui travaillent sous la supervision des chefs d'ateliers et de la direction technique relevant de la direction de la production. La taille de l'équipe varie selon le budget disponible pour la production.

Les personnes qui composent le noyau permanent sont habituellement responsables des tâches liées à la direction de la production ou à la direction technique. Plus la taille de l'organisme est petite, plus ce noyau permanent est réduit et plus la personne en place doit faire preuve de polyvalence.

Le reste de l'équipe se bâtit, la plupart du temps, en fonction des besoins des projets, d'où la grande proportion de la main-d'œuvre qui travaille comme pigiste. Une étude de l'Association des professionnels des arts de la scène du Québec<sup>42</sup> révèle que la majorité des personnes consultées (92 %) déclare détenir un statut de pigiste. La main-d'œuvre en arts de la scène se caractérise par le cumul d'emplois qui amène les gens à travailler à la réalisation d'un grand nombre de productions au cours d'une année.

Dans le milieu anglophone, les fonctions à l'étude sont pratiquées de façon très différente. En effet, l'organisation du travail est structurée autour des créateurs. Les artistes, les chorégraphes et les metteurs en scène sont représentés par la Canadian Actors' Equity Association, qui a négocié une entente collective pour ce groupe avec les producteurs (théâtre, opéra et danse). Ainsi, toutes les dispositions liées à la rémunération, aux descriptions de tâches, aux conditions d'emploi et aux autres conditions de travail sont couvertes par une convention collective qui encadre les pourparlers des créateurs avec les producteurs. Même les horaires de travail sont déterminés dans la convention collective, et s'échelonnent de 9 heures à 17 heures. Ainsi, toutes les équipes de création ou de production sont montées autour des balises de cette convention collective.

Une autre particularité du milieu anglophone réside dans le fait que l'organisation du travail est davantage hiérarchisée. En effet, les compagnies de théâtre disposent de leur propre équipe technique composée de concepteurs, de costumiers, d'éclairagistes et, dans certains cas, d'un atelier pour produire leurs propres décors, costumes et accessoires. De plus, dans ces compagnies, la notion de compagnonnage ou d'assistantat est très présente alors qu'elle n'existe que plus rarement dans le milieu francophone. Toutes ces personnes sont salariées et, à l'occasion, une personne est embauchée comme pigiste pour combler des besoins particuliers.

## 4.5 Lois et règlements

Plusieurs lois et règlements encadrent les pratiques en production scénique (voir l'annexe 6). Issues des divers paliers gouvernementaux, ces dispositions législatives touchent différents aspects du travail des équipes de production :

- gestion du personnel (Code du travail, normes du travail, santé et sécurité au travail, etc.);
- administration et gestion des droits (propriété intellectuelle, patrimoine, etc.);
- gestion de tournée (transport de marchandises, transport aérien, transport maritime, conteneurisation, impôts, douanes et accise, etc.);
- construction des décors, manipulation de charge et de matières dangereuses (Code du bâtiment, SIMDUT, Code de prévention d'incendies, etc.).

---

42 Association des professionnels des arts de la scène du Québec, *Analyse des besoins en formation continue des professionnels des arts de la scène du Québec*, avril 2004, p. 18.

Certains cadres législatifs concernent particulièrement le travail du directeur de production et du directeur technique en leur fournissant des lignes de conduite quant à la façon de gérer le personnel et d'assurer la sécurité des artistes, des techniciens et du public. Ils doivent être pris en considération dès la création du concept même du spectacle et lors de la planification du travail de production, puisqu'ils risquent d'avoir des conséquences sur le coût de la production. Enfin, d'autres encadrements concernent plutôt le travail en cours de production.

Les lois et les règlements qui encadrent le travail en production scénique sont rarement abordés dans le contexte de la formation initiale.

#### **4.6 Associations et regroupements professionnels liés à la production scénique**

Les associations et les regroupements professionnels liés à la production scénique se caractérisent par trois groupes d'activité : les associations ou les syndicats de travailleurs culturels, les regroupements disciplinaires et les associations de producteurs. Cinq associations et regroupements influencent directement les activités des entreprises ainsi que des créateurs et autres travailleurs en production scénique :

- le Conseil québécois du théâtre;
- le Centre québécois de l'Institut canadien des technologies scénographiques;
- l'Association des professionnels des arts de la scène du Québec;
- l'Alliance internationale des employés de scène, de théâtre et de cinéma;
- l'Association québécoise des marionnettistes.

Les associations et regroupements professionnels principaux qui ont été repérés sont présentés selon les trois groupes d'activité dans la liste qui suit.

##### **ASSOCIATIONS OU SYNDICATS DE TRAVAILLEUSES ET DE TRAVAILLEURS CULTURELS**

###### *Association des professionnels des arts de la scène du Québec<sup>43</sup>*

L'Association des professionnels des arts de la scène du Québec (APASQ) est incorporée sous la Loi des syndicats professionnels et a le mandat de négocier les conditions de travail des travailleuses et des travailleurs autonomes dans le domaine de la scène : assistants metteurs en scène, concepteurs d'accessoires, de costumes, de décors, d'éclairage et de son, directeurs techniques, directeurs de production ainsi que régisseurs. Ces personnes travaillent dans les milieux du théâtre, de la musique, de la danse, du théâtre lyrique, des variétés, de l'opéra ou de toute autre manifestation multidisciplinaire. L'APASQ veille à la détermination, l'étude et la défense des intérêts économiques, sociaux, moraux et professionnels de ses membres.

Reconnue en vertu de la Loi sur le statut professionnel de l'artiste, elle négocie avec les producteurs des ententes régissant les conditions minimales d'engagement des concepteurs. L'APASQ a également le mandat de promouvoir et de diffuser la création scénographique québécoise en organisant des expositions nationales et internationales, des colloques, des tables rondes et des conférences. Elle publie le bulletin d'information *Didascalie* ainsi que le bottin de ses quelque 200 membres. L'organisme fait partie du Conseil québécois des ressources humaines en culture et, grâce au soutien financier d'Emploi-Québec, coordonne annuellement des activités de formation continue pour ses membres. Le perfectionnement touche principalement la gestion de carrière et l'appropriation des nouvelles technologies comme outil de création. L'APASQ siège à la Table de concertation paritaire en santé et sécurité du travail du domaine des arts de la scène, mise sur pied en 2005 par la Commission de la santé et de la sécurité du travail et le ministère de la Culture et des Communications.

---

43 [En ligne], [http:// www.apasq.org](http://www.apasq.org).

### *Alliance internationale des employés de scène, de théâtre et de cinéma*<sup>44</sup>

L'Alliance internationale des employés de scène, de théâtre et de cinéma, mieux connue par son nom anglais International Alliance of Theatrical Stage Employees, est un syndicat professionnel vieux de plus de cent ans regroupant des gens qui travaillent dans l'industrie du spectacle, du cinéma et de tout autre milieu connexe. Depuis des années, l'Alliance a fait œuvre de pionnière dans l'amélioration des conditions de travail des travailleuses et des travailleurs de l'industrie du spectacle au Québec. Les sections locales québécoises regroupent quelque 800 membres, qui travaillent comme techniciens de scène, maquilleurs, habilleurs, projectionnistes, techniciens en audiovisuel, en postproduction et en décor pour le cinéma, employés de bureau et personnel d'accueil dans les cinémas.

Les directeurs de production peuvent également transiger avec d'autres associations ou syndicats de travailleuses et de travailleurs culturels, notamment :

- l'Association québécoise des auteurs dramatiques;
- la Canadian Actors' Equity Association;
- la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec;
- la Société professionnelle des auteurs et des compositeurs du Québec;
- l'Union des artistes.

### **REGROUPEMENTS DISCIPLINAIRES**

#### *Centre québécois de l'Institut canadien des technologies scénographiques*<sup>45</sup>

Le Centre québécois de l'Institut canadien des technologies scénographiques est un organisme à but non lucratif qui a pour mission de regrouper et de mobiliser, dans un esprit de concertation, différents intervenants qui travaillent dans le domaine des arts et des technologies scénographiques. Son mandat est de contribuer à l'essor de ce domaine ainsi que de soutenir les membres dans leurs démarches de perfectionnement. L'organisme est membre du Conseil québécois des ressources humaines en culture et siège à la Table de concertation paritaire en santé et sécurité du travail du domaine des arts de la scène mise sur pied en 2005 par la Commission de la santé et de la sécurité du travail et le ministère de la Culture et des Communications. Depuis 2005, le Centre organise annuellement le *Rendez-vous technique* en collaboration avec le Conseil de la culture des régions de Québec et de la Chaudière-Appalaches et le Grand Théâtre de Québec. L'événement est financé en partie par Emploi-Québec à l'intérieur du programme de formation multirégional et par les commanditaires suivants : AXION, Boréale, Cirque du Soleil, ETC, Group SPL, Lightbob.com, Sennheiser, Show Distribution et Solotech.

#### *Conseil québécois du théâtre*<sup>46</sup>

Le Conseil québécois du théâtre se consacre à la représentation, la concertation, l'animation, l'information, la promotion et le développement du théâtre professionnel au Québec. Son mandat et la représentativité de sa structure organisationnelle lui confèrent la liberté d'agir sur toutes les questions liées au développement du théâtre, l'obligation de travailler avec l'ensemble du milieu théâtral et le devoir de piloter des dossiers dont les enjeux concernent l'ensemble de la communauté théâtrale québécoise. Il publie un bulletin de liaison, *Aide-mémoire*, et met à jour régulièrement le *Répertoire théâtral du Québec*. Le site Web [www.troctheatre.com](http://www.troctheatre.com), créé sous l'égide du Conseil québécois du théâtre, est un centre de partage de ressources destinées aux compagnies théâtrales professionnelles et aux praticiens de théâtre. TrocThéâtre est conçu comme un babillard électronique où les artisanes et les artisans du théâtre peuvent échanger des renseignements de toutes sortes dans un principe de mise en commun des ressources. Nous y trouvons des annonces (offre et recherche) pour des ressources humaines, du matériel, des espaces (bureaux, lieux de répétition, etc.), mais aussi des renseignements nécessaires à la pratique du théâtre. L'organisme est membre du Conseil québécois des ressources humaines en

44 [En ligne], <http://www.iatse514.com>.

45 [En ligne], [http://www.citt.org/quebec/sect\\_que.htm](http://www.citt.org/quebec/sect_que.htm).

46 [En ligne], <http://www.cqt.ca>.

culture, mais laisse le mandat de coordonner la formation continue aux associations de producteurs et aux associations d'artistes, selon leurs responsabilités respectives à l'égard des travailleurs culturels et des interprètes.

#### *Association québécoise des marionnettistes*<sup>47</sup>

L'Association québécoise des marionnettistes se consacre à la reconnaissance et au développement de l'art de la marionnette au Québec. Son rôle principal est de représenter ses membres et de créer un terrain propice aux échanges, aux actions communes et à la réflexion sur la pratique de l'art de la marionnette. Elle organise des rencontres, des débats, des expositions et des colloques, publie le bulletin d'information *La Marionnette en manchette*, offre une banque de personnes-ressources, gère un site Internet et met à la disposition de ses membres un service de courrier électronique. L'Association regroupe des compagnies et des individus qui travaillent avec la marionnette ou qui sont intéressés par cette forme spécifique de création théâtrale. L'organisme est membre du Conseil québécois des ressources humaines en culture et, grâce au soutien financier d'Emploi-Québec, coordonne annuellement des activités de formation continue pour ses membres. Le perfectionnement touche principalement les compétences disciplinaires (processus de création).

Sont également considérés comme connexes à la production scénique les regroupements disciplinaires énumérés ci-dessous. Ces regroupements sont tous membres du Conseil québécois des ressources humaines en culture et, grâce au soutien financier d'Emploi-Québec, coordonnent annuellement des activités de formation continue pour les membres. Les regroupements marqués d'un astérisque siègent à la Table de concertation paritaire en santé et sécurité du domaine des arts de la scène, mise sur pied en 2005 par la Commission de la santé et de la sécurité du travail et le ministère de la Culture et des Communications :

- le Conseil québécois de la musique\*;
- le Regroupement national des arts du cirque (*En piste*)\*;
- la Fédération d'art dramatique du Québec;
- le Regroupement québécois de la danse\*;
- le Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis\*;

#### **ASSOCIATIONS DE PRODUCTEURS**

##### *Association des compagnies de théâtre*<sup>48</sup>

L'Association des compagnies de théâtre est une corporation sans but lucratif qui représente les producteurs de spectacles de théâtre sans but lucratif, pour adultes, de langue française. L'Association est née en juin 1989 pour répondre aux réalités associatives et syndicales d'une vingtaine de producteurs qui se consacraient à la création théâtrale et qui n'étaient pas représentés par d'autres associations de producteurs. Aujourd'hui, elle compte plus de 120 membres. Son effectif est le plus nombreux et le plus diversifié des quatre associations de producteurs de théâtre. Ce regroupement est membre du Conseil québécois des ressources humaines en culture et, grâce au soutien financier d'Emploi-Québec, coordonne annuellement des activités de formation continue pour ses membres.

---

47 [En ligne], <http://www.aei.ca/~aqm>.

48 [En ligne], <http://www.act-theatre.ca>.

### *Association des producteurs de théâtre privé*<sup>49</sup>

L'Association des producteurs de théâtre privé regroupe les principaux théâtres privés, dont la majorité constitue le réseau des théâtres d'été. Comptant une trentaine de membres, elle est membre du Conseil québécois des ressources humaines en culture et, grâce au soutien financier d'Emploi-Québec, elle coordonne annuellement des activités de formation continue pour ses membres. L'Association siège à la Table de concertation paritaire en santé et sécurité du domaine des arts de la scène, mise sur pied en 2005 par la Commission de la santé et de la sécurité du travail et le ministère de la Culture et des Communications.

### *Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo*<sup>50</sup>

Fondée en 1978 pour défendre les intérêts de ses membres et favoriser le développement de l'industrie de la musique au Québec, l'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ) est une association professionnelle sans but lucratif. Historiquement, son premier mandat a consisté essentiellement à produire deux activités majeures de promotion collective pour l'industrie québécoise de la musique : d'abord l'organisation d'un stand collectif et la coordination de la participation de ses membres au MIDEM, la vaste foire internationale qui se tient à Cannes chaque année; ensuite, la production, dès 1979, d'un gala annuel visant à récompenser les artistes, les artisans et les professionnels de l'industrie québécoise de la musique. Aujourd'hui, le mandat de l'ADISQ va au-delà de la seule promotion collective sur les marchés domestique et international. L'association effectue des représentations auprès des pouvoirs publics sur les questions concernant les politiques générales de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo, le financement de cette industrie, la défense des droits des producteurs et la réglementation de la radiodiffusion. Elle procède également à des négociations et à la gestion d'ententes collectives avec les associations d'artistes reconnues et, finalement, la promotion collective du disque, du spectacle et de la vidéo. L'ADISQ est membre du Conseil québécois des ressources humaines en culture et, grâce au soutien financier d'Emploi-Québec, coordonne annuellement des activités de formation continue pour ses membres. L'organisme siège à la Table de concertation paritaire en santé et sécurité du domaine des arts de la scène, mise sur pied en 2005 par la Commission de la santé et de la sécurité du travail et le ministère de la Culture et des Communications.

### *Théâtres associés inc.*<sup>51</sup>

Fondés en 1985, Théâtres associés inc. constituent une association qui se fait la voix de théâtres institutionnels francophones du Québec et d'Ottawa. L'association compte actuellement onze théâtres membres : la Compagnie Jean Duceppe, l'Espace GO, la Société de la Place des Arts, le Théâtre d'Aujourd'hui, le Théâtre de la Bordée, le Théâtre Denise-Pelletier, le Théâtre de Quat'Sous, le Théâtre du Nouveau Monde, le Théâtre du Rideau Vert, le Théâtre du Trident et le Théâtre français du Centre national des Arts. Ces compagnies institutionnelles détiennent entre 27 et 57 ans d'existence. Chacune occupe et anime en permanence un lieu théâtral où elle présente des saisons offertes en abonnement.

La mission de Théâtres associés se répartit en deux volets :

- intervenir auprès de divers interlocuteurs du domaine théâtral afin de faire valoir les réalisations ou les besoins des membres auprès des instances gouvernementales (tels les conseils des arts), auprès des médias ou encore auprès du public. Au sens des lois québécoises et canadiennes sur le statut de l'artiste, Théâtres associés fait office d'association de producteurs. À ce titre, l'association négocie et gère des ententes collectives qui encadrent les conditions d'engagement minimales des artistes;
- offrir aux théâtres membres une variété de services visant l'amélioration ou la promotion de la pratique théâtrale : production de mémoires ou d'études sur les activités artistiques et financières des membres, séminaires de formation ou de réflexion, activités promotionnelles, activités visant le développement des publics, etc.

49 [En ligne], <http://www.aptp.ca>,

50 En ligne], <http://www.adisq.com>.

51 [En ligne], <http://www.theatresassocies.ca>.

L'organisme est membre du Conseil québécois des ressources humaines en culture et, grâce au soutien financier d'Emploi-Québec, il coordonne annuellement des activités de formation continue pour ses membres. Théâtres associés siège à la Table de concertation paritaire en santé et sécurité du domaine des arts de la scène, mise sur pied en 2005 par la Commission de la santé et de la sécurité du travail et le ministère de la Culture et des Communications.

#### *Théâtres Unis Enfance Jeunesse*<sup>52</sup>

Théâtres Unis Enfance Jeunesse est une association sans but lucratif dont la mission principale est de défendre les intérêts financiers de ses membres, qui sont des compagnies de théâtre d'autres disciplines artistiques et qui créent et offrent des spectacles professionnels accessibles aux jeunes publics. L'organisme est rapidement devenu un lieu de discussion et d'échange sur les pratiques administratives et les contextes de diffusion dans lesquels évoluent les compagnies de théâtre professionnelles et n'intervient jamais sur les orientations artistiques. Ses membres doivent cependant respecter un code de déontologie sévère qui fait foi de l'importance que l'association accorde au professionnalisme de leur pratique. L'organisme regroupe une trentaine de membres et fait partie du Conseil québécois des ressources humaines en culture. Grâce au soutien financier d'Emploi-Québec, il coordonne annuellement des activités de formation continue pour ses membres.

#### *Table de concertation paritaire en santé et sécurité du travail du domaine des arts de la scène*

La Table de concertation paritaire en santé et sécurité du travail du domaine des arts de la scène a été mise sur pied par la Commission de la santé et de la sécurité du travail en collaboration avec le Secrétariat permanent à la condition socioéconomique des artistes du ministère de la Culture et des Communications du Québec en juin 2005.

La Table a pour mandat de trouver, de définir et de mettre en œuvre les moyens pour soutenir les employeurs et les travailleurs dans l'élimination des risques pour la santé et la sécurité dans les milieux des arts de la scène (musique, variétés, théâtre, chant, danse, cirque). De façon plus précise, la Table voit à examiner les problématiques propres aux secteurs d'activité, à soutenir la réalisation d'études sur les risques en matière de santé et de sécurité au travail, à déterminer les mesures de prévention adéquates, à élaborer divers outils de prévention (fiches, guides, dépliants, etc.) et à définir des stratégies de formation, d'information et de sensibilisation.

La Table réunit des représentants patronaux et syndicaux provenant de douze organismes ou associations du domaine des arts de la scène. Outre le ministère de la Culture et des Communications, la Commission de la santé et de la sécurité du travail et l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail, la Table est composée des membres suivants, parmi lesquels figurent les intervenants majeurs du domaine de la production scénique :

- l'Association des producteurs de théâtre privé;
- l'Association des professionnels en audio;
- l'Association des professionnels des arts de la scène du Québec;
- l'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo;
- le Centre québécois de l'Institut canadien des technologies scénographiques;
- le Conseil québécois de la musique;
- le Regroupement national des arts du cirque (*En piste*);
- la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec;
- le Regroupement québécois de la danse;
- le Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis;
- Théâtres associés inc.;
- l'Union des artistes.

52 [En ligne], <http://www.gelogic.com/tuej>.

Afin de mener à bien l'une des facettes de son mandat, la Table de concertation a de plus créé un groupe de travail. Ce groupe, appelé communément « comité technique », s'est vu confier la charge de dresser un portrait des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs impliqués dans la production d'un spectacle aux fins, notamment, de produire un guide de gestion en santé et sécurité du travail adapté aux métiers des arts de la scène. Les participants ont répertorié les risques pour les travailleurs (techniciens, artistes et autres) durant une production scénique. Le tableau produit par le groupe de travail tient compte des particularités de chacune des disciplines artistiques représentées à la Table (musique, variétés, théâtre, chant, danse, cirque) des différentes situations dans lesquelles le spectacle est produit (en scène, en plein air, dans des décors construits pour l'occasion, sous le chapiteau, en tournée) et des catégories de travailleurs qui sont exposés.

La Table de concertation s'est également adressée à l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail<sup>53</sup>. En décembre 2005, l'Institut a donné le feu vert à la réalisation d'une étude pour mieux cerner les enjeux de santé et de sécurité au travail dans les arts de la scène, particulièrement dans les milieux du théâtre, de la musique, des variétés, du chant, de la danse et du cirque. Cette étude est réalisée grâce à la contribution financière de l'Institut, du ministère de la Culture et des Communications, du Conseil des arts et des lettres du Québec, de la Société de développement des entreprises culturelles, de l'Union des artistes et de la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec<sup>54</sup>.

L'équipe de recherche a débuté ses travaux le 8 février 2006. Grâce à la participation des associations membres de la Table de concertation paritaire en santé et sécurité du travail du domaine des arts de la scène et à leur efficacité, l'équipe de recherche a pu rencontrer près d'une quarantaine de personnes, de directeurs de théâtre, de diffuseurs, de producteurs, de directeurs techniques, de directeurs artistiques et de techniciens de scène afin de caractériser le contexte de performance et de déterminer les facteurs de risque et les facteurs de protection en jeu lors de la conception et la réalisation d'une production artistique. De plus, des entrevues individuelles avec des artistes sont présentement en cours afin de documenter les parcours professionnels en lien avec les parcours de santé. Il ressort déjà que le travail artistique peut avoir des effets très variés sur la santé des artistes et que ces derniers élaborent de nombreuses stratégies pour tenter de réduire ses effets négatifs, bien que le déni soit encore bien présent. Par contre, certaines caractéristiques du contexte de performance peuvent mettre en échec ces stratégies<sup>55</sup>.

## 4.7 Fiches descriptives des professions en production scénique

À partir des résultats de l'enquête et de diverses sources documentaires, nous avons constitué des fiches descriptives des douze fonctions de travail associées à la création et à la production.

### *Création*

1. Assistante et assistant à la mise en scène
2. Conceptrice et concepteur de décors et d'accessoires
3. Conceptrice et concepteur de costumes et d'accessoires
4. Conceptrice et concepteur d'éclairage
5. Conceptrice et concepteur sonore

### *Production*

6. Directrice et directeur de production
7. Directrice et directeur technique
8. Régisseuse et régisseur
9. Technicienne et technicien de son

---

53 Le rapport d'étude sera vraisemblablement disponible au printemps 2007.

54 Un dépliant d'information ([http://www.irsst.qc.ca/fr/\\_projet\\_3512.html](http://www.irsst.qc.ca/fr/_projet_3512.html)) sur le projet de recherche a été diffusé par l'Institut.

55 Raymond Legault, *Rapport d'activités pour l'année 2005-2006 du Comité permanent et du Secrétariat permanent à la condition socioéconomique des artistes*, présenté à la ministre de la Culture et des Communications du Québec, Madame Line Beauchamp, automne 2006, p. 8-9.

10. Technicienne et technicien d'éclairage
11. Technicienne et technicien de scène
12. Artisan et artisan d'ateliers de décors, de costumes et d'accessoires

### Présentation des sources utilisées

Les renseignements contenus dans les fiches descriptives des fonctions de travail proviennent des différentes sources documentaires ainsi que des résultats d'enquête suivants :

- Les 4 entrevues face à face réalisées auprès de personnes-clés de la production scénique;
- Les 29 entrevues téléphoniques réalisées auprès de spécialistes exerçant une ou plusieurs fonctions de travail visées;
- Les 3 groupes de discussion réalisés auprès de 17 experts reconnus du milieu de la production scénique;
- Les 7 entrevues téléphoniques réalisées auprès d'employeurs de la production scénique;
- Le comité d'experts.
- Ouvrage sur les métiers des arts de la scène présentement en production par MM. André Simard et Roger Ponce, du collège Lionel-Groulx, en collaboration avec le Centre collégial de développement de matériel didactique;
- *Classification nationale des professions*, Développement des ressources humaines Canada (DRHC);
- *Information sur le marché du travail*, appuyée sur les *Perspectives professionnelles* (années 2002-2006), Emploi-Québec<sup>56</sup>;
- *Information sur l'évolution des professions au Québec (Scénario 2002-2006)* publiée par DRHC sur le site d'Emploi-Avenir Québec<sup>57</sup>;
- *Dictionnaire Septembre des métiers et professions* (Les éditions Septembre inc.)<sup>58</sup>
- Entente collective signée entre l'APASQ et Théâtres Unis Enfance Jeunesse;
- *Analyse des besoins en formation continue des professionnels des arts de la scène du Québec*, TREMBLAY, Pierre, Association des professionnels des arts de la scène du Québec, grâce au soutien du Conseil québécois des ressources humaines en culture, avril 2004, 68 p.;
- *Charte de compétences Technicien de scène* (Conseil des ressources humaines du secteur culturel, 2006);
- *Chart of Competencies for Sound Technician* (Banff Centre, 2000);
- *Chart of Competencies for Lighting Technician* (Banff Centre, 1999);
- *Chart of Competencies for Stage Carpenter* (Banff Centre, 2000);
- *Chart of Competencies for Prop Artisan* (Banff Centre, 2005);
- *Production d'événements culturels, Étude des besoins en formation artistique, par le Conseil québécois des ressources humaines en culture, le ministère de l'Éducation et le ministère de la Culture et des Communications, 2003;*
- *Analyse de la profession Régisseur* (CQRHC, mars 2001);
- *Analyse de la profession Metteur en scène et Assistant metteur en scène* (CQRHC, décembre 2000);
- *Analyse de la situation de travail Régisseuse, régisseur* (MEQ, 1993);
- *Analyse de la situation de travail Directrice technique, directeur technique* (MEQ, 1993);
- *Analyse de la situation de travail Directrice, directeur de la production* (MEQ, 1993);
- *Analyse de la profession Éclairagiste* (MMSR, 1991);
- *Analyse de la profession Concepteur, conceptrice de décors* (MMSR, 1991);
- *Analyse de la profession Designer de costumes* (MMSR, 1991);

56 Québec, Emploi-Québec, Direction générale adjointe à la planification et au développement de l'emploi, Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail, directions régionales de la planification, du partenariat et de l'IMT, mai 2003., [En ligne], <http://imt.emploi.quebec.net>.

57 [En ligne], <http://www.qc.hrhc-drhc.gc.ca/emploi-avenir/AccueilMain.asp>.

58 [En ligne], <http://dico.monemploi.com>.

## Définition des rubriques utilisées

### *Groupe professionnel*

La *Classification nationale des professions* associe chaque fonction de travail à un ou plusieurs groupes professionnels en leur attribuant un groupe de base auquel est associé un code numérique.

### *Groupe d'établissements*

La fonction de travail est également associée à un groupe d'établissements du *Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec* (SCACCQ) s'appliquant à toutes les activités des établissements de la culture et des communications. Ce système global de classification comporte quinze domaines subdivisés en groupes correspondant aux différents types d'établissements existants (code à cinq chiffres). Rappelons que sont inclus dans le domaine arts de la scène les artistes indépendants qui créent ou qui interprètent les œuvres présentées en spectacle ou qui font les deux, les établissements qui gèrent la carrière de ces artistes, les individus qui fournissent les compétences artistiques, créatrices ou techniques requises pour la présentation de spectacles et enfin les établissements de formation professionnelle en arts de la scène<sup>59</sup>.

### *Énoncé principal*

L'énoncé principal précise la raison d'être de la fonction de travail. Il décrit aussi dans quels milieux de travail ou dans quels établissements cette fonction est exercée. L'information présentée s'appuie sur les sources documentaires consultées et les résultats de l'enquête effectuée auprès des spécialistes du milieu.

### *Exemples d'appellation d'emploi*

Les exemples d'appellation d'emploi établissent des titres professionnels couramment utilisés dans les établissements où s'exerce la fonction de travail. Ils proviennent des sources documentaires et de l'enquête effectuée auprès des spécialistes du milieu. L'énumération présentée n'est pas exhaustive et elle est exposée par ordre alphabétique.

### *Principales tâches et responsabilités*

Cette rubrique décrit les tâches accomplies lors de l'exercice de la fonction de travail. L'information est issue principalement de l'adaptation d'un texte tiré d'un ouvrage sur les métiers des arts de la scène présentement en production par MM. André Simard et Roger Ponce, du collège Lionel-Groulx, en collaboration avec le Centre collégial de développement de matériel didactique. Au besoin, d'autres sources documentaires sont utilisées pour compléter l'information. Il s'agit principalement d'analyses de métiers et de professions ainsi que de chartes de compétences produites par le Conseil québécois des ressources humaines en culture et le Conseil des ressources humaines du secteur culturel de même que d'analyses de situations de travail produites par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Le cas échéant, des renseignements complémentaires proviennent des experts interrogés lors de notre recherche.

### *Formation et expérience requises*

Cette rubrique décrit les exigences des employeurs généralement requises à l'embauche du point de vue de la formation et de l'expérience. L'information produite provient des résultats de l'enquête effectuée auprès des spécialistes et des employeurs.

---

59 Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications, *Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec*, novembre 2003, p. 31.

### *Profil de formation de la main-d'œuvre*

Cette rubrique dresse la liste des différents parcours de formation scolaire pertinents menant à l'exercice de la fonction de travail. Dans la mesure du possible, les renseignements suivants sont fournis : l'ordre d'enseignement, la spécialité des études et le type de diplôme. L'information est tirée des groupes de discussion avec des experts reconnus, de l'enquête effectuée auprès des spécialistes, du *Dictionnaire Septembre des métiers et professions* ainsi que du comité d'experts.

### *Habilités et qualités personnelles recherchées*

Les habiletés et qualités personnelles associées à la fonction de travail sont extraites des analyses de métiers et de professions ou analyses de situation de travail (lorsque disponibles), du *Dictionnaire Septembre des métiers et professions* et des renseignements obtenus au cours de l'enquête effectuée auprès des spécialistes et des employeurs. Le cas échéant, des renseignements complémentaires proviennent du comité d'experts.

### *Cheminement de carrière*

Le cheminement de carrière décrit le parcours professionnel type, à partir de l'entrée sur le marché du travail, pour progresser à l'intérieur de la fonction de travail ou encore vers d'autres fonctions avec des responsabilités équivalentes ou supérieures. L'information présentée est tirée des entrevues téléphoniques auprès des spécialistes. Le cas échéant, des renseignements complémentaires proviennent du comité d'experts.

### *Perspectives d'évolution de la fonction de travail*

Les perspectives d'évolution de la profession portent sur les changements affectant le contexte et les conditions de pratique des fonctions de travail à l'étude, notamment les marchés de travail en émergence, les nouvelles technologies, les modes d'organisation du travail ainsi que la législation et la réglementation. Ces données qualitatives proviennent des entrevues effectuées auprès des personnes-clés ainsi que des groupes de discussion et de l'enquête effectuée auprès des spécialistes et des employeurs. Le cas échéant, des renseignements complémentaires proviennent du comité d'experts.

### *Constats et enjeux*

Les constats et les enjeux cherchent à mettre en lumière les éléments les plus significatifs qui caractérisent la fonction de travail et les conditions d'exercice, notamment les perspectives d'évolution de la fonction de travail, les perspectives d'emploi, la formation reçue ainsi que les besoins de formation émergents.



## Assistante metteure et metteur en scène

Fiche de profession

1

**Groupe professionnel (CNP)**

5131 Producteurs/productrices, réalisateurs/réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé

Ce groupe professionnel est surtout défini par rapport au personnel qui supervise et coordonne les aspects *techniques* et *artistiques* d'une production dans divers milieux de la production scénique. Ces personnes participent à l'interprétation des scénarios et à la direction de la mise en scène des différentes productions sous leur responsabilité. Les activités spécifiques liées à l'assistance à la mise en scène n'y sont cependant pas décrites.

**Groupe d'établissements (SCACCQ)<sup>60</sup>**

12101 Concepteurs et metteurs en scène de spectacles indépendants

Ce groupe comprend les artistes professionnels indépendants dont l'activité principale consiste à offrir des services d'assistance au réglage de la mise en scène de spectacles divers. Sont considérés comme professionnels les artistes qui pratiquent un art pour leur propre compte, possèdent une compétence reconnue par leurs pairs dans leur discipline et créent des œuvres qui sont diffusées dans un contexte professionnel.

**Énoncé principal<sup>61</sup>**

L'assistant metteur en scène assiste et soutient par ses actions le metteur en scène dans l'ensemble de sa démarche artistique. Cette personne assiste à toutes les réunions, en salle de répétition et en salle de spectacles, jusqu'à la première représentation publique. Par ses compétences et avec l'aide de moyens artistiques et techniques, elle assiste le metteur en scène pour l'élaboration et la finalisation de la mise en scène en salle.

Elle relève directement du metteur en scène, qui l'embauche dans la perspective de bâtir une équipe qui aime travailler ensemble et qui se complète bien. Si l'équipe développe une réelle synergie professionnelle, elle s'associera de façon quasi permanente. La place qu'occupera l'assistant metteur en scène et sa contribution au travail préparatoire et à la création variera en fonction de sa complémentarité. Ce tandem interagit constamment avec les équipes de conception et de production et les artistes qu'il dirigera.

Ainsi, cette personne agit comme intermédiaire entre les concepteurs, le personnel de l'équipe de production ainsi que la compagnie afin d'établir, entre les départements, une bonne communication et une efficacité de travail. Son rôle est de catalyser l'information et de devenir le pivot de l'équipe de production.

L'assistance à la mise en scène se pratique dans différents milieux de la production scénique, notamment le théâtre, le cirque, la télévision, la publicité, le cinéma, la danse et l'opéra. Les consultations auprès des experts du milieu du travail tendent à démontrer que le théâtre représente néanmoins le principal milieu d'exercice de cette fonction de travail.

60 Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications, *Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec*, novembre 2003, p. 31.

61 Texte tiré de Conseil québécois des ressources humaines en culture, *Analyse des métiers et professions Metteur en scène et Assistant metteur en scène*, juin 2000, p. 11-19 et adaptation d'un texte tiré d'un ouvrage sur les métiers des arts de la scène présentement en production par MM. André Simard et Roger Ponce, du collège Lionel-Groulx, en collaboration avec le Centre collégial de développement de matériel didactique.

## Exemples d'appellation d'emploi

- Assistante metteure en scène, assistant metteur en scène.

## Principales tâches et responsabilités<sup>62</sup>

### 1) Assistance artistique

- Étudier et analyser le texte ou le concept (ou les deux) du metteur en scène afin d'en faire ressortir les particularités.
- Établir, avec le metteur en scène, un découpage technique<sup>63</sup>.
- Convoquer des interprètes pour les auditions, s'il y a lieu.
- Assister aux auditions et aux entrevues des interprètes, s'il y a lieu.
- Assister aux différentes réunions de conception et de production, prendre des notes et en faire le suivi.
- Faire de la recherche artistique, historique, etc. en fonction des besoins du spectacle.
- Diffuser l'information pertinente aux membres de l'équipe.

### 2) Organisation et suivi des répétitions

- Planifier, rédiger et distribuer un horaire des répétitions à toute l'équipe.
- Faire les convocations et s'assurer de la présence des interprètes aux répétitions.
- Assister à l'ensemble des répétitions et voir au bon déroulement du travail des interprètes et à leur bien-être.
- Dessiner la plantation du dispositif scénique dans la salle de répétition.
- Rechercher et installer les meubles et les accessoires ainsi que les costumes qui serviront aux répétitions et en faire la mise en place chaque jour.
- Faire répéter les interprètes tel que prévu quand le metteur en scène s'absente.
- Rédiger et tenir à jour le cahier de mise en place et prendre en note les effets (*cue*) pour les transmettre.
- Tenir à jour et diffuser à toute l'équipe les différentes listes des besoins du spectacle.
- Coordonner la présence des interprètes aux essayages de costumes, aux enregistrements sonores pour le spectacle, aux séances de photos, aux entrevues et aux rencontres de presse (en collaboration avec le service des communications).
- Compiler les heures de répétition de chaque interprète et du metteur en scène conformément à leur contrat et voir au respect des règles syndicales.

### 3) Assistance à l'entrée en salle de spectacle

- Assister aux périodes d'intensité d'éclairage et d'intensité sonore et aux autres mouvements techniques sur la scène en prenant note des effets établis en collaboration avec le metteur en scène et les différents concepteurs.
- Diriger les sessions d'intensité en l'absence du metteur en scène.
- Assurer la répartition des loges aux interprètes en collaboration avec le chef habilleur.
- Transmettre l'information pertinente servant à faire le cahier de régie au régisseur et le familiariser aux exigences et aux procédures du spectacle.

62 Adaptation d'un texte tiré d'un ouvrage sur les métiers des arts de la scène présentement en production par MM. André Simard et Roger Ponce, du collège Lionel-Groulx, en collaboration avec le Centre collégial de développement de matériel didactique.

63 Séparation du texte en tableaux et en scènes.

#### 4) *Suivi artistique*

Collaborer avec l'administration du spectacle à archiver tous les documents utilisés lors de son travail et voir au rangement et au nettoyage de la salle de répétition.

#### **Formation et expérience requises**

- Formation en théâtre (production) à l'École nationale de théâtre du Canada, dans le réseau collégial ou dans un autre établissement d'enseignement
- Expérience en techniques de scène (régie, son, éclairage).

Même si le diplôme n'est pas exigé pour l'exercice de la fonction d'assistant metteur en scène, la formation en théâtre facilite l'accès au marché du travail. L'apprentissage auprès de metteurs en scène expérimentés demeure la voie privilégiée pour établir une association à long terme. La plupart du temps, s'ils travaillent bien ensemble, ils deviendront un tandem quasi permanent. Ainsi, la capacité de se faire connaître dans le milieu et auprès des metteurs en scène et à établir de bons contacts avec eux permet d'obtenir des contrats.

#### **Profil de formation de la main-d'œuvre**

- Formation collégiale (DEC) en théâtre-production (collège Lionel-Groulx, cégep de Saint-Hyacinthe, cégep John Abbott<sup>64</sup>)
- Formation en production à l'École nationale de théâtre du Canada

#### **Habilités et qualités personnelles recherchées**

- Capacité à analyser
- Capacité à assimiler et à transmettre la vision du metteur en scène
- Capacité à communiquer
- Diplomatie
- Intuition
- Gestion du temps
- Planification, organisation et respect de l'échéancier
- Respect des intervenants
- Rigueur
- Relations interpersonnelles
- Souci de maintenir la qualité et l'intégrité artistique du spectacle
- Travail d'équipe

#### **Cheminement de carrière**

L'assistant metteur en scène travaille presque exclusivement dans le milieu du théâtre. Selon les personnes consultées, il est possible d'accéder à cette fonction dès l'entrée sur le marché du travail. Dans ces cas, les personnes commencent habituellement dans des petites compagnies de théâtre. Dans les productions de plus grande taille, la majorité des personnes commencent dans le milieu dans des fonctions d'apprenti, de techniques de scène ou de régie.

Cette fonction de travail s'exerce, de façon générale, sur une base contractuelle. Les perspectives d'emploi permanent demeurent très rares et, pour gagner leur vie, les travailleurs doivent cumuler d'autres emplois, tantôt à la régie, tantôt aux techniques de scène et même à la conception du son et de l'éclairage. Plus la personne se montrera polyvalente, plus elle se verra offrir des occasions.

Selon une analyse des métiers et des professions de metteur en scène et d'assistant metteur en scène du Conseil québécois des ressources humaines en culture<sup>65</sup>, le taux de roulement dans ce métier

64 Il est à noter que le Centre d'études collégiales de Montmagny du cégep de La Pocatière offre cette formation depuis septembre 2006. Cet établissement offre la voie de spécialisation Gestion et techniques de scène (voie B).

65 Conseil québécois de ressources humaines en culture, *Analyse des métiers et professions Metteur en scène et Assistant metteur en scène*, juin 2000, p. 18.

apparaît assez élevé. Les résultats de l'enquête révèlent que la plupart des gens occupent une grande variété de fonctions de travail tout au cours de leur carrière. L'organisation du travail en production scénique favorise nettement le travail par projets plutôt que des perspectives de travail continu. Cette précarité de l'emploi incite les gens à travailler de longues heures sur des productions différentes à l'intérieur d'une même journée. Après un certain nombre d'années d'expérience, certaines personnes se spécialisent dans deux fonctions principales : l'assistance à la mise en scène et la régie. Elles y consacrent une part égale de leur temps.

Enfin, il ne semble pas que cette fonction d'assistance à la mise en scène permette d'aspirer à devenir metteur en scène. Ce cheminement existe surtout chez les comédiens. L'avancement dans cette fonction de travail semble plutôt rattaché à des défis qui prennent la forme de productions plus importantes dans des salles d'envergure, ou encore de collaborations avec un metteur en scène et des concepteurs reconnus et talentueux. Avec le temps, certains changent de milieu pour travailler au cinéma ou en publicité comme preneur de son ou régisseur de plateau, alors que d'autres se réorientent vers d'autres fonctions de travail des arts de la scène (danse, variétés, cirque, opéra).

Pour pallier la précarité de leur emploi, plusieurs adhèrent à l'Association des professionnels des arts de la scène du Québec pour s'assurer de la défense de leurs droits et se munir d'un pouvoir de négociation auprès des associations de producteurs.

### **Perspectives d'évolution de la profession**

La gestion des horaires qui se trouve sous la responsabilité de l'assistant metteur en scène est devenue un défi. La conciliation des horaires des artistes apparaît de plus en plus complexe à gérer à cause de leurs engagements multiples et plus lucratifs ailleurs qu'au théâtre (télévision, cinéma, publicité). Ces personnes doivent donc se doter d'outils de planification et maîtriser les logiciels comme Word et Excel. Elles doivent aussi se familiariser avec l'Internet pour communiquer avec les concepteurs à tout moment du processus de création et de production. De plus, la connaissance d'autres logiciels comme Autocad et ACDSee est utile pour lire les plans ou simplifier l'accès aux images soumises par les concepteurs.

Les défis rattachés à la gestion des équipes de projet prennent de plus en plus de place dans le travail des assistants metteurs en scène. Les tensions introduites par le rythme accéléré des productions demandent que cette personne soit en mesure d'assumer une gestion de projet efficace et de gérer les conflits potentiels.

Comme cette fonction de travail s'exerce principalement dans le milieu du théâtre, l'emploi est conditionné par les subventions gouvernementales allouées aux établissements du milieu.

### **Constats et enjeux**

La profession est marquée par un double défi. D'une part, partager son temps entre différentes fonctions de travail, soit plus particulièrement la fonction d'assistant à la mise en scène et celle de régisseur et, d'autre part, concilier les horaires de travail des artistes, des concepteurs ainsi que des techniciens dans un contexte où plusieurs réalisent des contrats simultanés pour gagner leur vie. L'utilisation de l'Internet, d'outils de planification ainsi que la connaissance de logiciels comme Word, Excel, Autocad et ACDSee se révèle nécessaire pour communiquer avec les différentes équipes de création et de production. Ces personnes doivent aussi maîtriser des outils de gestion de projet ainsi que développer des compétences en gestion de conflits.

Comme travailleur autonome, cette personne doit être en mesure de gérer sa propre carrière. Pour ce faire, elle doit accomplir diverses tâches de gestion, notamment négocier ses contrats de travail, planifier son emploi du temps et gérer sa comptabilité et sa fiscalité.

Actuellement, les meilleures perspectives d'emploi demeurent au théâtre, même si cette fonction peut s'exercer dans d'autres milieux de la production scénique. Si la formation en théâtre favorise l'accès au marché du travail, c'est l'expérience dans le milieu des arts de la scène qui est privilégiée et la capacité d'établir des liens d'affinité et de complémentarité avec le metteur en scène. L'emploi à long terme dans cette fonction est donc conditionné par la possibilité d'une association en tandem avec celui-ci. Enfin, l'emploi demeure aussi tributaire des subventions accordées à l'intérieur de programmes d'aide gouvernementale destinés aux artistes et aux établissements culturels.

## Conceptrice et concepteur de décors et d'accessoires

Fiche de profession

2

### Groupe professionnel (CNP)

5243 Ensembleurs/ensemblères de théâtre, dessinateurs/dessinatrices de mode, concepteurs/conceptrices d'expositions et autres concepteurs/conceptrices artistiques

Ce groupe professionnel comprend les personnes qui créent et réalisent des concepts et des accessoires de décors pour des productions scéniques. Les ensembleurs de théâtre travaillent dans les milieux des arts de la scène et dans des festivals. D'autres concepteurs artistiques travaillent dans des ateliers de fabrication de décors comme travailleurs autonomes ou entrepreneurs.

### Groupe d'établissements (SCACCQ)<sup>66</sup>

12101 Concepteurs et metteurs en scène de spectacles indépendants

L'activité principale de ce groupe consiste à créer des concepts de décors pour des spectacles divers. Sont considérés comme professionnels les artistes qui exercent un art pour leur propre compte, possèdent une compétence reconnue par leurs pairs dans leur discipline et créent des œuvres qui sont diffusées dans un contexte professionnel.

### Énoncé principal<sup>67</sup>

Le concepteur de décors et d'accessoires, en collaboration avec la direction d'ateliers de décors et la direction technique, conçoit des accessoires de décors et de jeu ainsi que l'espace scénographique en rapport avec l'œuvre et le concept du metteur en scène et en vérifie la qualité de la réalisation, conformément au temps et au budget qui lui est alloué. Une partie substantielle de son concept est originale et inédite. Sa création aide les interprètes à mieux incarner leurs personnages à travers la scénographie et l'œuvre. En collaboration avec les concepteurs d'éclairage et de costumes, cette personne établit une unité d'atmosphères et de couleurs. Sur le plan artistique, elle relève du metteur en scène et, sur le plan de la production, elle relève de la direction de production. Généralement, c'est le metteur en scène qui choisit le concepteur de décors et d'accessoires.

Le concepteur de décors et d'accessoires ne se trouve jamais directement sous les feux de la rampe, mais c'est celui qui choisit l'ensemble des éléments qui composent l'espace théâtral. Avec le metteur en scène, il interprète le texte et crée un univers, en tenant compte de l'espace, du temps et des personnages. Il effectue un travail de documentation historique, dessine des esquisses, trouve les proportions, les textures et les couleurs des différents éléments, puis met en forme son idée en fabriquant une maquette en trois dimensions.

Il travaille en étroite collaboration avec la direction technique pour élaborer une proposition qui respecte les diverses contraintes de la production. Après que le concept ait été retenu, il assure le suivi de la construction et du montage des décors. Il choisit les matériaux et les techniques de fabrication les mieux adaptés au concept en collaboration avec le directeur technique et le directeur de production. Il élabore le tracé d'un plan ou le dessin d'un espace scénique, crée, fabrique ou fait fabriquer des supports et des volumes, réalise des maquettes (dessins en deux ou trois dimensions), fait construire les décors et surveille de près le déroulement des travaux.

66 Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications, *Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec*, novembre 2003, p. 31.

67 Adaptation d'un texte tiré de Ministère de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle, Direction de l'intervention sectorielle, *Devis de formation professionnelle Concepteurs et conceptrices de décors*, juin 1991, et adaptation d'un texte tiré d'un ouvrage sur les métiers des arts de la scène présentement en production par MM. André Simard et Roger Ponce, du collège Lionel-Groulx, en collaboration avec le Centre collégial de développement de matériel didactique.

## Exemples d'appellation d'emploi

- Accessoiriste
- Conceptrice et concepteur d'accessoires
- Conceptrice et concepteur de décors
- Conceptrice et concepteur de décors de scène
- Conceptrice et concepteur d'exposition muséales
- Conceptrice et concepteur de spectacles et de démonstrations
- Décoratrice et décorateur – Théâtre
- Décoratrice et décorateur de plateau – Théâtre et cinéma
- Décoratrice et décorateur de scène – Théâtre et cinéma
- Ensemblière et ensemblier de théâtre
- Scénographe

## Principales tâches et responsabilités<sup>68</sup>

### 1) Préproduction

- Faire une lecture analytique du texte dramatique en notant les éléments pouvant lui servir à réaliser le concept.
- Se documenter sur l'auteur de même que sur le contexte dans lequel se déroule l'action et son époque, sans oublier l'aspect historique social et politique, la décoration intérieure et l'architecture.
- Rencontrer régulièrement le metteur en scène afin de valider la proposition scénographique au fur et à mesure de son développement. Se reporter au metteur en scène aussi souvent que cela est nécessaire.
- Assister à des répétitions et à des enchaînements afin de valider ou d'orienter la proposition scénographique en fonction de la mise en scène, en portant une attention particulière aux mouvements et aux déplacements des interprètes dans l'espace scénique.
- Produire des esquisses, des croquis, des dessins et une maquette de décor.
- Dessiner une plantation préliminaire aux fins de reproduction en salle de répétition.
- Assister aux réunions de production.
- Produire une maquette en trois dimensions et des plans qui incluent une plantation, une vue de face et une vue de coupe du décor ainsi que des plans de conception dans les délais prévus.
- Assurer le suivi lors de l'élaboration des plans et des devis<sup>69</sup> en collaboration avec la direction de production, la direction technique et la direction d'ateliers.
- Participer au choix des matériaux et fournir les échantillons nécessaires.
- Présenter l'ensemble du projet scénographique au chef peintre et au concepteur d'accessoires de jeu et faire un suivi de leur travail auprès de ce concepteur en atelier.

### 2) Production

- Assurer un suivi lors de la réalisation du projet dans les ateliers et sur le plateau en ce qui a trait à la construction, la finition, la peinture et le montage des décors.
- Assurer un suivi lors de la réalisation des accessoires de décors et de jeu ainsi que de la peinture du décor.
- Assister au montage du décor sur le plateau.
- Participer aux périodes des intensités d'éclairage.
- Assister aux périodes d'effet par effet, aux enchaînements techniques sur le plateau et à la générale afin de superviser toutes les retouches nécessaires.

68 Adaptation d'un texte tiré d'un ouvrage sur les métiers des arts de la scène présentement en production par MM. André Simard et Roger Ponce, du collège Lionel-Groulx, en collaboration avec le Centre collégial de développement de matériel didactique.

69 Plan de construction du décor et notes pertinentes liées à ce dernier afin de pouvoir construire les différents éléments.

### 3) Postproduction

- Conserver tous les documents, les dessins, les maquettes pertinentes, les plans et les fichiers informatiques aux fins d'archivage par la production.
- Faire le suivi de la production dans une éventuelle reprise du spectacle en tournée.

### Formation et expérience requises

Formation en théâtre-production à l'École nationale de théâtre du Canada, dans le réseau collégial, au Conservatoire d'art dramatique de Québec, à l'université ou dans un autre établissement d'enseignement.

Les compétences requises par les metteurs en scène résultent d'une combinaison de formation académique et d'expérience d'emploi. L'embauche tient davantage aux compétences artistiques démontrées dans les réalisations antérieures et à la capacité de la personne à établir un réseau de contacts. En matière de formation initiale, les experts consultés à l'intérieur de l'enquête ont souligné qu'une certaine importance est accordée à la renommée de l'établissement de formation de la personne, mais pas au diplôme, qui n'est pas exigé pour exercer la profession.

### Profil de formation de la main-d'œuvre

- Formation collégiale (DEC) en théâtre-production (collège Lionel-Groulx, cégep de Saint-Hyacinthe, cégep John Abbott)
- Formation en scénographie au Conservatoire d'art dramatique de Québec
- Formation en scénographie à l'École nationale de théâtre du Canada
- Formation universitaire en art dramatique, concentration en scénographie (B.A., Université du Québec à Montréal)
- Formation universitaire en *Design for the theatre* (BFA, Université Concordia)
- Formation collégiale (AEC) en design et techniques de décors (collège Inter-Dec)

### Habilités et qualités personnelles recherchées

- Aimer jouer avec les idées
- Capacité à assimiler et à transmettre la vision du metteur en scène
- Capacité à communiquer
- Capacité à résoudre des problèmes
- Capacité d'adaptation
- Créativité et sens artistique
- Goût de l'exploration et de l'expérimentation
- Planification, organisation et respect de l'échéancier
- Sensibilité et imagination
- Sens visuel et esthétique
- Travail d'équipe

### Cheminement de carrière

Pour devenir concepteur de décors, le milieu s'accorde à dire que la voie privilégiée passe par l'assistantat ou d'autres métiers périphériques, comme peintre scénique ou ensemblier. Cette personne accédera plus ou moins rapidement à sa profession selon sa capacité à faire valoir ses talents et l'importance de son réseau de contacts. Avec les contraintes budgétaires croissantes, l'assistantat est devenu une pratique plutôt rare. Par conséquent, le défi de trouver un premier contrat est d'autant plus difficile à relever. En règle générale, les gens débutent leur carrière dans des petits théâtres de création ou de répertoire ou au sein de projets autogérés, comme des pièces montées par des élèves. La compétition entre les professionnels du domaine est très forte dans ce milieu et si la compétence est rapidement reconnue, l'incompétence l'est également.

Les concepteurs de décors et d'accessoires sont presque tous des travailleurs autonomes ou des travailleurs à contrat. Pour réussir à gagner leur vie, il leur faut souvent cumuler plusieurs contrats et travailler dans différents milieux : théâtre, théâtre lyrique, musique, danse, variétés, cirque, événements culturels et corporatifs, cinéma et vidéo, télévision. Pour vivre de ce métier et se tailler une place, il est essentiel de trouver son créneau dans un ou plusieurs milieux de la production scénique. Plus la personne se montrera polyvalente (dessin technique, peinture scénique, fabrication et adaptation d'accessoires, soudage, etc.), plus elle obtiendra des contrats. Selon les experts consultés, il faut beaucoup de détermination et de passion pour réussir à se tailler une place et plusieurs considèrent le marché comme saturé. Ces conditions difficiles incitent plusieurs concepteurs de décors à se joindre à l'Association des professionnels des arts de la scène du Québec, qui a le mandat de les représenter, de défendre leurs intérêts et de négocier des ententes sur les conditions de travail avec les associations de producteurs.

### **Perspectives d'évolution de la profession**

Même si le domaine de la scénographie a énormément évolué au cours des dernières années, au théâtre, les décors demeurent conçus en fonction d'un lieu particulier et la diffusion de l'œuvre est directe et immédiate. Le défi de cet art vivant est de produire le résultat voulu et de pouvoir le répéter à chaque représentation. Les concepteurs de décors et d'accessoires sont des partenaires incontournables dans la création de spectacle; ils travaillent de connivence avec les metteurs en scène, les chorégraphes et toute l'équipe de création (comédiens, danseurs, éclairagistes, musiciens). Leur rôle consiste à donner une « image » au spectacle et à garantir la cohérence de cette image.

De plus en plus, la conception assistée par ordinateur est un élément important dans la pratique de leur fonction de travail. Le recours à des outils informatisés pour élaborer les plans ou proposer des idées de création accélère le processus de création et offre une flexibilité beaucoup plus grande pour modifier ou ajuster le concept. Trois principaux logiciels sont utilisés pour la conception de décors : Autocad, Illustrator et Photoshop. Plusieurs personnes interrogées lors de notre démarche d'enquête ont insisté toutefois sur l'importance de développer et de maintenir une compétence pour dessiner des plans à la main.

Le travail de conception de décors et d'accessoires présente plusieurs avantages. Le concepteur travaille en étroite collaboration avec le metteur en scène ou le réalisateur, et le travail offre l'occasion de multiples contacts interpersonnels. Il jouit, par ailleurs, d'une grande autonomie professionnelle et son travail de création est très stimulant en raison des défis à relever, notamment lorsque la production doit partir en tournée. À ce moment-là, non seulement doit-il créer les décors, mais aussi les adapter aux contraintes physiques imposées par leur transport et par les salles choisies pour les représentations.

Ces dernières années, les conditions d'exercice sont devenues plus difficiles, notamment au théâtre où les contraintes de temps demeurent importantes et le rythme de création accéléré pour compenser les insuffisances budgétaires. Le concepteur de décors et d'accessoires doit se préoccuper constamment des coûts tout en s'assurant de créer des décors à la hauteur des attentes.

Selon les experts interrogés lors de notre enquête, il est difficile pour les concepteurs de décors et d'accessoires de gagner leur vie uniquement au théâtre. Il est donc fréquent de les voir travailler dans d'autres milieux, comme le cirque, le cinéma et la télévision. Même si chaque milieu renferme des contraintes particulières, la démarche conceptuelle demeure essentiellement la même. Pourtant, le travail à la télévision exige de concevoir de nouvelles techniques pour lesquelles ils n'ont pas été préparés. En effet, le média ayant pour effet d'amplifier les détails, plusieurs facteurs doivent être pris en compte de façon à projeter l'effet désiré.

L'horaire de travail très chargé est accompagné de la pression qui s'en suit. L'organisation du temps est très souvent difficile à gérer à cause de ses multiples engagements. Le concepteur doit donc se doter d'outils de travail informatisés comme l'Internet pour être en mesure de communiquer à tout moment avec les membres des différents projets de création auxquels il est associé.

Comme travailleur autonome, cette personne doit accomplir des tâches administratives (impôts, contrats, gestion de carrière) pour lesquelles sa formation ne l'a pas préparée. C'est pourquoi plusieurs choisissent de retenir les services d'un agent, qui a pour mandat de prendre leurs affaires en main. Ce mode de gestion de carrière est reconnu comme une pratique assez courante par les concepteurs de décors consultés.

### **Constats et enjeux**

Les concepteurs de décors doivent relever un double défi. D'une part, conceptualiser un environnement authentique qui satisfait aux besoins de la mise en scène et, d'autre part, concevoir des décors qui s'adaptent aux exigences des tournées.

L'emploi est souvent tributaire des programmes de soutien gouvernementaux destinés aux artistes et aux établissements culturels. Dans le milieu du théâtre, cette fonction de travail s'exerce dans un environnement caractérisé par des contraintes de temps et des restrictions budgétaires de plus en plus importantes.

Au regard de la demande de main-d'œuvre, le marché semble saturé dans le milieu du théâtre. Toutefois, les personnes formées ont la possibilité de travailler dans d'autres milieux, principalement ceux du cirque, du cinéma et de la télévision.

Pour gagner leur vie, les concepteurs de décors doivent se montrer polyvalents et travailler à la réalisation d'un grand nombre de productions, ce qui rend la gestion de leur temps complexe. Les besoins de communication à distance avec les autres membres de l'équipe de création imposent donc qu'ils se dotent de divers outils de travail virtuels comme l'Internet.

L'utilisation de logiciels de conception comme Autocad, Illustrator et Photoshop est devenue essentielle pour accroître la productivité même si la maîtrise des outils traditionnels de création demeure une condition d'efficacité.



## Conceptrice et concepteur de costumes et d'accessoires

Fiche de profession

3

### Groupe professionnel (CNP)

5243 Ensembliers/ensemblières de théâtre, dessinateurs/dessinatrices de mode, concepteurs/conceptrices d'expositions et autres concepteurs/conceptrices artistiques

Cette catégorie professionnelle comprend les personnes qui créent et réalisent des costumes et des accessoires de costumes pour des productions scéniques.

### Groupe d'établissements (SCACCQ)<sup>70</sup>

12101 Concepteurs et metteurs en scène de spectacles indépendants

L'activité principale de ce groupe consiste à créer des concepts de costumes et d'accessoires pour des spectacles divers. Sont considérés comme professionnels les artistes qui pratiquent un art pour leur propre compte, possèdent une compétence reconnue par leurs pairs dans leur discipline et créent des œuvres qui sont diffusées dans un contexte professionnel.

### Énoncé principal<sup>71</sup>

Le concepteur de costumes et d'accessoires crée les costumes et les accessoires et veille au suivi de leur réalisation, lesquels sont en accord avec le texte et le concept du metteur en scène, et conformes au temps et au budget qui lui est alloué. Une partie substantielle de son concept est originale et inédite. Sa création aide les interprètes à mieux incarner leurs personnages à travers le concept. En collaboration avec les concepteurs d'éclairage et de décors, cette personne établit une unité d'atmosphères et de couleurs. Sur le plan artistique, elle relève du metteur en scène et, sur le plan de la production, elle relève du directeur de production. Généralement, c'est le metteur en scène qui choisit le concepteur de costumes.

Comme il n'existe presque plus d'ateliers de costumes dans les compagnies de théâtre québécoises, il n'est pas rare que les concepteurs de costumes assurent eux-mêmes la réalisation des costumes dans leurs propres ateliers. Ils cumulent alors les tâches de conception et de réalisation des costumes. De plus, ces personnes assument généralement la responsabilité de leur budget.

La conception de costumes et d'accessoires se pratique dans de multiples milieux différents : théâtre, cinéma, télévision, variétés, opéra, événements ponctuels, cirque et même muséographie.

### Exemples d'appellation d'emploi

- Accessoiriste de costumes
- Conceptrice et concepteur de costumes
- Costumière et costumier

70 Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications, *Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec*, novembre 2003, p. 31.

71 Adaptation d'un texte tiré d'un ouvrage sur les métiers des arts de la scène présentement en production par MM. André Simard et Roger Ponce, du collège Lionel-Groulx, en collaboration avec le Centre collégial de développement de matériel didactique.

## Principales tâches et responsabilités<sup>72</sup>

### 1) *Préproduction*

- Analyser le texte dramatique et en particulier les caractéristiques la question des personnages.
- Se documenter sur l'auteur de même que sur le contexte dans lequel se déroule l'action, sur l'époque et sur les modes vestimentaires, sans oublier l'aspect historique, social et politique.
- Rencontrer régulièrement le metteur en scène afin de valider la proposition de costumes au fur et à mesure de son développement. Se reporter au metteur en scène aussi souvent que cela est nécessaire.
- Assister à des répétitions et à des enchaînements afin de bien valider ou d'orienter les propositions de costumes en fonction de la mise en scène en portant une attention particulière aux mouvements et aux déplacements des interprètes et aux impératifs des changements de costumes.
- Produire des esquisses, des croquis ou des dessins (ou les trois) de même que des maquettes des costumes.
- Assister aux réunions de production.
- Produire les maquettes finales des costumes.
- Effectuer l'achat de tissus nécessaires.
- Déterminer et choisir les éléments de costumes à louer ou à réutiliser et superviser les ajustements.

### 2) *Production*

- Assurer le suivi de sa conception par la supervision des travaux de coupe, de confection et de finition de costumes en atelier.
- Superviser les essayages des costumes.
- Assister la costumière lors de certains enchaînements techniques et lors de la générale afin de prendre des notes sur les modifications à effectuer.
- Familiariser les interprètes à la manipulation et au port de leurs costumes.
- Familiariser l'équipe d'habilleurs aux différentes manipulations et aux entretiens à effectuer.

### 3) *Postproduction*

- Conserver tous les documents, les dessins, les maquettes pertinentes et les fichiers informatiques aux fins d'archivage par la production.
- Effectuer le suivi de la production dans une éventuelle reprise du spectacle en tournée.

## Formation et expérience requises

- Formation en théâtre-production à l'École nationale de théâtre du Canada, dans le réseau collégial, au Conservatoire d'art dramatique de Québec, à l'université ou dans un autre établissement d'enseignement
- ou
- Formation en design de mode ou en costumes pour le théâtre, la télévision et le cinéma (AEC).

Les compétences souhaitées par les metteurs en scène qui embauchent les concepteurs de costumes et d'accessoires résultent d'une combinaison de formation académique et d'expérience d'emploi. L'embauche tient davantage aux compétences artistiques et aux techniques démontrées dans les réalisations antérieures et à la capacité de la personne à établir un réseau de contacts. Le milieu recherche des personnes qui détiennent une excellente connaissance des arts de la scène. Le concepteur de costumes, quel que soit le milieu d'exercice, doit connaître les époques et leurs styles, maîtriser l'art du vêtement et les enjeux de la

---

72 Adaptation d'un texte tiré d'un ouvrage sur les métiers des arts de la scène présentement en production par MM. André Simard et Roger Ponce, du collège Lionel-Groulx, en collaboration avec le Centre collégial de développement de matériel didactique.

conception aussi bien que les matériaux et les aspects techniques liés à sa réalisation. En matière de formation initiale, les experts consultés lors de l'enquête ont souligné qu'une certaine importance est accordée à la renommée de l'établissement de formation et que le diplôme n'est pas exigé pour l'exercice de la profession.

### **Profil de formation de la main-d'œuvre**

- Formation collégiale (DEC) en théâtre-production (collège Lionel-Groulx, cégep de Saint-Hyacinthe, cégep John Abbott)
- Formation en scénographie au Conservatoire d'art dramatique de Québec
- Formation en scénographie, École nationale de théâtre du Canada
- Formation universitaire en art dramatique, concentration en scénographie (B.A., Université du Québec à Montréal)
- Formation universitaire en *Design for the theatre* (BFA, Université Concordia)

### **Habilités et qualités personnelles recherchées**

- Aimer jouer avec les idées
- Capacité à assimiler et à transmettre la vision du metteur en scène
- Capacité à communiquer
- Capacité d'adaptation
- Créativité et sens artistique
- Planification, organisation et respect de l'échéancier
- Sensibilité et imagination
- Sens visuel et esthétique
- Travail d'équipe

### **Cheminement de carrière**

L'entrée sur le marché du travail se fait généralement en accédant à un poste d'assistant aux costumes chargé des accessoires, des achats de matériaux, des réparations, de la patine et des tissus ou encore comme habilleur. Un certain nombre de personnes passent par le travail d'atelier, où elles ont l'occasion de toucher à la coupe et à la couture. D'autres préfèrent se spécialiser en teinture ou en impression textile. Ceux qui désirent ne faire que de la conception occuperont, en attendant un poste, d'autres fonctions alimentaires en production scénique comme dans la conception de décors ou d'accessoires, à titre de technicien de scène ou d'enseignant. Finalement, d'autres préféreront travailler temporairement à l'extérieur de la production scénique.

Les concepteurs de costumes et d'accessoires sont presque tous des travailleurs autonomes ou des contractuels. Pour réussir à gagner leur vie, ils doivent cumuler plusieurs contrats et travailler dans différents milieux : théâtre, théâtre lyrique, cirque, variétés, événements culturels et corporatifs, cinéma, vidéo ou télévision.

La progression au poste de concepteur de costumes et d'accessoires se réalise relativement rapidement en début de carrière suivant les aptitudes et les circonstances. La difficulté consiste à maintenir la vitesse de croisière, et c'est par leur talent que se démarquent ceux qui réussissent. Avec le temps, certaines personnes préfèrent se réorienter dans la conception de décors et d'accessoires ou dans la mise en scène en complément ou en remplacement de leur premier métier. Selon un expert consulté, la reconnaissance n'entraîne pas le succès à long terme; il faut, dans ce métier, être capable de faire constamment ses preuves, avec chaque production.

Ces conditions difficiles incitent plusieurs concepteurs de costumes et d'accessoires à se joindre à l'Association des professionnels des arts de la scène du Québec, qui a le mandat de les représenter, de défendre leurs intérêts et de négocier des ententes sur les conditions de travail avec les associations de producteurs.

## Perspectives d'évolution de la profession<sup>73</sup>

Le contexte de travail du concepteur de costumes et d'accessoires est plutôt stable et les méthodes de création et de production demeurent assez traditionnelles. Mis à part les matériaux utilisés, qui ont changé, les personnes consultées constatent que les méthodes de travail ont peu évolué; elles n'entrevoient pas de percée de l'informatique pour améliorer la qualité de leur travail ou leur performance.

Si auparavant le concepteur de costumes et d'accessoires avait tendance à se spécialiser dans un milieu, aujourd'hui, pour gagner sa vie, il doit faire preuve de beaucoup de mobilité. Il exerce donc son métier dans différents milieux de la production scénique. Malgré certaines particularités propres à chaque milieu, il n'en demeure pas moins que le travail est essentiellement le même. Toutefois, au cinéma et à la télévision, une attention particulière doit être apportée aux détails, qui sont amplifiés par l'intermédiaire de la caméra. Le travail exige ainsi beaucoup plus de précision et la technique de couture doit être adaptée à l'époque filmée.

Selon les différentes situations, les costumes sont confectionnés ou loués auprès de maisons spécialisées. Un peu partout, les budgets de production sont de plus en plus restreints et, dans certaines productions, on demande de récupérer les costumes déjà conçus plutôt que d'en produire de nouveaux. Le recours à la location ou à la récupération ne suppose pas pour autant l'absence de travail créatif. Le choix des costumes, des matériaux et les retouches requises doit toujours s'intégrer dans le concept approuvé pour la mise en scène. Ainsi, il y a plusieurs défis à relever, car les costumes doivent être travaillés tant sous l'angle conceptuel que matériel.

Quoique peu présente encore au théâtre, l'évolution technologique commence à percer dans la conception de costumes. Nous voyons ainsi apparaître sur scène des costumes garnis de sources lumineuses comme les DEL afin de produire des effets visuels. Les concepteurs de costumes et d'accessoires sont presque tous des travailleurs autonomes ou des contractuels. C'est pourquoi plusieurs acceptent d'accomplir différentes tâches techniques (coupe, recherche de tissus, patine, teinture, chapellerie, etc.) en sus de la conception. Dans la plupart des cas, cette personne prendra charge de l'évaluation du coût des costumes et assumera la gestion de l'enveloppe budgétaire associée à la production des costumes.

Parallèlement, ces personnes doivent souvent assurer la gestion de leur carrière ou de leur entreprise. Pour ce faire, elles doivent accomplir des tâches de gestion, comme la promotion et la mise en marché de leurs services ainsi que leur fiscalité. Les personnes qui dirigent un atelier doivent être en mesure de gérer une équipe de travail et d'assurer la gestion des différents projets dont elles assument la responsabilité.

Au regard de la demande de main-d'œuvre, le marché semble saturé dans le milieu du théâtre. Toutefois, les personnes formées ont la possibilité de travailler dans d'autres milieux, principalement ceux du cirque, du cinéma et de la télévision. L'insécurité quant au volume de travail est assez prononcée et le marché est perçu comme étant saturé. La compétition s'accroît avec l'arrivée de jeunes qui aspirent à exercer ce métier, dont plusieurs viennent d'autres domaines comme la mode. Toutes ces personnes ne peuvent se partager qu'un nombre limité de productions, particulièrement dans les milieux où les compressions budgétaires réduisent d'autant les possibilités de travail. C'est pourquoi des concepteurs de costumes et d'accessoires ont commencé à retenir les services d'un agent pour les représenter dans la recherche et la négociation de contrats de travail.

## Constats et enjeux

Au fil des ans, la fonction de travail de concepteur de costumes et d'accessoires n'a pas connu une évolution marquée. Les matériaux employés sont différents, mais selon les experts consultés, les méthodes de travail ont peu changé en dépit des nouvelles techniques de dessin assistées par ordinateur. Cependant, les nouveaux venus issus du milieu de la mode s'implantent dans le milieu avec leurs outils avant-gardistes et viennent concurrencer les travailleurs du milieu de la production scénique.

---

73 Québec, Ministère de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle, Direction de l'intervention sectorielle, *Devis de formation professionnelle Designer de costumes*, juin 1991.

La carrière en conception de costumes et d'accessoires pose plusieurs défis, comme la difficulté de percer, et surtout de maintenir un rythme de croisière dans ce milieu très concurrentiel. La mobilité dans différents milieux apparaît donc de plus en plus prononcée. Cette situation est liée à la saturation du marché du travail en théâtre et aux restrictions budgétaires que connaissent les établissements de ce milieu. Les principaux débouchés pour les personnes qui exercent cette fonction de travail sont le cirque, le cinéma et la télévision. Pour y réussir, les concepteurs de costumes et d'accessoires doivent cependant être en mesure d'ajuster leurs façons de faire aux exigences de la caméra, qui sont très différentes de celles requises pour une production théâtrale.



## Conceptrice et concepteur d'éclairage

Fiche de profession

4

### Groupe professionnel (CNP)

5243 Ensembliers/ensemblières de théâtre, dessinateurs/dessinatrices de mode, concepteurs/conceptrices d'expositions et autres concepteurs/conceptrices artistiques

Cette catégorie professionnelle comprend les personnes qui créent et réalisent des concepts d'éclairage pour des productions scéniques.

### Groupe d'établissements (SCACCQ)<sup>74</sup>

12101 Concepteurs et metteurs en scène de spectacles indépendants

Ce groupe comprend les artistes professionnels indépendants dont l'activité principale consiste à créer des concepts d'éclairage pour des spectacles divers. Sont considérés comme professionnels les artistes qui pratiquent un art pour leur propre compte, qui possèdent une compétence reconnue par leurs pairs dans leur discipline et qui créent des œuvres diffusées dans un contexte professionnel.

### Énoncé principal<sup>75</sup>

Le concepteur d'éclairage conçoit l'environnement lumineux du spectacle et assure le suivi de sa réalisation conformément au texte et au concept du metteur en scène, en fonction du temps et du budget qui lui est alloué.

La fonction de base de l'éclairage au théâtre consiste à rendre les acteurs et le décor visibles par le public en fonction de la mise en scène. Mais l'éclairage peut aussi :

- créer des atmosphères;
- indiquer le lieu et l'heure des événements;
- déplacer l'intérêt d'un lieu à l'autre sur la scène;
- donner un style à la production;
- faire paraître les objets plats ou tridimensionnels;
- fondre tous les éléments visuels en un tout unifié.

En collaboration avec les concepteurs de décors et de costumes, cette personne établit une unité d'atmosphères et de couleurs. Sur le plan artistique, elle relève du metteur en scène et sur le plan de la production, elle relève de la direction de production.

Le concepteur d'éclairage assiste aux répétitions pour mieux comprendre les effets d'éclairage à créer et voir comment éclairer les acteurs dans leurs déplacements sur scène. Une fois la mise en place arrêtée, cette personne peut commencer à penser aux projecteurs à utiliser et à planifier leur emplacement.

<sup>74</sup> Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications, *Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec*, novembre 2003, p. 31.

<sup>75</sup> Adaptation d'un texte tiré d'un ouvrage sur les métiers des arts de la scène présentement en production par MM. André Simard et Roger Ponce, du collège Lionel-Groulx, en collaboration avec le Centre collégial de développement de matériel didactique.

À l'étape de la planification, le concepteur d'éclairage utilise les outils suivants<sup>76</sup> :

- un dessin ou une photo qui indique l'atmosphère à créer ou le style d'éclairage que produisent certaines techniques;
- un plan d'éclairage qui montre la scène et le décor vus en plongée et donnant l'emplacement exact de chaque projecteur;
- un plan de coupe transversale, soit une représentation à l'échelle de la scène et des décors vus à la verticale et montrant la hauteur et la position exacte de chaque projecteur;
- une liste des équipements d'éclairage, soit un tableau qui indique chaque projecteur, sa puissance, sa fonction, la couleur des filtres, le gradateur auquel il sera relié et le numéro de son contrôle;
- une conduite d'éclairage, soit la liste de tous les effets d'éclairage prévus pendant le spectacle avec une indication précise du moment où chacun doit apparaître.

Cette personne travaille en étroite collaboration avec d'autres spécialistes des arts de la scène qui s'occupent de la conception des costumes, des décors, du son et de la musique. Elle coopère avec l'équipe de production et dirige le travail des techniciens d'éclairage. Enfin, elle soutient aussi le personnel technique des salles.

### Exemples d'appellation d'emploi

- Conceptrice et concepteur d'éclairage
- Éclairagiste

### Principales tâches et responsabilités<sup>77</sup>

#### 1) Préproduction

- Procéder à une étude analytique détaillée du texte ou du concept du metteur en scène ou des deux afin de relever toutes les indications pouvant aider à situer la conception d'éclairage (l'époque, la saison, le lieu, l'heure, le pays où l'action se déroule, etc.).
- Se documenter sur l'auteur de même que sur le contexte dans lequel se déroule l'action, sur l'époque, sur l'architecture et sur l'éclairage, sans oublier l'aspect historique, social et politique.
- Rencontrer régulièrement le metteur en scène afin de valider la proposition du concept d'éclairage au fur et à mesure de son développement. Se reporter au metteur en scène aussi souvent que cela est nécessaire.
- Rencontrer les autres concepteurs et travailler avec eux afin de bien connaître les concepts élaborés.
- Assister à plusieurs répétitions et enchaînements en salle de répétition afin de valider ou d'orienter le concept d'éclairage en fonction de la mise en scène en portant une attention particulière aux mouvements et aux déplacements des interprètes.
- Établir, avec le metteur en scène et son assistant, les moments des différents effets d'éclairage nécessaires au spectacle.
- Assister aux réunions de production.
- Se procurer le plan de la scène ainsi qu'un inventaire complet des appareils d'éclairage.
- Établir une liste des appareils d'éclairage à utiliser et en obtenir les coûts de location, s'il y a lieu, afin de soumettre l'information au directeur de production.
- Dessiner le plan d'éclairage à l'échelle en spécifiant les projecteurs, les couleurs, les circuits, les gradateurs et les équipements particuliers. Ce plan servira au montage des équipements.
- Établir une feuille d'effets d'éclairage complète.

<sup>76</sup> [En ligne], <http://www.artslive.ca/fr/eth/design/lighting.html>.

<sup>77</sup> Adaptation d'un texte tiré d'un ouvrage sur les métiers des arts de la scène présentement en production par MM. André Simard et Roger Ponce, du collège Lionel-Groulx, en collaboration avec le Centre collégial de développement de matériel didactique.

## 2) Production

- Assister au montage des appareils d'éclairage.
- Diriger le réglage des appareils d'éclairage.
- Établir les intensités et les temps de changements d'effets avec le metteur en scène et son assistant.
- Assister aux périodes de déroulement d'effet par effet, d'enchaînements techniques avec et sans les interprètes et à la générale afin de prendre des notes sur les modifications à effectuer.

## 3) Postproduction

- Conserver tous les documents, les plans et les fichiers informatiques aux fins d'archivage par la production.
- Effectuer le suivi de la production dans une éventuelle reprise du spectacle en tournée.

### Formation et expérience requises

Formation en théâtre-production à l'École nationale de théâtre du Canada, dans le réseau collégial, à l'université ou dans un autre établissement d'enseignement.

Les compétences souhaitées par les metteurs en scène qui embauchent les concepteurs d'éclairage résultent d'une combinaison de formation académique et d'expérience d'emploi. L'embauche tient davantage aux compétences artistiques et techniques démontrées dans les réalisations antérieures et à la capacité de la personne à établir un réseau de contacts. Le milieu recherche des personnes qui détiennent une excellente connaissance des arts de la scène.

### Profil de formation de la main-d'œuvre

- Formation collégiale (DEC) en théâtre-production (collège Lionel-Groulx, cégep de Saint-Hyacinthe, cégep John Abbott)
- Formation en production à l'École nationale de théâtre du Canada
- Formation universitaire en art dramatique, concentration en scénographie (B.A., Université du Québec à Montréal)
- Formation universitaire en *Design for the theatre* (BFA, Université Concordia)
- Formation universitaire en arts interdisciplinaires, concentration en théâtre (B.A., Université du Québec à Chicoutimi)
- Certificat ou mineure en théâtre (Université du Québec à Chicoutimi)

### Habilités et qualités personnelles recherchées

- Aimer jouer avec les idées
- Capacité à assimiler et à transmettre la vision du metteur en scène
- Capacité à communiquer
- Capacité d'adaptation
- Créativité et sens artistique
- Planification, organisation et respect de l'échéancier
- Sensibilité et imagination
- Sens visuel et esthétique
- Souci de maintenir la qualité et l'intégrité artistique du spectacle
- Travail d'équipe
- Capacité à résoudre des problèmes

## Cheminement de carrière<sup>78</sup>

Au seuil d'entrée sur le marché du travail, il est rare qu'un diplômé travaille directement dans la conception d'éclairage. Cette personne commence généralement comme technicien de scène, chef électricien, pour ensuite devenir concepteur d'éclairage. Après quelques années d'expérience, l'éclairagiste choisira entre deux cheminements de carrière : la voie technique ou la voie artistique. Le choix artistique l'amènera vers la conception.

Comme la majorité des autres spécialistes des arts de la scène, cette personne travaille à la pige ou comme contractuel. Pour réussir à gagner sa vie dans cette profession, elle doit démontrer une grande polyvalence et accepter de cumuler la fonction de conception d'éclairage ainsi que la fonction technique d'éclairagiste (accrochage, programmation, manipulation de consoles, réglage, etc.). Plus, elle sera en mesure d'intervenir dans tout le processus de production de l'éclairage, plus elle pourra décrocher de contrats. Ces conditions difficiles incitent plusieurs concepteurs d'éclairage à se joindre à l'Association des professionnels des arts de la scène du Québec, qui a le mandat de les représenter, de défendre leurs intérêts et de négocier des ententes sur les conditions de travail avec les associations de producteurs.

Enfin, avec l'expérience, cette personne pourra évoluer vers la régie, l'assistance à la mise en scène, la direction technique ou la direction de production. Il faut souligner que plusieurs quittent la profession pour se réorienter vers d'autres métiers.

## Perspectives d'évolution de la profession

L'éclairage a longtemps été associé à une technique du domaine électrique. Depuis les années 70, les artistes explorent les diverses possibilités qu'offre l'éclairage comme forme d'expression artistique. La conception d'éclairage est devenue une spécialisation qui s'exprime aujourd'hui au cœur de la conception d'ambiance et d'illusion.

Les concepteurs d'éclairage ont accès à une technologie très perfectionnée qui leur permet de créer des effets modifiables à volonté, capables de s'adapter aux états d'âme des personnages, au mouvement et à l'action. Pour ce faire, ces personnes doivent savoir utiliser différents logiciels comme Autocad, Vector Works, Light Wright et Wysiwyg pour programmer les effets recherchés et bâtir leurs plans d'éclairage.

Le domaine des équipements d'éclairage est en pleine révolution. Quel que soit le type de production scénique, le nombre de projecteurs utilisés dans un spectacle s'est accru de façon exponentielle. Certains milieux évoluent plus rapidement que d'autres. Au théâtre, par exemple, le renouvellement technologique est ralenti par les restrictions budgétaires auxquelles les organismes sont confrontés. Par ailleurs, dans d'autres milieux, le concepteur d'éclairage est exposé à différents équipements électroniques plus ou moins sophistiqués, notamment les projecteurs motorisés et les projecteurs vidéo.

La conception d'éclairage ouvre d'autres horizons que le théâtre. Cette fonction de travail s'exerce dans divers milieux des arts de la scène ainsi que dans le cinéma, la télévision, les événements corporatifs et culturels, les festivals, les variétés, la muséographie et l'enseignement. De plus, les intervenants interrogés ont souligné que la conception d'éclairage occupe de plus en plus une place importante dans l'espace public, notamment en architecture. Les concepteurs d'éclairage doivent être à l'affût de l'évolution technologique et expérimenter sans cesse de nouvelles possibilités de création afin d'être en mesure d'obtenir des contrats dans ces divers milieux.

Avec la complexité croissante des installations d'éclairage, le temps est devenu un défi constant pour cette personne. Elle bénéficie en effet de très peu de temps en salle avant la première pour mettre en place sa conception. Elle doit donc travailler sous pression et démontrer une grande capacité d'adaptation.

---

78 Québec, Ministère de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle, *Devis de formation professionnelle Éclairagiste*, Direction de l'intervention sectorielle, février 1991.

Au théâtre, le concepteur d'éclairage doit être capable de s'adapter à des environnements technologiques tantôt traditionnels et tantôt contemporains. Selon les employeurs consultés, il semblerait qu'il soit moins difficile de trouver des spécialistes de l'éclairage à la fine pointe des technologies que des personnes capables de manipuler les technologies traditionnelles. Toutefois, on observe une pénurie de main-d'œuvre capable de travailler avec des projecteurs motorisés.

Comme travailleur autonome, cette personne doit être en mesure de gérer sa propre carrière. Pour ce faire, elle doit accomplir diverses tâches de gestion, notamment négocier ses contrats de travail, s'il y a lieu évaluer les coûts de réalisation des projets, planifier son emploi du temps et gérer sa comptabilité et sa fiscalité.

### **Constats et enjeux**

La conception d'éclairage est devenue une spécialisation qui s'exprime aujourd'hui au cœur de la conception d'ambiance et d'illusion. Cette profession est en pleine évolution, mais elle comporte de multiples défis. Les concepteurs d'éclairage sont confrontés à des conditions de travail difficiles. Pour réussir à travailler, ils doivent posséder de multiples compétences techniques et artistiques et s'adapter à l'évolution rapide des nouvelles technologies. Lors des groupes de discussion, les spécialistes de la profession ont considéré que l'apprentissage des nouvelles technologies va au-delà de la formation initiale. Par ailleurs, plusieurs spécialistes ont souligné que les perspectives d'emploi sont en déclin au théâtre, mais qu'elles sont en croissance dans d'autres milieux comme le cirque, les variétés, les événements spéciaux et le cinéma. Toutefois, la formation en éclairage actuellement offerte dans le milieu du théâtre n'est pas adaptée aux particularités du cinéma et de la télévision. De l'avis des personnes interrogées, le perfectionnement doit y jouer un rôle-clé. Aussi, les concepteurs qui désirent travailler dans les milieux muséal et urbain doivent relever le défi d'adapter leurs compétences.

De plus, pour gérer efficacement leurs carrières, les concepteurs d'éclairage doivent acquérir des compétences en gestion pour être en mesure de négocier des contrats de travail avec les employeurs, d'évaluer le coût de réalisation des projets et de gérer la comptabilité et la fiscalité.



## Conceptrice et concepteur sonore

Fiche de profession

5

### Groupe professionnel (CNP)

5132 Chefs d'orchestre, compositeurs/compositrices et arrangeurs/arrangeuses

Cette catégorie professionnelle comprend les personnes qui composent des œuvres musicales pour les films et les émissions télévisées ainsi que la musique d'accompagnement ou qui créent et réalisent des concepts sonores pour des productions scéniques.

### Groupe d'établissements (SCACCQ)<sup>79</sup>

12101 Concepteurs et metteurs en scène de spectacles indépendants

Ce groupe comprend les artistes professionnels dont l'activité principale consiste à créer des concepts sonores pour des spectacles divers. Sont considérés comme professionnels les artistes qui pratiquent un art pour leur propre compte, qui possèdent une compétence reconnue par leurs pairs dans leur discipline et qui créent des œuvres qui sont diffusées dans un contexte professionnel.

### Énoncé principal

« Au théâtre, les sons se combinent de façons très variées et souvent fort complexes. En plus des paroles prononcées par les comédiennes et comédiens, on peut recourir à des effets sonores de toutes sortes pour recréer les bruits de la rue ou de la nature, et faire appel à la musique ou à des sonorités abstraites, non identifiables, pour soutenir l'action ou accroître la tension dramatique. La conceptrice et le concepteur sonore planifient et réalisent les effets sonores de la pièce. La compositrice ou le compositeur écrit la musique originale nécessaire. La musique et les effets sonores constituent à eux deux l'environnement sonore de la pièce<sup>80</sup>. »

Le concepteur de l'environnement sonore crée l'ambiance sonore du spectacle et en effectue le suivi conformément au texte et selon les volontés du metteur en scène, en respectant le temps et le budget dont il dispose. Ce travail de conception est principalement réalisé au théâtre. Sur le plan artistique, le concepteur relève du metteur en scène et sur le plan de la production, de la direction de production<sup>81</sup>.

La conception sonore est réalisée dans les milieux de production comme le disque, le spectacle, le théâtre, le documentaire, le film, la radio, la télévision, la publicité et le webcasting et se prête à la réalisation de cédéroms, de sites Internet et de jeux vidéo.

Le concepteur sonore est un membre à part entière de l'équipe de création. Il peut contribuer à la création musicale, à l'informatique, à la synthèse sonore, à l'échantillonnage, à l'enregistrement MIDI, à l'enregistrement multipiste, à l'enregistrement numérique, à la réalisation sonore, à la synchronisation avec l'image et à l'interactivité numérique.

Le concepteur sonore est appelé à collaborer avec le personnel technique du lieu où est produit le spectacle. Cette personne doit posséder une excellente connaissance de l'environnement sonore à la scène, connaître les époques et les tendances musicales et le matériel technique mis à sa disposition. Il n'est pas rare qu'en plus de concevoir l'environnement sonore il doive aussi assumer la composition et la direction musicale, et parfois l'enregistrement sonore en studio.

79 Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications, *Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec*, novembre 2003, p. 31.

80 Arts vivants, [En ligne], [[www.artsalive.ca/fr/eth/design/lighting.html](http://www.artsalive.ca/fr/eth/design/lighting.html)].

81 Adaptation d'un texte tiré d'un ouvrage sur les métiers des arts de la scène présentement en production par MM. André Simard et Roger Ponce, du collège Lionel-Groulx, en collaboration avec le Centre collégial de développement de matériel didactique.

## Exemples d'appellation d'emploi

- Conceptrice et concepteur sonore
- Conceptrice et concepteur d'environnement sonore

## Principales tâches et responsabilités<sup>82</sup>

### 1) *Préproduction*

- Procéder à une étude analytique détaillée du texte ou du concept du metteur en scène ou des deux afin de relever toutes les indications susceptibles d'aider à situer la conception de l'environnement sonore (époque, saison, lieu, heure, pays où l'action se passe, etc.).
- Se documenter sur l'auteur de même que sur le contexte dans lequel se déroule l'action, sur l'époque et sur la musique, sans oublier l'aspect historique, social et politique.
- Rencontrer régulièrement le metteur en scène afin de valider la proposition du concept sonore au fur et à mesure de son développement. Se reporter au metteur en scène aussi souvent que cela est nécessaire.
- Rencontrer les autres concepteurs et travailler avec eux afin de bien connaître les concepts élaborés.
- Assister à des répétitions et à des enchaînements en salle de répétition afin de valider ou d'orienter le concept sonore en fonction de la mise en scène.
- Assister aux réunions de production.
- Se procurer le plan de la salle et de la scène ainsi qu'un inventaire complet des appareils de sonorisation.
- Établir une liste des appareils de sonorisation à utiliser et en obtenir les coûts de location, s'il y a lieu, afin de soumettre l'information au directeur de production.
- Dessiner le plan de montage, sur le plateau et dans la salle de spectacle, des équipements de sonorisation.

### 2) *Production*

- Assister au montage des équipements de sonorisation.
- Diriger le calibrage des appareils de sonorisation dans la salle.
- Établir les intensités et les temps de changement d'effets avec le metteur en scène, son assistant et le chef sonorisateur.
- Assister aux périodes de déroulement d'effet par effet, d'enchaînements techniques avec et sans les interprètes et à la générale afin de prendre des notes sur les modifications à effectuer.

### 3) *Postproduction*

- Conserver tous les documents, les plans, les bandes sonores et les fichiers informatiques aux fins d'archivage par la production.
- Effectuer le suivi de la production dans une éventuelle reprise du spectacle en tournée.

---

82 Adaptation d'un Texte tiré d'un ouvrage sur les métiers des arts de la scène présentement en production par MM. André Simard et Roger Ponce, du collège Lionel-Groulx, en collaboration avec le Centre collégial de développement de matériel didactique.

## Formation et expérience requises

- Formation en théâtre-production à l'École nationale de théâtre du Canada, dans le réseau collégial, à l'université ou dans un autre établissement d'enseignement
- ou
- Formation en musique (composition) dans le réseau collégial, au Conservatoire de musique, à l'université ou dans un autre établissement d'enseignement.

Il importe de noter que les concepteurs qui travaillent à l'organisation d'événements d'envergure possèdent généralement une formation musicale (DEC ou autre). Certains ont suivi une formation initiale ou une formation de perfectionnement en conception sonore. Quant aux personnes formées en théâtre-production, elles peuvent produire une bande sonore sans création musicale à l'intérieur de productions théâtrales.

## Profil de formation de la main-d'œuvre

- Formation collégiale (DEC) en techniques professionnelles de musique et chanson, voie de spécialisation en composition et arrangement (cégep régional de Lanaudière à Joliette, collègue Lionel-Groulx, cégep de Saint-Laurent, cégep Marie-Victorin, Vanier College, campus Notre-Dame-de-Foy)
- Formation collégiale (AEC) en techniques de sonorisation et d'enregistrement dans plusieurs écoles spécialisées reconnues
- Formation en musique (composition) au Conservatoire de musique
- Formation universitaire (B.A.) en musique (Bishop's, Concordia, Montréal, Sherbrooke, Université du Québec à Montréal, Laval, McGill)

## Habilités et qualités personnelles recherchées

- Aimer jouer avec les idées
- Capacité à assimiler et à transmettre la vision du metteur en scène
- Capacité à communiquer
- Capacité d'adaptation
- Créativité et sens artistique
- Intérêt pour la musique, le son et les technologies nouvelles
- Planification, organisation et respect de l'échéancier
- Sensibilité et imagination
- Travail d'équipe

## Cheminement de carrière

Au seuil d'entrée sur le marché du travail, la personne formée occupera un poste de technicien de son ou de technicien de scène. Après quelques années d'expérience, elle pourra réaliser des activités en conception sonore. Il est néanmoins très courant que les concepteurs de son exercent concurremment des tâches techniques comme l'installation, le filage, le branchement, la calibration, la balance du son ainsi que la programmation des équipements.

Comme la majorité des autres spécialistes des arts de la scène, cette personne travaille comme pigiste ou comme contractuel. Pour réussir à gagner sa vie dans cette profession, elle doit démontrer une grande polyvalence et accepter de cumuler la fonction de conception sonore ainsi que la fonction de technicien de son. Plus, elle est en mesure d'intervenir dans tout le processus de production du son, plus elle pourra décrocher de contrats. Ces conditions difficiles incitent plusieurs concepteurs sonores à se joindre à l'Association des professionnels des arts de la scène du Québec, qui a le mandat de les représenter, de défendre leurs intérêts et de négocier des ententes sur les conditions de travail avec les associations de producteurs.

Dans leur cheminement de carrière, les concepteurs sonores peuvent se diriger vers la régie, l'assistance à la mise en scène, la direction technique ou la direction de production à l'intérieur de productions théâtrales.

## Perspectives d'évolution de la profession

Le concepteur sonore travaille dans un environnement technologique qui évolue très rapidement (consoles digitales, égalisateur numérique, technologie sans fil, etc.). De multiples équipements et logiciels existent sur le marché [Protools, Live, Max MSP, Reason, logiciels d'analyse acoustique (SMAART), séquenceurs, etc.] et offrent des possibilités diverses. Non seulement, cette personne doit-elle s'adapter constamment à cette évolution technologique, mais elle doit se spécialiser dans son champ d'expertise tout en demeurant suffisamment polyvalente pour répondre aux divers besoins des productions pour lesquelles elle est embauchée.

Comme travailleur autonome, cette personne doit être en mesure de gérer sa propre carrière. Pour ce faire, elle doit accomplir diverses tâches de gestion, notamment négocier ses contrats de travail, ses droits d'auteur s'il y a lieu, évaluer les coûts de réalisation des projets, planifier son emploi du temps et gérer son budget, sa comptabilité et sa fiscalité.

## Constats et enjeux

Les concepteurs sonores ont accès à une grande variété de milieux de travail, soit ceux de la production de disques, de spectacles, de documentaires, de films, de cédéroms, de sites Internet et de jeux vidéo, ainsi qu'aux milieux de la radiodiffusion, de la télédiffusion, de la publicité et du webcasting. Leurs compétences techniques et artistiques sont transférables dans différents milieux, mais les personnes doivent démontrer leur capacité de s'adapter. Toutefois, il importe de rappeler que les concepteurs qui travaillent à la réalisation d'événements d'envergure possèdent généralement une formation en musique ou en conception sonore. Quant aux personnes formées en théâtre-production, elles peuvent produire une bande sonore sans création musicale pour des productions théâtrales.

La profession est caractérisée par la rapidité de l'évolution technologique. Dans un marché très concurrentiel, ces personnes doivent continuellement se perfectionner dans leur champ de compétences. Par ailleurs, l'étude a permis de constater que, dans le milieu du théâtre, les personnes capables de cumuler les fonctions techniques et artistiques dans le champ d'expertise de la sonorisation tout en démontrant une polyvalence au regard des techniques de scène (son, éclairage) disposent de meilleures perspectives d'emploi.

Enfin, en plus, de se maintenir à la fine pointe de la technologie, comme travailleur autonome, le concepteur sonore, pour gérer efficacement sa carrière, doit acquérir des compétences de gestion de carrière, notamment pour négocier ses contrats de travail et ses droits d'auteur, planifier son temps, évaluer le coût de réalisation des projets conçus et gérer son budget, sa comptabilité et sa fiscalité.

## Directrice et directeur de production

Fiche de profession

6

**Groupe professionnel (CNP)**

5131 Producteurs/productrices, réalisateurs/réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé

Cette catégorie professionnelle comprend les personnes qui supervisent et coordonnent les aspects techniques et artistiques de la production de spectacles.

**Groupe d'établissements (SCACCQ)<sup>83</sup>**

12201 Producteurs de spectacles

Ce groupe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à produire des spectacles en arts de la scène (théâtre, théâtre lyrique, musique, danse, variétés). Ces établissements se chargent de l'élaboration et du financement des spectacles; ils retiennent les services de l'ensemble des participants et détiennent les droits d'exploitation des spectacles. Le producteur d'un spectacle peut parfois agir à titre de diffuseur de ce spectacle.

**Énoncé principal<sup>84</sup>**

Le directeur de production est responsable de la préparation, de la réalisation et du suivi d'un spectacle. Cette personne supervise les différentes étapes de la production d'un spectacle et collabore avec les créateurs et les concepteurs du spectacle en gérant le personnel, les échéanciers et les budgets et en formulant des recommandations. Elle résout tout problème relatif à l'organisation du travail et du personnel en cours de production. Le directeur de production a la responsabilité légale d'établir des conditions de travail sécuritaires. Il doit aussi créer un climat propre à la réalisation de la production et réagir aux imprévus..

Le directeur de production travaille généralement sous la responsabilité du directeur administratif ou du directeur général. La personne responsable de la direction de production contribue à l'élaboration des prévisions budgétaires et fournit son avis sur la faisabilité du projet artistique. Elle accomplit ses tâches en lien avec les producteurs, le metteur en scène et les différentes équipes de travail (conception, techniciens, ateliers de décors et de couture, etc.). Cette personne s'occupe aussi de trouver les fournisseurs, de voir au respect des objectifs artistiques et des échéanciers. Elle assume aussi la responsabilité de la gestion des contrats de travail de l'ensemble du personnel de production. Le rôle du directeur de production peut varier selon la taille des compagnies pour lesquelles cette personne travaille. Dans les grandes compagnies, cette personne supervise habituellement le travail de la direction technique, qui devient un prolongement de son rôle. Les plus petites compagnies embauchent communément une seule personne, qui cumule les deux fonctions et qui est alors généralement beaucoup plus impliquée dans la planification de l'ensemble des activités, tant artistique que technique. Certaines petites compagnies, à budget très réduit, peuvent même lui demander de cumuler d'autres fonctions de travail simultanément, comme l'éclairage, le son ou d'autres tâches selon son profil de compétences.

83 Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications, *Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec*, novembre 2003, p. 31.

84 Adaptation d'un texte tiré de Ministère de l'Éducation, Direction générale de l'enseignement collégial, *Rapport d'analyse de la situation de travail, Directrice ou directeur de production*, mai 1993, p. 13, et adaptation d'un texte tiré d'un ouvrage sur les métiers des arts de la scène présentement en production par MM. André Simard et Roger Ponce, du collège Lionel-Groulx, en collaboration avec le Centre collégial de développement de matériel didactique.

## Exemples d'appellation d'emploi

- Directrice et directeur de production

## Principales tâches et responsabilités<sup>85</sup>

### 1) *Préproduction*

#### a) *Analyser le projet*

- Lire et analyser le texte ou le concept (ou les deux) du metteur en scène afin de faire ressortir tous les éléments susceptibles d'aider à établir les besoins de la production.
- Convoquer les intervenants aux réunions de conception.
- Discuter de la démarche artistique avec les créateurs et les concepteurs.
- Évaluer la faisabilité de la production en ce qui a trait au temps et aux ressources financières.
- Évaluer et analyser la disponibilité et l'expertise des différents intervenants afin de planifier l'horaire de production.

#### b) *Déterminer les besoins et chercher les ressources*

- Planifier, convoquer et diriger les réunions de production et en assurer le suivi.
- Établir et compléter, avec l'assistant metteur en scène, un bottin de production et en assurer la distribution à toute l'équipe du spectacle.
- Voir à l'évaluation des risques en matière de santé et de sécurité au travail et en déterminer les incidences critiques pour tout le personnel de la production.
- Demander des soumissions et négocier les différents contrats de service (location, construction, achats) des ateliers de décors, de costumes, d'accessoires et de tout autre fournisseur de la production.
- Négocier les échanges de services possibles avec certains fournisseurs.
- Rédiger les différents échéanciers et horaires de la production.

#### c) *Dresser un budget*

- Collaborer avec le directeur administratif afin qu'il confirme le budget à accorder à la production.
- Établir un budget de production préliminaire qui inclut les coûts de main-d'œuvre et des matériaux.
- Rencontrer les créateurs et les concepteurs afin de préciser les besoins financiers du spectacle.
- Réajuster le budget, rédiger un budget final et le présenter aux différents intervenants concernés.
- Effectuer le suivi et le contrôle du budget de production.

#### d) *Engager le personnel*

- Engager tout le personnel de la production (y incluant les interprètes et les concepteurs), leur communiquer les tâches et les responsabilités et négocier leurs contrats.
- Approuver les feuilles de temps des employés et assurer le suivi auprès des services administratifs.

---

85 Adaptation d'un texte tiré d'un ouvrage sur les métiers des arts de la scène présentement en production par MM. André Simard et Roger Ponce, du collège Lionel-Groulx, en collaboration avec le Centre collégial de développement de matériel didactique.

## 2) Production

### a) Lancer la production et en assurer le suivi

- Maintenir un lien étroit avec le metteur en scène ainsi qu'avec le directeur technique.
- Préciser, corriger et assurer le suivi des horaires et des échéanciers.
- Confirmer les contrats auprès des fournisseurs et des ateliers.
- Effectuer le suivi et le contrôle du budget de production.
- Superviser l'ensemble du travail du personnel de la production afin de respecter les échéanciers prévus.
- Procéder aux achats et à la location.
- Planifier et effectuer le suivi du montage sur le plateau avec le directeur technique.
- Assurer le suivi des répétitions.
- Valider, généralement en collaboration avec les services administratifs, la comptabilité des transactions financières ainsi que des paiements des comptes liés à la production.

### b) Superviser les représentations

- Effectuer le suivi, auprès de l'équipe de production et des interprètes, de la bonne marche des représentations.
- À l'occasion, représenter la compagnie auprès des médias ou de toutes demandes officielles (photographie, communication, publicité, accueil dans la salle, etc.).
- Planifier et superviser le démontage sur le plateau avec le directeur technique.

## 3) Postproduction

### a) Contribuer à l'essor de la compagnie

- Rédiger des rapports pour la direction et le conseil d'administration.
- Superviser la compilation des archives de la production.
- Assister aux réunions de gestion.
- Participer à la planification de la prochaine saison de la compagnie.
- Préparer les budgets de production aux fins de demandes de subvention.
- Participer à l'élaboration de projets de développement (tournée, etc.).
- Élaborer des recommandations aux fins d'amélioration du processus de production.

### b) Gérer les lieux et les équipements (s'il y a lieu)

- Superviser l'entretien de la salle de spectacle.
- Superviser l'entretien des équipements et des locaux de production.
- Gérer la location des lieux.
- Préparer un plan d'immobilisation des lieux et des équipements techniques en collaboration avec le directeur technique et le directeur administratif.

## Formation et expérience requises

- Formation en théâtre-production à l'École nationale de théâtre du Canada, dans le réseau collégial, à l'université ou dans un autre établissement d'enseignement  
ou
- Formation en administration ou en relations industrielles dans le réseau collégial ou à l'université  
et
- Expérience en techniques ou en gestion de scène

Les directeurs généraux ou administratifs qui embauchent les directeurs de production exigent habituellement de l'expérience. Rares sont ceux qui peuvent accéder à un poste de direction de production dès le début de leur carrière. Pour occuper cette fonction, il est nécessaire d'avoir acquis de l'expérience dans le domaine des arts de la scène, de bien connaître les métiers et les différents aspects de la production d'un spectacle et, surtout, d'avoir exercé quelques-uns des métiers liés à la production.

### **Profil de formation de la main-d'œuvre**

- Formation collégiale (DEC) en théâtre-production (collège Lionel-Groulx, cégep de Saint-Hyacinthe, cégep John Abbott<sup>86</sup>)
- Formation en production à l'École nationale de théâtre du Canada
- Formation en administration ou en relations industrielles dans un établissement d'enseignement collégial ou universitaire

### **Habilités et qualités personnelles recherchées**

- Capacité à assimiler et à transmettre la vision du metteur en scène
- Capacité à analyser
- Capacité à communiquer
- Capacité à saisir le contexte de l'œuvre
- Capacité de conciliation et de médiation
- Connaissance des étapes de production et des fonctions de travail
- Leadership
- Planification, organisation et respect de l'échéancier
- Relations interpersonnelles
- Travail d'équipe

### **Cheminement de carrière**

Habituellement, la fonction de directeur de production ne s'exerce pas au seuil d'entrée au marché du travail. Les personnes exercent des fonctions techniques ou artistiques avant d'acquérir des compétences en gestion. Les quelques exceptions recensées sont issues des programmes de formation de l'École nationale de théâtre du Canada ou des institutions collégiales qui offrent un programme en théâtre où les jeunes diplômés se sont impliqués dans la production de petites troupes de théâtre pour exercer la fonction de directeur de production.

Au cours de leur carrière, certaines personnes poursuivront leur formation en administration, ce qui leur permettra d'accéder à d'autres fonctions de gestion comme la direction générale ou la direction administrative. D'autres fonderont leur propre compagnie de production ou encore se dirigeront vers l'enseignement.

### **Perspectives d'évolution de la profession**

Cette fonction de travail répond aux besoins engendrés par la complexité grandissante de la scénographie. L'évolution des moyens techniques, les contraintes budgétaires accrues et la présence de la syndicalisation chez les spécialistes des arts de la scène ont contribué à l'émergence de la fonction de direction de la production.

Cette fonction est exercée principalement dans les milieux rattachés aux arts de la scène, soit le théâtre, l'opéra, le cirque et les variétés. Dans ces milieux, le travail de direction de production demeure sensiblement le même et permet le transfert des compétences acquises en théâtre. Cependant, les autres milieux de la production scénique, comme le cinéma et la télévision, restent difficiles à percer et les compétences exigées sont tellement différentes qu'il n'y a peu ou sinon aucune mobilité possible.

Les grandes compagnies (théâtre, opéra, variétés) assurent bien souvent une permanence d'emploi pour la direction de production, ce qui n'est pas le cas des petites compagnies, qui embauchent plutôt sur une

---

86 Il est à noter que le Centre d'études collégiales de Montmagny du cégep de La Pocatière offre cette formation depuis septembre 2006. Cet établissement offre la voie de spécialisation Gestion et techniques de scène (voie B).

base contractuelle en fonction du nombre de productions prévues, ou encore qui engagent des pigistes en fonction des différents projets. Bien souvent, les contraintes budgétaires incitent les employeurs à exiger de la personne responsable de la direction de production le cumul de la fonction de direction technique ou même d'autres fonctions de nature technique. Ainsi, pour gagner leur vie, les directeurs de production doivent accepter de se montrer polyvalents et de cumuler diverses fonctions de travail ou encore travailler à la réalisation de plusieurs productions. La capacité de cumul devient, bien souvent, la condition pour obtenir un emploi permanent. Plus la compagnie est petite, plus la polyvalence exigée est grande.

L'explosion de la technologie de scène dans les milieux des arts de la scène autres que le théâtre oblige les directeurs de production à être à l'affût de cette évolution afin de renouveler les parcs d'équipements et d'être en mesure d'embaucher le personnel spécialisé compétent. Ces personnes doivent connaître les équipements et leurs possibilités de manière à justifier leurs décisions de refuser certains d'entre eux et surtout pour trouver des solutions de rechange.

Les principaux outils de travail utilisés par les directeurs de production tendent à favoriser une meilleure organisation du travail et sont habituellement constitués de trois catégories de logiciels. D'abord, ces personnes doivent maîtriser des outils de base comme le traitement de texte et le chiffrier électronique afin de préparer les budgets ou autres rapports. La connaissance de l'Internet est aussi essentielle afin de communiquer avec les membres de l'équipe qui travaillent à distance. Enfin, les directeurs de production doivent être habilités à utiliser certains logiciels techniques (Photoshop, Autocad), qui lui permettront de lire les plans produits par les concepteurs. Ils doivent enfin maîtriser certaines notions de dessin technique pour être en mesure de suggérer des améliorations aux plans fournis.

## Constats et enjeux

La fonction de directeur de production concilie les besoins artistiques et la gestion des projets de production scénique. Cette fonction occupe aujourd'hui une place importante et significative au sein de l'équipe de création. Elle est considérée par les personnes consultées comme une des fonctions de la production scénique qui offrira les meilleures possibilités d'emploi au cours des cinq prochaines années. Relativement peu nombreuses, les personnes qui exercent cette fonction de travail considèrent que le marché actuel favorise le plein emploi, particulièrement depuis la venue du Cirque du Soleil, qui offre de bonnes perspectives d'emploi.

Même si l'évolution du marché du travail favorise la reconnaissance et la clarification des responsabilités rattachées à cette fonction, au théâtre, la situation budgétaire des compagnies institutionnelles et des compagnies à projets du milieu du théâtre en empêche souvent la pleine réalisation. En effet, la personne qui assume le rôle de direction de production est souvent appelée à cumuler d'autres fonctions, notamment la direction technique. Cette situation de cumul, très courante selon les experts consultés lors de l'enquête, contribue à créer une confusion entre les deux rôles même si les besoins de la production exigent l'expertise de chacun. Le directeur de production aurait avantage à développer sa capacité créative afin de proposer des moyens originaux pour des solutions qui respectent autant le concept que le budget. Avec le cumul de tâches, le manque de temps rend difficile l'accomplissement de ce rôle et les gens qui occupent cette fonction se concentrent sur les solutions rapides au détriment de la planification et de l'organisation.

La direction de production scénique constitue un défi de plus en plus grand. Recruter les ressources spécialisées, négocier les contrats de travail, gérer les droits d'auteurs, coordonner le travail de multiples équipes de création et de production, évaluer les coûts de réalisation du projet de production, négocier avec les fournisseurs, gérer les échéanciers et les horaires, élaborer et gérer le budget de production exige plusieurs compétences de gestion. Les experts consultés ont souligné que les programmes de formation en théâtre donnent accès à un certain apprentissage pour la fonction de direction de production, mais qu'ils ne sont pas suffisants pour l'exercer au seuil d'entrée sur le marché du travail. L'acquisition d'une expérience de travail pertinente dans le milieu est généralement considérée comme un préalable essentiel. Aussi, les experts ont mentionné que des compétences de gestion sont nécessaires pour maîtriser tous les aspects de cette fonction de travail. Même si ces compétences peuvent être acquises à l'intérieur de programmes de formation en administration au collégial ou à l'université, ces programmes ne sont pas adaptés à la production scénique.



Directrice et directeur technique

Fiche de profession

7

**Groupe professionnel (CNP)**

5131 Producteurs/productrices, réalisateurs/réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé

Cette catégorie professionnelle comprend les personnes qui supervisent et coordonnent les aspects techniques et artistiques de la production de spectacles.

**Groupe d'établissements (SCACCQ)<sup>87</sup>**

12202 Fournisseurs de services techniques en arts de la scène

Ce groupe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à offrir aux producteurs, aux diffuseurs de spectacles et aux locateurs de salles des services techniques spécialisés tels que ceux d'opérateurs d'équipements de scène, de menuisiers, de régisseurs, de machinistes, de directeurs techniques, d'habilleurs, d'éclairagistes, d'ingénieurs du son, d'électriciens et d'accessoiristes.

**Énoncé principal<sup>88</sup>**

La personne qui s'occupe de la direction technique est responsable de l'élaboration, de l'organisation et de la coordination de tous les aspects techniques d'une production. Elle relève de la direction de production qui, habituellement, sélectionne cette personne. Elle bénéficie généralement d'une grande autonomie pour tout ce qui concerne les aspects techniques d'une production. Son travail se fait principalement en collaboration avec les concepteurs et elle est, dans les faits, responsable des décors, du son, de l'éclairage et tous les autres aspects techniques liés à un projet de production. Elle doit soutenir les concepteurs dans l'élaboration de leurs concepts et les aider à trouver des solutions aux problèmes techniques soulevés. Le directeur technique a la responsabilité légale d'établir des conditions de travail sécuritaires. Pour ce faire il doit aussi évaluer la faisabilité et les risques pour la santé et la sécurité associés aux projets. Enfin, il estime le coût des propositions en conception et établit des prévisions budgétaires approuvées par la direction de la production.

Les principaux collaborateurs de la personne qui est à la direction technique sont le directeur de production, qui travaille en étroite collaboration avec elle, mais aussi le metteur en scène, les concepteurs ainsi que le régisseur. Dans certaines compagnies, le directeur de production peut cumuler la fonction de directeur technique.

Dans une compagnie qui possède son propre théâtre, il est fréquent qu'un directeur technique agisse aussi comme responsable de salle. Les responsabilités rattachées à ces deux fonctions de travail diffèrent de façon assez importante. Par conséquent, une description spécifique à la direction technique de salle est présentée ci-dessous.

La fonction de directeur technique s'exerce dans différents milieux de la production scénique : théâtre, cirque, opéra, variétés, danse, cinéma, télévision et autres événements culturels ou corporatifs. Cependant, les personnes consultées issues du milieu des arts de la scène ont déclaré qu'il était plutôt difficile d'exercer leur fonction hors de ce milieu, puisque les techniques et les équipements utilisés sont très différents. La mobilité intermilieux est donc perçue comme peu fréquente, particulièrement au cinéma et à la télévision.

87 Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications, *Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec*, novembre 2003, p. 31.

88 Québec, Ministère de l'Éducation, Direction générale de l'enseignement collégial, Service du développement des programmes, *Rapport d'analyse de la situation de travail, Directrice ou directeur technique*, mai 1993, p. 13.

## Exemples d'appellation d'emploi

- Directrice et directeur technique

## Principales tâches et responsabilités<sup>89</sup>

### A – Direction technique de production

#### 1) Préproduction

##### a) Prendre connaissance du projet

- Lire le texte et analyser le concept du metteur en scène.
- Participer aux réunions de conception.

##### b) Analyser les besoins de la production

- Repérer les lieux de travail (salles, plateaux, etc.).
- Rédiger les horaires de montage préliminaires.
- Évaluer les besoins de gréage.
- Participer à l'élaboration du budget préliminaire des différents départements techniques.
- Assister aux réunions de production.
- Bien connaître les conventions collectives en vigueur dans les lieux de travail.

##### c) Dessiner les plans et rédiger les devis

- Prendre connaissance des plans de conception des éléments du décor et collaborer étroitement avec les concepteurs afin de bien réaliser leur concept.
- Dessiner les plans de construction des éléments du décor et compléter les devis préliminaires, généralement en collaboration avec le concepteur de décors, les responsables d'ateliers et le directeur de production.
- Faire des recherches et des consultations techniques.
- Préciser les méthodes de réalisation et les besoins particuliers du concept et trouver des solutions aux problèmes techniques.
- Réviser le budget technique.
- Gérer et coordonner l'intégration des besoins des différents intervenants de la production.

##### d) Trouver les ressources

- Faire les achats et la location de matériel en accord avec le directeur de production.
- Engager et négocier l'équipe technique de scène en accord avec le directeur de production.

#### 2) Production

##### a) Superviser le travail de production

- Suivre toutes les étapes de la production dans les ateliers en appuyant le directeur de production.
- Gérer le budget technique.
- Effectuer le suivi avec les concepteurs et s'assurer de la bonne communication entre les départements.

<sup>89</sup> Adaptation d'un texte tiré d'un ouvrage sur les métiers des arts de la scène présentement en production par MM. André Simard et Roger Ponce, du collège Lionel-Groulx, en collaboration avec le Centre collégial de développement de matériel didactique.

- Procéder à des expérimentations et à des essais techniques.
- Effectuer le suivi de fabrication ou de construction des réalisations qui demandent une plus grande attention au point de vue technique.
- Réagir aux imprévus.

*b) Planifier et diriger le montage sur le plateau*

- Préparer l'horaire du montage final et le faire approuver par le directeur de production.
- Coordonner le travail du chef machiniste, du chef éclairagiste et du chef sonorisateur pour les différents montages.
- Remettre au chef machiniste les plans nécessaires au montage.
- Coordonner les différentes livraisons sur le plateau et leur transport (décors, accessoires, locations, etc.).
- Respecter les normes de santé et de sécurité au travail et les règles syndicales.

*c) Contribuer au bon déroulement du spectacle*

- Assurer la bonne marche des aspects techniques durant les représentations.
- Assurer l'approvisionnement du spectacle en matériel technique périssable.

*d) Diriger le démontage*

- Planifier l'horaire de démontage et le confirmer à toute l'équipe.
- S'assurer du retour et de l'entreposage des décors, des costumes, des accessoires et des équipements techniques sous sa responsabilité.

### 3) *Postproduction*

*a) Finaliser la production*

- Inventorier le matériel de location et en assurer le retour au fournisseur.
- Remettre au directeur de production tous les documents pertinents à l'archivage.
- Produire un bilan de la production.

*b) Participer à la gestion de la compagnie*

- Participer à l'élaboration de projets de développement (tournée, etc.).
- Mettre à jour les inventaires.
- Participer à l'organisation des acquisitions de matériel technique de la compagnie.
- Organiser des dossiers de référence technique, de personnel de scène et d'ateliers disponibles pour les services de la production.

## **B – Direction technique de salle**

La personne responsable de la direction technique de salle assume la responsabilité de la gestion technique d'une salle de diffusion qui accueille des spectacles en tournée. Elle a sous sa responsabilité l'équipe technique du plateau qui exécute l'installation du décor, des accessoires et des équipements techniques (son, éclairage, effets spéciaux). Le directeur technique de salle a la responsabilité légale d'établir des conditions de travail sécuritaires. Il assure l'entretien et l'opération des différents équipements de la salle. Il recueille, à des fins de coordination, tous les renseignements techniques des différents spectacles ou événements de la saison. Il travaille sous la supervision de la personne responsable de la direction générale ou de la direction administrative de la compagnie de diffusion et réalise les principales tâches suivantes.

- Tenir l'inventaire à jour des équipements de la salle et produire une fiche technique pour diffusion.
- Veiller à l'entretien et au remplacement de tout le matériel technique de la salle.
- Recueillir la liste des besoins techniques des compagnies de tournée.
- Embaucher tout le personnel technique associé au spectacle.
- Planifier les horaires de travail des techniciens.
- Assurer le respect des normes de sécurité au travail et des règles syndicales, le cas échéant.
- Faire respecter les règles d'utilisation des équipements techniques dans leur limite sécuritaire.
- Compiler les heures de travail effectuées par l'ensemble des techniciens de scène incluant les habilleurs et les accessoiristes de plateau en poste et les remettre au directeur de production.
- Assurer la propreté du plateau, des coulisses, des dégagements, des entrepôts et des loges.
- Gérer le budget technique annuel qui lui est accordé.
- Assurer la responsabilité des achats de nouveau matériel.
- Veiller à la location de matériel temporaire.
- Tenir à jour un bottin des techniciens à qui faire appel.

### Formation et expérience requises

- Formation en théâtre-production à l'École nationale de théâtre du Canada, dans le réseau collégial, à l'université ou dans un autre établissement d'enseignement  
et
- Expérience en techniques de son et d'éclairage ou expérience en régie  
ou
- Expérience en conception de son et d'éclairage

Les compétences recherchées par les directrices et directeurs de production qui embauchent les directrices ou directeurs techniques résultent d'une combinaison de formation académique et d'expérience d'emploi. Toutefois, l'exercice de la profession ne requiert pas de diplôme. L'embauche tient davantage de l'expérience acquise dans l'exercice de fonctions liées aux techniques de scène et de la capacité de la personne à établir un réseau de contacts. Le milieu recherche des personnes qui détiennent une excellente connaissance des arts de la scène.

### Profil de formation de la main-d'œuvre

- Formation collégiale (DEC) en théâtre-production (collège Lionel-Groulx, cégep de Saint-Hyacinthe, cégep John Abbott<sup>90</sup>)
- Formation en production à l'École nationale de théâtre du Canada
- Formation universitaire en art dramatique, concentration en scénographie (B.A., Université du Québec à Montréal)
- Certificat ou mineure en théâtre (Université du Québec à Chicoutimi)

### Habilités et qualités personnelles recherchées

- Capacité à analyser
- Capacité à assimiler et à transmettre la vision du metteur en scène
- Capacité à communiquer
- Capacité à résoudre les problèmes
- Gestion des ressources humaines
- Leadership
- Planification, organisation et respect de l'échéancier
- Relations interpersonnelles
- Sens des responsabilités
- Travail d'équipe

90 Il est à noter que le Centre d'études collégiales de Montmagny du cégep de La Pocatière offre cette formation depuis septembre 2006. Cet établissement offre la voie de spécialisation Gestion et techniques de scène (voie B).

## **Cheminement de carrière**

Dans la plupart des cas, les directeurs techniques possèdent une expérience de travail à titre de technicien en son et en éclairage, ou de régisseur. Certains ont de l'expérience en conception du son ou de l'éclairage. Pour exercer la fonction de directeur technique, il importe d'avoir acquis une solide expérience de la scène, d'avoir fait face à différentes situations et d'avoir participé à des tournées pour connaître les limites techniques de montage d'un spectacle dans des salles de tailles diverses et qui posent des défis particuliers.

Le statut d'emploi des personnes à la direction technique est très variable. Certaines personnes se lancent en affaires comme travailleur autonome ou encore constituent une petite compagnie de sous-traitance. Selon les emplois disponibles, la personne polyvalente peut occuper simultanément différentes fonctions sur une base contractuelle ou comme pigiste. Les grandes compagnies de théâtre embauchent habituellement une personne à titre de directeur technique permanent. Dans les petites compagnies où les budgets sont restreints, il est fréquent que le directeur technique cumule aussi les tâches de directeur de production et il n'est pas rare qu'une personne assume un certain temps la fonction à la direction technique pour se consacrer plus tard à la direction de production. Elle peut aussi poursuivre sa carrière dans des voies différentes, soit dans la conception ou encore dans la consultation en scénographie. Ce dernier débouché consiste à réaliser des études de faisabilité de projets ou encore à livrer clés en main l'ensemble de la mise en scène pour des spectacles.

## **Perspectives d'évolution de la profession**

L'émergence de la fonction de directeur technique est liée à l'évolution technologique ainsi qu'aux besoins de coordination technique de plus en plus grands générés par l'ampleur qu'ont prises les productions au cours des vingt dernières années. Le rôle du directeur technique s'est précisé avec le temps et a évolué vers un poste de gestion et de création plutôt qu'un poste qui soit strictement technique.

De nos jours, le directeur technique est confronté à la conciliation des impératifs de conception technique, de budget et de gestion du personnel technique requis pour la réalisation du projet. Cette évolution n'est toutefois pas en application partout. Il existe encore des milieux de travail où la direction technique est cantonnée dans un rôle de soutien technique pour matérialiser les plans des concepteurs. Pour accomplir ce rôle, le directeur technique doit se montrer capable de travailler avec la plupart des outils utilisés pour la conception (Autocad, Photoshop, Vector Work, Light Write, etc.). La majorité des directeurs techniques rencontrés lors de l'enquête ont cependant ressenti le besoin de préciser qu'ils n'avaient pas à manier ces outils informatiques comme des experts. Ce rôle ne représente qu'une de leur contribution. Ils doivent cependant sélectionner le personnel capable de répondre aux exigences de la production. Elles sont coresponsables, avec le directeur de production, de la composition d'une équipe technique en mesure de mener à terme le projet de production et doivent la gérer.

Il est primordial que cette personne connaisse les nouveaux produits ou les nouvelles technologies de scène (projecteur vidéo, projecteurs motorisés, etc.), l'usage des matériaux en atelier (décor, soudage) et autres volets techniques de la production scénique pour être en mesure d'exercer la fonction de travail de façon appropriée et résoudre les problèmes techniques. L'évaluation de la faisabilité des différents aspects techniques d'un projet lui incombe. Pour ce faire, elle doit démontrer une maîtrise suffisante des différentes technologies de scène de manière à conseiller et à encadrer la réalisation technique de la production. Elle doit donc demeurer à la fine pointe de l'évolution des équipements et des technologies scéniques dans les principaux champs de spécialité de la production scénique (décor, son et éclairage principalement). Le directeur technique est de plus en plus appelé à soutenir l'équipe de création dès le début du projet. Cette pratique est toutefois plus courante au Québec que dans le reste du Canada.

## Constats et enjeux

Le principal défi de la personne à la direction technique consiste à planifier et à coordonner l'ensemble du déroulement des travaux de nature technique et à proposer les solutions techniques les plus appropriées au meilleur coût. Ces travaux, avec l'évolution technologique, sont devenus de plus en plus complexes et nécessitent un encadrement qui tienne compte des contraintes budgétaires, du temps de montage et des horaires de programmation. Pour ce faire, elle doit traduire les plans proposés par les concepteurs et trouver des solutions techniques qui respectent les spécifications et les différentes contraintes administratives, environnementales ou artistiques. Elle est responsable de s'assurer que le tout fonctionne et que le concept du spectacle est concrétisé. Pour y arriver, cette personne doit être en mesure de gérer efficacement son équipe de travail.

Le rôle de la personne à la direction technique est souvent mal compris par les producteurs de spectacles, qui ont tendance à l'associer uniquement aux aspects techniques de la production. Selon les experts qui ont participé à l'enquête, sa contribution en début du processus de création peut faciliter la découverte de solutions créatives pour la réalisation du projet.

Lorsqu'une diffusion en tournée est prévue, le directeur technique doit s'assurer de connaître les paramètres des différentes salles dans lesquelles sera produit le spectacle. Au Québec, les standards des salles de diffusion sont inégaux. En région, dans plusieurs salles, les équipements, et souvent l'expertise technique, laissent à désirer. Le directeur technique doit donc bien connaître les limites des différentes salles afin de prévoir le personnel requis ainsi que les contraintes liées aux décors. Il est souvent confronté à des problèmes susceptibles d'altérer la vision artistique originale du projet. Ainsi, plus tôt il connaît les visées de la programmation, plus efficace il pourra se montrer dans la résolution des problèmes techniques.

La fonction de directeur technique de salle représente une des rares occasions d'emploi permanent. Les postes sont toutefois rares et les défis tout à fait différents. En salle, le directeur technique travaille avec une fiche technique qui l'aide à reproduire les paramètres techniques requis pour la production des différents spectacles hébergés dans la salle dont il est responsable. Il fournit des avis techniques en fonction des paramètres de la salle et plus la salle est grande, plus son rôle en est un de gestion. Il fournit également le personnel en fonction des spécifications du contrat de diffusion et c'est le locateur qui décide de la façon d'utiliser le personnel. Il devient la ressource pour répondre aux besoins techniques spécifiés par le client.

### Groupe professionnel (CNP)

5226 Autre personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène

Cette catégorie professionnelle comprend les personnes qui accomplissent des tâches spécifiques de coordination en cinéma, en radiodiffusion et en arts de la scène.

### Groupe d'établissements (SCACCQ)<sup>91</sup>

12202 Fournisseurs de services techniques en arts de la scène

Ce groupe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à offrir aux producteurs, aux diffuseurs de spectacles et aux locateurs de salles des services techniques spécialisés tels que ceux d'opérateurs d'équipements de scène, de menuisiers, de régisseurs, de machinistes, de directeurs techniques, d'habilleurs, d'éclairagistes, d'ingénieurs du son, d'électriciens et d'accessoiristes.

### Énoncé principal<sup>92</sup>

Au théâtre francophone québécois, l'assistant metteur en scène veille à la régie avant le spectacle, alors que la régie faite pendant et après le spectacle est assumée par le régisseur.

L'assistant metteur en scène intervient dans la phase de création du projet de production (préproduction, production et postproduction jusqu'à la levée du rideau). Le régisseur est responsable du déroulement du spectacle dès son entrée en salle de spectacle jusqu'à la dernière représentation. Conformément aux indications du metteur en scène, de son assistant et des concepteurs, le régisseur vérifie, fait appliquer et applique tous les détails de la mise en scène. Il rédige un cahier de régie qui renferme les indications d'éclairage, de son et de changements de décor. Chaque effet<sup>93</sup> inscrit dans ce cahier est ensuite minuté et répété, afin de coordonner les effets d'éclairage et de son avec le jeu des comédiens. Pendant les représentations, il supervise l'ensemble du spectacle en donnant les effets (*cues*). Il dirige tout le personnel technique du spectacle. Après la première représentation, il devient la seule personne responsable du déroulement du spectacle.

Comme les interventions de l'assistant metteur en scène et du régisseur se succèdent dans le processus de production d'un spectacle, il n'est pas rare que ce dernier cumule également les fonctions d'assistant à la mise en scène. Il travaille généralement sous la responsabilité du directeur de production et il est fréquent qu'une étroite collaboration s'établisse entre le metteur en scène et la personne qui occupe les deux fonctions. Cette association, souvent de longue durée, leur permet de tisser de solides liens de complémentarité. Ces rapports amènent le régisseur à mieux connaître les besoins du metteur en scène et ainsi à faciliter ses rapports avec le reste de l'équipe.

Peu importe le milieu d'exercice, le métier demeure le même sauf pour quelques particularités : le nombre de représentations, la multiplicité des changements de décors, les repères d'ordre visuel ou musical, etc.

91 Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications, *Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec*, novembre 2003, p. 31.

92 Tiré de Conseil québécois des ressources humaines en culture, *Analyse de métier et profession Régisseur*, février 2001, p. 7 et adaptation d'un texte tiré d'un ouvrage sur les métiers des arts de la scène présentement en production par MM. André Simard et Roger Ponce, du collège Lionel-Groulx, en collaboration avec le Centre collégial de développement de matériel didactique.

93 Dans le langage courant du métier, le terme utilisé est souvent le « *cue* ».

## Exemples d'appellation d'emploi

- Régisseuse et régisseur général
- Régisseuse et régisseur
- Directrice et directeur de plateau
- Assistante régisseuse et assistant régisseur

## Principales tâches et responsabilités<sup>94</sup>

### 1) *Prise en charge d'un spectacle*

- Lire le texte et analyser le concept du metteur en scène.
- Assister à des enchaînements en salle de répétition afin de bien maîtriser le déroulement du spectacle.
- Assister aux différentes réunions de production, au besoin.
- Se familiariser avec le protocole d'accès et d'utilisation du lieu de présentation du spectacle.
- Rédiger le cahier de régie (conduite générale) selon les indications du metteur en scène, de son assistant et des concepteurs.
- Produire et mettre à jour les feuilles de route et les remettre aux différents chefs et techniciens de scène pour le bon fonctionnement du spectacle.
- Familiariser l'équipe technique aux exigences et aux procédures du spectacle.
- Diriger et organiser, en salle de spectacle, les enchaînements d'effet par effet, les enchaînements techniques, les enchaînements complets et la générale.

### 2) *Conduite d'un spectacle*

- Faire l'appel des interprètes et de l'équipe technique avant le début du spectacle afin que tous soient prêts et en place à temps.
- Assumer la responsabilité de la discipline sur le plateau et dans les loges durant les périodes de travail.
- S'assurer que tout est en place avant de permettre l'entrée du public dans la salle.
- Faire débiter le spectacle à l'heure prévue en collaboration avec le gérant de salle.
- Gérer la conduite générale pendant les représentations.
- Faire respecter la durée des entractes en collaboration avec le gérant de salle.
- Respecter et faire appliquer, le cas échéant, les règles syndicales.

### 3) *Suivi du spectacle*

- Tenir une feuille de route quotidienne (durée du spectacle, durée de l'entracte, problèmes particuliers, etc.) et en communiquer les principaux points (si nécessaire) aux intervenants du spectacle.
- Assumer la responsabilité artistique du spectacle et, à ce titre, programmer des répétitions de réajustement pour les interprètes ainsi que les techniciens si nécessaire.
- Communiquer avec les différents directeurs, concepteurs ou chefs de départements afin de faire effectuer les modifications ou les réparations nécessaires des éléments scéniques ou techniques dans les plus brefs délais.
- Se tenir en lien avec le metteur en scène et le directeur artistique afin de les renseigner sur l'évolution du spectacle.
- Compiler les documents de mise en place et de régie et ceux des départements techniques ainsi que les listes des costumes, des décors, des accessoires et des effets spéciaux et les remettre au directeur de production afin de les archiver à la fin du spectacle.

94 Adaptation d'un texte tiré d'un ouvrage sur les métiers des arts de la scène présentement en production par MM. André Simard et Roger Ponce, du collège Lionel-Groulx, en collaboration avec le Centre collégial de développement de matériel didactique.

## Formation et expérience requises

- Formation en théâtre-production à l'École nationale de théâtre du Canada, dans le réseau collégial ou dans un autre établissement de formation.

## Profil de formation de la main-d'œuvre

- Formation collégiale (DEC) en théâtre-production (collège Lionel-Groulx, cégep de Saint-Hyacinthe, cégep John Abbott<sup>95</sup>)
- Formation en production à l'École nationale de théâtre du Canada
- Formation universitaire en art dramatique, concentration en scénographie (B.A., Université du Québec à Montréal)
- Formation universitaire en arts interdisciplinaires, concentration en théâtre (B.A., Université du Québec à Chicoutimi)

## Habilités et qualités personnelles recherchées<sup>96</sup>

- Autonomie
- Capacité d'adaptation
- Capacité à communiquer
- Gestion du temps
- Planification, organisation et respect de l'échéancier
- Rigueur
- Sens de l'observation
- Souci de maintenir la qualité et l'intégrité artistique du spectacle
- Travail d'équipe

## Cheminement de carrière<sup>97</sup>

L'enquête révèle qu'il est possible d'exercer la fonction de régisseur au seuil d'entrée sur le marché du travail. Toutefois, dans les compagnies anglophones, l'entrée dans la profession se fait principalement par l'assistantat (*assistant stage manager*), ou encore par la fonction d'apprenti (*apprentice stage manager*) dans les grosses productions de théâtre. En milieu francophone, cette pratique demeure peu courante, sauf dans quelques grandes productions.

La carrière des régisseurs se caractérise par une grande mobilité professionnelle. Les personnes exercent cette fonction dans les différents milieux des arts de la scène, soit le théâtre, la danse, les variétés, l'humour, le cirque, l'opéra et les événements spéciaux. Toutefois, cette mobilité ne s'étend pas au milieu du cinéma et de la télévision, où la régie de plateau est vue comme une fonction spécialisée.

Divers facteurs amènent plusieurs personnes à se réorienter après un certain nombre d'années de pratique. Pour certains, le goût de la création les incite à entreprendre une carrière en conception d'éclairage et de son ou en direction de production. Pour d'autres, c'est le désir d'occuper des fonctions de gestion au sein d'organismes du secteur des arts de la scène qui motive leur cheminement. D'autres facteurs comme la précarité d'emploi, les conditions salariales, les absences prolongées en raison du travail en tournée et la volonté de concilier la vie personnelle et la vie professionnelle poussent les personnes à se réorienter.

Par contre, certaines personnes passent toute leur carrière dans la fonction de régisseur; elles voient la possibilité d'avancement dans l'ampleur des défis à relever, qui sont de plus en plus importants et stimulants. L'envergure des spectacles réalisés, la notoriété des assistants metteurs en scène avec lesquels elles travaillent ou encore la possibilité de travailler avec un assistant régisseur ou un régisseur de plateau auxquels elles pourront déléguer certaines tâches constituent des aspects qui sont considérés comme un avancement dans leur carrière.

95 Il est à noter que le Centre d'études collégiales de Montmagny du cégep de La Pocatière offre cette formation depuis septembre 2006. Cet établissement offre la voie de spécialisation Gestion et techniques de scène (voie B).

96 Conseil québécois des ressources humaines en culture, *Analyse de métier et profession Régisseur*, février 2001, p. 8.

97 *Ibid.*, p. 14.

## Perspective d'évolution de la profession<sup>98</sup>

La fonction de régie est habituellement de nature contractuelle. Peu de postes sont stables et il est rare que cette fonction fasse partie de l'équipe permanente d'un organisme en arts de la scène. Ainsi, pour gagner leur vie, les régisseurs doivent obtenir de multiples contrats dans différents milieux ou exercer d'autres fonctions en techniques de scène.

Les horaires de travail sont variables; les régisseurs peuvent travailler jusqu'à six soirs par semaine, si le spectacle s'adresse à un public adulte, ou ne travailler que de jour, si le spectacle est destiné à des jeunes.

En région, peu de personnes cumulent les deux fonctions d'assistant à la mise en scène et de régie. Comme l'indiquent les experts consultés, il est particulièrement difficile de recruter des personnes qualifiées capable d'exercer la fonction de régisseur parce que les titulaires des diplômes en théâtre choisissent souvent de travailler dans les grands centres qui offrent de meilleures perspectives d'emploi. Ainsi, compte tenu des ressources limitées en région, bien souvent, ce sont des techniciens de la scène capables d'exercer des tâches en son, en éclairage et en régie qui sont engagés.

Lors des tournées pour des petites productions, le régisseur cumule souvent également la fonction de directeur de tournée. Ce n'est pas le cas des grosses productions. Aussi, compte tenu du manque de budget de fonctionnement, cette personne doit s'adapter à des salles de diffusion de qualité diverses et à des équipements techniques souvent désuets et peu entretenus.

Par ailleurs, étant donné l'évolution de l'environnement de travail, les régisseurs doivent constamment se tenir au courant des différents développements technologiques en matière d'équipement et d'appareillage qui servent à la production d'un spectacle. De plus, il est essentiel que ces personnes maîtrisent les outils informatiques de base en bureautique et possèdent au minimum une connaissance des nouvelles technologies utilisées dans la conception des spectacles. Selon le milieu, les exigences sont plus ou moins élevées à cet égard.

## Constats et enjeux<sup>99</sup>

Au Québec, le régisseur qui travaille dans le milieu de théâtre doit réaliser de multiples contrats de régie et exercer d'autres fonctions en techniques de scène. Plus la production est complexe, plus le rôle de régie devient crucial. Comme les spectacles sont de plus en plus automatisés, les risques d'éprouver des problèmes techniques en cours de représentation sont plus élevés. Dans certains milieux de travail, le budget de production affecté à la régie demeure souvent minimal. Cette situation a pour effet d'inciter le régisseur à limiter le temps accordé à la prise en charge du spectacle, alors qu'il s'agit là d'une fonction essentielle. Enfin, comme cette fonction est souvent fusionnée à celle d'assistant metteur en scène, le manque de temps de préparation qui s'ajoute aux imprévus et aux impondérables pendant le spectacle contribue à accroître le stress.

La fonction de régisseur demande une adaptation continue aux nouvelles technologies. Enfin, comme travailleur autonome, cette personne, pour gérer efficacement sa carrière, doit acquérir des compétences de gestion de carrière, notamment négocier ses contrats de travail et ses droits d'auteur, planifier son temps, évaluer les coûts de réalisation des projets conçus, gérer son budget, sa comptabilité et sa fiscalité.

---

98 Conseil québécois des ressources humaines en culture, *Analyse de métier et profession Régisseur*, février 2001, p. 13.

99 *Ibid.*

### Groupe professionnel (CNP)

5226 Autre personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène

Cette catégorie professionnelle comprend le personnel technique qui accomplit des tâches spécifiques de coordination en cinéma, en radiodiffusion et en arts de la scène. Ces personnes peuvent également être des travailleurs autonomes.

5225 Techniciennes/techniciens en enregistrement audio et vidéo

Cette catégorie professionnelle comprend le personnel qui enregistre, mixe et monte le son et la musique pour des compagnies de production en cinéma, en radiodiffusion et en arts de la scène. Ces personnes peuvent également être des travailleurs autonomes.

### Groupe d'établissements (SCACCQ)<sup>100</sup>

12202 Fournisseurs de services techniques en arts de la scène

Ce groupe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à offrir aux producteurs, aux diffuseurs de spectacles et aux locateurs de salles des services techniques spécialisés tels que ceux d'opérateurs d'équipements de scène, de menuisiers, de régisseurs, de machinistes, de directeurs techniques, d'habilleurs, d'éclairagistes, d'ingénieurs du son, d'électriciens et d'accessoiristes.

### Exemples d'appellation d'emploi

- Technicienne et technicien de son
- Chef sonorisatrice et chef sonorisateur
- Sonorisatrice et sonorisateur
- Ingénieure et ingénieur du son
- Monteuse et monteur d'effets sonores
- Mixeuse et mixeur de son
- Opératrice et opérateur aux enregistrements sonores et vidéo

### Énoncé principal

Le technicien de son effectue l'installation, l'opération (s'il y a lieu) et le démontage des équipements de sonorisation. Cette personne travaille sous la supervision du chef sonorisateur.

### Principales tâches et responsabilités<sup>101</sup>

- Entretien et préparer les équipements de sonorisation.
- Effectuer l'installation des équipements de sonorisation (accrochages, branchements, essais, etc.).
- Effectuer, si nécessaire, le travail de régie des microphones sur le plateau (lors de théâtre musical ou de spectacles de variétés).
- Effectuer le démontage et le rangement des équipements à la fin des représentations.

100 Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications, *Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec*, novembre 2003, p. 31.

101 Adaptation d'un texte tiré d'un ouvrage sur les métiers des arts de la scène présentement en production par MM. André Simard et Roger Ponce, du collège Lionel-Groulx, en collaboration avec le Centre collégial de développement de matériel didactique.

## Formation et expérience requises

- Formation en théâtre-production à l'École nationale de théâtre du Canada, dans le réseau collégial, à l'université ou dans un autre établissement de formation  
ou
- Formation en musique (DEC) ou en techniques de sonorisation et d'enregistrement (AEC) dans le réseau collégial  
et
- Expérience en opération de consoles ou en enregistrement sonore.

Il est à noter que le programme collégial en théâtre-production vise à rendre aptes les personnes à manipuler des appareils de son. La formation spécialisée en techniques de sonorisation et d'enregistrement est associée au domaine de la musique et des technologies sonores.

## Profil de formation de la main-d'œuvre

- Formation collégiale (DEC) en théâtre-production (collège Lionel-Groulx, cégep de Saint-Hyacinthe, cégep John Abbott<sup>102</sup>)
- Formation collégiale (DEC) en techniques professionnelles de musique et de chanson, voie de spécialisation en composition et arrangement (collège Lionel-Groulx, cégep régional de Lanaudière à Joliette, cégep de Saint-Laurent, cégep Marie-Victorin, Vanier College, campus Notre-Dame-de-Foy)
- Formation collégiale (AEC) en *audio recording technology* (Vanier College)
- Formation collégiale (AEC) en enregistrement du son et sonorisation (Institut Trebas)
- Formation collégiale (AEC) en son, musique et techniques numériques appliquées (Musitechnic)
- Formation collégiale (AEC) en sonorisation et enregistrement (cégep d'Alma et cégep de Drummondville)
- Formation collégiale (AEC) en techniques de sonorisation et éclairage (Centres d'études collégiales de Montmagny, cégep de La Pocatière)
- Formation collégiale (AEC) en techniques de sonorisation et d'enregistrement musical (Institut d'enregistrement du Canada)
- Formation collégiale (AEC) en techniques de production d'événements culturels et corporatifs (École du Show-Business)
- Formation collégiale (AEC) en traitement de son et conception sonore (Institut Trébas)

## Habilités et qualités personnelles recherchées

- Capacité à communiquer
- Capacité à résoudre des problèmes
- Capacité d'adaptation
- Débrouillardise
- Capacité d'écoute
- Intérêt pour la musique, le son et les technologies nouvelles
- Intérêt pour les applications de l'informatique et de l'électronique
- Sensibilité artistique
- Travail d'équipe

## Cheminement de carrière

La fonction de technicien de son peut être exercée au seuil d'entrée sur le marché du travail dans le cas, notamment, de petites productions. Plusieurs personnes détiennent une formation musicale. Les techniciens spécialisés en son doivent généralement acquérir de l'expérience en opération de consoles ou en enregistrement sonore avant d'exercer cette fonction. D'autres exercent au préalable la fonction de technicien de scène.

---

102 Il est à noter que le Centre d'études collégiales de Montmagny du cégep de La Pocatière offre cette formation depuis septembre 2006. Cet établissement offre la voie de spécialisation Gestion et techniques de scène (voie B).

À l'instar des autres travailleurs des arts de la scène, rares sont les techniciens de son qui obtiennent un emploi permanent. À moins de décrocher un travail rattaché à l'exploitation d'une salle de spectacles, cette fonction s'exerce principalement à titre de travailleur autonome ou de contractuel. Les personnes cumulent souvent les tâches techniques et celles de conception.

Les techniciens de son sont appelés à travailler dans une multitude de milieux dont celui du disque, du spectacle, du documentaire, du film, du cédérom, de l'Internet et des jeux vidéo ainsi que dans les milieux de la radiodiffusion, de la télédiffusion, de la publicité et du webcasting.

En développant des compétences en gestion et en création, ces personnes peuvent accéder à la fonction de chef sonorisateur ou de concepteur sonore.

### **Perspectives d'évolution de la profession**

Les principales ressources utilisées par le technicien de son se rapportent principalement à sa connaissance et à sa capacité de manipulation des équipements de son. Le champ d'expertise du son évolue rapidement et ces personnes doivent constamment mettre à jour leurs compétences pour utiliser les équipements et les logiciels. Ces équipements font principalement référence aux différentes technologies numériques ou digitales, comme les consoles de son, les appareils de traitement, les égalisateurs, les séquenceurs et les technologies sans fil. Plusieurs logiciels sont aussi couramment utilisés : Pro Tools, Live, Max MSP, SMAART, etc. Ces personnes doivent s'adapter constamment à l'évolution technologique et elles se trouvent une niche de spécialisation tout en demeurant suffisamment polyvalentes pour répondre aux besoins dans les divers milieux.

Par ailleurs, les techniciens de son doivent aussi être en mesure de manipuler des équipements de moins récente technologie, puisque les équipements se renouvellent plutôt lentement dans les théâtres.

### **Constats et enjeux**

Les techniciens spécialisés en son ont généralement une formation en techniques de sonorisation et d'enregistrement associées au domaine de la musique. Ces personnes ont accès à une multitude de milieux de travail dont celui de la production de disques, de spectacles, de documentaires, de films, de cédéroms, de sites Internet et de jeux vidéo ainsi qu'aux milieux du théâtre, de la radiodiffusion, de la télédiffusion, de la publicité et du webcasting.

La profession est caractérisée par une évolution rapide des technologies qui nécessite constamment une mise à jour des compétences afin de demeurer à la fine pointe de la technologie. Dans un marché très concurrentiel, ces spécialistes doivent continuellement se perfectionner dans leur champ de compétences. Par ailleurs, pour trouver du travail en arts de la scène, ces personnes doivent démontrer leur capacité d'accomplir diverses tâches en éclairage ou en technique de scène. Elles doivent aussi être en mesure de manipuler des équipements traditionnels, principalement au théâtre, qui renouvelle plus lentement son parc technologique.

Enfin, comme travailleur autonome, cette personne, pour gérer efficacement sa carrière, doit acquérir des compétences de gestion de carrière, notamment négocier ses contrats de travail et ses droits d'auteur, planifier son temps, évaluer les coûts de réalisation des projets conçus, gérer son budget, sa comptabilité et sa fiscalité.



## Technicienne et technicien d'éclairage

Fiche de profession

10

**Groupe professionnel (CNP)**

5226 Autre personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène

Cette catégorie professionnelle comprend le personnel technique qui accomplit des tâches spécifiques d'éclairage en cinéma, en radiodiffusion et en arts de la scène.

**Groupe d'établissements (SCACCQ)<sup>103</sup>**

12202 Fournisseurs de services techniques en arts de la scène

Ce groupe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à offrir aux producteurs, aux diffuseurs de spectacles et aux locateurs de salles des services techniques spécialisés tels que ceux d'opérateurs d'équipements de scène, de menuisiers, de régisseurs, de machinistes, de directeurs techniques, d'habilleurs, d'éclairagistes, d'ingénieurs du son, d'électriciens et d'accessoiristes.

**Exemples d'appellation d'emploi**

- Technicienne et technicien d'éclairage
- Éclairagiste
- Assistante et assistant éclairagiste
- Opératrice et opérateur de projecteur à faisceau dirigé
- Projectionniste

**Énoncé principal<sup>104</sup>**

Cette personne accomplit toutes les tâches d'installation, d'opération (s'il y a lieu) et de démontage des équipements d'éclairage selon les directives du chef éclairagiste.

Le technicien d'éclairage s'occupe de produire l'éclairage et les jeux de lumière pour des spectacles sur scène ou dans d'autres milieux comme le cinéma et la télévision. Cette personne installe et règle l'équipement d'éclairage en cours de production, le démonte après utilisation et veille à son entretien. Elle se préoccupe de répondre adéquatement aux besoins d'éclairage (intensité, emplacement, couleur, atmosphère, effets visuels, etc.) et d'assurer le bon fonctionnement de l'équipement tout au long de la production.

**Principales tâches et responsabilités<sup>105</sup>**

- Entretien et préparer les équipements d'éclairage.
- Effectuer l'accrochage, le branchement, l'essai et le réglage des appareils d'éclairage.
- Effectuer si nécessaire l'opération des projecteurs de poursuite et des appareils d'éclairage d'effets spéciaux.
- Effectuer le démontage et le rangement du matériel à la fin des représentations.

103 Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications, *Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec*, novembre 2003, p. 31.

104 Adaptation d'un texte tiré d'un ouvrage sur les métiers des arts de la scène présentement en production par MM. André Simard et Roger Ponce, du collège Lionel-Groulx, en collaboration avec le Centre collégial de développement de matériel didactique.

105 *Ibid.*, p. 40.

## Formation et expérience requises

- Formation en théâtre-production à l'École nationale de théâtre du Canada, dans le réseau collégial ou dans un autre établissement de formation.

Il est à noter que la formation favorise l'accès au marché du travail, mais le diplôme n'est pas exigé pour l'exercice de la profession.

## Profil de formation de la main-d'œuvre

- Formation collégiale (DEC) en théâtre-production (collège Lionel-Groulx, cégep de Saint-Hyacinthe, cégep John Abbott<sup>106</sup>)
- Formation collégiale (AEC) en techniques de sonorisation et d'éclairage (Centre d'études collégiales de Montmagny du cégep de La Pocatière)
- Formation collégiale (AEC) en techniques de production d'événements culturels et corporatifs (École du Show-Business)

## Habilités et qualités personnelles recherchées

- Capacité à communiquer
- Capacité à résoudre des problèmes
- Capacité d'adaptation
- Capacité d'écoute
- Débrouillardise
- Intérêt pour les applications de l'informatique et de l'électronique
- Intérêt pour les technologies nouvelles
- Sensibilité artistique
- Souci du détail
- Travail d'équipe

## Cheminement de carrière

La fonction de technicien d'éclairage peut être exercée au seuil d'entrée sur le marché du travail pour des petites productions. Dans certains cas, la personne occupera un poste de technicien de scène au préalable afin d'acquérir de l'expérience en éclairage.

En développant des compétences artistiques ou celles de gestion, le technicien spécialiste de l'éclairage pourra assumer de plus grandes responsabilités et devenir chef électricien ou concepteur d'éclairage.

Comme chez la plupart des autres travailleurs des arts de la scène, rares sont les techniciens d'éclairage qui peuvent jouir d'un emploi permanent. À moins de décrocher un travail rattaché à l'exploitation d'une salle de spectacles, ce métier s'exerce principalement à titre de pigiste ou comme travailleur autonome. Les personnes cumulent souvent également la fonction de technicien de scène, principalement dans les petites productions, et les plus expérimentées agissent aussi comme concepteur d'éclairage.

La fonction de technicien d'éclairage se pratique dans divers milieux des arts de la scène ainsi que dans les milieux du cinéma et de la télévision. Les personnes qui l'exercent sont très mobiles d'un milieu à l'autre.

---

106 Il est à noter que le Centre d'études collégiales de Montmagny du cégep de La Pocatière offre cette formation depuis septembre 2006. Cet établissement offre la voie de spécialisation Gestion et techniques de scène (voie B).

## Perspectives d'évolution de la profession

Au théâtre, l'art de l'éclairage a beaucoup évolué depuis l'invention du premier projecteur. Aujourd'hui, les techniciens spécialistes de l'éclairage ont accès à une technologie très perfectionnée. Le nombre de projecteurs utilisés dans une production a connu une croissance exponentielle. De plus en plus, on voit apparaître des projecteurs motorisés.

L'éclairage d'une scène est de plus en plus complexe et nécessite que les personnes manipulent, par l'intermédiaire de l'informatique, de multiples sources d'éclairage. L'informatique a complètement transformé l'éclairage dans le domaine des arts de la scène. Les techniciens d'éclairage doivent donc apprendre à manipuler plusieurs logiciels de contrôle de l'éclairage : Vector Works, Light Write et autres. Le travail de montage et de démontage est également beaucoup plus complexe qu'auparavant et demande beaucoup plus de temps à installer.

Les techniciens spécialistes de l'éclairage travaillent avec des électriciens et doivent respecter les règles de santé et de sécurité au travail.

## Constats et enjeux

La profession est en pleine évolution en plus d'être marquée de multiples défis. Les spécialistes consultés lors de l'enquête relèvent une pénurie de techniciens spécialistes en éclairage. Pour réussir à travailler, les techniciens d'éclairage doivent à la fois se spécialiser pour suivre l'évolution technologique et acquérir l'expérience qui leur procure la polyvalence nécessaire pour cumuler différentes fonctions associées aux techniques de scène.

Par ailleurs, plusieurs spécialistes ont souligné que les perspectives d'emploi sont en déclin au théâtre, mais qu'elles sont en croissance dans d'autres milieux comme le cirque, les variétés, les événements spéciaux et le cinéma. Toutefois, les divers types de formation en éclairage actuellement offerts dans le milieu du théâtre ne sont pas adaptés aux particularités du cinéma et de la télévision et, à leur avis, le perfectionnement doit y jouer un rôle-clé. Les personnes qui exercent la profession de technicien d'éclairage en cinéma et en télévision doivent adapter leurs compétences aux caractéristiques particulières de ces médias. De plus, l'exercice de cette fonction demande une adaptation continue aux nouvelles technologies.



## Technicienne et technicien de scène

Fiche de profession

11

**Groupe professionnel (CNP)**

5227 Personnel de soutien du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène

Cette catégorie professionnelle comprend les travailleuses et les travailleurs qui accomplissent des tâches de soutien dans les milieux du cinéma, de la radiodiffusion et en arts de la scène. Ces personnes peuvent également être des travailleurs autonomes.

**Groupe d'établissements (SCACCQ)<sup>107</sup>**

12202 Fournisseurs de services techniques en arts de la scène

Ce groupe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à offrir aux producteurs, aux diffuseurs de spectacles et aux locateurs de salles des services techniques spécialisés tels que ceux d'opérateurs d'équipements de scène, de menuisiers, de régisseurs, de machinistes, de directeurs techniques, d'habilleurs, d'éclairagistes, d'ingénieurs du son, d'électriciens et d'accessoiristes.

**Exemples d'appellation d'emploi**

- Technicienne et technicien de scène
- Machiniste

**Énoncé principal**

La fonction de technicien de scène généraliste constitue habituellement la voie d'entrée sur le marché du travail en production scénique. La personne est le plus souvent engagée par l'organisation qui gère la salle de spectacle. Elle s'occupe de l'installation des décors, des accessoires de décors et de certains équipements techniques (selon le genre de spectacle). Elle travaille sous la supervision du chef machiniste et du directeur technique.

**Principales tâches et responsabilités<sup>108</sup>**

- Charger et décharger les camions qui transportent les éléments d'une production.
- Entretien et préparer les éléments et l'équipement de la salle de spectacle et de la production.
- Effectuer l'installation des éléments scéniques (décors, accessoires de décors, rideaux de scène, équipements d'éclairage, effets spéciaux, équipements audiovisuels, équipements de sonorisation, etc.)
- Préparer les coulisses (accès à la scène, tables d'accessoires, supports à costumes, etc.).
- Exécuter les répétitions.
- Exécuter, durant le spectacle, les changements de décors et les effets spéciaux.
- Dépanner les éléments de production.
- Démonter et ranger les éléments scéniques (décors, accessoires de décors, équipements d'éclairage, effets spéciaux, équipements audiovisuels et équipements de sonorisation ainsi que le matériel technique de la salle de spectacle à la fin des représentations).
- Utiliser les outils et opérer les équipements de la salle (manutention, monte-charge, échelles, échafaudages, gréage, équipements de sécurité, câbles, etc.).

107 Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications, *Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec*, novembre 2003, p. 31.

108 Pierre Morin, *Charte des compétences Technicien de scène*, Conseil des ressources humaines du secteur culturel, 2006.

## Formation et expérience requises

- Formation associée aux techniques de scène dans le réseau d'enseignement collégial ou dans un autre établissement de formation.

## Profil de formation de la main-d'œuvre

- Formation collégiale (DEC) en théâtre-production (collège Lionel-Groulx, cégep de Saint-Hyacinthe, cégep John Abbott<sup>109</sup>)
- Formation collégiale (AEC) en techniques d'éclairage et de sonorisation (Centre d'études collégiales de Montmagny du cégep de La Pocatière)
- Formation collégiale (AEC) en production d'événements culturels et corporatifs (École du Show-Business)

## Habilités et qualités personnelles recherchées

- Capacité à communiquer
- Capacité d'adaptation
- Capacité d'écoute
- Capacité à résoudre des problèmes
- Connaissance des équipements scéniques
- Débrouillardise
- Sens artistique
- Travail d'équipe

## Cheminement de carrière

La fonction de technicien de scène généraliste représente souvent le poste d'entrée sur le marché du travail dans le domaine de la production scénique. En développant des compétences techniques et artistiques, les personnes peuvent accéder aux fonctions de technicien spécialiste ainsi que de concepteur.

Comme pour la plupart des autres travailleurs des arts de la scène, rares sont les emplois permanents. À moins de décrocher un travail rattaché à l'exploitation d'une salle de spectacles, ce métier s'exerce principalement à la pige ou comme travailleur autonome. Le technicien de scène généraliste cumule souvent d'autres fonctions comme celle de technicien d'éclairage, de technicien de son ou d'artisan de décor et d'accessoires.

Ces personnes travaillent dans différents milieux des arts de la scène et ceux de la télévision et du cinéma. Elles sont très mobiles d'un milieu à l'autre.

## Perspectives d'évolution de la profession

Les techniciens de scène doivent développer des compétences technologiques dans un environnement en constante évolution.

Les experts consultés lors de l'enquête s'accordent sur le fait qu'il y ait actuellement une pénurie de techniciens de scène généralistes compétents, particulièrement en région.

Afin de répondre aux besoins de main-d'œuvre déterminés, un nouveau programme de formation en techniques de sonorisation et d'éclairage menant à une AEC a été mis en place au cégep de La Pocatière, en 2005. De plus, un établissement d'enseignement collégial privé, l'École du Show-Business, offre une formation en production d'événements culturels et corporatifs qui mène à une AEC.

À cela s'ajoutent cinq programmes d'études semi-spécialisés – aide en enregistrement audio, assistante, assistant à la production de spectacles, assistante, assistant à la sonorisation, manœuvre de décors et d'événements ainsi que manœuvre de scène – menant à une AFP et qui sont offerts par différentes

109 Il est à noter que le Centre d'études collégiales de Montmagny du cégep de La Pocatière offre cette formation depuis septembre 2006. Cet établissement offre la voie de spécialisation gestion et techniques de scène (voie B).

commissions scolaires. En outre, notons qu'à Montréal l'organisme Productions Jeun'Est offre depuis douze ans, en collaboration avec Emploi-Québec, une formation en techniques de scène destinée à des jeunes décrocheurs.

Toutefois, il semble que cette offre de formation diversifiée ne suffise pas à former tous les techniciens généralistes compétents nécessaires. Il faut noter qu'il existe une confusion quant aux fonctions de travail réellement visées par certains programmes de formation. Cela soulève des questions relatives à la reconnaissance professionnelle dans le milieu culturel.

### **Constats et enjeux**

Bien qu'il existe une variété de programmes de formation associés aux techniques de scène, plusieurs experts consultés lors de l'enquête ont signalé une pénurie de techniciens de scène généralistes compétents. Un enjeu majeur réside donc dans la consolidation et le développement de la formation en techniques de scène au Québec.



## Artisane et artisan d'ateliers de décors, de costumes et d'accessoires

Fiche de profession

12

### Groupe professionnel (CNP)

5227 Personnel de soutien du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène

Cette catégorie professionnelle comprend les travailleuses et les travailleurs qui accomplissent des tâches d'atelier dans les milieux du cinéma, de la radiodiffusion et des arts de la scène.

### Groupe d'établissements (SCACCQ)<sup>110</sup>

12202 Fournisseurs de services techniques en arts de la scène

Ce groupe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à offrir aux producteurs, aux diffuseurs de spectacles et aux locateurs de salles des services techniques spécialisés tels que ceux d'opérateurs d'équipements de scène, de menuisiers, de régisseurs, de machinistes, de directeurs techniques, d'habilleurs, d'éclairagistes, d'ingénieurs du son, d'électriciens et d'accessoiristes.

### Exemples d'appellation d'emploi

- Menuisière et menuisier
- Ébéniste
- Soudeuse et soudeur
- Peintre de décor
- Coupeuse et coupeur de costumes
- Accessoiriste de décor et de costumes

### Énoncé principal<sup>111</sup>

Nous entendons par artisans d'ateliers de décors, de costumes et d'accessoires le personnel spécialisé dans la construction de décors, de costumes ou d'accessoires pour le théâtre, la danse, le cinéma, la télévision, le cirque, etc. Ce groupe comprend notamment les artisans spécialisés en peinture scénique, en menuiserie, en ébénisterie, en soudage, en coupe de costumes et en accessoires de décors ou de costumes. Au Québec, ces personnes travaillent au sein d'une petite entreprise ou à leur compte.

Les activités des artisans d'ateliers spécialisés en menuiserie, en ébénisterie et en soudage touchent à la coupe du bois et du métal ainsi qu'à l'assemblage des différents éléments qui composent le décor. Ces personnes doivent fabriquer une première installation en atelier pour vérifier la conformité du décor ou de ses différents éléments avant le montage sur le plateau. Elles travaillent sous la supervision du chef d'ateliers de décors.

Les activités des artisans d'ateliers spécialisés en peinture scénique consistent à peindre les éléments de décors et à réaliser les patines, les trompe-l'œil et les toiles de fond qui composent la scénographie d'un spectacle. L'aspect artistique du travail est supervisé par le concepteur de décors et, le cas échéant, par son assistant, qui collaborent à la réalisation.

<sup>110</sup> Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications, *Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec*, novembre 2003, p. 31.

<sup>111</sup> Adaptation d'un texte tiré d'un ouvrage sur les métiers des arts de la scène présentement en production par MM. André Simard et Roger Ponce, du collège Lionel-Groulx, en collaboration avec le Centre collégial de développement de matériel didactique.

Les activités des artisans d'ateliers spécialisés en coupe consistent à assurer la préparation des patrons et de la coupe des tissus qui serviront à la confection des costumes. Ce travail s'effectue avec les maquettes de costumes et sous les directives de la personne responsable de la conception des costumes et de son assistant (qui peuvent participer à la coupe). Ces personnes travaillent sous la supervision du chef d'ateliers de costumes.

Les activités des artisans d'ateliers spécialisés en accessoires consistent à fabriquer ou à effectuer la recherche (achat ou location) des accessoires de décors et de costumes. Leur travail s'appuie sur des maquettes de décors ou de costumes approuvées par le concepteur qui supervise le travail.

## Principales tâches et responsabilités

### Menuisier scénographique<sup>112</sup>

- Prendre connaissance auprès du concepteur de décors du travail à exécuter à partir de la maquette en deux ou en trois dimensions en compagnie des départements de soudage et de peinture pour bien planifier le travail de chaque département.
- Se procurer les plans de construction des articles à réaliser en menuiserie avec leurs mesures et leurs références visuelles.
- Épauler le concepteur dans l'élaboration des différents éléments destinés à la menuiserie et dans la réalisation pour vérifier les aspects qui touchent à la solidité, au poids et au montage rapide.
- Effectuer un plan de travail (processus utilisé, matériaux, échancier, planification du travail des artisans).
- Dresser une liste des matériaux et des équipements spécialisés (s'il y a lieu) requis et la soumettre au directeur de production.
- S'assurer que les locaux, les outils et les équipements sont propices au bon déroulement des travaux et disponibles en temps voulu.
- Décortiquer les plans du concepteur de façon à pouvoir les distribuer aux menuisiers dans l'atelier.
- Exécuter les travaux de menuiserie selon les horaires prévus en fonction d'une coordination avec les autres départements tels le soudage et la peinture.
- Planifier et exécuter le prémontage requis en atelier.
- Rédiger les plans de montage en salle et inclure une boîte de quincaillerie de montage.
- Voir à l'entretien des locaux et des équipements utilisés pendant et après les travaux.

### Soudeur de décor<sup>113</sup>

- Prendre connaissance auprès du concepteur des décors du travail à exécuter à partir de la maquette en deux ou en trois dimensions en compagnie des départements de menuiserie et de peinture pour bien planifier le travail de chaque département.
- Se procurer les plans de construction des articles à réaliser en soudage avec toutes les mesures et références visuelles pour les réalisations en acier.
- Épauler le concepteur de décors dans l'élaboration des différents éléments destinés au soudage et dans la réalisation pour les questions qui touchent à la solidité, au poids et au montage rapide.
- Effectuer un plan de travail (processus utilisé, matériaux, échancier, planification du travail des artisans).
- Dresser une liste des matériaux et des équipements spécialisés (s'il y a lieu) requis et la soumettre au directeur de production.
- S'assurer que les locaux, les outils et les équipements sont propices au bon déroulement des travaux et disponibles en temps voulu.
- Décortiquer les plans du concepteur de façon à pouvoir les distribuer aux soudeurs dans l'atelier.
- Exécuter les travaux de soudage dans les horaires prévus en fonction d'une coordination avec les autres départements telles la menuiserie et la peinture.
- Planifier et exécuter le prémontage requis en atelier.

112 Information obtenue auprès de Productions Yves Nicol.

113 Information obtenue auprès de Productions Yves Nicol.

- Rédiger des plans de montage en salle et inclure une boîte de quincaillerie de montage.
- Voir à l'entretien des locaux et des équipements utilisés pendant et après les travaux.

#### Peintre de décor<sup>114</sup>

- Prendre connaissance auprès du concepteur de décors du travail à exécuter à partir de la maquette et se procurer les échantillons de couleurs, les photographies, les plans de détail et les maquettes nécessaires à la réalisation.
- Effectuer un plan de travail (processus utilisé, couleurs, matériaux, types de peinture, échéancier).
- Dresser une liste des matériaux et des équipements spécialisés (s'il y a lieu) requis et en faire la commande.
- S'assurer que les locaux, les outils et les équipements sont propices au bon déroulement des travaux et disponibles en temps voulu.
- Exécuter les travaux de peinture et de patine dans les horaires prévus.
- Voir à l'entretien des locaux et des équipements utilisés pendant et après les travaux.

#### Accessoiriste de décor et de costumes<sup>115</sup>

Dans plusieurs productions, l'accessoiriste de décors ou de costumes est aussi un concepteur. En accord avec les concepteurs de décors ou de costumes, il doit élaborer et réaliser un traitement artistique des accessoires qui font partie intégrante des décors ou des costumes.

- Lire et analyser le texte.
- Prendre connaissance auprès du concepteur de son domaine de spécialisation du travail à effectuer et obtenir les maquettes et les dessins de conception.
- Dresser, à partir du texte ou du concept, en collaboration avec l'assistant metteur en scène, une liste des accessoires.
- Assister à quelques rencontres avec le metteur en scène et le concepteur afin de bien comprendre les demandes, les critères, les références et le jeu des interprètes.
- Effectuer la recherche documentaire.
- Effectuer les recherches nécessaires dans les entrepôts d'accessoires et dresser une liste des articles à louer si nécessaire.
- Dessiner les maquettes d'accessoires requis et les soumettre à l'approbation du concepteur.
- Réaliser la recherche et confectionner les accessoires demandés dans les délais prévus.
- Assurer la responsabilité des achats d'accessoires et en gérer le budget.
- Fournir si nécessaire à l'assistant metteur en scène des accessoires similaires pour les répétitions.
- Assister aux enchaînements techniques et à la générale.

#### Formation et expérience requises

- Formation collégiale (DEC, AEC) en théâtre-production, en design et techniques de décors, en design de présentation, en design de mode ou en ébénisterie  
ou
- Formation professionnelle (DEP) dans les métiers de la construction (soudage, menuiserie, peinture) ou en ébénisterie  
ou
- Apprentissage dans les ateliers de décors et de costumes

114 Adaptation d'un texte tiré d'un ouvrage sur les métiers des arts de la scène présentement en production par MM. André Simard et Roger Ponce, du collège Lionel-Groulx, en collaboration avec le Centre collégial de développement de matériel didactique.

115 *Ibid.*

Il est à noter que les menuisiers et les soudeurs qui manifestent un intérêt pour la production scénique peuvent éventuellement exercer la fonction d'artisan d'ateliers de décors à la condition de développer des compétences particulières à la construction de décors. L'apprentissage dans les ateliers de décors constitue une voie privilégiée pour l'acquisition de ces compétences.

### **Profil de formation de la main-d'œuvre**

- Formation collégiale (DEC) en théâtre-production (collège Lionel-Groulx, cégep de Saint-Hyacinthe, cégep John Abbott)
- Formation collégiale (DEC) en design de présentation (cégep de Rivière-du-Loup, cégep de Sainte-Foy, cégep du Vieux Montréal, collège Dawson)
- Formation collégiale (DEC) en techniques du meuble et d'ébénisterie (École nationale du meuble et de l'ébénisterie de Montréal)
- Formation collégiale (AEC) en design de présentation (campus Notre-Dame-de-Foy)
- Formation collégiale (AEC) en design et technique de décors (collège Inter-Dec)
- Formation collégiale (AEC) en design de mode (collège LaSalle, Académie internationale du design et de technologie, Institut supérieur de design de mode)
- Formation professionnelle (DEP) en ébénisterie (École nationale du meuble et de l'ébénisterie de Victoriaville)

### **Habiletés et qualités personnelles recherchées**

- Capacité à communiquer
- Capacité d'adaptation
- Capacité à résoudre des problèmes
- Débrouillardise
- Habiletés manuelles
- Travail d'équipe
- Sens artistique
- Souci du détail

### **Cheminement de carrière**

Tout en développant des compétences spécialisées et des habiletés de coordination, les artisans peuvent devenir chefs dans leur spécialité et ultérieurement chefs d'ateliers. Cependant, les postes réguliers à temps plein sont rares. C'est pourquoi plusieurs travaillent comme pigistes ou démarrent leur propre entreprise de service.

### **Perspectives d'évolution de la profession**

L'étude a révélé une pénurie d'artisans d'ateliers de décors, de costumes et d'accessoires compétents. Les ateliers offrent la possibilité aux étudiants en théâtre-production d'accomplir un stage, mais selon toute vraisemblance ces personnes choisissent souvent de faire carrière dans d'autres milieux plus créatifs qui correspondent davantage à leurs aspirations professionnelles. Les entreprises du domaine ont souligné que la main-d'œuvre est difficile à recruter et à retenir.

L'apprentissage en milieu de travail demeure souvent l'unique moyen de développer les compétences spécialisées qu'exige la construction de décors et d'accessoires ainsi que la peinture scénique. Les entreprises ont révélé qu'elles investissent beaucoup d'énergie pour la formation en emploi de la main-d'œuvre recrutée dans le milieu industriel ou dans le milieu de la construction (soudage, menuiserie). Lorsqu'ils ont terminé leur formation, les artisans d'ateliers quittent pour des emplois plus lucratifs, ou encore pour démarrer leur propre entreprise.

Dans les ateliers de costumes et d'accessoires, les postes de coupeurs sont habituellement occupés par les finissants en conception de costumes. Ceux-ci quittent dès que possible pour travailler dans la conception. Les entreprises déplorent une pénurie de coupeurs.

## **Constats et enjeux**

Il est difficile de recruter des artisans d'ateliers de décors, de costumes et d'accessoires compétents. En ce qui a trait aux artisans spécialisés en menuiserie et en soudage, les experts consultés lors de l'enquête ont indiqué que des compétences particulières qui se rattachent à la construction de décors pourraient être développées à l'intérieur des programmes de formation professionnelle existants ou pourraient faire l'objet de stages. Pour ce qui est des artisans spécialisés en peinture scénique et en costumes, un enjeu important réside dans l'élaboration d'une formation spécialisée pratiquement inexistante au Québec.

## 4.8 Fonctions de travail en émergence

L'enquête a permis de déterminer quatre nouvelles fonctions de travail en émergence en production scénique, soit celles de gréeur de spectacles, de technicien en projection vidéo, de programmeur-opérateur de projecteurs motorisés et de technicien en automation.

Le gréeur de spectacles veille à la préparation d'un lieu de spectacle de cirque, de musique, de théâtre, etc. Il a comme principale responsabilité d'installer le matériel de gréage qui servira à fixer ou à accorder les équipements scénographiques ou acrobatiques requis par le spectacle. Il effectue également l'installation et l'opération des dispositifs de sécurité des personnes dont le travail se déroule en hauteur, comme les artistes, les techniciens et les accessoiristes. Le gréage revêt une importance croissante dans les productions scéniques, et les entreprises éprouvent un besoin accru de personnel qualifié, particulièrement le Cirque du Soleil, qui n'a d'autre choix que de former lui-même cette main-d'œuvre spécialisée.

Le technicien en projection vidéo joue un rôle de plus en plus fréquent dans la production scénique. Les personnes qui produisent des projections vidéo doivent bien saisir les enjeux spécifiques à chaque production et se montrer polyvalentes. La projection vidéo exige non seulement la connaissance des types de surfaces de projection et des projecteurs, mais aussi une maîtrise des appareils qui composent une régie de diffusion et des outils numériques qui servent à corriger et à manipuler l'image. Actuellement, il y a peu de personnes qualifiées pour exercer cette fonction.

Le technicien en automation effectue l'installation, le fonctionnement, la réparation et l'entretien de l'équipement technologique d'automation (hydraulique, pneumatique, électronique, mécanique, électrique et informatique) dans les productions musicales ou théâtrales, ainsi que dans le milieu du cirque, de l'opéra, de la danse ou du cinéma ou de la télévision. Le recours aux technologies d'automation sur les plateaux de théâtre, de cinéma, de télévision et de concert se généralise de plus en plus, et les exigences quant aux compétences requises pour utiliser l'équipement, qu'il soit simple ou complexe, sont élevées<sup>116</sup>.

Le programmeur-opérateur de projecteurs motorisés installe, programme et opère les projecteurs motorisés afin de produire certains effets de couleur ou de lumière. Il crée des images visuelles et peint l'espace en programmant des projecteurs de tous types, et en agençant les couleurs et les formes selon l'effet artistique recherché.

Par leur position dans le processus de production, les techniciens de scène et d'éclairage peuvent devenir des personnes privilégiées pour développer des compétences qui leur permettent d'exercer les fonctions de travail en émergence, à la condition qu'elles aient accès à la formation de perfectionnement. Actuellement, cette dimension n'est pas traitée dans la formation collégiale.

## 4.9 Besoins en ressources humaines des employeurs en production scénique

Selon notre enquête, le recrutement du personnel technique pose bien souvent des problèmes aux employeurs. Comme la plupart n'embauchent que du personnel technique à la pige pour des productions ponctuelles, il y a beaucoup de concurrence dans le milieu culturel.

Les difficultés de recrutement les plus répandues concernent les fonctions de technicien spécialiste en éclairage ainsi que de technicien de scène généraliste. Le taux de roulement est très élevé et il est difficile de composer des équipes stables. Comme ces personnes travaillent simultanément à la réalisation de plusieurs productions, les employeurs font parfois face à la rareté de candidats qualifiés disponibles. Ils ont surtout de la difficulté à trouver une main-d'œuvre qualifiée pour exercer des fonctions spécialisées émergentes en gréage, en automation, en projection vidéo et en programmation-opération de projecteurs motorisés.

---

116 Pierre Morin, *Charte des compétences du technicien, de la technicienne en automation*, Canada, 2006.

En outre, dans les ateliers de décors et de costumes, il s'avère difficile de recruter des menuisiers, des peintres scéniques, des soudeurs ainsi que des coupeurs qualifiés. Les employeurs se tournent vers le milieu industriel et doivent investir de façon importante dans la formation cette main-d'œuvre, qui n'est pas sensibilisée au milieu artistique. De plus, les employeurs ont de la difficulté à retenir la main-d'œuvre qualifiée. Le travail en atelier est perçu comme un travail peu attrayant pour les diplômés des écoles de théâtre. Ce milieu de travail ne répond pas à leurs attentes, et même les stagiaires quittent rapidement ce milieu pour se tourner vers celui du spectacle. Le bassin de main-d'œuvre qualifié pour travailler dans les ateliers de décors et de costumes demeure insuffisant, particulièrement en région.

Enfin, on signale que les directeurs de production sont de plus en plus difficiles à recruter dans certains milieux des arts de la scène, car on observe un déplacement de cette main-d'œuvre vers le Cirque du Soleil.

#### **4.10 Besoins de formation continue des professionnels des arts de la scène**

En avril 2004<sup>117</sup>, une analyse des besoins de formation continue des professionnels des arts de la scène a été réalisée par l'Association des professionnels des arts de la scène du Québec auprès d'une cinquantaine de membres. Les résultats de cette analyse concordent avec les résultats rapportés dans la présente étude et mettent en lumière l'importance de la formation continue pour l'ensemble des emplois des arts de la scène.

Même si les personnes consultées à l'intérieur de cette étude se considèrent comme bien outillées par la formation initiale reçue pour effectuer leur travail, de nombreux changements ont affecté les façons de faire et exigent qu'elles investissent dans le développement continu de leurs compétences afin de pouvoir se tenir à jour quant aux développements touchant leur profession et ainsi améliorer leurs conditions de travail. Les experts consultés se sont montrés très ouverts face à la formation continue, et cette pratique semble déjà très courante et intégrée dans leur culture même si l'offre de perfectionnement n'est pas abondante.

L'informatique et les nouvelles technologies ont beaucoup influencé le domaine des arts de la scène. Les spécialistes de la scène, pour accroître leur productivité, doivent se familiariser avec ces différentes technologies et outils de travail. L'évolution rapide de l'informatique leur demande une étude constante des nouveaux logiciels afin de renouveler leurs connaissances dans ce champ d'expertise. C'est ainsi que l'informatique se trouve en tête de liste des offres de formation souhaitées par les participants à l'enquête de l'Association des professionnels des arts de la scène du Québec.

L'évolution des technologies de scène représente aussi un défi important. Même si le théâtre ne suit pas le rythme d'évolution de ces technologies en raison des restrictions financières des organismes, les spécialistes des arts de la scène doivent être à l'affût des différentes nouveautés s'ils veulent travailler dans d'autres champs d'activité. Ce constat est particulièrement vrai pour les concepteurs et les techniciens d'éclairage et de son, puisque les équipements qu'ils utilisent évoluent rapidement.

Un troisième volet important a été mis à jour par l'enquête de l'Association des professionnels des arts de la scène du Québec. Comme il a été mentionné précédemment, les travailleurs deviennent de plus en plus mobiles dans les différents milieux des arts de la scène ainsi que dans les autres milieux de la production scénique. Cette mobilité leur permet de trouver de meilleurs emplois et ainsi d'être en mesure de mieux gagner leur vie du fruit de leur travail. Conscients que leur expertise et leur polyvalence acquises dans les arts de la scène sont très appréciées dans d'autres milieux, ces spécialistes ont exprimé leur intérêt de mieux connaître le mode de fonctionnement et de recrutement des autres milieux artistiques comme la télévision et le cinéma et de pouvoir suivre des cours qui leur permettraient d'intégrer ces nouveaux marchés prometteurs.

---

117 Pierre Tremblay, *Analyse des besoins en formation continue des professionnels des arts de la scène du Québec*, avril 2004, 68 p.

Enfin, l'enquête révèle que les travailleurs autonomes et les pigistes sont de plus en plus conscients du besoin de développer des compétences en gestion. Ces personnes réclament de la formation en matière de fiscalité, d'évaluation des coûts de réalisation d'un projet, d'évaluation des cachets de conception, de négociation de contrats, de gestion de projet et de gestion des ressources humaines ainsi que de la formation sur les droits qu'ils peuvent avoir sur leurs conceptions et leurs créations. Les experts interrogés lors des groupes de discussion ont également noté des besoins de formation en gestion de carrière, notamment pour négocier des contrats, établir un réseau de relations et utiliser des outils de gestion informatique. Ces personnes ont suggéré de développer ces compétences en gestion dans les programmes de formation initiale.

Par ailleurs, les entrevues réalisées lors de l'enquête révèlent que les employeurs de la production scénique investissent peu dans la formation continue ou le perfectionnement de leur personnel, sauf pour les employés permanents, qui sont peu nombreux. En ce qui a trait aux directeurs de production, on les encourage à participer à divers événements et à visiter des fournisseurs pour s'informer des nouvelles techniques et technologies. Dans certains cas, les entreprises exigent que les fournisseurs d'équipement donnent l'entraînement nécessaire aux employés pour qu'ils soient en mesure de manipuler ces équipements adéquatement tandis que d'autres offrent de brèves séances de formation sur la santé et la sécurité au travail.

#### 4.11 Constats sur le marché du travail en production scénique

- La production scénique comprend les métiers, les professions et les fonctions de travail dont l'activité principale est la création, la production et la diffusion de spectacles ou d'événements dans différents milieux.
- Les fonctions associées aux activités de production scénique se regroupent en trois catégories : *l'équipe de création*, composée des directeurs, concepteurs et assistants à la mise en scène; *l'équipe de production*, composée des directeurs, régisseurs, techniciens et artisans d'ateliers, et *l'équipe de salle*, lors de la diffusion, composée des directeurs techniques ainsi que des techniciens de la scène (éclairage, son, gréage, etc.).
- Le Québec est reconnu mondialement pour son nombre important de productions de spectacles et d'événements en arts de la scène. Cependant, ce secteur d'activité demeure fragile étant donné qu'il est, en grande partie, tributaire des programmes de financement gouvernemental.
- L'emploi en production scénique dépend donc largement de l'activité des producteurs et des diffuseurs en arts de la scène et des subventions qui y sont associées. Il est également conditionné par la fluctuations d'autres sources de financement gouvernemental et des crises qui secouent le marché.
- En 2003-2004, il y avait 350 compagnies de théâtre professionnelles au Québec. Le théâtre occupe la deuxième place en importance dans la production de spectacles des arts de la scène, mais peu d'organismes reçoivent une aide financière du Conseil des arts et des lettres du Québec pour leur fonctionnement, soit environ 20 %.
- Du côté de la diffusion, de 2003-2004 à 2004-2005, le nombre de spectacles de théâtre a augmenté de 14,8 %. Par contre, le nombre représentations d'un même spectacle en arts de la scène a diminué globalement de 5,4 %. Toutefois, cette diminution est due en partie au boycottage scolaire en 2004 des spectacles jeunes publics en arts de la scène. En outre, une hausse considérable du nombre de représentations est notée pour le cirque et la magie (64,9 %). Cette augmentation produit donc une incidence sur l'emploi des équipes de salle dans ce milieu (directeurs techniques et techniciens).
- Par ailleurs, une étude du Conseil des arts et des lettres du Québec effectuée auprès de 329 organismes subventionnés révèle que le personnel de création occupe des emplois temporaires (99,1 %). Leur cachet moyen par projet est de 3 095 \$ contre une rémunération moyenne annuelle de

20 038 \$ pour les employés permanents. Pour sa part, le personnel technique engagé sur une base temporaire (97,4 %) touche un cachet moyen de 3 015 \$ contre une rémunération moyenne annuelle de 22 532 \$. Dans la catégorie des directeurs, des responsables et des coordonnateurs, à laquelle sont associés les directeurs de production et les directeurs techniques, les emplois permanents comptent pour 41,1 %. La rémunération moyenne annuelle est de 27 142 \$ et le cachet moyen du personnel temporaire est de 5 887 \$.

- Les travailleurs de la production scénique font donc face à des conditions de travail difficiles et à une rémunération inadéquate. Ils doivent multiplier les périodes d'emplois et les contrats avec différents organismes pour bénéficier d'un revenu annuel convenable. Autrement, ils doivent compter sur un revenu d'appoint.
- Toutefois, il faut noter que le cirque est en pleine croissance et qu'il constitue le principal vecteur de développement des emplois en production scénique. À lui seul, le Cirque du Soleil génère un chiffre d'affaires de 500 millions de dollars et crée plus de 3 000 emplois, dont 772 sont associés aux fonctions de travail décrites dans notre étude. Selon l'information obtenue, il est prévu que cette entreprise multinationale double son effectif d'ici 2010. Il semble que l'attrait exercé par le Cirque du Soleil soit double, puisqu'il procure du travail à temps plein et offre une rémunération supérieure.
- De plus, le cinéma, la vidéo et la télévision constituent le deuxième marché émergent en importance. Il offre des possibilités de diversification de la pratique professionnelle et de nouveaux défis, tant pour les concepteurs de décors et de costumes que dans une certaine mesure les concepteurs d'éclairage. Toutefois, les experts estiment qu'il s'agit d'un marché instable.
- L'étude a aussi révélé que d'autres marchés émergents offrent des occasions de tirer profit de la formation en théâtre-production. Il s'agit des spectacles de croisière, des événements culturels et corporatifs, et de l'éclairage comme mise en valeur de l'architecture urbaine et de la muséographie.
- Pour les équipes de création-production (conception, assistance à la mise en scène, régie, direction de production, direction technique), les experts consultés considèrent que le marché de l'emploi demeure donc ouvert dans plusieurs milieux d'exercice, mais on note un certain degré de saturation pour les concepteurs dans le milieu du théâtre.
- Un autre aspect majeur que les groupes de discussion et les entrevues ont permis de révéler concerne une pénurie de techniciens de scène généralistes compétents, d'artisans d'ateliers de décors, de costumes et d'accessoires compétents ainsi que de techniciens spécialistes en éclairage.
- Par ailleurs, on relève quatre fonctions de travail en émergence au Québec, soit celles de gréeur de spectacles, de technicien en automation, de programmeur-opérateur de projecteurs motorisés ainsi que de technicien en projection vidéo.



L'objet de cette section est de décrire les programmes d'études spécialisés en production scénique préparant à l'exercice des fonctions de travail visées par notre étude. De plus, sont présentés les programmes d'études semi-spécialisés, un programme d'insertion sociale et professionnelle des jeunes ainsi que les programmes d'études connexes visant des fonctions de travail spécifique. Ces programmes d'études sont été répertoriés à partir des profils de formation de la main-d'œuvre en emploi cernés lors de notre enquête et trouvés dans la documentation consultée.

Nous présentons d'abord une liste des programmes d'études spécialisés offerts dans les divers établissements répertoriés ainsi qu'un tableau synthèse de cette offre de formation en correspondance avec les douze fonctions de travail à l'étude. Ensuite, pour chacun des programmes spécialisés, nous présentons une fiche descriptive présentant les conditions d'admission, les objectifs, les éléments du programme, les emplois et les employeurs types ainsi que les constats et les enjeux. De plus, la fiche concernant le programme d'études Théâtre-Production fournit des données sur la population scolaire, l'insertion en emploi des personnes diplômées et l'adéquation entre la formation et l'emploi.

Cette section fournit également une liste des programmes d'études semi-spécialisés, du programme offert par Productions Jeun'Est ainsi que les programmes d'études connexes assortis de fiches sommaires présentées dans les annexes 8 et 9. Enfin, elle se termine par des constats sur l'offre de formation.

### 5.1 Offre de formation spécialisée en production scénique

L'examen de l'offre de formation spécialisée a permis de recenser douze programmes d'études spécialisés, d'une durée de un à quatre ans, offerts dans différents établissements d'enseignement supérieur, soit les cégeps, les établissements d'enseignement collégial privés, l'École nationale de théâtre du Canada, le Conservatoire d'art dramatique de Québec et les universités. Ces programmes sont sanctionnés par un diplôme d'études collégiales (DEC), une attestation d'études collégiales (AEC), une attestation du Conservatoire d'art dramatique de Québec, un certificat de l'École nationale de théâtre du Canada ou un baccalauréat avec spécialisation, avec majeure, avec concentration ou avec mineure ou un certificat.

#### Liste des programmes d'études spécialisés

1. Théâtre-Production, voies de spécialisation Décors et costumes, Gestion et techniques de scène, Éclairage et techniques de scène (DEC 561.A0)
2. Design et techniques de décors (AEC NRC.OM)
3. Techniques de production d'événements culturels et corporatifs (AEC NRC.0J)
4. Techniques de sonorisation et d'éclairage (AEC NRC.0G)
5. Art dramatique, concentration en scénographie (concentration)
6. *Drama-Production* (majeure)
7. Interdisciplinaire arts, concentration en théâtre (concentration)
8. *Design for the theatre* (spécialisation)
9. Théâtre (mineure, certificat)
10. Scénographie (attestation du conservatoire)
11. Scénographie (certificat de l'École nationale de théâtre du Canada)
12. Production (certificat de l'École nationale de théâtre du Canada)

Le tableau 8 procure une vision d'ensemble de l'offre de formation spécialisée en production scénique à l'automne 2006 correspondant aux douze fonctions de travail visées par la présente étude.

| Tableau 8 – Programmes d'études spécialisés en production scénique et fonctions de travail associées |   |  |   |  |
|--|---|--|---|--|
| Fonctions de travail   | Programmes et établissements  |  |   |  |
|  | Collégial   | École nationale de théâtre du Canada       | Conservatoire d'art dramatique de Québec    | Université   |
| Artisane, artisan d'ateliers de décors, de costumes et d'accessoires                                 | DEC en théâtre-production, voie de spécialisation en décors et costumes<br>AEC Design et technique de décors  |  |   |  |
| Assistante, assistant à la mise en scène   | DEC en théâtre-production, voie de spécialisation en gestion et techniques de scène   | Certificat d'établissement en production   |   |  |
| Conceptrice, concepteur de décors et d'accessoires   | DEC en théâtre-production, voie de spécialisation en décors et costumes<br>AEC Design et techniques de décors   | Certificat d'établissement en scénographie | Attestation d'établissement en scénographie | B.A. en art dramatique, concentration en scénographie<br><i>BFA Specialization in Design for the theatre</i><br><i>BFA Drama, Major in production</i>  |
| Conceptrice, concepteur de costumes et d'accessoires   | DEC en théâtre-production, voie de spécialisation en décors et costumes   | Certificat d'établissement en scénographie | Attestation d'établissement en scénographie | B.A. en art dramatique, concentration en scénographie<br><i>BFA Specialization in Design for the theatre</i><br><i>BFA Drama, Major in production</i>  |
| Conceptrice, concepteur d'éclairage  | DEC en théâtre-production, voie de spécialisation en éclairage et techniques de scène   | Certificat d'établissement en production   |   | B.A. en art dramatique, concentration en scénographie<br><i>BFA Specialization in Design for the theatre</i><br>B.A. interdisciplinaire en arts, concentration en théâtre<br><i>BFA Drama, Major in production</i><br>Certificat ou mineure en théâtre |
| Conceptrice, concepteur sonore   | DEC en techniques professionnelles de musique et chanson, voie de spécialisation en composition et arrangement<br>AEC en création et montage sonore<br>AEC en son, musique et techniques numériques appliquées<br>AEC en techniques de sonorisation et d'enregistrement musical<br>AEC en traitement de sons et conception sonore | Certificat d'établissement en production   |   | Certificat ou mineure en théâtre<br>B.A. en musique<br><i>BFA Drama, Major in production</i>   |
| Directrice, directeur de production  | DEC en théâtre-production, voie de spécialisation en gestion et techniques de scène   | Certificat d'établissement en production   |   | B.A. en art dramatique, concentration en scénographie<br><i>BFA Drama, Major in production</i>   |

|                                |     |                                  |
|--------------------------------|-----|----------------------------------|
| Ordre d'enseignement collégial | AEC | Attestation d'études collégiales |
|                                | DEC | Diplôme d'études collégiales     |

|   |                        |   |
|---|------------------------|---|
| Ordre d'enseignement universitaire, premier cycle | B.A., MAJ.,<br>B. SPEC | Baccalauréat, baccalauréat avec majeure, majeure, baccalauréat spécialisé |
|   | C., CONC.,<br>MIN.     | Certificat, concentration, mineure  |

Tableau 8 – Programmes d'études spécialisés en production scénique et fonctions de travail associées (suite)

| Fonctions de travail                            | Programmes et établissements  |  |  |  |
|---|---|--|--|--|
|   | Collégial   | École nationale de théâtre du Canada     | Conservatoire d'art dramatique de Québec | Université   |
| Directrice, directeur technique                 | DEC en théâtre-production, voie de spécialisation en gestion et techniques de scène   | Certificat d'établissement en production |  | B.A. en art dramatique, concentration en scénographie<br><i>BFA Drama, Major in production</i><br>Certificat ou mineure en théâtre |
| Régisseuse, régisseur                           | DEC en théâtre-production, voie de spécialisation en gestion et techniques de scène   | Certificat d'établissement en production |  | B.A. en art dramatique, concentration en scénographie<br>B.A. interdisciplinaire en arts, concentration en théâtre                 |
| Technicienne, technicien de son                 | DEC en techniques professionnelles de musique et chanson, voie de spécialisation en composition et arrangement<br>AEC en <i>Audio recording technology</i><br>AEC en enregistrement du son et sonorisation<br>AEC en son, musique et techniques numériques appliqués<br>AEC en sonorisation et enregistrement<br>AEC en techniques de sonorisation et d'éclairage<br>AEC en techniques de sonorisation et d'enregistrement musical<br>AEC en techniques de production d'événements culturels et corporatifs<br>AEC en traitement de sons et conception sonore |  |  |  |
| Technicienne, technicien d'éclairage            | DEC en théâtre-production, voie de spécialisation en gestion et techniques de scène<br>AEC en techniques de production d'événements culturels et corporatifs<br>AEC en techniques de sonorisation et d'éclairage  |  |  |  |
| Technicienne, technicien de scène (généraliste) | DEC en théâtre-production, voie de spécialisation en gestion et techniques de scène<br>AEC en techniques de production d'événements culturels et corporatifs<br>AEC en techniques de sonorisation et d'éclairage  |  |  |  |

## 5.2 Fiches descriptives des programmes d'études spécialisés

### Présentation des sources utilisées

Le contenu des fiches descriptives provient de différentes sources documentaires électroniques :

*pour l'enseignement secondaire et collégial :*

- site Internet de la Formation professionnelle et technique, Inforoute de la FPT<sup>118</sup>, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ainsi que de l'hyperlien électronique de l'Opération Relance;
- fiches<sup>119</sup> du Modèle d'adéquation formation-emploi de la Direction de la planification et du développement du MELS;
- table de la Carte<sup>120</sup> des enseignements de la formation professionnelle et technique de la Direction de la planification et du développement du MELS;
- outils de veille sectorielle;
- répertoire électronique des programmes de chacun des établissements d'enseignement collégial;
- sites des établissements d'enseignement collégial privés;

*pour l'enseignement universitaire :*

- répertoire électronique des programmes de chaque université, soit :
  - l'Université Concordia;
  - l'Université du Québec et ses constituantes : l'Université du Québec à Montréal, l'Université du Québec à Chicoutimi;
- site du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, hyperlien de la version électronique de l'enquête *La Relance à l'université*<sup>121</sup>;

*pour l'enseignement à l'École nationale de théâtre du Canada et dans le réseau du Conservatoire d'art dramatique de Québec :*

- site du Conservatoire d'art dramatique de Québec;
- site de l'École nationale de théâtre du Canada;
- site électronique des Éditions Septembre<sup>122</sup>;
- le *Guide Choisir*, 2006, au secondaire, au collégial et à l'université, de Septembre éditeur;
- les carrières du collégial des Éditions Jobboom, 2006;
- les carrières de la formation universitaire, Éditions Jobboom, 2006.

### Définition des rubriques utilisées

Chaque fiche descriptive présente les données générales sur le programme visé, les conditions particulières d'admission, les objectifs ainsi que les éléments de formation. De plus, les fiches fournissent des données sur les inscriptions, l'insertion en emploi et l'adéquation entre la formation et l'emploi lorsque l'information est disponible. Finalement, les constats sur les éléments jugés les plus significatifs sont présentés accompagnés de renseignements complémentaires pertinents. Les fiches ne contiennent pas nécessairement toutes les rubriques mentionnées.

118 [En ligne], <http://www2.inforoutefpt.org>.

119 [En ligne], <http://inforoutefpt.org/documents/Adequation.pdf>.

120 [En ligne], <http://inforoute.org/documents/Carte.pdf>.

121 [En ligne], <http://www.MELS.gouv.qc.ca/Relance/Université/RelUni.htm>.

122 [En ligne], <http://ch.monemploi.com>.

## Renseignements généraux sur le programme

*L'identification des programmes* : les titres et les numéros (s'il y a lieu) des programmes.

*Le secteur de formation ou le domaine d'études* : la référence indiquée renvoie à la classification des secteurs de formation utilisée par le MELS pour les programmes d'études secondaires ou collégiales; l'information sur la formation universitaire a trait au domaine d'études auquel le programme est associé.

*La durée totale de la formation* : la durée est exprimée en heures, en trimestres, en années ou en unités, selon l'ordre d'enseignement.

*La sanction* : la sanction fait référence aux attestations et aux diplômes décernés aux trois ordres d'enseignement.

*Le statut* : pour les programmes du secondaire et du collégial, le statut fournit l'information sur les étapes d'approbation, d'implantation ou de révision du programme.

*Les établissements autorisés à offrir le programme* : l'ensemble des établissements publics, privés ou gouvernementaux (commissions scolaires, collèges, cégeps, instituts, écoles, universités) offrant le programme, seul ou conjointement.

*Les fonctions de travail visées par le programme* : selon la Direction de la planification et du développement du MELS, en fonction des groupes professionnels de la *Classification nationale des professions* et selon l'information présentée par le répertoire des Éditions Septembre inc.

## Conditions d'admission

Cette rubrique fournit les conditions générales d'admission fixées par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport ainsi que les conditions particulières d'admission fixées par les établissements d'enseignement.

## Objectifs du programme

Il s'agit des objectifs du programme par rapport aux compétences à acquérir selon l'ordre d'enseignement poursuivi.

## Éléments du programme

Cette rubrique présente un relevé des modules (au secondaire), des compétences (au collégial) et des contenus de formation (à l'université).

## Inscriptions

Pour le programme Théâtre-Production, il s'agit du nombre d'inscriptions au programme, à temps plein. Ventilées sur cinq ans, ces données couvrent les anciennes et les nouvelles versions regroupées du programme. On y trouve le nombre de débutants et le nombre total d'inscriptions au programme aux sessions d'automne de 2001, 2002, 2003, 2004 et 2005.

## Diagnostic sur l'adéquation entre la formation et l'emploi (MELS 2006)

Pour le programme Théâtre-Production, le diagnostic d'adéquation entre la formation et l'emploi<sup>123</sup> de la Direction générale des programmes et du développement du MELS est présenté. Cette rubrique trace un portrait établi à partir de quatre années scolaires et tient compte de la mise à jour de 2006. Trois indicateurs sont mesurés : le nombre de débutants nécessaires pour répondre aux besoins du marché du travail, le nombre d'inscriptions et l'écart interprété sous forme de diagnostic, soit « équilibre » (recommandation de maintenir le nombre d'inscriptions), « surplus » (recommandation de diminuer le nombre d'inscriptions) ou « développement » (recommandation de hausser le nombre d'inscriptions).

### Placement

Pour le programme Théâtre-Production, nous fournissons l'état de la situation des personnes diplômées au 31 mars d'après l'enquête *La Relance*, menée par la Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs du MELS. Les données sont disponibles pour 2003-2004-2005 dans le cas du secondaire et du collégial, et pour 2001-2003-2005 dans le cas de l'ordre d'enseignement universitaire.

Le tableau présente les données sur le nombre de personnes diplômées, la situation des répondants en emploi et aux études ainsi que les types d'emplois occupés. Voici quelques définitions tirées de l'enquête *La Relance* afin de faciliter la compréhension de ces renseignements.

#### Personnes diplômées visées par l'enquête

Pour l'ordre d'enseignement collégial, sont considérés comme des « personnes diplômées visées par l'enquête » tous les titulaires d'un diplôme d'études collégiales (DEC) obtenu dans l'année scolaire qui a précédé l'enquête. Par exemple, l'enquête de 2005 porte sur la promotion de l'année scolaire 2003-2004.

Pour l'ordre d'enseignement universitaire, sont considérées comme des « personnes diplômées visées par l'enquête » tous les titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise qui ont reçu leur diplôme au cours de l'année civile qui précède de deux ans l'année de l'enquête. Donc, l'enquête de 2005 porte sur la promotion de l'année civile 2003.

#### Répondant en emploi

Sont dites « en emploi » les personnes diplômées visées par l'enquête qui ont déclaré travailler à leur compte ou pour autrui, sans étudier à temps plein.

#### Répondant en emploi à temps plein

Sont dites « à temps plein » les personnes diplômées en emploi qui travaillent, de façon générale, 30 heures ou plus par semaine.

#### Répondant en emploi à temps plein, en rapport avec la formation

Sont dits avoir un emploi « en rapport avec la formation » les personnes qui travaillent à temps plein qui jugent que leur travail correspond à leurs études.

---

123 Québec, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction de la formation professionnelle et technique, Direction générale des programmes et du développement, *Modèle d'adéquation formation-emploi 2005, Volet régional, Fiches de présentation des programmes*, 2006, 327 p.

### Taux de chômage

Rapport, exprimé en pourcentage, entre le nombre de personnes diplômées à la recherche d'un emploi et l'ensemble de la population active (constituée uniquement des personnes en emploi et de celles à la recherche d'un emploi).

### Salaire hebdomadaire brut moyen

Salaire brut moyen gagné par les travailleurs à temps plein au cours d'une semaine normale de travail. Depuis 1999, les données concernent uniquement les personnes diplômées qui travaillent pour autrui.

### Répondant aux études

Sont dites « aux études » les personnes diplômées visées par l'enquête qui ont déclaré soit étudier à temps plein, soit étudier à temps partiel sans avoir d'emploi.

### **Types d'emplois visés par la formation**

Les emplois types visés par la formation sont cernés à l'aide de différentes sources : l'enquête *La Relance*, le *Guide Choisir*, 2006, au secondaire, au collégial et à l'université<sup>124</sup>, les programmes d'études et la *Classification nationale des professions*.

### **Types d'employeurs**

Les types d'employeurs sont déterminés à l'aide du *Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec* de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec.

### **Constats**

Cette rubrique synthétise des principaux éléments pour décrire la formation et intègre des commentaires ou des précisions formulés par les experts consultés.

---

124 Le *Guide Choisir*, 2006, au secondaire, au collégial et à l'université, produit par Septembre éditeur.



## Théâtre-Production (561.A0)

Formation spécialisée  
au collégial

1

|                          |  |
|--------------------------|--|
| Secteur de formation     | 04 Arts  |
| Durée de la formation    | 91 2/3 unités<br>2970 à 3030 heures<br>Formation générale : 660 heures<br>Voie A – Décors et costumes : 2370 heures<br>Voie B – Gestion et techniques de scène : 2370 heures<br>Voie C – Éclairage et techniques de scène : 2310 heures  |
| Sanction des études      | DEC  |
| Statut                   | Programme approuvé en 1996   |
| Établissements autorisés | Cégep John Abbott (voies A et B)<br>Cégep Lionel-Groulx (voies A et B)<br>Cégep de Saint-Hyacinthe (voies A et B)<br>Cégep de La Pocatière (Centre d'études collégiales de Montmagny) <sup>125</sup> (voie B)  |
| Groupes CNP visés        | CNP 5226 Autre personnel technique du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène<br>CNP 5131 Producteurs/productrices, réalisateurs/réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé<br>CNP 5243 Ensembliers/ensemblières de théâtre, dessinateurs/dessinatrices de mode, concepteurs/conceptrices d'expositions et autres concepteurs/conceptrices artistiques |

**Conditions d'admission**

Est admissible au programme la personne qui satisfait aux conditions générales d'admission définies dans le Règlement sur le régime des études collégiales à l'article 2. En outre, en vertu de cet article, l'établissement peut fixer des conditions particulières d'admission comme :

- réussir une entrevue;
- présenter un portfolio.

**Objectifs du programme**<sup>126</sup>

Le programme permet de concilier deux exigences de formation, c'est-à-dire la polyvalence et de spécialisation. La polyvalence est assurée par le développement d'une culture générale et théâtrale étendue et par la familiarisation avec plusieurs métiers de la scène. La spécialisation, nécessaire à une intégration au marché du travail, est assurée par l'acquisition de compétences particulières, directement associées à l'une des trois voies de spécialisation suivantes : Décors et costumes (voie A), Gestion et techniques de scène (voie B) et Éclairage et techniques de scène (voie C)<sup>127</sup>.

<sup>125</sup> Il est à noter que le cégep de La Pocatière a obtenu une autorisation provisoire pour offrir cette formation depuis septembre 2006. Cet établissement offre la voie Gestion et techniques de scène (voie B).

<sup>126</sup> Extrait tiré du site : <http://www2.inforouteftp.org/guide/det>.

<sup>127</sup> Ministère de l'Éducation, *Programme d'études Théâtre-Production*, 1996.

Cette formation vise à familiariser les personnes avec tous les métiers de théâtre et à les rendre aptes à exercer différentes fonctions dans l'une des trois voies de spécialisation. Les personnes diplômées de ce programme peuvent exercer leurs fonctions dans le milieu du théâtre principalement, et de façon plus générale dans différents milieux des arts de la scène.

*Voie de spécialisation A – Décors et costumes :*

Les personnes qui se spécialisent dans cette voie sont en mesure de concevoir et de réaliser un cadre visuel signifiant pour un spectacle en tenant compte des caractéristiques des œuvres jouées, des intentions des metteurs en scène ainsi que des contraintes budgétaires et techniques. De même, elles peuvent concevoir et coudre des costumes et leurs accessoires en tenant compte de la réalité psychologique et sociale des personnages, des modes de diverses époques, des exigences de la mise en scène et des contraintes budgétaires et techniques. Elles peuvent exercer les fonctions de travail suivantes : concepteur de décors, de costumes et d'accessoires, et artisan d'ateliers de décors, de costumes et d'accessoires.

*Voie de spécialisation B – Gestion et techniques de scène :*

Les personnes qui se spécialisent dans cette voie sont en mesure de préparer la régie d'un spectacle et de l'exploiter, de coordonner le montage et le démontage de décors et d'équipements de scène, de diriger une production, d'assister un metteur en scène, d'utiliser des appareils de son et de produire une bande sonore. Ces personnes sont aussi en mesure de contribuer à la production de décors, de costumes, d'accessoires et d'éclairage en assurant la disponibilité du matériel et des équipements requis, en participant, au besoin, à leur production et en supervisant le travail dans les ateliers. Elles peuvent exercer les fonctions de travail suivantes : directeur de production, directeur technique, régisseur et assistant metteur en scène.

*Voie de spécialisation C – Éclairage et techniques de scène :*

Les personnes qui se spécialisent dans cette voie sont en mesure de concevoir l'éclairage d'un spectacle, de monter les équipements et de manœuvrer la console d'éclairage en tenant compte des démarches parallèles de conception de décors et de costumes. Elles peuvent également utiliser des appareils de son et produire une bande sonore, assister un metteur en scène, préparer la régie d'un spectacle et l'exploiter. Elles peuvent exercer les fonctions de travail suivantes : concepteur d'éclairage, technicien d'éclairage, régisseur et assistant metteur en scène.

Il est important de signaler que cette formation ne permette pas de se spécialiser en conception sonore et en techniques sonores, mais elle rend les personnes aptes à utiliser des appareils de son et à produire une bande sonore sans création musicale au sein d'une production théâtrale. Mentionnons aussi que la troisième voie de spécialisation n'est pas offerte par les établissements d'enseignement compte tenu des compétences en conception de décors, de costumes et d'accessoires qui y sont également associées. Ceux-ci ont adapté la formation afin de permettre des apprentissages en conception d'éclairage à l'intérieur de la voie de spécialisation Gestion et techniques de scène<sup>128</sup>.

## **Éléments du programme<sup>129</sup>**

*Formation générale (660 heures-contact) :*

- Éducation physique
- Philosophie
- Langue et littérature
- Langue seconde
- Formation générale complémentaire

128 Information obtenue auprès du cégep Lionel-Groulx.

129 Extrait tiré du site : <http://www2.inforouteftp.org/guide/det>.

Formation spécifique :

- Analyser des textes de théâtre
- Situer des œuvres théâtrales dans leur contexte historique d'émergence
- Caractériser des courants artistiques, des styles et des modes dans l'histoire de l'Occident
- Appliquer les principes de la conception scénographique
- Appliquer les techniques de base du dessin d'observation
- Appliquer les techniques de base du dessin technique
- Utiliser des appareils d'éclairage
- Appliquer les règles de composition des couleurs
- Coudre des costumes
- Analyser le fonctionnement d'une équipe de production théâtrale
- Dessiner les plans techniques des décors de scène
- Construire des décors de scène

*Voie de spécialisation A – Décors et costumes :*

- Utiliser le dessin comme moyen d'expression
- Appliquer les techniques de base de la coupe
- Concevoir des décors de scène
- Réaliser des maquettes de décors de scène
- Réaliser des accessoires de décors de scène
- Peindre des décors de scène
- Concevoir des costumes
- Réaliser des maquettes de costumes
- Réaliser des accessoires de costumes
- Concevoir des éclairages

*Voie de spécialisation B – Gestion et techniques de scène :*

- Appliquer des notions d'optique
- Utiliser des appareils de son
- Réaliser des accessoires de décors de scène
- Réaliser des accessoires de costumes
- Produire des plans et devis d'éclairage
- Produire des bandes sonores
- Assurer la régie de spectacles
- Coordonner le montage et le démontage de décors et de matériel de scène

*Voie de spécialisation C – Éclairage et techniques de scène :*

- Utiliser le dessin comme moyen d'expression
- Appliquer des notions d'optique
- Utiliser des appareils de son
- Concevoir des décors de scène
- Concevoir des costumes
- Concevoir des éclairages
- Produire des plans et devis d'éclairage
- Produire des bandes sonores
- Éclairer des spectacles
- Assurer la régie de spectacles

| Inscriptions                    |      |      |      |      |      |
|---------------------------------|------|------|------|------|------|
|                                 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 |
| <b>Cégep John Abbott</b>        |      |      |      |      |      |
| Débutants                       | 34   | 26   | 38   | 50   | 48   |
| Total                           | 46   | 44   | 50   | 59   | 66   |
| <b>Collège Lionel-Groulx</b>    |      |      |      |      |      |
| Débutants                       | 41   | 40   | 44   | 42   | 48   |
| Total                           | 116  | 105  | 113  | 114  | 122  |
| <b>Cégep de Saint-Hyacinthe</b> |      |      |      |      |      |
| Débutants                       | 44   | 46   | 50   | 41   | 40   |
| Total                           | 107  | 118  | 119  | 123  | 126  |
| <b>Ensemble du programme</b>    |      |      |      |      |      |
| Débutants                       | 119  | 112  | 132  | 133  | 136  |
| Total                           | 269  | 267  | 282  | 296  | 314  |

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Banque d'information sur le collégial*, 2006.

Il est à noter que les données concernant le cégep de La Pocatière ne sont pas encore disponibles compte tenu que la formation a débuté en septembre 2006.

| Inscriptions selon le sexe |      |      |      |      |      |
|----------------------------|------|------|------|------|------|
|                            | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 |
| Féminin                    | 187  | 193  | 213  | 226  | 233  |
| Masculin                   | 82   | 74   | 69   | 70   | 81   |

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Banque d'information sur le collégial*, 2006.

Les inscriptions à ce programme ont subi une augmentation sur cinq ans pour atteindre 314 élèves inscrits en 2005. Aussi, la présence féminine ne cesse de s'accroître.

| Diagnostic d'adéquation formation-emploi |           |           |           |             |
|--|-----------|-----------|-----------|-------------|
|  | 2002      | 2003      | 2004      | 2005        |
| Débutants visés                          | 131       | 126       | 117       | 147         |
| Débutants                                | 119       | 112       | 131       | 133         |
| Diagnostic                               | ÉQUILIBRE | ÉQUILIBRE | ÉQUILIBRE | ÉQUILIBRE + |

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Modèle d'adéquation formation-emploi 2006*.

**Situation d'emploi des personnes diplômées  
Spécialisation en décors et costume**

|  | 31 mars 2003 | 31 mars 2004 | 31 mars 2005 |
|--|--------------|--------------|--------------|
| Personnes diplômées visées par l'enquête (N) | 25           | 17           | 20           |
| Répondants en emploi (%)                     | 84,2         | 69,2         | 87,5         |
| À la recherche d'un emploi (%)               | 10,5         | 15,4         | 12,5         |
| Aux études (%)                               | 5,3          | 15,4         | 0,0          |
| Personnes inactives (%)                      | 0,0          | 0,0          | 0,0          |
| Taux de chômage (%)                          | 11,1         | 18,2         | 12,5         |
| Emploi à temps plein et caractéristiques     |              |              |              |
| À temps plein (%)                            | 81,3         | 100,0        | 85,7         |
| Salaire hebdomadaire brut moyen (\$)         | 510          | 283          | 383          |
| En rapport avec la formation (%)             | 84,6         | 88,9         | 58,3         |

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *La Relance au collégial en formation technique*, 2005.

Par rapport à l'ensemble des programmes d'études conduisant à des emplois autonomes, l'enquête *La Relance au collégial* révèle qu'en 2005 87,5 % des personnes diplômées en emploi issues du programme Théâtre-production, spécialisation Décors et costumes détiennent un emploi autonome (voir le tableau des programmes d'études collégiales conduisant à des emplois autonomes est fourni en annexe 7).

**Situation d'emploi des personnes diplômées  
Spécialisation en gestion et technique de scène**

|  | 31 mars 2003 | 31 mars 2004 | 31 mars 2005 |
|--|--------------|--------------|--------------|
| Personnes diplômées visées par l'enquête (N) | 10           | 21           | 14           |
| Répondants en emploi (%)                     | 100          | 82,4         | 75,0         |
| À la recherche d'un emploi (%)               | 0,0          | 5,9          | 16,7         |
| Aux études (%)                               | 0,0          | 5,9          | 8,3          |
| Personnes inactives (%)                      | 0,0          | 5,9          | 0,0          |
| Taux de chômage (%)                          | 0,0          | 6,7          | 18,2         |
| Emploi à temps plein et caractéristiques     |              |              |              |
| À temps plein (%)                            | 71,4         | 71,4         | 88,9         |
| Salaire hebdomadaire brut moyen (\$)         | 624          | 586          | 446          |
| En rapport avec la formation (%)             | 60,0         | 80,0         | 87,5         |

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *La Relance au collégial en formation technique*, 2005.

« Précisons que l'opération *Relance* menée annuellement décrit la situation des personnes au 31 mars, ce qui introduit une limite importante dans l'interprétation des résultats à l'endroit des créateurs et des travailleurs culturels. En effet, cette méthode d'enquête ne permet pas de dresser un portrait d'emploi des travailleuses et travailleurs engagés à contrat le temps de réaliser un projet, une production, un événement. Même s'il est difficile de relever des tendances, compte tenu des petits nombres, les résultats d'ensemble de l'enquête *Relance* semblent indiquer qu'une baisse du taux d'emploi est relevée au cours des cinq dernières années. De plus, nous observons que le salaire hebdomadaire brut moyen des diplômées et diplômés varie considérablement d'une année à l'autre et une tendance à la baisse est notée. On remarque les personnes spécialisées en Décors et costumes gagnent moins que celles spécialisées en Gestion et techniques de scène<sup>130</sup>. »

130 Extrait d'un document administratif préparé par M<sup>me</sup> Guy-Ann Albert, responsable du secteur de formation Arts au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

## Types d'emplois visés par la formation

- Conceptrice et concepteur de décors et d'accessoires
- Conceptrice et concepteur de costumes et d'accessoires
- Conceptrice et concepteur d'éclairage
- Régisseuse et régisseur
- Assistante metteuse en scène et assistant metteur en scène
- Directrice et directeur technique
- Directrice et directeur de production
- Technicienne et technicien de scène
- Technicienne et technicien d'éclairage
- Artisanes et artisans d'ateliers de décors, de costumes et d'accessoires

## Types d'employeurs

- Concepteurs et metteurs en scène de spectacles indépendants
- Producteurs de spectacles (théâtre, théâtre lyrique, musique, danse, variétés, cirque)
- Fournisseurs de services techniques en arts de la scène
- Diffuseurs de spectacles (programmation courante, festivals et événements en arts de la scène)
- Locateurs de lieux de spectacles à vocation artistique
- Locateurs de lieux de spectacles complémentaires
- Producteurs de films et d'audiovisuels
- Stations et services de télévision

## Constats

- Le programme de formation initiale Théâtre-Production menant à un DEC est offert dans quatre établissements d'enseignement public, dont un collège anglophone et un cégep qui détient une autorisation provisoire.
- Ce programme vise à concilier deux exigences de formation, c'est-à-dire la polyvalence et la spécialisation. La spécialisation, nécessaire à une intégration au marché du travail, est assurée par l'acquisition de compétences particulières, directement associées à l'une des trois voies de spécialisation suivantes : Décors et costumes, Gestion et techniques de scène et Éclairage et technique de scène. Au total, dix fonctions de travail sont associées aux trois voies de spécialisation de ce programme. Les personnes diplômées peuvent exercer leurs fonctions dans le milieu du théâtre principalement, et de façon plus générale dans différents milieux des arts de la scène.
- La durée prévue de ce programme est de trois années. Toutefois, il importe de souligner que la formation est répartie sur quatre ans dans certains établissements alors qu'elle est concentrée sur deux ans dans un autre établissement qui offre uniquement la voie de spécialisation Gestion et techniques de scène, et ce, en incluant des stages pendant la période estivale.<sup>131</sup>
- Cette voie de spécialisation a pour objet de développer des compétences en matière d'utilisation des appareils de son et de production d'une bande sonore sans création musicale au sein d'une production théâtrale. Toutefois, cette formation n'offre pas de spécialisation en conception et en technologies sonores, laquelle spécialisation est davantage associée au milieu de la musique.
- Quant à la voie de spécialisation, Éclairage et techniques de scène, elle n'est pas offerte dans les établissements d'enseignement compte tenu des compétences en conception de décors, de costumes et d'accessoires qui y sont associées. Les établissements ont dû adapter le programme afin de permettre des apprentissages en conception d'éclairage à l'intérieur de la voie de spécialisation Gestion et techniques de scène.

---

131 Information obtenue auprès des établissements.

## Design et techniques de décors (NRC.OM)

Formation spécialisée  
au collégial

2

|                        |                              |  |
|------------------------|------------------------------|--|
| Secteur de formation   | 04 Arts                      |  |
| Durée de la formation  | 37 1/3 unités<br>1035 heures |  |
| Sanction des études    | AEC                          |  |
| Statut                 | Mise à jour 2005             |  |
| Établissement autorisé | Collège Inter-Dec            |  |
| Groupe CNP visé        | CNP 5243                     | Ensembliers/ensemblères de théâtre,<br>dessinateurs/dessinatrices de mode,<br>concepteurs/conceptrices d'expositions et autres<br>concepteurs/conceptrices artistiques |

**Conditions d'admission**

Est admissible au programme la personne qui possède une formation jugée suffisante par le collège et qui satisfait à l'une des conditions suivantes :

- 1) elle a interrompu ses études secondaires pendant au moins deux sessions consécutives ou une année scolaire;
- 2) elle est visée par une entente entre l'établissement et un employeur ou par un programme gouvernemental;
- 3) elle a terminé au moins une année d'études postsecondaires échelonnée sur une période de un an ou plus.

**Objectifs du programme<sup>132</sup>**

Le programme vise à former des personnes capables de réaliser correctement des tâches et des activités techniques inhérentes au design et à la technique de décors pour le théâtre, le cinéma et la télévision; il permet de développer des habiletés liées à l'utilisation de matériaux et de finis spécifiques aux effets visuels de décors et d'accessoires, de développer une sensibilisation aux événements et à l'éthique professionnelle en regard du sens de la responsabilité, du souci de l'économie, de la créativité et de la production ainsi que d'analyser et de concevoir des concepts visuels.

**Éléments du programme<sup>133</sup>**

- Conception, planification et réalisation de décors et d'accessoires pour le théâtre, la télévision et le cinéma ainsi que pour tout autre genre d'événement.
- Réaliser la recherche documentaire préalable à l'élaboration d'un projet.
- Concevoir et réaliser un cadre visuel signifiant pour une production de décor en tenant compte des caractéristiques des productions, des intentions des metteurs en scène ainsi que des contraintes budgétaires et techniques.

132 Extrait tiré du site : <http://www2inforouteftp.org/guide/det>.

133 *Ibid.*

## **Types d'emplois visés par la formation**

- Assistante et assistant conceptrice et concepteur de décors et d'accessoires

## **Types d'employeurs**

- Concepteurs et metteurs en scène de spectacles indépendants
- Producteurs de spectacles (théâtre, théâtre lyrique, musique, danse, variétés, cirque)
- Fournisseurs de services techniques en arts de la scène
- Diffuseurs de spectacles (programmation courante, festivals et événements en arts de la scène)
- Producteurs de films et d'audiovisuels
- Stations et services de télévision

## **Constats**

- Ce programme de formation initiale, d'une durée de 1035 heures, mène à une AEC. Il est offert par un établissement d'enseignement collégial privé.
- Cette formation vise l'exercice de la fonction d'assistant concepteur de décors et d'accessoires.

## Production d'événements culturels et corporatifs (NRC.05)

Fiche spécialisée  
au collégial

3

|                        |  |   |
|------------------------|--|---|
| Secteur de formation   | 04 Arts                                    |   |
| Durée de la formation  | 24 1/3 unités<br>750 heures<br>16 semaines |   |
| Sanction des études    | AEC  |   |
| Statut                 |  |   |
| Établissement autorisé | École du Show-Business                     |   |
| Groupe CNP visé        | CNP 5226                                   | Autre personnel technique du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène |
|                        | CNP 5227                                   | Personnel de soutien du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène      |

**Conditions d'admission**

Est admissible au programme la personne qui possède une formation jugée suffisante par le collège et qui satisfait à l'une des conditions suivantes :

- 1) elle a interrompu ses études secondaires pendant au moins deux sessions consécutives ou une année scolaire;
- 2) elle est visée par une entente entre l'établissement et un employeur ou par un programme gouvernemental;
- 3) elle a terminé au moins une année d'études postsecondaires échelonnée sur une période de un an ou plus.

*En outre, l'établissement fixe les conditions suivantes :*

- se soumettre à un test d'intérêts;
- participer à une session d'information.

**Objectifs du programme<sup>134</sup>**

Le programme procure les outils nécessaires pour accéder à l'industrie du spectacle par de la formation pratique sur le terrain, en salle de spectacle et en laboratoire à l'école. Coordination, direction technique, régie, éclairage, sonorisation, tous ces aspects jouent un rôle capital dans la réalisation de différents types de produits culturels. Le programme vise à rendre la personne compétente dans l'exercice de sa profession en lui fournissant l'ensemble des outils nécessaires pour lui permettre d'assumer correctement les responsabilités qui lui sont attribuées à son entrée sur le marché du travail. Elle lui permet d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail, notamment par une connaissance du marché du travail en général ainsi qu'une connaissance du contexte propre à la profession choisie. Elle favorise également l'évolution de la personne et l'approfondissement de ses connaissances professionnelles et elle favorise la mobilité professionnelle en lui permettant, entre autres, de se donner des moyens pour gérer sa carrière.

134 Extrait tiré du site : [http://www.ecoledushowbusiness.com/pdf/culturel\\_corpo.pdf](http://www.ecoledushowbusiness.com/pdf/culturel_corpo.pdf).

### Éléments du programme<sup>135</sup>

- Éclairer une scène
- Intégrer une projection vidéo dans un spectacle
- Sonoriser une salle ou une scène
- Produire des montages sonores
- Participer à la régie de scène
- Effectuer des recherches d'information
- S'intégrer à une équipe de production
- Concevoir des éclairages

### Types d'emplois visés par la formation<sup>136</sup>

- Directrice et directeur de production d'événements culturels et corporatifs
- Coordonnatrice et coordonnateur de production d'événements culturels corporatifs
- Directrice et directeur technique
- Régisseuse et régisseur
- Assistante et assistant à la production
- Assistante et assistant technique en éclairage et en sonorisation
- Conceptrice et concepteur en éclairage de scène
- Technicienne et technicien d'éclairage
- Conceptrice et concepteur sonore, sur scène et en studio
- Technicienne et technicien de son

### Types d'employeurs

- Concepteurs et metteurs en scène de spectacles indépendants
- Producteurs de spectacles (théâtre, théâtre lyrique, musique, danse, variétés)
- Fournisseurs de services techniques en arts de la scène
- Diffuseurs de spectacles (programmation courante, festivals et événements en arts de la scène)
- Locateurs de lieux de spectacles à vocation artistique
- Locateurs de lieux de spectacles complémentaires
- Producteurs de films et d'audiovisuels
- Stations et services de télévision
- Studios d'enregistrements sonores

### Constats

- Ce programme de formation initiale, d'une durée de 750 heures, mène à une AEC. Il est offert par un établissement d'enseignement collégial privé.
- Il vise l'exercice de fonctions techniques (son, éclairage, montage de scène) de même que des fonctions de création et de direction.
- Plusieurs experts consultés à l'intérieur de l'enquête ont souligné que les personnes diplômées de ce programme aspirent à exercer des fonctions pour lesquelles elles n'ont pas les compétences suffisantes, en particulier au regard de la création et de la direction. Les experts estiment que le MELS devrait apporter une attention particulière à cette problématique.

---

135 Extrait tiré du site : <http://www2.inforouteftp.org/guide/det>.

136 Extrait tiré du site : [http://www.ecoledushowbusiness.com/pdf/culturel\\_corpo.pdf](http://www.ecoledushowbusiness.com/pdf/culturel_corpo.pdf).

## Techniques de sonorisation et d'éclairage (NRC.OG)

Fiche spécialisée  
au collégial

4

|                        |  |   |
|------------------------|--|---|
| Secteur de formation   | 04 Arts  |   |
| Durée de la formation  | 900 heures<br>35 semaines  |   |
| Sanction des études    | AEC  |   |
| Statut                 |  |   |
| Établissement autorisé | Cégep de La Pocatière (Centre d'études collégiales de Montmagny) |   |
| Groupe CNP visé        | CNP 5225   | Techniciens/techniciennes en enregistrement audio et vidéo                            |
|                        | CNP 5226   | Autre personnel technique du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène |

**Conditions d'admission**

Est admissible au programme la personne qui possède une formation jugée suffisante par le collège et qui satisfait à l'une des conditions suivantes :

- 1) elle a interrompu ses études secondaires pendant au moins deux sessions consécutives ou une année scolaire;
- 2) elle est visée par une entente entre le collège et un employeur ou par un programme gouvernemental;
- 3) elle a terminé au moins une année d'études postsecondaires échelonnée sur une période de un an ou plus.

*En outre, l'établissement fixe la condition particulière suivante :*

- démontrer de l'intérêt pour les arts de la scène.

**Objectifs du programme<sup>137</sup>**

Former des spécialistes capables d'assurer la réalisation technique (conception, sonorisation et éclairage) ainsi que la gestion des différentes activités liées aux arts de la scène.

**Éléments du programme<sup>138</sup>**

- Analyse de la fonction de travail
- Caractéristiques des appareils d'éclairage
- Exploitation des appareils d'éclairage
- Plans et devis d'éclairage
- Caractéristiques des appareils de son
- Exploitation des appareils de son
- Plan et devis de sonorisation
- Communication en milieu de travail
- Préparation d'un éclairage
- Réalisation d'un éclairage

137 Extrait tiré du site : <http://www.cec.montmagny.qc.ca/cecm>.

138 *Ibid.*

- Préparation d'une sonorisation
- Régie de spectacles
- Gestion de l'équipement
- Stage d'intégration professionnelle

### **Types d'emplois visés par la formation**

- Technicienne et technicien de son
- Technicienne et technicien d'éclairage
- Technicienne et technicien de scène généraliste

### **Types d'employeurs**

- Concepteurs et metteurs en scène de spectacles indépendants
- Producteurs de spectacles (théâtre, théâtre lyrique, musique, danse, variétés)
- Fournisseurs de services techniques en arts de la scène
- Diffuseurs de spectacles (programmation courante, festivals et événements en arts de la scène)
- Locateurs de lieux de spectacles à vocation artistique
- Locateurs de lieux de spectacles complémentaires

### **Constats**

- Ce programme de formation initiale, d'une durée de deux ans, mène à une AEC. Il est offert par un établissement d'enseignement collégial public.
- La formation vise l'exercice des fonctions de technicien de son et d'éclairage ainsi que de technicien de scène généraliste.

## Art dramatique, concentration Scénographie

Formation spécialisée  
à l'université

5

|                        |                                 |   |
|------------------------|---------------------------------|---|
| Secteur de formation   | 04 Arts                         |   |
| Durée de la formation  | 60 unités                       |   |
| Sanction des études    | B.A. avec concentration         |   |
| Statut                 |                                 |   |
| Établissement autorisé | Université du Québec à Montréal |   |
| Groupe CNP visé        | CNP 5131                        | Producteurs/productrices, réalisateurs/réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé  |
|                        | CNP 5226                        | Autre personnel technique du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène   |
|                        | CNP 5243                        | Ensembleurs/ensemblères de théâtre, dessinateurs/dessinatrices de mode, concepteurs/conceptrices d'expositions et autres concepteurs/conceptrices artistiques |

**Conditions d'admission**

Est admissible au programme la personne qui possède un DEC ou l'équivalent.

*En outre, l'établissement fixe les conditions particulières suivantes :*

- réussir un questionnaire;
- réussir une audition;
- réussir une entrevue.

**Objectifs du programme<sup>139</sup>**

Le programme permet d'acquérir des connaissances fondamentales, à la fois pratiques et théoriques, en vue d'une formation disciplinaire en art dramatique et de coordonner les activités liées à la réalisation d'un spectacle, d'une pièce de théâtre, etc.

**Éléments du programme<sup>140</sup>**

*Cours obligatoires :*

- Éclairage
- Décor
- Costume
- Production de spectacle
- Production dirigée

<sup>139</sup> Extrait tiré du site : <http://ch.monemploi.com/universitaire/A/354Artsinterdisciplinaire.html>.

<sup>140</sup> *Ibid.*

## Cours optionnels :

- Initiation à la marionnette
- Scénographie
- Pratique scénographique
- Marionnette expérimentale
- Média mixte
- Le son au théâtre
- Maquillage théâtral
- Atelier de production
- Production théâtrale libre
- Spectacle
- Atelier-séminaire de synthèse
- Stage en milieu professionnel

| Situation d'emploi des personnes diplômées   | 31 mars 2001 | 31 mars 2003 |
|--|--------------|--------------|
| Personnes diplômées visées par l'enquête (N) | 91           | 113          |
| Répondantes et répondants en emploi (%)      | 69,1         | 63,0         |
| À la recherche d'un emploi (%)               | 0,0          | 0,0          |
| Aux études (%)                               | 27,3         | 30,9         |
| Personnes inactives (%)                      | 3,6          | 6,2          |
| Taux de chômage (%)                          | 0,0          | 0,0          |

| Emploi à temps plein et ses caractéristiques |      |      |
|--|------|------|
| À temps plein (%)                            | 50,0 | 60,8 |
| Salaire hebdomadaire brut moyen (\$)         | 498  | 551  |
| En rapport avec la formation (%)             | 52,6 | 58,1 |

Source : *La Relance à l'université*, 2005.

### Types d'emplois visés par la formation

- Directrice et directeur technique (cinéma, radio, télé, théâtre)
- Metteure et metteur en scène de théâtre
- Productrice et producteur (cinéma, radio, télé, théâtre)
- Régisseuse et régisseur
- Conceptrice et concepteur de décors
- Conceptrice et concepteur de costumes
- Conceptrice et concepteur d'éclairage

### Types d'employeurs

- Concepteurs et metteurs en scène de spectacles indépendants
- Producteurs de spectacles (théâtre, théâtre lyrique, musique, danse, variétés)
- Fournisseurs de services techniques en arts de la scène
- Diffuseurs de spectacles (programmation courante, festivals et événements en arts de la scène)
- Locateurs de lieux de spectacles à vocation artistique
- Locateurs de lieux de spectacles complémentaires
- Producteurs de films et d'audiovisuels
- Stations et services de télévision
- Établissements d'enseignement et de formation en arts de la scène

## Constats

- Ce programme de formation initiale d'une durée de deux ans (60 unités) mène à l'obtention d'un baccalauréat avec spécialisation en scénographie. Il est offert par une université francophone.
- La formation est destinée à des personnes qui possèdent un DEC ou l'équivalent et qui réussissent un questionnaire, une audition et une entrevue.
- À la fois pratique et théorique, la formation prépare les personnes à travailler dans les milieux du théâtre, de la télévision, du cinéma et de la radio. Elle vise l'exercice de fonctions en conception de décors, de costumes et d'éclairage ainsi qu'en régie, en direction technique et en direction de production.



**Drama-Production**Formation spécialisée  
à l'université**6**

|                        |   |   |
|------------------------|---|---|
| Secteur de formation   | 04 Arts   |   |
| Durée de la formation  | 60 unités   |   |
| Sanction des études    | <i>Major in Drama-Production (technical, stage management and design)</i> |   |
| Statut                 |   |   |
| Établissement autorisé | Université Bishop's   |   |
| Groupe CNP visé        | CNP 5131  | Producteurs/productrices, réalisateurs/réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé  |
|                        | CNP 5226  | Autre personnel technique du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène   |
|                        | CNP 5243  | Ensembleurs/ensemblères de théâtre, dessinateurs/dessinatrices de mode, concepteurs/conceptrices d'expositions et autres concepteurs/conceptrices artistiques |

**Conditions d'admission**

Est admissible au programme la personne qui possède un DEC ou l'équivalent.

**Objectifs du programme<sup>141</sup>**

Le programme expose les étudiants à toutes les facettes de l'étude et de la pratique du théâtre tout en leur laissant la flexibilité d'orienter leur programme d'études dans un des trois champs suivants : *Dramatic literature and theatre history*, *Performance (acting, directing and playwriting)* et *Production (technical, stage management and design)*.

**Éléments du programme<sup>142</sup>**

*Technical theatre :*

- *Introduction to technical theatre*
- *Intermediate technical theatre stagecraft*
- *Lighting design*
- *Technical direction*
- *Stage and production management*

*Design :*

- *Design for the theatre I*
- *Costume design I*
- *Design for the theatre II*

*Production :*

- *Production I*
- *Production II*

141 Extrait tiré du site : <http://ch.monemploi.com/universitaire/A/354Artsinterdisciplinaire.html>.

142 *Ibid.*

## Types d'emplois visés par la formation

- Directrice et directeur de production
- Directrice et directeur technique
- Régisseuse et régisseur
- Conceptrice et concepteur de décors
- Conceptrice et concepteur de costumes
- Conceptrice et concepteur de son
- Conceptrice et concepteur d'éclairage

## Types d'employeurs

- Concepteurs et metteurs en scène de spectacles indépendants
- Producteurs de spectacles (théâtre, théâtre lyrique)
- Fournisseurs de services techniques en arts de la scène
- Établissements d'enseignement et de formation en arts de la scène

## Constats

- Ce programme de formation initiale, d'une durée de deux ans (60 unités), mène à l'obtention d'un baccalauréat avec spécialisation en production. Il est offert par une université anglophone.
- Il est destiné à des personnes qui possèdent un DEC ou l'équivalent.
- À la fois pratique et théorique, la formation prépare les personnes à travailler dans les milieux du théâtre et de l'enseignement. Elle vise l'exercice des fonctions de concepteur de décors, de costumes et d'éclairage, de régisseur, de directeur technique ainsi que de directeur de production.

## Arts (interdisciplinaire), concentration Théâtre

Formation spécialisée  
à l'université

7

|                        |                                    |   |
|------------------------|------------------------------------|---|
| Secteur de formation   | 04 Arts                            |   |
| Durée de la formation  | 30 unités                          |   |
| Sanction des études    | B.A. avec concentration en théâtre |   |
| Statut                 | Révision 2005                      |   |
| Établissement autorisé | Université du Québec à Chicoutimi  |   |
| Groupe CNP visé        | CNP 5226                           | Autre personnel technique du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène   |
|                        | CNP 5243                           | Ensembleurs/ensemblères de théâtre, dessinateurs/dessinatrices de mode, concepteurs/conceptrices d'expositions et autres concepteurs/conceptrices artistiques |

**Conditions d'admission**

Est admissible au programme la personne qui possède un DEC en arts plastiques ou en arts et lettres, ou dans tout autre domaine d'études pertinent.

Sont également admises les personnes âgées d'au moins 21 ans qui possèdent des connaissances appropriées et une expérience pertinente, ou encore celles qui ont obtenu un minimum de quinze unités universitaires avec une moyenne de 2,3/4,3.

*En outre, l'établissement fixe les conditions particulières suivantes :*

- présenter un dossier et se soumettre à une entrevue;
- réussir une entrevue.

**Objectifs du programme<sup>143</sup>**

Le programme vise à permettre l'acquisition des connaissances fondamentales liées à l'évolution et au langage de la discipline artistique privilégiée par le chemin personnel de l'étudiant; permettre l'acquisition des connaissances pratiques et des techniques nécessaires à l'expression artistique et à son analyse et favoriser une démarche intégrant divers moyens d'expression; favoriser le développement d'un esprit critique face à l'évolution des pratiques artistiques et face à sa démarche créatrice ou réflexive.

**Éléments du programme<sup>144</sup>**

*Cours obligatoires :*

- Activité d'introduction au programme
- Démarche critique
- Activité de synthèse
- Fonctions de l'art et de l'artiste
- Atelier interdisciplinaire
- Regards sur l'art actuel
- Gestion des arts
- Projet
- Stage *Histoire de l'interdisciplinarité*

143 Extrait tiré du site : <http://ch.monemploi.com/universitaire/A/354Artsinterdisciplinaire.html>.

144 *Ibid.*

- Projet de conception
- Projet de début de réalisation
- Photographies et images numériques

#### Concentration en théâtre :

- Jeu et direction d'acteur au cinéma
- Conception et technique du son au cinéma et au théâtre
- Technique de jeu théâtral
- Histoire de la mise en scène
- Le théâtre au Québec
- Atelier de production théâtrale
- Dramaturgie et mise en scène
- Atelier d'écriture dramatique et de scénarisation
- Production théâtrale
- Éclairage au théâtre et au cinéma I
- Éclairage au théâtre et au cinéma II

| STATISTIQUES D'EMPLOI <sup>145</sup> | 2001 | 2003 |
|--------------------------------------|------|------|
| Nombre de personnes diplômées        | 140  | 80   |
| % en emploi                          | 49,4 | 53,8 |
| % à temps plein                      | 73,2 | 64,3 |
| % lié à la formation                 | 46,7 | 55,6 |

Source : Le *Guide Choisir*, 2006, Septembre éditeur.

### Types d'emplois visés par la formation

- Peintre scénique
- Sculpteur et sculpteur

### Types d'employeurs

- Concepteurs et metteurs en scène de spectacles indépendants
- Producteurs de spectacles (théâtre, théâtre lyrique, musique, danse, variétés)
- Fournisseurs de services techniques en arts de la scène
- Diffuseurs de spectacles (programmation courante, festivals et événements en arts de la scène)
- Locateurs de lieux de spectacles à vocation artistique
- Locateurs de lieux de spectacles complémentaires
- Producteurs de films et d'audiovisuels
- Stations et services de télévision
- Établissements d'enseignement et de formation en arts de la scène

### Constats

- Ce programme interdisciplinaire en arts offre une concentration en théâtre, d'une durée de un an (30 unités). Cette concentration est offerte par une université francophone.
- Il s'adresse à des personnes qui possèdent un DEC pertinent, notamment en arts plastiques ou en arts et lettres. Il est aussi accessible à des personnes qui possèdent une expérience pertinente ou qui ont déjà obtenu un minimum de 15 unités universitaires, à la condition de présenter un dossier et réussir une entrevue.

145 Septembre éditeur, Le *Guide Choisir*, 2006, p. 31.

- Les étudiants qui poursuivent une formation universitaire en arts visuels, en conception graphique ou en gestion de projets culturels peuvent développer les compétences spécifiques à la production théâtrale afin de les préparer, notamment, à travailler en peinture scénique et en sculpture.



**Design for the theatre**Formation spécialisée  
à l'université**8**

|                        |   |   |
|------------------------|---|---|
| Secteur de formation   | 04 Arts   |   |
| Durée de la formation  | 60 unités   |   |
| Sanction des études    | B.A. avec spécialisation en <i>Design for the theatre</i> |   |
| Statut                 |   |   |
| Établissement autorisé | Université Concordia                                      |   |
| Groupe CNP visé        | CNP 5243  | Ensembleurs/ensemblères de théâtre, dessinateurs/dessinatrices de mode, concepteurs/conceptrices d'expositions et autres concepteurs/conceptrices artistiques |

**Conditions d'admission**

Est admissible au programme la personne qui possède un DEC ou l'équivalent.

*En outre, l'établissement fixe les conditions particulières suivantes :*

- produire une lettre explicative (d'environ 500 mots) pour expliquer sa motivation pour le programme;
- réussir une entrevue.

**Objectifs du programme<sup>146</sup>**

Le programme vise à procurer aux étudiants une base solide en conception de décors, de costumes et d'éclairage, en écriture dramatique, en direction de théâtre et en art dramatique. Il les prépare à poursuivre des études supérieures et les aide à réaliser tout leur potentiel en tant que praticiens d'un métier du théâtre (décorateur, costumier, éclairagiste ou enseignant) dans un contexte favorable à la croissance personnelle et à l'acquisition de solides connaissances.

**Éléments du programme<sup>147</sup>**

- Participer au processus complexe de la conception, de la communication et de la réalisation du cadre visuel d'une pièce de théâtre.
- Mettre l'accent sur le caractère hautement créateur de la scénographie et de l'éclairagisme qui, par le biais de la conception des décors et costumes et de l'éclairage, contribue le plus au spectacle quand les concepteurs saisissent parfaitement les aspects visuels relevant de leur compétence et connaissent les autres aspects de la production.
- Explorer la démarche de création à la découverte de l'aspect collaboratif du travail théâtral.
- Participer à des projets collectifs ou à l'élaboration d'un cartable d'œuvres individuelles.

<sup>146</sup> Extrait tiré du site : <http://theatre.concordia.ca/dfft.php>.

<sup>147</sup> *Ibid.*

**Cours<sup>148</sup> :**

- *Introduction to design for the theatre*
- *Lighting design*
- *Lighting design realization*
- *Costume design*
- *Costume design realization*
- *Costume accessories realization*
- *Set design*
- *Set design realization*
- *Stage properties*
- *Scene painting*
- *Special topics in design for the theatre*

**Types d'emplois visés par la formation**

- Conceptrice et concepteur de décors et d'accessoires
- Conceptrice et concepteur de costumes et d'accessoires
- Conceptrice et concepteur d'éclairage

**Types d'employeurs**

- Concepteurs et metteurs en scène de spectacles indépendants
- Producteurs de spectacles (théâtre, théâtre lyrique, musique, danse, variétés)
- Producteurs de films et d'audiovisuels
- Stations et services de télévision
- Établissements d'enseignement et de formation en arts de la scène

**Constats**

- Ce programme, d'une durée de deux ans (60 unités), mène à l'obtention d'un baccalauréat avec spécialisation en *Design for the theatre*. Il est offert par une université anglophone.
- Cette formation est destinée à des personnes qui ont obtenu un DEC en formation préuniversitaire ou technique. Pour être admises, ces personnes doivent présenter une lettre d'intention et réussir une entrevue.
- Cette formation rend les personnes aptes à pratiquer dans le milieu du théâtre et met l'accent sur la conception de décors, de costumes et d'éclairage.

---

148 Extrait tiré du site : <http://theatre.concordia.ca>.

## Mineure ou certificat en théâtre

Formation spécialisée  
à l'université

9

|                          |                                   |   |
|--------------------------|-----------------------------------|---|
| Secteur de formation     | 04 Arts                           |   |
| Durée de la formation    | 30 unités                         |   |
| Sanction des études      | Certificat ou mineure             |   |
| Statut                   |                                   |   |
| Établissements autorisés | Université du Québec à Chicoutimi |   |
| Groupe CNP visé          | CNP 5243                          | Ensembleurs/ensemblères de théâtre, dessinateurs/dessinatrices de mode, concepteurs/conceptrices d'expositions et autres concepteurs/conceptrices artistiques |

**Conditions d'admission**

Est admissible aux programmes la personne qui possède un DEC en arts plastiques ou en arts et lettres, ou tout autre DEC ayant un rapport avec le programme choisi.

Sont également admises les personnes âgées d'au moins 21 ans qui possèdent des connaissances appropriées et une expérience pertinente, ou encore celles qui ont obtenu un minimum de quinze unités universitaires avec une moyenne de 2,3/4,3.

*En outre, l'établissement fixe les conditions particulières suivantes :*

- présenter un dossier;
- réussir une entrevue.

**Objectifs du programme<sup>149</sup>**

Le programme vise à acquérir une connaissance du théâtre comme phénomène global. Il cherche aussi à permettre la pratique de techniques et de modes de production théâtrale, à fournir une bonne connaissance des théories contemporaines du théâtre, à stimuler le milieu culturel régional et à collaborer au développement d'une pratique sociale différente.

**Éléments du programme<sup>150</sup>**

*Cours obligatoires :*

- Techniques de jeu théâtral
- Histoire de la mise en scène
- Atelier de production théâtrale
- Dramaturgie et mise en scène
- Production théâtrale

*Cours optionnels (12 unités) :*

- Le théâtre jeunesse dans l'univers éducatif
- Éclairage au cinéma
- Jeu et direction d'acteur au cinéma
- Conception technique du son au cinéma et au théâtre
- Le théâtre au Québec

149 Extrait tiré du site : [http://wprod3.uqac.ca/prog\\_par\\_module/detail\\_module.html?code\\_module=7.1&typeAdm=&cycle=1](http://wprod3.uqac.ca/prog_par_module/detail_module.html?code_module=7.1&typeAdm=&cycle=1).

150 *Ibid.*

- Éclairage au théâtre
- Atelier d'écriture dramatique et de scénarisation

### **Constats**

- Ce programme de formation initiale menant à un certificat ou à une mineure (30 unités) est offert par une université francophone en région.
- Cette formation est destinée à des personnes qui possèdent un DEC ou des connaissances et une expérience pertinentes. Pour être admises, ces personnes doivent présenter un dossier et réussir à une entrevue.
- Cette formation théâtrale à caractère théorique vise à stimuler le milieu culturel régional et à collaborer au développement d'une pratique sociale différente.

## Scénographie

Formation spécialisée  
au conservatoire

10

|                        |   |  |
|------------------------|---|--|
| Secteur de formation   | 04 Arts   |  |
| Durée de la formation  | 2685 heures<br>3 années à temps plein                   |  |
| Sanction des études    | Attestation (sanction d'établissement)                  |  |
| Statut                 |   |  |
| Établissement autorisé | Conservatoire d'art dramatique de Québec <sup>151</sup> |  |
| Groupe CNP visé        | CNP 5243  | Ensemble/ensemblières de théâtre,<br>dessinateurs/dessinatrices de mode,<br>concepteurs/conceptrices d'expositions et autres<br>concepteurs/conceptrices artistiques |

**Conditions d'admission**

Est admissible au programme la personne qui possède un DEC en arts plastiques (formation préuniversitaire) ou en graphisme (formation technique) ou l'équivalent.

*En outre, l'établissement fixe la condition particulière suivante :*

- participer à un stage avec les professeurs.

Au terme du stage, et après l'évaluation de tous les travaux exécutés, une sélection des candidats est effectuée par un jury.

**Objectifs du programme<sup>152</sup>**

Le programme vise à préparer les élèves à entreprendre une carrière de scénographe et de concepteur au théâtre, au cinéma, dans les médias ainsi que dans les multiples milieux connexes. Il permet de créer des décors et des costumes, d'exécuter des plans techniques pour la fabrication d'un décor et de veiller à la réalisation des accessoires et des affiches d'un spectacle.

**Éléments du programme<sup>153</sup>**

- Projet décor
- Projet costume
- Accessoires
- Dessin technique
- Illustration et techniques de médias
- Dessin, croquis
- Histoire du costume et de la scénographie
- Histoire des styles (architecture et décoration)

<sup>151</sup> Cet établissement relève du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

<sup>152</sup> Extrait tiré du site : <http://www.conservatoire.gouv.qc.ca/programme-description.html>.

<sup>153</sup> *Ibid.*

## **Types d'emplois visés par la formation**

- Conceptrice et concepteur de costumes et d'accessoires
- Conceptrice et concepteur de décors et d'accessoires

## **Type d'employeurs**

- Concepteurs et metteurs en scène de spectacles indépendants
- Producteurs de spectacles (théâtre, théâtre lyrique, musique, danse, variétés)
- Producteurs de films et d'audiovisuels
- Stations et services de télévision

## **Constats**

- Ce programme de formation initiale en scénographie, d'une durée de trois ans, mène à l'obtention d'une attestation du Conservatoire d'art dramatique de Québec (sanction d'établissement).
- Il est destiné à des personnes qui possèdent un DEC en arts plastiques ou en arts graphiques.
- Pour être admises, ces personnes doivent participer à un stage au terme duquel une sélection est effectuée par un jury.
- Cette formation spécialisée prépare à l'exercice des fonctions de concepteurs de décors, de costumes et d'accessoires.

## Scénographie

Formation spécialisée  
à l'École nationale de  
théâtre du Canada

11

|                          |  |   |
|--------------------------|--|---|
| Secteur de formation     | 04 Arts  |   |
| Durée de la formation    | 3 années à temps plein                               |   |
| Sanction des études      | Certificat (sanction d'établissement) <sup>154</sup> |   |
| Statut                   |  |   |
| Établissements autorisés | École nationale de théâtre du Canada                 |   |
| Groupe CNP visé          | CNP 5243   | Ensembliers/ensemblères de théâtre, dessinateurs/dessinatrices de mode, concepteurs/conceptrices d'expositions et autres concepteurs/conceptrices artistiques |

**Conditions d'admission**

Est admissible au programme la personne âgée d'au moins 18 ans au 31 décembre précédant l'admission.

*En outre, l'établissement fixe les conditions particulières suivantes :*

- concevoir les maquettes du décor et des costumes d'une pièce choisie par l'École;
- réussir une entrevue au cours de laquelle différents exemples de travaux antérieurs en peinture, en dessin et en scénographie sont présentés.

**Objectifs du programme<sup>155</sup>**

Le programme vise à former des concepteurs de décors et de costumes pour le théâtre, la danse, le cinéma, la télévision et le cirque tout en ouvrant la voie à ceux qui veulent aborder l'approche conceptuelle et la réalisation des accessoires et de la peinture scénique.

**Éléments du programme<sup>156</sup>**

*Première année :*

- Dessin et couleur
- Histoire et étude du costume
- Histoire de l'architecture
- Pratique de plateau
- Menuiserie
- Couture
- Projet scénographique
- Conception et dessin technique
- Accessoires
- Confection de maquette 3D
- Travail assisté par ordinateur
- Exploration artistique
- Perspective

<sup>154</sup> Cette école privée est subventionnée par le ministère du Patrimoine canadien et le ministère de la Culture et des Communications.

<sup>155</sup> Extrait tiré du site : <http://www.ent-nts.qc.ca/ent/scenographie.htm>.

<sup>156</sup> Extrait tiré du site : <http://www.ent-nts.qc.ca/ent/scenographie.htm>.

- Théâtre et dramaturgie
- Projet de conception de décor
- Projet de conception de costume
- Peinture scénique
- Exercice d'ensemble
- Matériaux
- Habillage
- Projets de conception et projets de réalisation technique

#### *Deuxième année :*

- Dessin d'après modèle
- Peinture
- Projet de dessin par ordinateur
- Quatre projets théoriques et pratiques (film, costume, mise en scène, espace sacré)
- Étude du costume
- Production
- Perspective

#### *Troisième année :*

- Dessin d'après modèle
- Conception des exercices publics
- Exécution des projets de conception (coupe et couture, fabrication d'accessoires, chapeaux, peinture scénique, fabrication des décors, réunions de production)

### **Types d'emplois visés par la formation**

- Conceptrices et concepteurs de décors et d'accessoires
- Conceptrices et concepteurs de costumes et d'accessoires

### **Types d'employeurs**

- Concepteurs et metteurs en scène de spectacles indépendants
- Producteurs de spectacles (théâtre, théâtre lyrique, musique, danse, variétés, cirque)
- Diffuseurs de spectacles (programmation courante, festivals et événements en arts de la scène)
- Producteurs de films et d'audiovisuels
- Stations et services de télévision

### **Constats**

- Ce programme de formation initiale en scénographie, d'une durée de trois ans, offert par l'École nationale de théâtre du Canada, mène à l'obtention d'un certificat de l'École nationale de théâtre du Canada (sanction d'établissement).
- Cette formation est destinée à des personnes de 18 ans et plus. Pour être admises, elles doivent soumettre des maquettes du décor et des costumes d'une pièce choisie par l'École et participer à une entrevue au cours de laquelle elles présentent différents exemples de leurs travaux antérieurs en peinture, en dessin et en scénographie.
- Cette formation prépare à l'exercice des fonctions de concepteurs de décors, de costumes et d'accessoires.

## Production

Fiche spécialisée à  
l'École nationale de  
théâtre du Canada

12

|                          |   |   |
|--------------------------|---|---|
| Secteur de formation     | 04 Arts   |   |
| Durée de la formation    | 3 années à temps plein                              |   |
| Sanction des études      | Certificat (sanction d'établissement)               |   |
| Statut                   |   |   |
| Établissements autorisés | École nationale de théâtre du Canada <sup>157</sup> |   |
| Groupe CNP visé          | CNP 5226  | Autre personnel technique du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène   |
|                          | CNP 5243  | Ensemble/ensemblières de théâtre, dessinateurs/dessinatrices de mode, concepteurs/conceptrices d'expositions et autres concepteurs/conceptrices artistiques |
|                          | CNP 5131  | Producteurs/productrices, réalisateurs/réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé  |

**Conditions d'admission**

Est admissible au programme la personne âgée d'au moins 18 ans au 1<sup>er</sup> octobre de chaque année.

*En outre, l'établissement fixe les conditions particulières suivantes :*

- réussir une entrevue;
- présenter un projet écrit de mise en scène d'une pièce choisie par l'École.

Ce projet comprend un plan au sol indiquant l'emplacement des éléments de décors et des meubles, s'il y a lieu, ainsi que les aires de jeu principales où évoluent les interprètes.

**Objectifs du programme<sup>158</sup>**

Le programme vise à former des artisans du théâtre de demain.

**Éléments du programme<sup>159</sup>**

*Première année :*

- Analyse de textes
- Costumes
- Dessin technique
- Éclairage
- Écoute musicale
- Écriture dramatique
- Électricité
- Histoire du théâtre
- Initiation au lieu théâtral
- Menuiserie

<sup>157</sup> Cette école privée est subventionnée par le ministère du Patrimoine canadien et le ministère de la Culture et des Communications.

<sup>158</sup> Extrait tiré du site : <http://www.ent-nts.qc.ca/ent/production.htm>.

<sup>159</sup> *Ibid.*

- Pratique de plateau
- Productions : troisième année interprétation
- Projet d'ensemble
- Son

*Deuxième année :*

- Comptabilité
- Projet central
- Dessin par ordinateur
- Éclairage
- Menuiserie
- Pratique de plateau
- Productions
- Son
- Cintres
- Techniques de construction
- Environnement sonore
- Gréage de scène
- Dramaturgie
- Histoire du théâtre

*Troisième année :*

- Administration
- Atelier d'éclairage
- Atelier de son
- Productions
- Techniques de construction
- Technique et production
- Organisation de tournée

### **Types d'emplois visés par la formation**

- Conceptrice et concepteur d'éclairage
- Conceptrice et concepteur sonore
- Régisseuse et régisseur
- Assistante metteuse en scène et assistant metteur en scène
- Directrice et directeur technique
- Directrice et directeur de production

### **Types d'employeurs**

- Concepteurs et metteurs en scène de spectacles indépendants
- Producteurs de spectacles (théâtre, théâtre lyrique, musique, danse, variétés)
- Fournisseurs de services techniques en arts de la scène
- Diffuseurs de spectacles (programmation courante, festivals et événements en arts de la scène)
- Locateurs de lieux de spectacles à vocation artistique
- Locateurs de lieux de spectacles complémentaires
- Producteurs de films et d'audiovisuels
- Stations et services de télévision

## Constats

- Ce programme de formation initiale en production, d'une durée de trois ans, mène à l'obtention d'un certificat de l'École nationale de théâtre du Canada (sanction d'établissement).
- Cette formation est destinée à des personnes de 18 ans et plus. Pour être admises, elles doivent réussir une entrevue. Lorsque la candidature est retenue, il faut présenter un projet écrit de mise en scène d'une pièce choisie par l'École.
- Cette formation prépare à l'exercice des fonctions de concepteurs de son et d'éclairage, d'assistant metteur en scène ainsi que de directeurs techniques et de directeurs de production.

### 5.3 Offre de formation semi-spécialisée et programmes d'études connexes

#### Formation semi-spécialisée au secondaire (AFP)

À l'ordre d'enseignement secondaire, il existe cinq programmes d'études préparant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé sanctionnés par une attestation de formation professionnelle (AFP). Ces programmes répondent à des besoins locaux de main-d'œuvre et font l'objet d'un partenariat entre une entreprise et une commission scolaire. Ils comprennent trois composantes : la préparation à l'exercice du métier, la préparation au marché du travail et la formation générale. La préparation à l'exercice du métier doit compter entre 350 et 450 heures, la préparation au marché du travail entre 75 et 100 heures et la formation générale un minimum de 300 heures. La durée totale d'un programme ne peut excéder 900 heures<sup>160</sup>. Les fiches sommaires de cette formation semi-spécialisée sont présentées en annexe 8.

*Liste des programmes semi-spécialisés :*

- Aide en enregistrement audio
- Assistante et assistant à la production de spectacles
- Assistante et assistant à la sonorisation
- Manœuvre de décors et d'événements
- Manœuvre de scène

#### Formation offerte par Productions Jeun'Est (attestation d'établissement)

Nous relevons une formation en techniques de scène (éclairage, sonorisation, gréage, fabrication de décors et d'accessoires) offerte par l'organisme Productions Jeun'Est, en collaboration avec Emploi-Québec. Cette formation est destinée à la réinsertion sociale de jeunes décrocheurs âgés de 18 à 30 ans et mène à l'obtention d'une attestation d'établissement. Elle est axée sur l'apprentissage des théories et des techniques des métiers de la scène en assurant un soutien socioprofessionnel constant. La fiche sommaire de cette formation est présentée en annexe 8.

#### Programmes d'études connexes offerts au collégial (DEC et AEC)

Enfin, nous relevons douze programmes d'études connexes à la production scénique au collégial. Les fiches sommaires des programmes d'études connexes sont présentées en annexe 9.

*Liste des programmes d'études connexes :*

- Technologie de l'électronique, voie de spécialisation Audiovisuel (DEC)
- Techniques de production et de postproduction télévisuelle, voie de spécialisation Production télévisuelle (DEC)
- Techniques professionnelles de musique et chanson, voie de spécialisation Composition et arrangement (DEC)
- Design de présentation (DEC)
- Design de mode (DEC, AEC)
- *Audio recording technology* (AEC)
- Création et montage sonore (AEC)
- Enregistrement du son et sonorisation (AEC)
- Son, musique et technique numériques appliquées (AEC)
- Sonorisation et enregistrement (AEC)
- Techniques de sonorisation et d'enregistrement musical (AEC)
- Traitement de sons et conception sonore (AEC)

<sup>160</sup> Québec, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Document de référence, Programmes d'études préparant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé, Guide administratif*, 2003-2004, p. 1-4.

## 5.4 Constats sur l'offre de formation en production scénique au Québec

### Constats généraux

- Douze programmes d'études spécialisés en production scénique, d'une durée de un à quatre ans, sont offerts dans différents établissements d'enseignement supérieur, soit les cégeps, les établissements d'enseignement collégial privés, les universités, le Conservatoire d'art dramatique de Québec et l'École nationale de théâtre du Canada. Cette formation spécialisée est accessible dans des établissements situés dans les régions des Laurentides, de Montréal, de la Montérégie, de l'Estrie, de Québec, du Bas-Saint-Laurent et du Saguenay–Lac-Saint-Jean.
- De plus, cinq programmes d'études préparant à l'exercice de métiers semi-spécialisés en techniques de scène sont offerts dans plusieurs commissions scolaires de différentes régions. Une autre formation en techniques de scène est donnée par Productions Jeun'Est à des jeunes décrocheurs. Enfin, douze programmes d'études connexes sont offerts dans différents établissements d'enseignement collégial public et privé.

### Constats particuliers relatifs aux programmes d'études spécialisés offerts au collégial

- Au collégial, nous relevons le programme d'études Théâtre-Production, d'une durée de trois ans, menant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC). Ce programme contient une année de formation générale obligatoire et deux années de spécialisation. Il est autorisé dans quatre établissements d'enseignement public dont un collège anglophone et trois cégeps.
- La durée prévue de ce programme est de trois années. Toutefois, la formation est répartie sur quatre ans dans certains établissements alors qu'elle est concentrée sur deux ans dans un autre établissement qui offre uniquement la voie de spécialisation Gestion et techniques de scène, et ce, en incluant des stages pendant la période estivale.
- Le programme Théâtre-Production permet de concilier deux exigences de formation, c'est-à-dire la polyvalence et la spécialisation. La polyvalence est assurée par l'acquisition d'une culture générale et théâtrale étendue et par la familiarisation avec plusieurs métiers de la scène. La spécialisation, nécessaire à une intégration au marché du travail, est assurée par l'acquisition de compétences particulières, directement associées à l'une des trois voies de spécialisation suivantes : Décors et costumes (voie A), Gestion et techniques de scène (voie B) et Éclairage et techniques de scène (voie C).
- Les fonctions de travail ciblées sont les suivantes : conceptrice et concepteur de décors, de costumes, d'éclairage et d'accessoires; régisseuse et régisseur; assistante metteuse et assistant metteur en scène; directrice et directeur technique et de production; technicienne et technicien de scène généraliste et d'éclairage; artisanne et artisan d'ateliers de décors et de costumes. Les personnes diplômées de ce programme peuvent exercer leurs fonctions dans le milieu du théâtre principalement, et de façon plus générale dans divers milieux des arts de la scène.
- Bien que cette formation ne permette pas de se spécialiser en conception sonore et en techniques sonores, elle rend les personnes aptes à utiliser des appareils de son et à produire une bande sonore sans création musicale au sein d'une production théâtrale.
- La troisième voie de spécialisation, Éclairage et techniques de scène (voie C), n'est pas offerte par les établissements compte tenu des compétences en conception de décors, de costumes et d'accessoires qui y sont également associées. Les établissements ont dû adapter la formation afin de permettre des apprentissages en conception d'éclairage à l'intérieur de la deuxième voie de spécialisation, Gestion et techniques de scène (voie B).

- Par ailleurs, l'offre de formation révèle trois programmes d'études collégiales menant à une AEC offerts dans des établissements d'enseignement public et privé.

### **Constats particuliers relatifs aux programmes d'études spécialisés à l'université**

- À l'université, trois programmes spécialisés en production scénique sont offerts. Il s'agit du programme de l'Université du Québec à Montréal conduisant à un B.A. avec spécialisation en scénographie (deux ans), celui de l'Université Concordia menant à un B.A. avec spécialisation en *Design for the theatre* (deux ans) et celui de l'Université Bishop's en production menant à un B.A. avec majeure (deux ans). Ces programmes de formation permettent l'acquisition de connaissances fondamentales, à la fois pratiques et théoriques, et rendent les personnes aptes à pratiquer dans le milieu du théâtre dans les fonctions liées à la conception et à la production. Certaines personnes visent même la mise en scène, l'écriture dramatique, la direction de théâtre et l'enseignement, tout en se préparant aux études supérieures.
- Deux autres programmes de formation relevés à l'Université du Québec à Chicoutimi sont plus théoriques et mènent à un B.A. interdisciplinaire, à un certificat ou à une mineure. Ces programmes visent le développement de l'expression artistique et d'un esprit critique ou le développement d'une pratique sociale.

### **Constats particuliers relatifs aux programmes d'études spécialisés offerts au Conservatoire d'art dramatique de Québec et à l'École nationale de théâtre du Canada**

- Au Conservatoire d'art dramatique de Québec, le programme Scénographie, d'une durée de trois ans, porte spécifiquement sur la conception de décors et de costumes. Cette formation mène à l'obtention d'une sanction d'établissement (attestation) et vise des personnes ayant déjà obtenu un DEC. Cet établissement relève du ministère de la Culture et des Communications du Québec.
- À l'École nationale de théâtre du Canada, deux programmes d'études spécialisés en scénographie et en production, d'une durée de trois ans, offerts aux secteurs anglophone et francophone, conduisent à l'obtention d'un certificat (sanction d'établissement). Cette école privée est subventionnée par le ministère du Patrimoine canadien et le ministère de la Culture et des Communications.

### **Constats particuliers relatifs aux programmes d'études semi-spécialisés offerts par les commissions scolaires**

- Au secondaire, nous répertorions cinq programmes d'études semi-spécialisés menant à une attestation de formation professionnelle (AFP). Ces programmes tendent à répondre à des besoins de main-d'œuvre locaux déterminés par une entreprise. Les apprentissages effectués permettent d'accomplir des tâches de soutien ou d'assistance en éclairage, en son et en construction de décors. Au fil des ans, relativement peu de personnes ont été formées dans les différentes régions soit, 51 personnes de 1998-1999 à 2004-2005.

### **Constats particuliers relatifs au programme d'études offert par Productions Jeun'Est**

- L'organisme Productions Jeun'Est offre, en collaboration avec Emploi-Québec, une formation en techniques de scène visant la réinsertion sociale de jeunes âgés de 18 à 30 ans. Il prépare à exercer les fonctions suivantes : manœuvre de scène, assistant à la production de spectacles et technicien junior de son, d'éclairage, de gréage, de vidéo et de fabrication de décors. Depuis douze ans, cette formation a été offerte à près de 200 jeunes.

**Constats particuliers relatifs aux formations connexes**

- L'examen des douze programmes de formation connexes permet de mettre en lumière qu'environ les deux tiers sont associés à la musique et aux technologies sonores.



---

# 6

## L'adéquation entre l'offre de formation et les besoins du marché du travail en production scénique

---

### 6.1 Rappel des principaux besoins du marché du travail

Globalement, le marché du travail relève une pénurie de techniciens spécialistes en éclairage et en son ainsi que de techniciens de scène généralistes compétents et d'artisans d'ateliers de décor et de costumes (peinture scénique, accessoires, soudage, menuiserie, coupe de costumes). Aussi, les fonctions de directeur de production ainsi que directeur technique ne sont habituellement pas exercées au seuil d'entrée sur le marché du travail. Par ailleurs, il y a quatre fonctions de travail en émergence au Québec pour lesquelles il n'existe pas de formation spécialisée, soit celles de gréeur de spectacles, de technicien en automation, de programmeur-opérateur de projecteurs motorisés ainsi que de technicien en projection vidéo.

Pour répondre aux nouveaux besoins signalés par le marché du travail, les experts interrogés proposent d'actualiser le programme Théâtre-Production (DEC) et de mettre en place des activités de perfectionnement.

### 6.2 Adéquation du programme Théâtre-Production (DEC)

#### 6.2.1 Adéquation des compétences générales

Globalement, les experts ont exprimé leur satisfaction quant à la pertinence de la formation des personnes diplômées. Ils ont jugé que les personnes formées possèdent une solide formation de base répondant aux exigences des employeurs au seuil d'entrée sur le marché du travail. Cette formation favorise l'acquisition de compétences, à la fois générales et spécialisées, dans les fonctions de la conception de décors, de costumes et d'éclairage ainsi que de la gestion et des techniques de scène. On reconnaît que les personnes formées possèdent un bon bagage de culture générale. Cependant, la culture artistique et théâtrale gagnerait à être renforcée dans certains établissements d'enseignement pour miser pleinement sur la collaboration entre les concepteurs, le personnel technique ainsi que les directeurs techniques et les directeurs de production.

De plus, les experts considèrent que le programme Théâtre-Production permet de développer un savoir-faire permettant de cumuler plusieurs fonctions de travail dans le milieu du théâtre. Toutefois, la pratique dans les nouveaux milieux du cirque, des événements corporatifs, du cinéma, de la vidéo, de la télévision et des spectacles de croisière exige une grande polyvalence pour s'adapter aux environnements et aux outils spécifiques à ces milieux. Il est estimé que la formation devrait permettre une sensibilisation et une meilleure préparation aux nouveaux contextes de pratique. Aussi, la mise en place d'activités de perfectionnement est demandée. Rappelons ici que le cirque constitue le principal vecteur de développement des emplois en production scénique et que le marché du cinéma, de la vidéo et de la télévision offre des possibilités de diversification de la pratique professionnelle et de nouveaux défis pour les concepteurs de décors, de costumes et d'éclairage. Les experts soulignent que la maîtrise de l'anglais est un atout pour diversifier les débouchés d'emplois et tirer ainsi de meilleurs revenus de sa pratique.

En outre, les experts considèrent qu'il est essentiel que les établissements mettent sur pied des activités d'apprentissage favorisant une bonne connaissance du processus de création et de production, des rôles des intervenants, des modes d'organisation du travail, des différents milieux d'exercice, des conditions de travail autonome ainsi que des exigences de polyvalence et de spécialisation pour réussir à travailler. Ces apprentissages doivent être actualisés tout au long de la carrière comme en font foi les nombreux ateliers de formation continue dispensés par les associations professionnelles. Également, les experts pensent que la formation doit accorder une grande importance au travail au sein d'équipes multidisciplinaires. Dans la perspective de favoriser une meilleure connaissance du contexte réel de réalisation d'une production, il est suggéré de faire des stages en milieu de travail en plus des spectacles réalisés en milieu scolaire.

Par ailleurs, les experts interrogés perçoivent qu'il est essentiel de développer davantage de compétences en gestion de carrière afin de mieux outiller les personnes à faire face à la réalité du travail autonome, notamment en ce qui a trait aux aspects juridiques et administratifs. L'apprentissage des logiciels liés à la gestion de carrière (Internet, courrier électronique, logiciels comptables, etc.) devrait aussi constituer un élément essentiel de cette formation. Aussi, la formation en santé et sécurité au travail devrait être renforcée pour mieux évaluer et réduire le risque d'accident ou de maladie. Dans tous les milieux d'exercice, les travailleurs doivent savoir évaluer les risques, et connaître et adopter les pratiques minimales en matière de sécurité qui sont en lien avec le contexte d'exercice, ce qui leur permettront d'y progresser en santé.

Un autre aspect important qui est ressorti des discussions en groupe est que la production scénique requiert une utilisation croissante des nouvelles technologies (équipements, logiciels), tant dans le processus de création, de production et de diffusion de spectacles ou d'événements que celui de la gestion. Les besoins de compétences technologiques se manifestent davantage pour la conception de décors et d'éclairage de même que pour les techniques de son et d'éclairage qui exigent des mises à jour régulières. Toutefois, on mentionne que dans certaines compagnies de théâtre des équipements plus anciens sont encore utilisés. La formation doit donc tenir compte de cette réalité, plus particulièrement dans le champ d'expertise de l'éclairage.

Au chapitre des nouvelles technologies, les personnes ont déclaré que le programme Théâtre-Production devait se charger de faire acquérir les compétences de base et de développer une culture technologique. Le milieu reconnaît que les établissements d'enseignement ne peuvent suivre l'évolution rapide des nouvelles technologies et que le perfectionnement doit jouer un rôle-clé dans l'apprentissage et la mise à jour des nouvelles technologies. On suggère d'impliquer davantage les fournisseurs d'équipements et de faire des stages dans les milieux possédant les équipements à la fine pointe de la technologie. L'expérience positive qui prend place depuis 2004-2005 avec *Rendez-vous technique* au Grand Théâtre de Québec montre le succès de cette formule et témoigne de la collaboration des fournisseurs. En dépit du fait que les concepteurs doivent de plus en plus utiliser des logiciels en lien avec leur création, des experts insistent sur l'importance de développer une capacité à dessiner à la main (croquis, perspectives, modelés, textures, etc.). La formation devrait consacrer du temps à ces apprentissages.

Les concepteurs sonores ainsi que les techniciens spécialisés en son qui participent à la production de spectacles et d'événements proviennent souvent du milieu de la musique et des technologies sonores. À cet effet, des besoins au regard de l'apprentissage des technologies de pointe sont signalés.

On reconnaît que les personnes qui travaillent à la réalisation de productions théâtrales doivent posséder des compétences technologiques de base pour utiliser des appareils de son et produire une bande sonore sans création musicale.

### 6.2.2 Adéquation des compétences spécialisées

Certains experts jugent opportun de contingenter la voie de spécialisation Décors et costumes, puisque, selon eux, le marché du travail est caractérisé par une saturation de spécialistes dans le milieu du théâtre. D'autres estiment que ces personnes pourraient être encouragées et sensibilisées aux débouchés diversifiés, ce qui augmenterait la possibilité de tirer profit de leur valeur sur le marché. La suggestion de contingenter cette spécialisation mérite donc une réflexion plus approfondie.

Également, plusieurs intervenants proposent de former davantage de techniciens de scène généralistes compétents ainsi que de techniciens spécialistes en éclairage. Plus spécifiquement, on souhaite l'ajout de nouvelles compétences pour l'utilisation des équipements, des outils et des logiciels, par exemple les logiciels de dessin pour produire des plans d'éclairage. En ce qui a trait aux techniques sonores, il importe de rappeler que les résultats de l'enquête révèlent que les concepteurs sonores ainsi que les techniciens spécialisés en son travaillant à la production de spectacles ou d'événements d'envergure possèdent généralement une formation en musique ou en technologies sonores (DEC ou autres diplômes). D'autres ont suivi une formation en conception sonore ou en techniques de sonorisation et d'enregistrement (AEC).

Il est suggéré par les experts d'améliorer la formation des directeurs de production. Ils proposent l'ajout de compétences en gestion d'équipe, en gestion de projets, en gestion de conflits, en gestion des droits d'auteur, en planification et en organisation du travail, en gestion du temps, en négociation de contrats et en gestion des ressources humaines. Il faut considérer également que l'exercice de cette fonction nécessite plusieurs années d'expérience. En ce qui a trait à la fonction de directeur technique, des lacunes de formation en gestion sont également mentionnées relativement à la planification du travail et à la coordination des équipes de production.

Finalement, les experts estiment que le perfectionnement doit jouer un rôle-clé dans la formation des spécialistes pour les fonctions de travail en émergence, soit gréeur de spectacles, technicien en automation, programmeur-opérateur de projecteurs motorisés ainsi que technicien en projection vidéo. Mais il faut cependant que le programme Théâtre-Production puisse contenir des compétences de base dans ces champs d'expertise.

### 6.3 Harmonisation des programmes d'études collégiaux spécialisés et connexes

L'analyse de l'offre de formation collégiale menant à l'obtention d'un DEC révèle des liens de complémentarité entre le programme Théâtre-Production, voie de spécialisation Gestion et techniques de scène (secteur Arts), et les programmes Technologie de l'électronique, voie de spécialisation Audiovisuel (secteur Électrotechnique) et Techniques de production et de postproduction télévisuelle, voie de spécialisation Production télévisuelle (secteur Communication et documentation). Les personnes formées exercent certaines activités similaires au regard de la régie, de l'éclairage et du son. Toutefois, les programmes d'études visés traduisent des finalités de formation différentes<sup>161</sup> ainsi que des objectifs et des compétences spécifiques répondant aux besoins particuliers des différents milieux des arts de la scène, du cinéma, de la vidéo et de la télévision. Aussi, les personnes diplômées en audiovisuel et en production télévisuelle ne travaillent pas dans le milieu des arts de la scène où se trouvent principalement les personnes formées en théâtre-production.

161 Technologie de l'électronique, voie de spécialisation Audiovisuel : installation, dépannage, réparation et entretien d'équipements;

Techniques de production et de postproduction télévisuelle, voie de spécialisation Production télévisuelle : manipulation d'équipements de production et installation d'équipements de tournage sur des plateaux de télévision;

Théâtre-Production, voie de spécialisation Gestion et techniques de scène : conception d'éclairage, production de bandes sonores, montage, démontage et utilisation d'équipements de scène.

Dans le champ d'expertise du son, aucun lien de continuité ou de complémentarité n'est établi entre les programmes spécialisés menant à une AEC et le programme Théâtre-Production menant au DEC. Par contre, des liens de continuité sont précisés entre certains programmes d'études spécialisés (AEC) et le programme Techniques professionnelles de musique et chanson (DEC).

Dans le champ de la conception et de la production de décors ainsi que ceux de la gestion et des techniques de scène, il existe des compétences communes entre les programmes de formation conduisant à une AEC en design et techniques de décors, en production d'événements culturels et corporatifs ainsi qu'en techniques de sonorisation et d'éclairage et le programme Théâtre-Production menant au DEC.

#### **6.4 Adéquation des programmes d'établissement et des programmes d'études semi-spécialisés**

Une autre préoccupation majeure est ressortie lors des groupes de discussion concernant la formation collégiale en techniques de production d'événements culturels et corporatifs (AEC) offerte à l'École du Show-Business. Plusieurs experts interrogés ont indiqué que les personnes formées dans ce programme aspirent à exercer des tâches de création ou des tâches de gestion pour lesquelles elles n'ont pas acquis les compétences.

Par ailleurs, des réserves importantes sont émises par les experts quant à la formation offerte en techniques de scène (éclairage, son, gréage, vidéo, fabrication de décors) par l'organisme Productions Jeun'Est, en collaboration avec Emploi-Québec. Les jeunes visés par cette formation sont âgés de 18 à 30 ans et la majorité a de la difficulté à s'adapter au monde du travail. Ils vivent des échecs à répétition dans leurs tentatives infructueuses d'intégration du marché du travail, ce qui confirme leur exclusion. Bien que l'intention de réinsertion sociale et professionnelle de ces jeunes adultes soit très louable, on mentionne que ces derniers acceptent de travailler à des salaires moindres que les techniciens formés au collégial (environ 10 \$ l'heure contre 15 \$ l'heure). On juge que cette situation exerce une pression à la baisse sur les salaires, ce qui crée des tensions importantes dans le milieu culturel.

Enfin, certains experts ont abordé les problèmes liés aux programmes de formation préparant à l'exercice de métier de soutien et d'assistance (métiers semi-spécialisés). On mentionne que les jeunes formés aspirent à exercer des fonctions dont le niveau de responsabilité est plus élevé que celui pour lequel ils ont été formés. On pense que l'existence d'une telle main-d'œuvre dans le milieu culturel a des incidences sur les conditions de travail des personnes formées au collégial qui acceptent d'exercer, en début de carrière, des fonctions d'assistance afin de favoriser leur intégration professionnelle. À ce sujet, certains ont souligné que les ressources financières disponibles au sein de plusieurs compagnies de théâtre ne permettent pas d'embaucher des assistants, ce qui accentue la concurrence que se livrent les deux bassins de main-d'œuvre.

#### **6.5 Complémentarité de la formation dans les différents établissements d'enseignement supérieur**

L'analyse des programmes d'études associés à la production scénique dans les différents établissements de formation supérieure (cégeps, Conservatoire d'art dramatique de Québec, École nationale de théâtre du Canada et universités) fait ressortir des ressemblances et des différences. Ces programmes conduisent à des fonctions de travail similaires en conception de décors, des costumes et d'éclairage ainsi qu'en gestion et en techniques de scène. Toutefois, il existe une complémentarité manifeste au regard des profils de spécialisation et des cheminements d'apprentissage offerts.

Il faut souligner que la présence des différents établissements d'enseignement favorise une accessibilité dans sept régions du Québec : Bas-Saint-Laurent, Estrie, Laurentides, Montérégie, Montréal, Québec et Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Le programme Théâtre-Production (DEC) est offert dans les établissements d'enseignement collégial. Le programme contient une année de formation générale obligatoire (langue et littérature, philosophie ou *Humanities*, éducation physique et formation générale complémentaire) et deux années de formation spécifique à la production théâtrale. La durée prévue de cette formation est de trois années, mais elle est répartie sur quatre ans ou concentrée sur deux ans dans certains établissements.

Ce programme permet de concilier deux exigences de formation, c'est-à-dire la polyvalence et la spécialisation. La polyvalence est assurée par le développement d'une culture générale et théâtrale étendue et par la familiarisation avec plusieurs métiers de la scène. La spécialisation, nécessaire à une intégration au marché du travail, est assurée par l'acquisition de compétences particulières, directement associées à l'une des trois voies de spécialisation suivantes : Décors et costumes (voie A), Gestion et techniques de scène (voie B) et Éclairage et techniques de scène (voie C). Les personnes diplômées peuvent exercer des fonctions dans le milieu du théâtre principalement et, de façon plus générale, dans divers milieux des arts de la scène. Cette formation est accessible dans quatre régions du Québec : Montérégie, Montréal, Laurentides et Bas-Saint-Laurent.

Le programme Scénographie donné au Conservatoire d'art dramatique de Québec est d'une durée de trois ans. Cette formation est destinée aux personnes qui possèdent déjà un DEC et qui ont acquis une culture générale. La formation du Conservatoire est spécialisée en décors et costumes et son accès est limité à la région de Québec.

Les programmes Scénographie et Production donnés à l'École nationale de théâtre sont également d'une durée de trois ans. Bien que ces programmes soient en principe accessibles aux personnes de 18 ans qui possèdent un diplôme d'études secondaires (DES), l'admission nécessite un bon bagage artistique et une culture générale pour réussir les épreuves de sélection. Le profil Scénographie vise la conception de décors et de costumes et le profil Production vise la gestion et les techniques de scène. L'École nationale est située dans la région de Montréal.

Les trois programmes de formation spécialisée relevés à l'université sont d'une durée de deux ans (B.A. avec spécialisation) et sont destinés aux personnes qui possèdent un DEC. Ces programmes, à la fois théoriques et pratiques, procurent une formation fondamentale donnant accès au marché du travail en conception de décors, de costumes et d'éclairage. Les programmes de l'Université du Québec à Montréal mettent de l'avant les apprentissages préparant à la coordination de spectacles alors que les programmes des universités Concordia et Bishop's visent plus particulièrement la scénographie et la conception d'éclairage. Deux autres programmes de formation relevés à l'Université du Québec à Chicoutimi sont plus théoriques. Elles mènent à un B.A. interdisciplinaire avec spécialisation, à un certificat (1 an) ou à une mineure (1 an). Ces programmes visent le développement de l'expression artistique et d'un esprit critique ou le développement d'une pratique sociale.

Ces programmes de formation universitaires sont accessibles dans trois régions du Québec : Estrie, Montréal et Saguenay–Lac-Saint-Jean.



Les enjeux majeurs qui découlent de l'analyse portent sur l'actualisation du programme Théâtre-Production (DEC) et la mise en œuvre d'activités de perfectionnement pour répondre aux besoins relevés. Ces enjeux constituent la base sur laquelle seront formulées des orientations pour l'actualisation du programme Théâtre-Production et les mesures à prendre au regard du perfectionnement. Les sujets traités sont les suivants : l'équilibre entre la polyvalence et la spécialisation, le développement de compétences fondamentales en gestion de carrière et en santé et sécurité au travail ainsi que le perfectionnement pour répondre notamment à la demande de compétences spécialisées au regard des quatre fonctions de travail en émergence.

Les deux premiers sujets portent sur l'actualisation du programme Théâtre-Production et visent le MELS ainsi que les établissements d'enseignement autorisés. Le troisième sujet portant sur le perfectionnement s'adresse aux partenaires culturels, en particulier le Conseil québécois des ressources humaines en culture, les Conseils régionaux de la culture ainsi que les associations et regroupements professionnels, et aux établissements d'enseignement intéressés.

## 7.1 Équilibre entre la polyvalence et la spécialisation

### Constats

- Pour réussir à faire une carrière en production scénique, les concepteurs ainsi que les techniciens doivent non seulement être polyvalents mais aussi accroître leurs compétences spécialisées.
- Selon les contextes de travail, les personnes sont soumises au cumul de plusieurs fonctions de travail, plus spécialement celles d'assistant metteur en scène et de régisseur; de concepteur et de technicien de scène; de directeur technique et de directeur de production.
- Un modèle de trajectoire de carrière est d'exercer d'abord la fonction de technicien de scène ou d'assistant à la conception pour ensuite devenir concepteur. Les compétences attendues d'un concepteur sur le marché du travail résultent d'une combinaison de formation scolaire et d'expérience d'emploi.
- Les nouveaux processus de production et de création imposent d'acquérir une formation de base des environnements informatiques et des logiciels ainsi qu'une culture technologique nécessaire à la mise à jour régulière des connaissances.
- Le marché du travail relève une pénurie de techniciens de scène généralistes compétents ainsi que de techniciens d'éclairage spécialisés aux connaissances technologiques pointues.
- Le marché du travail relève également une pénurie d'artisans d'ateliers de décors et de costumes compétents (peinture scénique, coupe de costumes, menuiserie et soudage) ainsi qu'une difficulté à retenir la main-d'œuvre. Les personnes formées en théâtre-production n'accordent généralement pas d'intérêt pour ce type d'emploi.

- /La structure actuelle du programme Théâtre-Production (DEC) favorise l'acquisition de compétences en conception, mais ne parvient pas à former suffisamment de techniciens de scène généralistes, ni de techniciens spécialistes en éclairage. Aussi, elle ne permet pas de développer des compétences suffisantes en gestion pour l'exercice des fonctions de directeurs techniques et de directeurs de production.
- La troisième voie de spécialisation en éclairage et techniques de scène (voie C) n'est pas offerte compte tenu des compétences en conception de décors et de costumes qui y ont été également associées. Les établissements ont dû adapter la formation afin de permettre des apprentissages en conception d'éclairage à l'intérieur de la deuxième voie de spécialisation, Gestion et techniques de scène (voie B).

## Enjeux

- Restructurer le programme Théâtre-Production pour assurer un nouvel équilibre entre la polyvalence et la spécialisation. Parmi les hypothèses à examiner se trouvent l'élaboration de modules de formation<sup>162</sup> ainsi que la redéfinition des voies de spécialisation et des compétences qui y sont associées.
- Encourager les personnes inscrites au programme Théâtre-Production à considérer la possibilité d'exercer la fonction de technicien de scène<sup>163</sup>.
- Former des techniciens spécialisés en éclairage pour répondre aux nouveaux besoins technologiques exprimés par le marché du travail.
- Former davantage d'artisans d'ateliers de décors et de costumes et trouver des stratégies pour les retenir dans ce milieu.
- Renforcer la formation initiale en gestion des directeurs techniques et des directeurs de production.
- Informer les personnes à l'égard des marchés en émergence, comme le cirque, les événements corporatifs et les spectacles de croisière, qui procurent certains avantages au regard des conditions de travail (grande demande de main-d'œuvre, rémunération supérieure, travail à temps plein) et les sensibiliser à l'atout que constitue la maîtrise de l'anglais parlé pour accéder à ces perspectives d'emploi.

## 7.2 Développement de compétences fondamentales en gestion de carrière et en santé et sécurité au travail

### Constats

- Presque tous les créateurs ainsi que les techniciens travaillant en production scénique sont engagés sur une base temporaire, le temps de réaliser un projet. Seul le personnel de direction de production et de direction technique occupent des emplois permanents (41,1%).
- Pour intégrer le marché du travail, les personnes formées doivent être en mesure de se constituer un réseau pour obtenir des contrats, de négocier ces contrats et de gérer et de planifier leur temps de façon adéquate.

<sup>162</sup> Un module de formation est constitué par le ministre notamment pour préparer à l'exercice d'une fonction de travail bien déterminée et reconnue. Il comporte un ensemble d'objectifs et de standards correspondant à une fonction de travail. La détermination d'un module permet de reconnaître les compétences au moyen d'une sanction de l'établissement d'enseignement. Dans ce cas, le module facilite l'accès au marché du travail même si le DEC n'est pas obtenu. La présence d'un ou de quelques modules facilite l'alternance travail-études. Normalement, le programme n'est pas découpé en plusieurs modules qui s'additionnent pour l'obtention du DEC.

<sup>163</sup> Par exemple par la constitution d'un module de formation.

- La précarité de la situation économique des personnes qui travaillent en production scénique les amène à répartir leur temps de travail entre plusieurs contrats simultanés dans divers milieux.
- Les travailleurs ne sont pas assez outillés en matière de santé et de sécurité au travail, ce qui entraîne des risques d'accident et de maladie.

### **Enjeux**

- Développer des compétences fondamentales en gestion de carrière afin de favoriser l'intégration professionnelle des personnes formées.
- Développer davantage de compétences en santé et en sécurité au travail pour mieux évaluer et prévenir les risques d'accident ou de maladie.

## **7.3 Mise en œuvre d'activités de perfectionnement**

### **Constats**

- L'évolution rapide des nouvelles technologies (logiciels et équipements) modifie la pratique professionnelle en création et en production de spectacles et d'événements et nécessite une mise à jour continue des compétences.
- Des compétences particulières sont nécessaires pour les techniciens d'éclairage et de son afin de travailler dans les milieux du cinéma, de la vidéo et de la télévision.
- L'évolution technologique a favorisé l'émergence de quatre fonctions de travail en production scénique pour lesquelles il n'existe pas de formation spécialisée : gréeur de spectacles, technicien en automation, technicien en projection vidéo ainsi que programmeur-opérateur de projecteurs motorisés. Plus spécifiquement, des besoins urgents de gréeurs de spectacles qualifiés sont signalés, en particulier au Cirque du Soleil.
- Les fonctions de directeur technique et de directeur de production demandent certaines compétences en gestion qui ne sont pas développées dans la formation initiale (Théâtre-Production).

### **Enjeux**

- Fournir une formation de perfectionnement en gestion aux directeurs techniques ainsi qu'aux directeurs de production en exercice.
- Fournir une formation de perfectionnement aux techniciens d'éclairage et de son pour répondre aux besoins particuliers de la télévision, du cinéma et de la vidéo.
- Fournir une formation de perfectionnement en nouvelles technologies aux techniciens ainsi qu'aux concepteurs et aux gestionnaires dans le domaine de la production scénique afin de mettre à jour leurs compétences.
- Fournir une formation de perfectionnement en techniques de gréage de scène, en techniques d'automation de scène, en programmation et en opération de projecteurs motorisés ainsi qu'en techniques de projection vidéo aux techniciens de la scène afin de répondre aux demandes de compétences spécialisées.
- Développer un partenariat entre les entreprises culturelles et les établissements de formation pour mettre en œuvre le perfectionnement lié aux fonctions de travail en émergence, notamment pour favoriser l'accès aux équipements.



## **ANNEXES**

---



## Annexe 1 Liste des établissements et profil général des travailleuses et travailleurs autonomes interrogés

| Numéro | Employeur le plus récent des personnes consultées                        | Étape <sup>164</sup> | Région administrative |
|--------|--|----------------------|-----------------------|
| 1      | Centre québécois de l'Institut canadien des technologies scénographiques | A                    | 06- Montréal          |
| 2      | Grand Théâtre de Québec  | A                    | 03- Québec            |
| 3      | École nationale de théâtre du Canada                                     | A                    | 06- Montréal          |
| 4      | Groupe CETEC   | A                    | 06- Montréal          |
| 5      | Compagnie Jean Duceppe   | B                    | 06- Montréal          |
| 6      | Théâtre du Trident   | B                    | 06- Montréal          |
| 7      | Opéra du Québec  | B                    | 06- Montréal          |
| 8      | Théâtre le Carrousel   | B                    | 06- Montréal          |
| 9      | Théâtre l'Arrière Scène  | B                    | 16- Montérégie        |
| 10     | Théâtre de la Ville  | B                    | 16- Montérégie        |
| 11     | Opéra de Montréal  | B                    | 06- Montréal          |
| 12     | Cirque du Soleil   | B                    | 06- Montréal          |
| 13     | Théâtre le Carrousel   | B                    | 06- Montréal          |
| 14     | Travailleur autonome : conception d'éclairage                            | B                    | 06- Montréal          |
| 15     | Travailleur autonome : conception de décors                              | B                    | 06- Montréal          |
| 16     | Travailleur autonome : conception de costumes                            | B                    | 06- Montréal          |
| 17     | Travailleur autonome : régie et assistance à la mise en scène            | B                    | 06- Montréal          |
| 18     | Opéra de Montréal  | B                    | 06- Montréal          |
| 19     | Université du Québec à Montréal  | B                    | 06- Montréal          |
| 20     | Atelier Acme Décor   | B                    | 16- Montérégie        |
| 21     | Travailleur autonome : régie et assistance à la mise en scène            | B                    | 06- Montréal          |
| 22     | Travailleur autonome : conception de décors                              | C                    | 06- Montréal          |
| 23     | Travailleur autonome : conception de décors                              | C                    | 06- Montréal          |
| 24     | Travailleur autonome : conception de costumes                            | C                    | 06- Montréal          |
| 25     | Travailleur autonome : conception de costumes                            | C                    | 06- Montréal          |
| 26     | Travailleur autonome : conception de costumes                            | C                    | 06- Montréal          |
| 27     | Travailleur autonome : conception de costumes                            | C                    | 06- Montréal          |
| 28     | Travailleur autonome : conception d'accessoires                          | C                    | 06- Montréal          |
| 29     | Travailleur autonome : conception d'accessoires                          | C                    | 06- Montréal          |
| 30     | Travailleur autonome : conception d'éclairage                            | C                    | 06- Montréal          |
| 31     | Travailleur autonome : conception d'éclairage                            | C                    | 06- Montréal          |
| 32     | Travailleur autonome : conception d'éclairage                            | C                    | 06- Montréal          |
| 33     | Travailleur autonome : conception d'éclairage                            | C                    | 06- Montréal          |
| 34     | Larsen Lupin   | C                    | 06- Montréal          |
| 35     | Travailleur autonome : conception sonore/techniques de son               | C                    | 06- Montréal          |
| 36     | Travailleur autonome : techniques de son                                 | C                    | 06- Montréal          |
| 37     | Travailleur autonome : techniques de son                                 | C                    | 03- Québec            |
| 38     | Travailleur autonome : techniques de son                                 | C                    | 03- Québec            |
| 39     | Travailleur autonome : régie/assistance mise en scène                    | C                    | 06- Montréal          |
| 40     | Travailleur autonome : régie/assistance mise en scène                    | C                    | 06- Montréal          |
| 41     | Travailleur autonome : régie/assistance mise en scène                    | C                    | 03- Québec            |
| 42     | Travailleur autonome : direction technique                               | C                    | 03- Québec            |
| 43     | Travailleur autonome : direction technique                               | C                    | 06- Montréal          |
| 44     | Travailleur autonome : direction technique                               | C                    | 06- Montréal          |
| 45     | Travailleur autonome : direction technique                               | C                    | 06- Montréal          |

164 Entrevues exploratoires avec des personnes-clés (A), groupes de discussion avec des experts (B), enquête téléphonique avec des experts (C), entrevues téléphoniques avec des employeurs (D).

| Numéro | EMPLOYEUR LE PLUS RÉCENT DES PERSONNES CONSULTÉES | ÉTAPE | RÉGION ADMINISTRATIVE |
|--------|---|-------|-----------------------|
| 46     | Travailleur autonome : direction de production    | C     | 06- Montréal          |
| 47     | Travailleur autonome : direction de production    | C     | 06- Montréal          |
| 48     | Travailleur autonome : direction de production    | C     | 06- Montréal          |
| 49     | Travailleur autonome : direction de production    | C     | 03- Québec            |
| 50     | Travailleur autonome : direction de production    | C     | 03- Québec            |
| 51     | Atelier Nicol                                     | D     | 06- Montréal          |
| 52     | Théâtre Denise-Pelletier                          | D     | 06- Montréal          |
| 53     | Équipe Spectra                                    | D     | 06- Montréal          |
| 54     | Petit Théâtre de Sherbrooke                       | D     | 05- Estrie            |
| 55     | Cirque du Soleil                                  | D     | 06- Montréal          |
| 56     | Théâtre du Bic                                    | D     | 01- Bas-Saint-Laurent |
| 57     | Zone 3  | D     | 06- Montréal          |

## **Annexe 2**

### **Guide d'entrevue**

#### **OBJECTIF GÉNÉRAL**

- Éclairer les caractéristiques du marché du travail en production scénique en vue de préparer les outils de collecte de données.

#### **OBJECTIFS SPÉCIFIQUES**

- Caractériser la production scénique.
- Cerner les fonctions de travail et les différents milieux d'exercice.
- Cerner les problématiques, les nouvelles tendances et les enjeux majeurs.

#### **PARTICIPATION**

Quatre membres du comité d'experts consultés

### **1. CARACTÉRISTIQUES DU DOMAINE DE LA PRODUCTION SCÉNIQUE**

- Comment est structuré le domaine de la production scénique au Québec?
- Quelles sont les principales caractéristiques des entreprises qui s'y trouvent et quelles sont leurs principales activités?
- Quelle est la situation actuelle de l'industrie québécoise de la production scénique (marchés, concurrence, territoire, etc.)?
- Quel est le contexte d'évolution sur le plan économique, social, politique, juridique, réglementaire et technologique, et quelles sont les perspectives d'emploi, les perspectives de développement et les changements récents et ceux qui sont attendus ou appréhendés?
- Quelles sont les nouvelles pratiques d'affaires qui surgissent (innovation, qualité, technologie, etc.)?
- Quelles sont les conditions pour réussir dans le secteur?
- Quels sont les atouts et les points faibles de l'industrie québécoise?
- Décrivez la dynamique régionale dans le domaine de la production scénique.

### **2. L'EMPLOI ET LA MAIN-D'ŒUVRE**

- Décrivez la structure des emplois dans le domaine de la production scénique au Québec.
- Quel est le contexte d'exercice particulier (syndicalisation, conditions de travail, organisation du travail, mobilité, polyvalence, santé et sécurité, etc.) pour chacune des fonctions de travail et quelles sont leurs principales caractéristiques (statut d'emploi, profil démographique – âge, sexe, scolarité, ancienneté, revenus, etc.)?
- Quels sont les défis particuliers en matière de ressources humaines dans le domaine?
- Quels sont les incidences globales des changements dans l'industrie sur les travailleurs (demande, offre, remplacement de la main-d'œuvre, tâches, qualifications, polyvalence, expertise plus poussée, pénurie d'expertise, disparition de certains emplois, etc.)?
- Quels sont les problèmes particuliers liés à la gestion des ressources humaines dans une profession en particulier (recrutement, taux de roulement, vieillissement de la main-d'œuvre, relève, etc.)? Quelles en sont les principales causes? Quelles solutions apparaissent comme les plus susceptibles de corriger ces situations?

### 3. LA FORMATION

#### A- FORMATION INITIALE

- Quelle est l'importance de la formation initiale pour avoir accès aux différents métiers du domaine?
- Quels sont les principaux programmes de formation existants d'où proviennent les ressources professionnelles du domaine?
- Est-ce que ces programmes préparent de façon adéquate la main-d'œuvre pour travailler dans le domaine? Quelles sont les lacunes?
- Est-ce que l'évolution du marché et les perspectives d'avenir dans le domaine de la production scénique engendrent des besoins de polyvalence accrue ou, au contraire, de spécialisation plus poussée?
- Formation en théâtre-production (DEC)
  - Cette formation prépare-t-elle adéquatement les personnes diplômées à travailler dans le domaine de la production scénique? La formation satisfait-elle aux nouvelles exigences du marché du travail et aux nouveaux contextes d'exercice?
  - Cette formation prépare-t-elle les personnes diplômées à exercer des fonctions spécialisées dans les milieux urbains (éclairage extérieur) et muséaux (expositions) ainsi que les milieux du cinéma, de la télévision et des événements culturels (festivals)? Si non, quelles fonctions de travail sont plus particulièrement touchées par ces nouveaux débouchés? Quelles sont les principales lacunes?
- Fonctions spécialisées en son et en éclairage
  - Le marché du travail fait appel à différents programmes de formation pour l'exercice des fonctions spécialisées en son et en éclairage, notamment les programmes Théâtre-Production (DEC 561.A0), Techniques de production et de postproduction télévisuelle (DEC 589.A0) et Technologie de l'électronique, voie de spécialisation Audiovisuel (DEC 243.11). Les personnes diplômées des programmes 589.A0 et 243.11 sont-elles embauchées dans les mêmes milieux d'exercice que les personnes diplômées du programme 561.A0? Si oui, y a-t-il des particularités dans les fonctions exercées? Devrait-il y avoir une plus grande complémentarité entre les différents programmes de formation préparant à l'exercice des fonctions visées?

#### B- FORMATION CONTINUE

- Est-ce que les travailleurs sont bien outillés pour développer leurs compétences afin de réaliser leur travail et s'adapter à l'évolution de leur contexte de travail?
- Est-ce que les entreprises se préoccupent de la mise à jour des compétences de leur personnel?
- Est-ce que les associations ou les syndicats se préoccupent de la mise à jour des compétences de leurs membres?
- La réponse aux besoins de formation liés à l'innovation technologique et à l'évolution des contextes d'exercice doit-elle se faire en formation initiale ou à l'étape du perfectionnement?
- Pouvez-vous distinguer les compétences qui devraient faire l'objet d'une formation initiale plutôt que du perfectionnement?

## **Annexe 3**

### **Questionnaire d'enquête téléphonique**

#### **OBJECTIF GÉNÉRAL**

Dresser l'état de situation du marché du travail en production scénique.

#### **OBJECTIFS SPÉCIFIQUES**

- Tracer le profil des travailleurs en production scénique.
- Comprendre le marché du travail actuel en production scénique.
- Déterminer les besoins de formation des travailleurs et leur perception du programme Théâtre-Production.

#### **PARTICIPATION**

Vingt-neuf personnes consultées

*Professions :*

Directrice et directeur de production  
Directrice et directeur technique  
Assistante metteuse en scène et assistant metteur en scène  
Régisseuse et régisseur  
Conceptrice et concepteur de décors  
Conceptrice et concepteur de costumes  
Conceptrice et concepteur sonore  
Conceptrice et concepteur d'éclairage  
Conceptrice et concepteur d'accessoires  
Technicienne et technicien d'éclairage  
Technicienne et technicien de son



**PREMIÈRE PARTIE : PROFIL DE LA PERSONNE RÉPONDANTE**

**Les données nominales sont confidentielles et ne seront pas divulguées dans le rapport d'étude**

Nom :

Métier principal exercé :

Téléphone :

Courriel :

**Les questions qui suivent portent sur votre situation au regard des activités professionnelles que vous exercez.**

1.1 Dans quelle région exercez-vous votre métier actuel de [précisez le métier]?

- |                             |                          |                                   |                          |
|-----------------------------|--------------------------|-----------------------------------|--------------------------|
| 01- Bas-Saint-Laurent       | <input type="checkbox"/> | 10- Nord-du-Québec                | <input type="checkbox"/> |
| 02- Saguenay–Lac-Saint-Jean | <input type="checkbox"/> | 11- Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine | <input type="checkbox"/> |
| 03- Québec                  | <input type="checkbox"/> | 12- Chaudières-Appalaches         | <input type="checkbox"/> |
| 04- Mauricie                | <input type="checkbox"/> | 13- Laval                         | <input type="checkbox"/> |
| 05- Estrie                  | <input type="checkbox"/> | 14- Lanaudières                   | <input type="checkbox"/> |
| 06- Montréal                | <input type="checkbox"/> | 15- Laurentides                   | <input type="checkbox"/> |
| 07- Outaouais               | <input type="checkbox"/> | 16- Montérégie                    | <input type="checkbox"/> |
| 08- Abitibi-Témiscamingue   | <input type="checkbox"/> | 17- Centre-du-Québec              | <input type="checkbox"/> |
| 09- Côte-Nord               | <input type="checkbox"/> |                                   |                          |

1.2 Dans quel groupe d'âge vous situez-vous?

- Moins de 30 ans
- Entre 31 et 45 ans
- Plus de 45 ans

1.3 Depuis combien de temps travaillez-vous dans le domaine de la production scénique?

- Moins de 5 ans
- De 6 à 15 ans
- Plus de 16 ans

1.4 Depuis combien de temps exercez-vous votre métier actuel?

- Moins de 5 ans
- De 6 à 15 ans
- Plus de 16 ans

1.5 Quelle formation initiale avez-vous reçue en lien avec votre métier actuel?

Programme d'études et spécialité                      Diplôme                      Année d'obtention    Établissement

1.6 Au cours de votre carrière, avez-vous exercé d'autres métiers liés à la production scénique?

Précisez toutes les possibilités sauf le métier principal exercé

- Conceptrice ou concepteur de décors
- Conceptrice ou concepteur de costumes
- Conceptrice ou concepteur d'accessoires
- Conceptrice ou concepteur d'éclairage
- Conceptrice ou concepteur d'environnements sonores
- Régisseuse ou régisseur
- Assistante metteuse ou assistant metteur en scène
- Directrice ou directeur technique
- Directrice ou directeur de production
- Artisane ou artisan d'ateliers
- Technicienne ou technicien de scène
- Technicienne ou technicien de son
- Technicienne ou technicien d'éclairage
- Gréreuse ou gréeur
- Chef machiniste
- Chef électricien
- Directrice ou directeur d'ateliers
- Enseignante ou enseignant
- Autres (spécifiez)

1.7 Au cours des 3 dernières années, en général, quel pourcentage de temps de travail avez-vous consacré à votre métier principal de [précisez le métier]?

- Moins de 50 %
- De 51 à 75 %
- Plus de 76 %

Aux autres métiers liés à la production scénique?

- Moins de 50 %
- De 51 à 75 %
- Plus de 76 %

À l'enseignement?

- Moins de 50 %
- De 51 à 75 %
- Plus de 76 %

- 1.8 Au cours de la dernière année, à combien de productions avez-vous participé en tant que travailleur (peu importe le métier exercé)?
- 1.9 Au cours des 3 dernières années, dans quels champs d'activité avez-vous exercé votre métier principal de [précisez le métier]. Pouvez-vous spécifier quel pourcentage de temps vous y avez consacré?

Énumérez tous les champs d'activité dans lesquels vous avez travaillé.

| <u>Champs d'activités</u>                             | <u>%</u> |
|---|----------|
| <input type="checkbox"/> Théâtre                      |          |
| <input type="checkbox"/> Cinéma et vidéo              |          |
| <input type="checkbox"/> Cirque                       |          |
| <input type="checkbox"/> Danse                        |          |
| <input type="checkbox"/> Musique classique et opéra   |          |
| <input type="checkbox"/> Télévision                   |          |
| <input type="checkbox"/> Musique et chanson populaire |          |
| <input type="checkbox"/> Événements corporatifs       |          |
| <input type="checkbox"/> Événements culturels         |          |
| <input type="checkbox"/> Variétés                     |          |
| <input type="checkbox"/> Muséographie                 |          |
| <input type="checkbox"/> Enseignement                 |          |
| <input type="checkbox"/> Architecture urbaine         |          |
| <input type="checkbox"/> Autres (spécifiez)           |          |

- 1.10 Avez-vous travaillé dans les autres provinces canadiennes ou à l'étranger?

Oui   
Non

Si oui, dans quelle proportion de temps?

Très souvent   
Assez souvent   
Rarement   
Jamais

- 1.11 Quel statut d'emploi correspond le mieux à votre situation professionnelle?

Travailleuse ou travailleur autonome   
Salariée ou salarié temporaire   
Salariée ou salarié permanent   
Dirigeante ou dirigeant d'une entreprise   
Autres, précisez :

Si vous êtes travailleur autonome ou si vous dirigez une entreprise, précisez.

## DEUXIÈME PARTIE : LE MARCHÉ DU TRAVAIL

**Je vais maintenant vous poser des questions sur le marché du travail. Vous devez répondre en vous référant à votre expérience et en adoptant un point de vue général par rapport à l'ensemble des personnes qui exercent le même métier que vous, soit [précisez le métier].**

2.1 Pouvez-vous décrire les étapes habituelles de cheminement de carrière, à partir de l'entrée sur le marché du travail, pour devenir [précisez le métier]?

2.2 Selon vous, est-ce que les concepteurs [précisez le métier] doivent accomplir des tâches techniques liées à leur champ de conception?

(Question spécifique aux concepteurs)

Oui   
Non

Précisez quelles sont les principales tâches techniques que vous avez à accomplir.

Si vous avez répondu oui, spécifiez la fréquence.

Très souvent   
Assez souvent   
Rarement   
Jamais

2.3 Au cours de leur carrière, les [précisez le métier] exercent-ils habituellement d'autres métiers liés à la production scénique?

Oui   
Non

Si oui, lesquels?

### **Lire toutes les possibilités sauf le métier principal exercé**

Conceptrice ou concepteur de décors   
Conceptrice ou concepteur de costumes   
Conceptrice ou concepteur d'accessoires   
Conceptrice ou concepteur d'éclairage   
Conceptrice ou concepteur d'environnements sonores

|   |                          |
|---|--------------------------|
| Régisseuse ou régisseur   | <input type="checkbox"/> |
| Assistante metteuse en scène ou assistant metteur en scène  | <input type="checkbox"/> |
| Directrice ou directeur technique   | <input type="checkbox"/> |
| Directrice ou directeur de production   | <input type="checkbox"/> |
| Artisane ou artisan d'ateliers (construction de décors, peinture scénique, coupe de costumes, etc.) | <input type="checkbox"/> |
| Technicienne ou technicien de scène   | <input type="checkbox"/> |
| Technicienne ou technicien de son   | <input type="checkbox"/> |
| Technicienne ou technicien d'éclairage  | <input type="checkbox"/> |
| Gréreuse ou gréeur  | <input type="checkbox"/> |
| Chef machiniste   | <input type="checkbox"/> |
| Chef électrique   | <input type="checkbox"/> |
| Directrice ou directeur d'ateliers  | <input type="checkbox"/> |
| Enseignante ou enseignant   | <input type="checkbox"/> |
| Autres (spécifiez)  | <input type="checkbox"/> |

2.4 Quels sont les principaux outils informatiques et logiciels utilisés par les [précisez le métier]?

|                        |                          |
|------------------------|--------------------------|
| Logiciel Photoshop     | <input type="checkbox"/> |
| Logiciel AUTOCAD       | <input type="checkbox"/> |
| Logiciel Vector Works  | <input type="checkbox"/> |
| Logiciel 3D Studio Max | <input type="checkbox"/> |
| Logiciel Light Write   | <input type="checkbox"/> |
| Logiciel Illustrator   | <input type="checkbox"/> |
| Logiciel Wysiwyg       | <input type="checkbox"/> |
| Traitement de texte    | <input type="checkbox"/> |
| Chiffrier électronique | <input type="checkbox"/> |
| Internet               | <input type="checkbox"/> |
| Autres (spécifiez)     | <input type="checkbox"/> |

2.5 Quels sont les nouveaux équipements scéniques utilisés par les [précisez le métier]?

2.6 Quelles sont les principales tâches de gestion accomplies par les [précisez le métier]?

#### **Lire toutes les possibilités**

|  |                          |
|--|--------------------------|
| Promotion et mise en marché                    | <input type="checkbox"/> |
| Fiscalité pour les artistes                    | <input type="checkbox"/> |
| Négociation de contrat et de cachet            | <input type="checkbox"/> |
| Gestion des droits d'auteurs                   | <input type="checkbox"/> |
| Gestion d'une équipe de travail                | <input type="checkbox"/> |
| Planification du temps                         | <input type="checkbox"/> |
| Évaluation de coûts de réalisation d'un projet | <input type="checkbox"/> |
| Gestion de projets                             | <input type="checkbox"/> |
| Gestion de conflits                            | <input type="checkbox"/> |
| Gestion budgétaire                             | <input type="checkbox"/> |
| Gestion des ressources humaines                | <input type="checkbox"/> |
| Gestion de conventions collectives             | <input type="checkbox"/> |
| Demandes de subventions                        | <input type="checkbox"/> |
| Autres (spécifiez)                             | <input type="checkbox"/> |

2.7 Au cours des cinq prochaines années, quels seront, à votre avis, les champs d'activité en développement pour l'exercice du métier de [précisez le métier]?

Lire toutes les possibilités

- |                              |                          |
|------------------------------|--------------------------|
| Théâtre                      | <input type="checkbox"/> |
| Cinéma et vidéo              | <input type="checkbox"/> |
| Cirque                       | <input type="checkbox"/> |
| Danse                        | <input type="checkbox"/> |
| Musique classique et opéra   | <input type="checkbox"/> |
| Télévision                   | <input type="checkbox"/> |
| Musique et chanson populaire | <input type="checkbox"/> |
| Événements corporatifs       | <input type="checkbox"/> |
| Événements culturels         | <input type="checkbox"/> |
| Variétés                     | <input type="checkbox"/> |
| Muséographie                 | <input type="checkbox"/> |
| Enseignement                 | <input type="checkbox"/> |
| Architecture urbaine         | <input type="checkbox"/> |
| Autres (spécifiez)           | <input type="checkbox"/> |

2.8 Au cours des 5 prochaines années, quels seront, à votre avis, les métiers de la production scénique qui offriront les meilleures perspectives d'emploi?

### TROISIÈME PARTIE : LA FORMATION INITIALE ET LE PERFECTIONNEMENT

3.1 En vous référant à votre expérience de travail, comment qualifiez-vous la formation initiale que vous avez reçue par rapport au marché du travail?

- |                      |                          |
|----------------------|--------------------------|
| Très bien adaptée    | <input type="checkbox"/> |
| Bien adaptée         | <input type="checkbox"/> |
| Pas très adaptée     | <input type="checkbox"/> |
| Totalement inadaptée | <input type="checkbox"/> |

Si la formation initiale est adaptée, quelles en sont les forces?

Si la formation initiale est inadaptée, quelles en sont les lacunes?

- 3.2 Quelles sont, à votre avis, les tendances actuelles en production scénique qui modifient la façon d'exercer votre métier de [précisez le métier]? Selon vous, les programmes de formation initiale devraient-ils tenir compte de ces tendances? Si oui, en quoi?

| <u>Tendances</u>                    | <u>Incidence sur la formation initiale</u> |
|-------------------------------------|--|
| Organisation du travail             | <input type="checkbox"/>                   |
| Évolution des marchés               | <input type="checkbox"/>                   |
| Logiciels                           | <input type="checkbox"/>                   |
| Technologies de scène               | <input type="checkbox"/>                   |
| Nouveaux équipements                | <input type="checkbox"/>                   |
| Nouveaux matériaux                  | <input type="checkbox"/>                   |
| Exigences de polyvalence accrue     | <input type="checkbox"/>                   |
| Exigences de spécialisation poussée | <input type="checkbox"/>                   |
| Risques accrus en santé et sécurité | <input type="checkbox"/>                   |
| Autres                              | <input type="checkbox"/>                   |

- 3.3 À votre avis, les nouveaux finissants du cégep en théâtre-production sont-ils préparés adéquatement pour exercer le métier [précisez le métier] au seuil d'entrée sur le marché du travail?

- 3.4 Avez-vous des attentes ou des suggestions au regard de la formation collégiale en théâtre-production?



## **Annexe 4**

### **Questionnaire d'entrevue avec des employeurs**

#### **OBJECTIF GÉNÉRAL**

Obtenir de l'information qualitative sur les besoins de formation de la main-d'œuvre en production scénique.

#### **OBJECTIFS SPÉCIFIQUES**

- Précisez le profil de travailleur recherché par les employeurs en production scénique.
- Cerner les besoins de formation de la main-d'œuvre disponible.

#### **PARTICIPATION**

Sept entreprises

*Organisations consultées :*

Atelier Nicol  
Théâtre Denise-Pelletier  
Équipe Spectra  
Petit Théâtre de Sherbrooke  
Cirque du Soleil  
Théâtre du Bic  
Zone 3



**PROFIL DE LA RÉPONDANTE OU DU RÉPONDANT**

**Les données nominales sont confidentielles et ne seront pas divulguées dans le rapport d'étude**

Nom :

Nom de l'entreprise :

Téléphone :

Courriel :

**Les questions qui suivent portent sur la situation de votre entreprise au regard des activités professionnelles exercées et votre perception de la formation.**

1. Type d'entreprise :

- |                          |                          |
|--------------------------|--------------------------|
| Théâtre institutionnel   | <input type="checkbox"/> |
| Compagnie de théâtre     | <input type="checkbox"/> |
| Théâtre enfance jeunesse | <input type="checkbox"/> |
| Musical                  | <input type="checkbox"/> |
| Atelier de décors        | <input type="checkbox"/> |
| Autres                   | <input type="checkbox"/> |

2. Dans quelle région se trouve votre entreprise?

- |                             |                          |                                   |                          |
|-----------------------------|--------------------------|-----------------------------------|--------------------------|
| 01- Bas-Saint-Laurent       | <input type="checkbox"/> | 10- Nord-du-Québec                | <input type="checkbox"/> |
| 02- Saguenay–Lac-Saint-Jean | <input type="checkbox"/> | 11- Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine | <input type="checkbox"/> |
| 03- Québec                  | <input type="checkbox"/> | 12- Chaudières-Appalaches         | <input type="checkbox"/> |
| 04- Mauricie                | <input type="checkbox"/> | 13- Laval                         | <input type="checkbox"/> |
| 05- Estrie                  | <input type="checkbox"/> | 14- Lanaudières                   | <input type="checkbox"/> |
| 06- Montréal                | <input type="checkbox"/> | 15- Laurentides                   | <input type="checkbox"/> |
| 07- Outaouais               | <input type="checkbox"/> | 16- Montérégie                    | <input type="checkbox"/> |
| 08- Abitibi-Témiscamingue   | <input type="checkbox"/> | 17- Centre-du-Québec              | <input type="checkbox"/> |
| 09- Côte-Nord               | <input type="checkbox"/> |                                   |                          |

3. Quels métiers composent votre équipe permanente?

4. Quels métiers sont liés à des emplois contractuels ou à des emplois où les salariés sont embauchés sur une base temporaire?

5. Quels sont vos critères de sélection (connaissances, capacité technique, qualités personnelles, expérience, formation, etc.) pour le personnel travaillant à vos productions?

| <u>Métiers</u>                   | <u>Critères de sélection</u> |
|----------------------------------|------------------------------|
| Concepteur de costumes           | <input type="checkbox"/>     |
| Concepteur de décors             | <input type="checkbox"/>     |
| Concepteur d'accessoires         | <input type="checkbox"/>     |
| Artisan d'ateliers               | <input type="checkbox"/>     |
| Concepteur d'éclairage           | <input type="checkbox"/>     |
| Technicien d'éclairage           | <input type="checkbox"/>     |
| Assistance à la mise en scène    | <input type="checkbox"/>     |
| Régisseur                        | <input type="checkbox"/>     |
| Chef machiniste                  | <input type="checkbox"/>     |
| Chef électricien                 | <input type="checkbox"/>     |
| Sonorisateur (concepteur sonore) | <input type="checkbox"/>     |
| Technicien du son                | <input type="checkbox"/>     |
| Directeur technique              | <input type="checkbox"/>     |
| Directeur de production          | <input type="checkbox"/>     |
| Technicien de scène              | <input type="checkbox"/>     |
| Autres : spécifiez               | <input type="checkbox"/>     |

6. Au cours des dernières années, votre entreprise a-t-elle éprouvé des difficultés à recruter du personnel?

- Très souvent   
Assez souvent   
Rarement   
Jamais

Si oui, préciser les métiers en question et les principales difficultés surmontées.

Métiers :

### Difficultés

1. Pénurie de main-d'œuvre sur le marché du travail
2. Concurrence élevée entre les entreprises du même secteur d'activité
3. Concurrence avec les entreprises d'autres secteurs d'activité (cirque, cinéma, etc.)
4. Manque de candidats qualifiés (formation, expérience, technologie)
5. Rémunération peu attrayante
6. Conditions de travail peu attrayantes
7. Travail en tournée
8. Autres

7. À votre avis, en considérant les changements observés et les nouvelles technologies sur le marché du travail en production scénique, les finissants des écoles de théâtre (cégeps, conservatoire, École nationale de théâtre, universités) sont-ils préparés adéquatement pour exercer les différents métiers en production scénique?

- Tout à fait adéquatement   
Assez adéquatement   
Peu adéquatement   
Pas du tout adéquatement

Précisez les métiers touchés, les changements observés à l'intérieur des tâches exercées et la qualification requise (formation et expérience).

Métiers touchés

Tâches

Qualification

8. À votre avis, vos employés devraient-ils bénéficier de formation pour améliorer leurs compétences techniques?

Oui   
Non

Précisez les métiers concernés et les besoins de formation.

Métiers concernés

Besoins de formation

Aussi, pouvez-vous nous dire qui assume les coûts de la formation et qui la dispense?

Coûts

1. Votre entreprise
2. Les employés eux-mêmes
3. Les deux
4. Varie selon le type de formation
5. Autres

Formateur

1. Fournisseurs ou représentants d'équipements
2. École ou institut privé
3. Commission scolaire
4. Collège
5. Université
6. Autres

9. Pouvez-vous nommer les métiers en émergence dans le domaine de la production scénique?

10. Selon vous, les nouveaux finissants du programme d'études collégiales Théâtre-Production sont-ils préparés adéquatement pour l'exercice des métiers de la production scénique au seuil d'entrée sur le marché du travail?

Oui

Non

Si non, quelles sont les lacunes?

11. Avez-vous des attentes ou des suggestions au regard de cette formation collégiale?

## Annexe 5

### Groupes de discussion

#### OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Décrire l'évolution de la production scénique et les changements qui affectent l'exercice des fonctions de travail visées.

#### OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Recueillir de l'information sur les technologies et sur l'organisation du travail.
- Cerner les principales problématiques et les enjeux.
- Préciser les attentes quant à la formation initiale et au perfectionnement.

#### PARTICIPATION

Trois groupes de discussion constitués de dix-sept experts reconnus dans le milieu de la production scénique ont été réunis pour préciser des renseignements relatifs aux fonctions de travail suivantes :

- direction de production (5 personnes),
- direction technique (4 personnes),
- conception de décors, de costumes, d'accessoires, d'éclairage et de son; régie, assistance à la mise en scène, techniques de scène; techniques de son et techniques d'éclairage; ateliers de décors et de costumes (8 personnes).

Sept entreprises

*Fonctions principales exercées :*

Directrice et directeur de production  
Directrice et directeur technique  
Conceptrice et concepteur de décors  
Conceptrice et concepteur de costumes  
Conceptrice et concepteur d'éclairage  
Conceptrice et concepteur sonore  
Régisseuse et régisseur  
Assistante metteure en scène et assistant metteur en scène  
Technicienne et technicien de son  
Directrice et directeur d'ateliers de décors

| HORAIRE |   |
|---------|---|
| 10 min  | <p><u>Ouverture</u></p> <p>1. Situer le contexte de l'étude :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le Conseil québécois des ressources humaines en culture et le Conseil canadien des ressources humaines en culture se sont alliés pour réaliser une étude des besoins dans le milieu de la production scénique. Au Québec, cette étude permettra d'orienter la révision du programme Théâtre-Production au cégep.</li> <li>• Cette étude s'appuie d'abord sur une recherche documentaire dans le milieu portant sur les fonctions de travail ainsi que sur la consultation de personnes-clés du milieu. Vous faites partie des personnes choisies par un comité d'experts.</li> <li>• Nous vous remercions de votre présence.</li> </ul> <p>2. Présenter les objectifs de la rencontre :</p> <p>Le but de ce groupe de discussion est de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• recueillir de l'information sur l'évolution, les enjeux et les tendances dans le milieu de la production scénique;</li> <li>• cerner l'organisation du travail actuelle dans les milieux où vous exercez votre fonction de travail;</li> <li>• préciser les besoins et les attentes du milieu face à la formation initiale et au perfectionnement.</li> </ul> <p>3. Présentation des participants (bref tour de table).</p> <p>4. Expliquer le déroulement de la rencontre.</p> |
| 10 min  | <p><u>Définition proposée</u></p> <p>La production scénique touche les métiers dont l'activité principale est la production de spectacles ou d'événements dans les différents domaines des arts de la scène (théâtre, musique, chanson, danse, cirque ou variétés) ainsi que dans les milieux autres comme le cinéma, la télévision, la muséographie, les festivals et l'environnement corporatif.</p>  |
| 45 min. | <p>Quels sont les tendances, les perspectives et les changements qui affectent ou qui ont affecté le milieu de la production scénique et qui ont une incidence sur les fonctions de travail de la production scénique (sur un horizon de 5 ans)?</p> <p><u>Sous-questions</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Y a-t-il des problématiques importantes ou émergentes auxquelles les organisations sont confrontées (types d'entreprises, régions, pénurie de main-d'œuvre)?</li> <li>• Y a-t-il des problématiques particulières spécifiques à la fonction de travail de directeur de production?</li> <li>• Y a-t-il des changements technologiques?</li> <li>• Y a-t-il des changements dans l'organisation du travail (structure des entreprises, contrôle de la qualité, responsabilisation des employés, sous-traitance, impartition, nivellement des structures, conditions de travail, polyvalence, travail d'équipe, etc.)?</li> <li>• Y a-t-il d'autres changements (législatif ou réglementaire, politique gouvernementale, concurrence, démographie, évolution des marchés, des produits, des modes de production, internationalisation, etc.)?</li> </ul>   |

| HORAIRE |  |
|---------|--|
| 30 min  | <p>Est-ce que les facteurs d'évolution ciblés affectent l'organisation du travail et engendrent de nouveaux besoins de formation?</p> <p><u>Sous-questions</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Engendrent-ils des besoins de polyvalence accrue ou, au contraire, de spécialisation plus poussée?</li> <li>• La réponse à ces nouveaux besoins de formation liés à l'innovation technologique et à l'évolution des contextes d'exercice doit-elle se faire en formation initiale ou à l'étape du perfectionnement?</li> </ul> |
| 45 min  | <p>Quelles sont les attentes du milieu du travail face aux fonctions de travail?</p> <p><u>Sous-questions</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Profil de la main-d'œuvre recherchée</li> <li>• Critères d'embauche</li> <li>• Formation initiale et perfectionnement</li> <li>• Compétences particulières</li> <li>• Expérience</li> <li>• Y a-t-il des différences d'exigences selon les différents milieux?</li> <li>• Avez-vous des suggestions face à la formation?</li> </ul>   |
| 15 min  | <p>Brève synthèse</p> <p>Remerciements</p> <p>Prochaines étapes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Autres groupes de discussion</li> <li>• Entrevues téléphoniques</li> <li>• Inventaire des programmes de formation existants</li> <li>• Rapport et recommandations</li> </ul>  |



## Annexe 6

### Lois et règlements touchant la production scénique

#### Lois et règlements concernant les techniciens

##### QUÉBEC

###### Code du travail

###### Loi sur les normes du travail

###### Commission de la santé et de la sécurité du travail

- Loi sur la santé et la sécurité du travail
- Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles
- Loi sur les accidents du travail
- Règlement sur la santé et la sécurité du travail
- Règlement sur l'ajustement rétrospectif de la cotisation
- Modifications au Règlement sur l'ajustement rétrospectif de la cotisation
- Règlement sur l'assistance médicale
- Règlement sur les frais de déplacement et de séjour
- Code de sécurité pour les travaux de construction
- Règlement sur le représentant à la prévention dans un établissement
- Règlement sur les services de santé au travail
- Règlement sur les comités de santé et de sécurité du travail

###### Commission des lésions professionnelles

###### Commission des normes du travail

###### *Normes*

- Salaire
- Durée du travail
- Jours fériés, chômés et payés
- Fête nationale
- Absences pour cause de maladie ou d'accident
- Absences et congés pour raisons familiales ou parentales
- Avis de cessation d'emploi
- Harcèlement psychologique au travail

###### *Lois et règlements*

- La Loi sur les normes du travail en un coup d'œil
- Loi sur les normes du travail
- Loi sur la fête nationale
- Règlements adoptés en vertu de la Loi
- Modifications à la Loi sur les normes du travail du 1<sup>er</sup> mai 2003
- Commission de la construction du Québec

##### CANADA

###### Emploi et travail

###### ***Normes du travail :***

- Législation en matière de normes d'emploi au Canada
- Politiques et normes

###### *Santé et sécurité au travail :*

## Santé Canada

- Bruit
- Évaluation de la santé environnementale
- Qualité de l'air
- Radiation
- Législation et directives
- Loi sur les produits dangereux
- Loi sur les produits dangereux, Partie II Produits contrôlés
- Règlement sur les produits contrôlés
- Loi sur les dispositifs émettant des radiations
- Règlement sur les dispositifs émettant des radiations

## Lois et règlements concernant la pratique des métiers en techniques de scène

### QUÉBEC

#### Transport Québec

- Arrimage des charges
- Camionnage en vrac (certaines sections)
- Charges et dimensions
- Matières dangereuses
- Permis spéciaux

#### *Régie du bâtiment :*

- Loi sur le bâtiment (certaines sections)
- Code de construction (certaines sections)
- Code de sécurité (certaines sections)
- Loi sur la sécurité dans les édifices publics
- Règlement sur la sécurité dans les édifices publics
- Loi sur les appareils sous pression (certaines sections)
- Règlement sur les appareils sous pression (certaines sections)

### CANADA

#### *Loi et règlements sur les armes à feu :*

- Loi sur les armes à feu et règlements connexes
- Modifications apportées à la Loi sur les armes à feu et à ses règlements d'application
- Code criminel et règlements connexes
- Faits saillants sur les lois canadiennes relatives aux armes à feu

Loi de 1987 sur le transport routier

Loi de 1992 sur le transport des marchandises dangereuses

Loi sur les transports au Canada

#### *Réglementation en pyrotechnie :*

- Loi sur les explosifs [[http://www.nrcan-rncan.gc.ca/mms/explosif/edu/edu\\_family\\_f.htm](http://www.nrcan-rncan.gc.ca/mms/explosif/edu/edu_family_f.htm)]
- Code national de prévention des incendies (renseignements généraux)
- Code national de prévention des incendies (politiques et normes)
- Code du bâtiment (Codes et guides)

### MUNICIPAL

#### **Réglementation municipale sur le bruit, sur l'utilisation des parcs et sur la fermeture des rues.**

Généralement, les municipalités ont l'obligation de faire appliquer les codes et les lois canadiennes, principalement ceux des bâtiments et des incendies.

## INTERNATIONAL

Normes sur les incendies (NFPA)

### **Lois et règlement concernant la tournée**

Tout ce qui concerne le transport (aérien, maritime et conteneurisation) ainsi que tout ce qui concerne les citoyens canadiens hors du pays.

## CANADA

Impôts, douanes et accise

### **Lois et règlements concernant l'administration et la gestion de compagnie**

## CANADA

Sociétés et compagnies

Propriété intellectuelle

Patrimoine et culture

Loi sur les langues officielles

Loi sur la protection de l'information

Loi sur la faillite et l'insolvabilité



## Annexe 7

### Programmes d'études conduisant à des emplois autonomes

| Numéro | Nom du programme d'études   | Personnes diplômées visées par l'enquête | Personnes diplômées en emploi (%) | Emploi à son compte uniquement (%) <sup>1</sup> |
|--------|---|--|-----------------------------------|---|
| 112.A0 | Acupuncture   | 22                                       | 88,2                              | 80,0  |
| 413.01 | Administration et coopération   | 16                                       | 15,4                              | 50,0  |
| 551.A0 | Techniques professionnelles de musique et chanson   | 67                                       | 27,1                              | 46,2  |
| 561.AB | Théâtre - production : spécialisation en gestion et techniques de scène   | 14                                       | 75,0                              | 44,4  |
| 561.AA | Théâtre - production : spécialisation en décor et costume   | 20                                       | 87,5                              | 42,9  |
| 153.BB | Technologie de la production horticole et de l'environnement : spécialisation en cultures de plantes ornementales | 13                                       | 54,5                              | 33,3  |
| 561.C0 | Interprétation théâtrale  | 52                                       | 73,5                              | 32,0  |
| 110.B0 | Techniques de denturologie  | 17                                       | 92,9                              | 30,8  |
| 420.AB | Techniques de l'informatique : spécialisation en informatique industrielle  | 19                                       | 47,1                              | 25,0  |
| 573.AC | Techniques de métiers d'art : spécialisation en ébénisterie artisanale  | 32                                       | 69,6                              | 25,0  |
| 152.AA | Gestion et exploitation d'entreprise agricole : spécialisation en productions animales                            | 130                                      | 79,3                              | 20,5  |
| 280.AA | Techniques de pilotage d'aéronefs : spécialisation en pilotage d'avions multimoteurs                              | 19                                       | 71,4                              | 20,0  |
| 561.BB | Danse-Interprétation : spécialisation en danse contemporaine  | 13                                       | 45,5                              | 20,0  |
| 589.A0 | Techniques de production et de postproduction télévisuelles   | 97                                       | 85,3                              | 17,2  |

<sup>1</sup> Ces taux sont calculés par rapport à l'ensemble des personnes diplômées en emploi.

Source : *La Relance au collégial en formation technique*, Promotion de 2003-2004, Situation au 31 mars 2005, p. 33.



## **ANNEXE 8**

**Fiches sommaires des formations semi-spécialisées et du programme d'études  
offert par Productions Jeun'Est**

---



## Aide en enregistrement audio

Fiche de formation  
semi-spécialisée

|                             |   |
|-----------------------------|---|
| Secteur de formation        | 04 Arts   |
| Durée de la formation       | 900 heures maximum  |
| Sanctions des études        | AFP   |
| Statut                      |   |
| Établissements autorisés    | Programme offert dans 9 commissions scolaires de 1998 à 2005 <sup>165</sup>               |
| Fonctions de travail visées | CNP 5227 Personnel de soutien du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène |

**Objectifs du programme**

Ce programme d'études prépare à l'exercice du métier semi-spécialisé d'aide en enregistrement audio. Il mène à l'obtention d'une attestation de formation professionnelle (AFP). Cette formation répond à des besoins locaux de main-d'œuvre déterminés par une entreprise.

**Éléments du programme<sup>166</sup>**

- Participer au préenregistrement de cassettes.
- Participer à l'enregistrement de publicités.
- Participer à la mise en ondes radiophoniques.
- Saisir des données à l'ordinateur.
- Exécuter des tâches d'identification et de classement de disques.
- Effectuer l'entretien périodique de l'équipement et des aires de travail.
- Monter et démonter des équipements de spectacles.

**Type d'emploi**

- Aide en enregistrement audio

**Types d'employeurs**

- Studios d'enregistrements sonores

**Inscriptions<sup>167</sup>**

De 1998-1999 à 2004-2005, 16 personnes ont été inscrites à ce programme dans les neuf commissions scolaires répertoriées.

<sup>165</sup> Commissions scolaires de la Capitale, de Rivière-du-Nord, de Saint-Hyacinthe, de Val-des-Cerfs, des Affluents, des Découvreurs, des Grandes-Seigneureries, des Hautes-rivières, English-Montréal.

<sup>166</sup> Extrait tiré du site : [http://www2.inforoutefpt.org/guide/rech\\_secteur3.asp?QBox\\_Semis=1&QRegion=0&QSecteur=4](http://www2.inforoutefpt.org/guide/rech_secteur3.asp?QBox_Semis=1&QRegion=0&QSecteur=4).

<sup>167</sup> Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Banque d'information sur les inscriptions en formation professionnelle*, 2005.



## Assistante et assistant à la production de spectacles

### Fiche de formation semi-spécialisée

|                             |   |
|-----------------------------|---|
| Secteur de formation        | 04 Arts   |
| Durée de la formation       | 900 heures maximum  |
| Sanctions des études        | AFP   |
| Statut                      |   |
| Établissements autorisés    | Programme offert dans une commission scolaire depuis 2005 <sup>168</sup>                  |
| Fonctions de travail visées | CNP 5227 Personnel de soutien du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène |

### Objectifs du programme

Ce programme d'études prépare à l'exercice du métier semi-spécialisé d'assistant à la production de spectacles. Il mène à l'obtention d'une attestation de formation professionnelle (AFP). Cette formation répond à des besoins locaux de main-d'œuvre déterminés par une entreprise. Il est destiné principalement à des jeunes décrocheurs en vue de leur réinsertion sociale et professionnelle.

### Éléments du programme<sup>169</sup>

- Communiquer en milieu de travail.
- Assister les concepteurs dans la fabrication de décors, de costumes et d'accessoires.
- Assister le personnel technique dans l'installation des systèmes d'éclairage.

### Type d'emploi

- Assistante et assistant à la production de spectacles

### Types d'employeurs

- Producteurs de spectacles (théâtre, théâtre lyrique, musique, danse, variétés, cirque)
- Diffuseurs de spectacles (programmation courante, festivals et événements en arts de la scène)
- Locateurs de lieux de spectacles à vocation artistique
- Locateurs de lieux de spectacles complémentaires

<sup>168</sup> Commission scolaire des Samares (Centre multiservices).

<sup>169</sup> Information fournie par la Direction de la formation professionnelle et technique et de la formation continue, secteur de formation Arts, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2006.



## Assistante et assistant à la sonorisation

Fiche de formation  
semi-spécialisée

|                             |   |
|-----------------------------|---|
| Secteur de formation        | 04 Arts   |
| Durée de la formation       | 900 heures maximum  |
| Sanctions des études        | AFP   |
| Statut                      |   |
| Établissements autorisés    | Programme offert dans une commission scolaire depuis 2005 <sup>170</sup>                  |
| Fonctions de travail visées | CNP 5227 Personnel de soutien du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène |

### Objectifs du programme

Ce programme d'études prépare à l'exercice du métier semi-spécialisé d'assistant à la sonorisation. Il mène à l'obtention d'une attestation de formation professionnelle (AFP). Cette formation répond à des besoins locaux de main-d'œuvre déterminés par une entreprise. Il est destiné principalement à des jeunes décrocheurs en vue de leur réinsertion sociale et professionnelle.

### Éléments du programme<sup>171</sup>

- Communiquer en milieu de travail.
- Manutentionner l'équipement de sonorisation et d'enregistrement.
- Assister le personnel technique dans l'installation de l'équipement de sonorisation et d'enregistrement.
- Vérifier l'équipement de sonorisation et d'enregistrement avant de l'entreposer.

### Type d'emploi

- Assistante et assistant à la sonorisation

### Types d'employeurs

- Diffuseurs de spectacles (programmation courante, festivals et événements en arts de la scène)
- Studios d'enregistrements sonores

<sup>170</sup> Commission scolaire des Samares.

<sup>171</sup> Extrait tiré du site : [http://www2.inforoutefpt.org/guide/rech\\_secteur3.asp?QBox\\_Semis=1&QRegion=0&QSecteur=4](http://www2.inforoutefpt.org/guide/rech_secteur3.asp?QBox_Semis=1&QRegion=0&QSecteur=4).



## Manœuvre de décors et d'événements

### Fiche de formation semi-spécialisée

|                             |   |
|-----------------------------|---|
| Secteur de formation        | 04 Arts   |
| Durée de la formation       | 900 heures maximum  |
| Sanctions des études        | AFP   |
| Statut                      |   |
| Établissements autorisés    | Programme offert dans 5 commissions scolaires de 1998 à 2005 <sup>172</sup>               |
| Fonctions de travail visées | CNP 5227 Personnel de soutien du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène |

### Objectifs du programme

Ce programme d'études prépare à l'exercice du métier semi-spécialisé de manœuvre de décors et d'événements. Il mène à l'obtention d'une attestation de formation professionnelle (AFP). Cette formation répond à des besoins locaux de main-d'œuvre déterminés par une entreprise.

### Éléments du programme<sup>173</sup>

- Monter et démonter des équipements de spectacles.
- Monter et démonter des équipements de décors extérieurs et intérieurs.
- Effectuer l'entretien mineur, le classement et le rangement des équipements de spectacles.
- Effectuer des réparations mineures.
- Teindre et peindre des décors.
- Participer au montage des arrangements floraux.
- Participer au montage des structures de glace.

### Type d'emploi

- Manœuvre de décors et d'événements

### Types d'employeurs

- Producteurs de spectacles (théâtre, théâtre lyrique, musique, danse, variétés, cirque)
- Diffuseurs de spectacles (programmation courante, festivals et événements en arts de la scène)
- Locateurs de lieux de spectacles à vocation artistique
- Locateurs de lieux de spectacles complémentaires

### Effectifs scolaires

De 1998-1999 à 2004-2005, six personnes ont été inscrites à ce programme dans les cinq commissions scolaires répertoriées<sup>174</sup>.

<sup>172</sup> Commissions scolaires de Saint-Hyacinthe, des Hautes-Rivières, des Laurentides, des Premières-Seigneuries et English-Montréal.

<sup>173</sup> Extrait tiré du site : [http://www2.inforoutefpt.org/guide/rech\\_secteur3.asp?QBox\\_Semis=1&QRegion=0&QSecteur=4](http://www2.inforoutefpt.org/guide/rech_secteur3.asp?QBox_Semis=1&QRegion=0&QSecteur=4).

<sup>174</sup> Banque d'information sur les inscriptions en formation professionnelle, 2005.



## Manœuvre de scène

### Fiche de formation semi-spécialisée

|                             |   |
|-----------------------------|---|
| Secteur de formation        | 04 Arts   |
| Durée de la formation       | 900 heures maximum  |
| Sanctions des études        | AFP   |
| Statut                      |   |
| Établissements autorisés    | Programme offert dans 16 commissions scolaires de 1998 à 2005 <sup>175</sup>              |
| Fonctions de travail visées | CNP 5227 Personnel de soutien du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène |

### Objectifs du programme

Ce programme d'études prépare à l'exercice du métier semi-spécialisé de manœuvre de scène. Il mène à l'obtention d'une attestation de formation professionnelle (AFP). Cette formation répond à des besoins locaux de main-d'œuvre déterminés par une entreprise.

### Éléments du programme<sup>176</sup>

- Monter et démonter des équipements de spectacles.
- Effectuer l'entretien mineur, le classement et le rangement des équipements de spectacles.
- Effectuer des réparations mineures.
- Entretenir l'outillage et les aires de travail.

### Type d'emploi

- Manœuvre de scène

### Types d'employeurs

- Producteurs de spectacles (théâtre, théâtre lyrique, musique, danse, variétés, cirque)
- Diffuseurs de spectacles (programmation courante, festivals et événements en arts de la scène)
- Locateurs de lieux de spectacles à vocation artistique
- Locateurs de lieux de spectacles complémentaires

### Inscriptions

De 1998-1999 à 2004-2005, 29 personnes ont été inscrites à ce programme dans les 16 commissions scolaires répertoriées<sup>177</sup>.

<sup>175</sup> Commissions scolaires de la Capitale, De la Jonquière, des Découvreurs, de l'Énergie, des Hautes-Rivières, des Laurentides, des Navigateurs, de la Riveraine, des Rives-du-Saguenay, de Rouyn-Noranda, de Saint-Hyacinthe, des Sommets, du Val-des-Cerfs, des Affluents, English-Montréal et des Portages-de l'Outaouais.

<sup>176</sup> Extrait tiré du site : [http://www2.inforoutefpt.org/guide/rech\\_secteur3.asp?QBox\\_Semis=1&QRegion=0&QSecteur=4](http://www2.inforoutefpt.org/guide/rech_secteur3.asp?QBox_Semis=1&QRegion=0&QSecteur=4).

<sup>177</sup> Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Banque d'information sur les inscriptions en formation professionnelle*, 2005.



## Techniques de scène

Fiche de formation  
semi-spécialisée

|                             |   |
|-----------------------------|---|
| Secteur de formation        | 04 Arts   |
| Durée de la formation       | 1 452 heures  |
| Sanctions des études        | Attestation d'établissement   |
| Statut                      |   |
| Établissements              | Productions Jeun'Est  |
| Fonctions de travail visées | CNP 5227 Personnel de soutien du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène |

**Conditions d'admission**<sup>178</sup>

Est admissible au programme la personne qui satisfait aux conditions d'admission suivantes fixées par l'établissement :

- participer à une séance d'information;
- être présélectionnée par un comité;
- participer à une entrevue de groupe suivie d'une rencontre individuelle;
- rencontrer un agent d'employabilité du Centre local d'emploi pour la décision finale.

**Objectifs du programme**<sup>179</sup>

Cette formation en techniques de scène vise la réinsertion sociale de jeunes décrocheurs âgés de 18 à 30 ans. Elle est offerte depuis douze ans par l'organisme Productions Jeun'Est (organisme à but non lucratif) en collaboration avec Emploi-Québec. Elle mène à l'obtention d'une attestation d'établissement (éclairage, sonorisation, gréage, vidéo, fabrication de décors). La formation est axée sur l'apprentissage des théories et des techniques des métiers de la scène en assurant un soutien socioprofessionnel constant. Plus spécifiquement, elle vise les objectifs suivants : engager les jeunes dans un processus de responsabilisation et d'insertion face au marché du travail; former des jeunes décrocheurs du système scolaire et social dans les métiers liés à la production culturelle; aider les jeunes désireux de se trouver des contrats dans des métiers liés à la production culturelle.

**Éléments du programme**<sup>180</sup>

- Éclairage
- Sonorisation
- Fabrication de décors
- Accessoires (incluant peinture scénique et soudage)
- Gréage de matériel acrobatique
- Régie d'instruments
- Audiovisuel, spécialisation production vidéo
- Machiniste
- Initiation à la direction technique
- Formation socioprofessionnelle

178 Extrait tiré du site : [http://www.jeunest.qc.ca/2\\_formation.php](http://www.jeunest.qc.ca/2_formation.php).

179 *Ibid.*

180 *Ibid.*

## **Types d'emplois**

- Manœuvre de scène
- Assistante et assistant à la production de spectacles
- Techniciennes et techniciens juniors de sonorisation, d'éclairage, de gréage, de vidéo et de fabrication de décors

## **Types d'employeurs**

- Producteurs de spectacles (théâtre, théâtre lyrique, musique, danse, variétés, cirque)
- Fournisseurs de services techniques en arts de la scène
- Diffuseurs de spectacles (programmation courante, festivals et événements en arts de la scène)
- Locateurs de lieux de spectacles à vocation artistique
- Locateurs de lieux de spectacles complémentaires

**ANNEXE 9**  
**Fiches sommaires des programmes d'études connexes au collégial et à l'université**

---



## Technologie de l'électronique, voie de spécialisation Audiovisuel

### Fiche de formation connexe

|                              |  |
|------------------------------|--|
| Secteur de formation         | 09 Électronique  |
| Durée de la formation        | Nombre d'unités : 91 2/3<br>Option audiovisuel : 2 700 heures-contact        |
| Sanctions des études         | DEC  |
| Statut                       | Programme approuvé en 1995   |
| Établissements autorisés (3) | Cégep du Vieux Montréal  |
| Fonctions de travail visées  | CNP 2242 Électroniciens/électroniciennes d'entretien (biens de consommation) |

### Conditions d'admission

Est admissible au programme la personne qui satisfait aux conditions générales d'admission définies dans le Règlement sur le régime des études collégiales et qui a réussi les cours du secondaire mathématiques 064-436 et Sciences physiques 056-436.

### Objectifs du programme<sup>181</sup>

Installer, dépanner, réparer et entretenir de l'équipement et des systèmes électroniques de nature diverse (ordinateurs, télécommunications, audiovisuel); dessiner des schémas, construire des prototypes de systèmes destinés à la manipulation des signaux électroniques et en faire la mise au point; participer à l'élaboration de projets.

*Voie de spécialisation Audiovisuel :*

- Installer, régler, réparer et entretenir des appareils et des systèmes audiovisuels; fournir l'assistance technique pour une production audiovisuelle; faire fonctionner les appareils audiovisuels.

### Éléments du programme<sup>182</sup>

*Formation générale (660 heures-contact) :*

- Éducation physique
- Philosophie
- Langue et littérature
- Langue seconde
- Formation générale complémentaire

*Formation spécifique :*

- Modèles mathématiques I
- Modèles mathématiques II
- Dessin technique
- Connaître la profession de technologue
- Technologie de l'électricité
- Ordinateur-outil
- Réaliser un système de commande

181 Extrait tiré du site : <http://www2.inforouteftp.org/guide/det>.

182 Extrait tiré du site : <http://www2.inforouteftp.org/guide/det>.

- Circuits
- S'initier aux techniques industrielles
- Systèmes ordinés
- Électronique analogique
- Systèmes de télécommunications
- Électronique numérique
- Systèmes d'alimentation
- Systèmes audio et vidéo

*Voie de spécialisation Audiovisuel :*

- Utiliser les techniques et les moyens audiovisuels
- Système de télévision
- Systèmes d'enregistrement et de sonorisation
- Réparer les systèmes et équipements audio
- Réparer les systèmes et équipements vidéo

**Types d'emplois visés par la formation**

- Technicienne et technicien en audiovisuel
- Technicienne et technicien en génie électronique
- Aiguilleur de télévision
- Assistante et assistant à la production
- Assistante et assistant à la réalisation
- Camérawoman et caméraman de télévision
- Éclairagiste
- Machiniste
- Preneuse et preneur de son
- Réalisatrice et réalisateur
- Régisseuse et régisseur
- Technicienne et technicien de production

**Types d'employeurs**

- Producteurs de films et d'audiovisuels
- Stations et services de télévision

## Technique de production et de postproduction télévisuelles, voie de spécialisation Production télévisuelle

### Fiche de formation connexe

|                             |   |   |
|-----------------------------|---|---|
| Secteur de formation        | 13 Communication et documentation                   |   |
| Durée de la formation       | Nombre d'unités : 90 2/3<br>Nombre d'heures : 2 625 |   |
| Sanctions des études        | DEC   |   |
| Statut                      | Programme approuvé en 2003                          |   |
| Établissements autorisés    | Cégep de Jonquière                                  |   |
| Fonctions de travail visées | CNP 5222  | Cadreur/cadreuses de film et cadreur/cadreuses vidéo                                  |
|                             | CNP 5224  | Techniciens/techniciennes en radiotélédiffusion                                       |
|                             | CNP 5225  | Techniciens/techniciennes en enregistrement audio et vidéo                            |
|                             | CNP 5226  | Autre personnel technique du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène |
|                             | CNP 5227  | Personnel de soutien du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène      |

### Conditions d'admission

Est admissible au programme la personne qui satisfait aux conditions générales d'admission définies dans le Règlement sur le régime des études collégiales. Il est à noter que ce programme est contingenté.

### Objectifs du programme<sup>183</sup>

Former des personnes aptes à exercer les fonctions de travail de technicien en production télévisuelle ou de technicien en postproduction télévisuelle : manipuler les équipements de production; réaliser des montages d'images; concevoir et élaborer des émissions de télévision; installer les différents types d'équipements de tournage sur les plateaux de télévision.

### Éléments du programme<sup>184</sup>

*Formation générale (660 heures-contact) :*

- Éducation physique
- Philosophie
- Langue et littérature
- Langue seconde
- Formation générale complémentaire

*Formation spécifique :*

- Analyser la fonction de travail de technicien en production et en postproduction télévisuelles.
- Exploiter un environnement informatique
- Travailler en équipe
- Analyser des créations artistiques visuelles et sonores
- Préparer des éclairages

183 Extrait tiré du site : <http://ch.monemploi.com/colltech/P/352ProductiontelevisuelleTechni.html>.

184 Extrait tiré du site : <http://www2.inforouteftp.org/guide/det>.

- Effectuer des prises de vue
- Préparer la prise de son
- Effectuer les opérations de magnétoscopie
- Analyser les scénarios
- Adapter la distribution des signaux à des besoins de production ou de postproduction
- Produire des génériques
- Effectuer l'aiguillage vidéo
- Effectuer le tournage et le montage sur un plateau de production
- Coordonner les activités menées sur un plateau de production
- Coordonner la réalisation d'une émission
- Participer à l'élaboration d'un projet de production télévisuelle
- Concevoir les éclairages pour une production télévisuelle
- Effectuer des tournages à la caméra
- Produire des émissions en studio
- Effectuer les transmissions de signaux en extérieur
- Produire des émissions en unités mobiles
- Effectuer le montage d'une émission

### **Types d'emplois visés par la formation**

- Aiguilleur de télévision
- Assistante et assistant à la production
- Assistante et assistant à la réalisation
- Camérawoman et caméraman de télévision
- Éclairagiste
- Machiniste
- Preneuse et preneur de son
- Réalisatrice et réalisateur
- Régisseuse et régisseur
- Technicienne et technicien de production

### **Types d'employeurs**

- Producteurs de films et d'audiovisuels
- Stations et services de télévision

## Techniques professionnelles de musique et chanson, voie de spécialisation Composition et arrangement

### Fiche de formation connexe

|                              |  |
|------------------------------|--|
| Secteur de formation         | 04 Arts  |
| Durée de la formation        | Nombre d'unités : 90<br>Voie de spécialisation Composition et arrangement :<br>2 010-heures-contact  |
| Sanctions des études         | DEC  |
| Statut                       | Programme approuvé en 2005   |
| Établissements autorisés (3) | Cégep régional de Lanaudière à Joliette<br>Collège Lionel-Groulx<br>Cégep de Saint-Laurent<br>Cégep Marie-Victorin<br>Vanier College<br>Campus Notre-Dame-de-Foy |
| Fonctions de travail visées  | CNP 5132 Chefs d'orchestre, compositeurs/compositrices et arrangeurs/arrangeuses<br>CNP 5133 Musiciens/musiciennes et chanteurs/chanteuses                       |

### Conditions d'admission

Est admissible au programme la personne qui satisfait aux conditions générales d'admission définies dans le Règlement sur le régime des études collégiales et qui a réussi le cours de musique 534.

*En outre, les établissements fixent la condition particulière suivante :*

- réussir une audition.

### Objectifs du programme<sup>185</sup>

Former des artistes de la musique et de la chanson aptes à évoluer dans différents genres de musique populaire; permettre aux personnes d'acquérir des compétences d'arrangeur ainsi que de compositeur de musique ou de chanson; réaliser des productions musicales dans divers contextes tels que le cinéma, la publicité et le multimédia.

### Éléments du programme<sup>186</sup>

*Formation générale (660 heures-contact) :*

- Éducation physique
- Philosophie
- Langue et littérature
- Langue seconde
- Formation générale complémentaire

185 Extrait tiré du site : <http://www2.inforouteftp.org/guide/det>.

186 Extrait tiré du site : <http://www2.inforouteftp.org/guide/det>.

*Formation spécifique :*

- Utiliser des éléments des langages de la musique
- Traduire un matériau musical
- Interpréter des pièces musicales
- Apprécier les caractéristiques d'œuvres musicales
- Assumer le développement de sa polyvalence instrumentale
- Assumer le développement de sa sensibilité artistique
- S'adapter aux nouvelles technologies musicales
- Gérer sa carrière

*Voie de spécialisation Composition et arrangement :*

- Maîtriser des particularités du langage de la musique populaire
- Repiquer une pièce de musique populaire
- Établir des communications professionnelles
- Arranger une pièce de musique populaire
- Réaliser un enregistrement de musique populaire
- Composer une chanson

**Types d'emplois visés par la formation**

- Musicienne et musicien
- Chanteuse et chanteur
- Compositrice et compositeur
- Arrangeuse et arrangeur

**Types d'employeurs**

- Producteurs de films et d'audiovisuels
- Stations et services de télévision
- Studios d'enregistrements sonores

## Audio recording technology

### Fiche de formation connexe

|  |   |
|--|---|
| Secteur de formation                       | 04 Arts   |
| Durée de la formation                      | 6 mois intensifs à 30 heures par semaine  |
| Sanctions des études                       | AEC   |
| Statut                                     |   |
| Établissements autorisés                   | Vanier College  |
| Fonctions de travail visées <sup>187</sup> | CNP 5225 Techniciens/techniciennes en enregistrement audio et vidéo<br>CNP 5226 Autre personnel technique du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène |

### Conditions d'admission<sup>188</sup>

Est admissible au programme la personne qui possède une formation jugée suffisante par l'établissement et qui satisfait à l'une des conditions suivantes :

- 1) elle a interrompu ses études secondaires pendant au moins deux sessions consécutives ou une année scolaire;
- 2) elle est visée par une entente entre l'établissement et un employeur ou par un programme gouvernemental;
- 3) elle a terminé au moins une année d'études postsecondaires échelonnée sur une période de un an ou plus.

*En outre, l'établissement fixe les conditions particulières suivantes :*

- maîtrise de la langue anglaise;
- connaissance de base en informatique;
- connaissance et expérience en musique;
- lettre d'intention et entrevue individuelle.

### Objectifs du programme<sup>189</sup>

Préparer les étudiants à travailler dans une variété de carrières en son.

### Éléments du programme<sup>190</sup>

- *Computers and the music industry*
- *Synthesis*
- *Music theory*
- *Audio theory and technology*
- *Audio hardware and applications*
- *Multitrack recording*
- *The sequencer*
- *Studio electronics and maintenance*
- *Production and the project studio*

187 Extrait tiré du site : <http://www.ch.monemploi.com>.

188 Extrait tiré du site : <http://www.vaniercollege.qc.ca/conted/audio/DEFAULT.HTM>.

189 *Ibid.*

190 *Ibid.*

- *Music industry overview*
- *Digital audio workstations*
- *Electronic music*
- *Sound design*

### **Types d'emplois visés par la formation<sup>191</sup>**

- Technicienne et technicien de son
- Technicienne et technicien aux effets spéciaux
- Développeuse et développeur de jeux vidéo
- Technicienne et technicien à la postsynchronisation
- Conceptrice et concepteur sonore

### **Types d'employeurs<sup>192</sup>**

- Producteurs de spectacles (théâtre, théâtre lyrique, musique, danse, variétés, cirque)
- Fournisseurs de services techniques en arts de la scène
- Diffuseurs de spectacles (programmation courante, festivals et événements en arts de la scène)
- Locateurs de lieux de spectacles à vocation artistique
- Locateurs de lieux de spectacles complémentaires
- Producteurs de films et d'audiovisuels
- Stations et services de télévision
- Studios d'enregistrements sonores
- Producteurs de jeux vidéo
- Producteurs de films publicitaires

---

191 Extrait tiré du site : <http://www.vaniercollege.qc.ca/conted/audio/DEFAULT.HTM>.

192 *Ibid.*

## Création et montage sonore

Fiche de formation  
connexe

|                             |   |
|-----------------------------|---|
| Secteur de formation        | 04 Arts   |
| Durée de la formation       | Nombre d'heures : 900<br>Nombre d'unités : 27 1/3   |
| Sanctions des études        | AEC   |
| Statut                      | Mise à jour 2004  |
| Établissements autorisés    | Cégep de Drummondville  |
| Fonctions de travail visées | CNP 5225 Techniciens/techniciennes en enregistrement audio et vidéo<br>CNP 5226 Autre personnel technique du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène<br>CNP 5132 Chefs d'orchestre, compositeurs/compositrices et arrangeurs/arrangeuses |

**Conditions d'admission**<sup>193</sup>

Est admissible au programme la personne qui possède une formation jugée suffisante par l'établissement et qui satisfait à l'une des conditions suivantes :

- 1) elle a interrompu ses études secondaires pendant au moins deux sessions consécutives ou une année scolaire;
- 2) elle est visée par une entente entre l'établissement et un employeur ou par un programme gouvernemental;
- 3) elle a terminé au moins une année d'études postsecondaires échelonnée sur une période de un an ou plus.

*En outre, l'établissement fixe les conditions suivantes :*

- connaissance de base en musique;
- réussir une audition et une entrevue.

**Objectifs du programme**<sup>194</sup>

Acquérir une formation relative aux nouvelles technologies musicales assistées par ordinateur; former des personnes aptes à exercer la fonction de créateur et de monteur sonore dans les secteurs de production et de la postproduction, pour le compte d'entreprises de production audiovisuelle ou sonore ou à titre de travailleur autonome.

**Éléments du programme**<sup>195</sup>

- Manœuvrer les équipements d'enregistrement, de programmation et de montage.
- Réaliser des montages audionumériques.
- Concevoir, adapter et produire des trames sonores pour le cinéma, la télévision, la scène, etc.
- Gérer les parcs d'équipements spécialisés.
- Connaître les différentes fonctions de travail en création et en montage sonore.

<sup>193</sup> Extrait tiré du site : <http://www2.inforouteftp.org/guide/det>.

<sup>194</sup> *Ibid.*

<sup>195</sup> *Ibid.*

- Réaliser des offres de service en création et en montage sonore.
- Adopter une attitude professionnelle en toutes circonstances.

### **Types d'emplois visés par la formation**

- Assistante monteuse et assistant monteur de son
- Monteuse et monteur de son
- Conceptrice et concepteur sonore

### **Types d'employeurs**

- Concepteurs et metteurs en scène de spectacles indépendants
- Producteurs de spectacles (théâtre, théâtre lyrique, musique, danse, variétés)
- Fournisseurs de services techniques en arts de la scène
- Producteurs de films et d'audiovisuels
- Producteurs de jeux vidéo
- Producteurs d'enregistrements sonores
- Studios d'enregistrements sonores

## Enregistrement du son et sonorisation

### Fiche de formation connexe

|                             |  |
|-----------------------------|--|
| Durée de la formation       | 795 heures échelonnées sur 11 mois   |
| Sanctions des études        | AEC  |
| Statut                      |  |
| Établissements autorisés    | Institut Trébas Québec inc.  |
| Fonctions de travail visées | CNP 5226 Autre personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène<br>CNP 5225 Techniciens/techniciennes en enregistrement audio et vidéo |

### Conditions d'admission<sup>196</sup>

Est admissible au programme la personne qui possède une formation jugée suffisante par l'établissement et qui satisfait à l'une des conditions suivantes :

- 1) elle a interrompu ses études secondaires pendant au moins deux sessions consécutives ou une année scolaire;
- 2) elle est visée par une entente entre l'établissement et un employeur ou par un programme gouvernemental;
- 3) elle a terminé au moins une année d'études postsecondaires échelonnée sur une période de un an ou plus.

*En outre, l'établissement fixe les conditions particulières suivantes :*

- démontrer la capacité à communiquer oralement et par écrit en français;
- démontrer la capacité à lire et à comprendre la documentation spécialisée écrite en langue anglaise;
- démontrer la capacité à utiliser un poste de travail informatisé.

### Objectifs du programme<sup>197</sup>

Acquérir des habiletés dans la production audionumérique, la conception sonore assistée par ordinateur, l'électroacoustique, le MIDI, la musique pour le cinéma et la télévision, la postproduction audio et l'enregistrement et le mixage ambiophonique.

### Éléments du programme<sup>198</sup>

- Analyse de la fonction de travail
- Analyse d'une source sonore
- Acoustique
- Esthétique d'une production sonore
- Pupitre de son
- Prise de son
- Traitement audio
- Environnement matériel en sonorisation
- Environnement matériel en enregistrement

<sup>196</sup> Extrait tiré du site : <http://www.trebas.com/fr/montreal-admissions.php>.

<sup>197</sup> Extrait tiré du site : <http://trebas.com>.

<sup>198</sup> Extrait tiré du site : [http://www.calma.qc.ca/1131\\_fr.html](http://www.calma.qc.ca/1131_fr.html).

- Sonorisation d'une salle de spectacle
- Sonorisation d'une scène
- Sonorisation d'un lieu public
- Enregistrement sonore en studio
- Enregistrement musical en studio
- Enregistrement hors studio

### **Types d'emplois visés par la formation**

- Technicienne et technicien de son

### **Types d'employeurs**

- Producteurs de spectacles (théâtre, théâtre lyrique, musique, danse, variétés)
- Fournisseurs de services techniques en arts de la scène
- Diffuseurs de spectacles (programmation courante, festivals et événements en arts de la scène)
- Locateurs de lieux de spectacles à vocation artistique
- Locateurs de lieux de spectacles complémentaires
- Producteurs de films et d'audiovisuels
- Stations et services de télévision
- Studios d'enregistrements sonores
- Producteurs de jeux vidéo

## Son, musique et techniques numériques appliquées

### Fiche de formation connexe

|                             |   |
|-----------------------------|---|
| Secteur de formation        | 04 Arts   |
| Durée de la formation       | Nombre d'heures : 1 200<br>Nombre d'unités : 26,62  |
| Sanctions des études        | AEC   |
| Statut                      |   |
| Établissements autorisés    | Musitechnic services éducatifs inc.   |
| Fonctions de travail visées | CNP 5226 Autre personnel technique du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène<br>CNP 5225 Techniciens/techniciennes en enregistrement audio et vidéo<br>CNP 5132 Chefs d'orchestre, compositeurs/compositrices et arrangeurs/arrangeuses |

### Conditions d'admission

Est admissible au programme la personne qui possède une formation jugée suffisante par l'établissement et qui satisfait à l'une des conditions suivantes :

- 1) elle a interrompu ses études secondaires pendant au moins deux sessions consécutives ou une année scolaire;
- 2) elle est visée par une entente entre l'établissement et un employeur ou par un programme gouvernemental;
- 3) elle a terminé au moins une année d'études postsecondaires échelonnée sur une période de un an ou plus.

Est également admissible au programme la personne qui possède une expérience professionnelle dans l'industrie de la musique jugée suffisante par l'établissement.

*En outre, l'établissement fixe les conditions particulières suivantes :*

- capacité de lecture en langue anglaise;
- démontrer une attitude positive et un comportement professionnel sont des atouts majeurs.

### Objectifs du programme<sup>199</sup>

Former des personnes aptes à créer, à développer, à proposer et à réaliser des trames sonores pour des productions audio ou audiovisuelles commerciales ou les deux.

### Éléments du programme<sup>200</sup>

- Assumer le développement de sa sensibilité artistique.
- S'adapter aux nouvelles technologies du son.
- Créer une palette de sons adaptée à une production artistique commerciale.
- Organiser un arrangement sonore adapté à une production artistique commerciale.
- Résoudre un problème technique.

<sup>199</sup> Extrait tiré du site : <http://www.musitechnic.com>.

<sup>200</sup> *Ibid.*

- Concevoir un poste de travail informatisé modulaire
- Établir des communications professionnelles
- Réaliser un enregistrement MIDI
- Réaliser un enregistrement numérique
- Effectuer des activités administratives
- Synchroniser une trame sonore à un événement visuel
- Concevoir la trame sonore d'une production artistique commerciale
- Gérer sa carrière

### **Types d'emplois visés par la formation**

- Technicienne et technicien de son
- Conceptrice et concepteur sonore

### **Types d'employeurs**

- Concepteurs et metteurs en scène de spectacles indépendants
- Producteurs de spectacles (théâtre, théâtre lyrique, musique, danse, variétés)
- Fournisseurs de services techniques en arts de la scène
- Producteurs de films et d'audiovisuels
- Producteurs de jeux vidéo
- Producteurs d'enregistrements sonores
- Studios d'enregistrements sonores

## Sonorisation et enregistrement

### Fiche de formation connexe

|                             |   |
|-----------------------------|---|
| Secteur de formation        | 04 Arts   |
| Durée de la formation       | 885 heures  |
| Sanctions des études        | AEC   |
| Statut                      | Mise à jour 2006  |
| Établissements autorisés    | Cégep d'Alma<br>Cégep de Drummondville  |
| Fonctions de travail visées | CNP 5226 Autre personnel technique du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène<br>CNP 5225 Techniciens/techniciennes en enregistrement audio et vidéo |

### Conditions d'admission

Est admissible au programme la personne qui possède un diplôme d'études collégiales en techniques professionnelles de musique et chanson ou dans un champ apparenté, ou encore une formation jugée suffisante par l'établissement.

*En outre, l'établissement fixe la condition particulière suivante :*

- réussir une audition.

### Objectifs du programme

Former des techniciens de son capables d'intervenir de façon directe sur les aspects techniques d'une production à caractère musical ou sonore et de contribuer à son esthétique par l'apport de suggestions pertinentes.

### Types d'emplois visés par la formation

- Technicienne et technicien de son

### Types d'employeurs

- Concepteurs et metteurs en scène de spectacles indépendants
- Producteurs de spectacles (théâtre, théâtre lyrique, musique, danse, variétés)
- Fournisseurs de services techniques en arts de la scène
- Studios d'enregistrements sonores



## Techniques de sonorisation et d'enregistrement musical

Fiche de formation  
connexe

|                             |   |
|-----------------------------|---|
| Secteur de formation        | 04 Arts   |
| Durée de la formation       | 795 heures  |
| Sanctions des études        | AEC   |
| Statut                      |   |
| Établissements autorisés    | Institut d'enregistrement du Canada   |
| Fonctions de travail visées | CNP 5226 Autre personnel technique du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène<br>CNP 5225 Techniciens/techniciennes en enregistrement audio et vidéo<br>CNP 5132 Chefs d'orchestre, compositeurs/compositrices et arrangeurs/arrangeuses |

**Conditions d'admission**<sup>201</sup>

Est admissible au programme la personne qui possède une formation jugée suffisante par l'établissement et qui satisfait à l'une des conditions suivantes :

- 1) elle a interrompu ses études secondaires pendant au moins deux sessions consécutives ou une année scolaire;
- 2) elle est visée par une entente entre l'établissement et un employeur ou par un programme gouvernemental;
- 3) elle a terminé au moins une année d'études postsecondaires échelonnée sur une période de un an ou plus.

*En outre, l'établissement fixe les conditions suivantes :*

- lettre d'intention;
- tests d'aptitudes;
- curriculum des réalisations;
- entrevue.

**Objectifs du programme**<sup>202</sup>

Acquérir des habiletés dans la production audionumérique, la conception sonore assistée par ordinateur, l'électroacoustique, le MIDI, la musique pour le cinéma et la télévision, la postproduction audio et l'enregistrement et le mixage ambiophonique (son *surround*).

**Éléments du programme**<sup>203</sup>

- Acoustique
- Conception sonore
- Esthétique musicale
- Industrie musicale
- Initiation à l'électronique
- Musique assistée par ordinateur

<sup>201</sup> Extrait tiré du site : [http://www.recordingarts.com/francais/main\\_about.htm](http://www.recordingarts.com/francais/main_about.htm).

<sup>202</sup> *Ibid.*

<sup>203</sup> *Ibid.*

- Postproduction
- Pupitre de son
- Techniques d'enregistrement
- Techniques de sonorisation
- Traitement audio
- Travail de studio

### **Types d'emplois visés par la formation**

- Ingénieure et ingénieur à l'enregistrement
- Mixeuse et mixeur
- Conceptrice et concepteur du son
- Compositrice et compositeur
- Technicienne et technicien du son en multimédia
- Ingénieure ou ingénieur en radiotélédiffusion
- Preneuse et preneur de son
- Preneuse et preneur de son sur le site
- Monteuse et monteur d'effets sonores
- Ingénieure et ingénieur en matriçage
- Monteuse et monteur de musique
- Bruiteuse et bruiteur
- Monteuse et monteur de dialogues
- Ingénieure et ingénieur en postproduction audio

### **Types d'employeurs**

- Concepteurs et metteurs en scène de spectacles indépendants
- Producteurs de spectacles (théâtre, théâtre lyrique, musique, danse, variétés)
- Diffuseurs de spectacles (programmation courante, festivals et événements en arts de la scène)
- Fournisseurs de services techniques en arts de la scène
- Producteurs de films et d'audiovisuels
- Stations et services de télévision
- Producteurs en multimédia

## Traitement de sons et conception sonore

### Fiche de formation connexe

|  |  |
|--|--|
| Secteur de formation                       | 04 Arts  |
| Durée de la formation                      | 45 semaines à temps plein  |
| Sanctions des études                       | AEC  |
| Statut                                     |  |
| Établissements autorisés                   | Institut Trébas Québec inc.  |
| Fonctions de travail visées <sup>204</sup> | <p>CNP 5226 Autre personnel technique du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène</p> <p>CNP 5225 Techniciens/techniciennes en enregistrement audio et vidéo</p> <p>CNP 5132 Chefs d'orchestre, compositeurs/compositrices et arrangeurs/arrangeuses</p> |

### Conditions d'admission<sup>205</sup>

Est admissible au programme la personne qui possède une formation jugée suffisante par l'établissement et qui satisfait à l'une des conditions suivantes :

- 1) elle a interrompu ses études secondaires pendant au moins deux sessions consécutives ou une année scolaire;
- 2) elle est visée par une entente entre l'établissement et un employeur ou par un programme gouvernemental;
- 3) elle a terminé au moins une année d'études postsecondaires échelonnée sur une période de un an ou plus.

*En outre, l'établissement fixe les conditions suivantes :*

- démontrer la capacité à communiquer en français, oralement et par écrit;
- démontrer la capacité à lire et à comprendre la documentation spécialisée écrite en langue anglaise;
- démontrer la capacité à utiliser un poste de travail informatisé.

### Objectifs du programme<sup>206</sup>

Explorer le langage sonore, le programme en traitement de sons et la conception sonore.

### Éléments du programme<sup>207</sup>

- Vue d'ensemble de l'industrie du disque et de la théorie musicale
- Vocabulaire et langage MIDI
- Techniques d'enregistrement sonore professionnel
- Principales techniques de l'enregistrement audionumérique
- Synchronisation audio et vidéo
- Concepts de base et techniques audio (enregistrement, montage sonore, postproduction pour le cinéma et la télévision)

204 Extrait tiré du site : <http://www.ch.monemploi.com>.

205 Extrait tiré du site : <http://www.trebas.com/fr/montreal-admissions.php>.

206 Extrait tiré du site : <http://www.trebas.com>.

207 *Ibid.*

- Projet de conception sonore
- Stage dans une institution reconnue par l'Institut

### **Types d'emplois visés par la formation**

- Technicienne et technicien de son
- Conceptrice et concepteur sonore

### **Types d'employeurs**

- Concepteurs et metteurs en scène de spectacles indépendants
- Producteurs de spectacles (théâtre, théâtre lyrique, musique, danse, variétés)
- Fournisseurs de services techniques en arts de la scène
- Diffuseurs de spectacles (programmation courante, festivals et événements en arts de la scène)
- Locateurs de lieux de spectacles à vocation artistique
- Locateurs de lieux de spectacles complémentaires
- Producteurs de films et d'audiovisuels
- Stations et services de télévision
- Studios d'enregistrements sonores
- Producteurs de jeux vidéo
- Producteurs d'enregistrements sonores

## Design de présentation

Fiche de formation  
connexe

|                              |  |
|------------------------------|--|
| Secteur de formation         | 04 Arts  |
| Durée de la formation        | Nombre d'unités : 91 2/3<br>Durée : 2 595 heures-contact   |
| Sanctions des études         | DEC  |
| Statut                       | Programme approuvé en 1991   |
| Établissements autorisés (3) | Cégep de Rivière-du-Loup<br>Cégep de Sainte-Foy<br>Cégep du Vieux Montréal<br>Collège Dawson<br>Campus Notre-Dame-de-Foy   |
| Fonctions de travail visées  | CNP 5243 Ensembliers/ensemblères de théâtre,<br>dessinateurs/dessinatrices de mode,<br>concepteurs/conceptrices d'expositions et autres<br>concepteurs/conceptrices artistiques<br><br>CNP 5244 Artisans/artisanes |

**Conditions d'admission**

Est admissible au programme la personne qui satisfait aux conditions générales d'admission définies dans le Règlement sur le régime des études collégiales.

**Objectifs du programme<sup>208</sup>**

Au terme de sa formation, l'élève sera plus spécifiquement en mesure de comprendre les besoins de présentation visuelle pour divers produits : concevoir des vitrines, des étalages, des kiosques d'exposition et des décors pour des événements particuliers; en dessiner les croquis et les plans; en choisir les matériaux et les couleurs appropriés; réaliser des vitrines, des étalages, des kiosques d'exposition, des décors et des présentations muséologiques ou veiller à leur réalisation.

**Éléments du programme<sup>209</sup>**

*Formation générale (660 heures-contact) :*

- Éducation physique
- Philosophie
- Langue et littérature
- Langue seconde
- Formation générale complémentaire

*Formation spécifique :*

- Langage visuel I
- Dessin d'observation
- Langage visuel II

208 Extrait tiré du site : <http://www2.inforouteftp.org/guide/det>.

209 Extrait tiré du site : <http://www2.inforouteftp.org/guide/det>.

- Théorie et pratique de la couleur I
- Organisation bidimensionnelle
- Organisation tridimensionnelle
- Éléments d'esthétique et d'histoire de l'art I
- Éléments d'esthétique et d'histoire de l'art II
- Histoire du design de présentation
- Dessin et rendu
- Dessin technique
- Fabrication et matériaux I
- Design de présentation I
- Dessin technique II
- Fabrication et matériaux II
- Design de présentation II
- Dessin technique III
- Recherches graphiques I
- Fabrication et matériaux III
- Éclairage en présentation visuelle
- Design de présentation III
- Présentation visuelle I
- Design de présentation IV
- Pratique professionnelle
- Présentation visuelle II
- Design de présentation V
- Design de présentation VI

*Plus environ 195 heures de cours choisis par l'établissement parmi les suivants :*

- Formation en entrepreneurship
- Éléments d'esthétique et d'histoire de l'art III
- Créativité et résolution de problèmes
- Techniques de photographie
- Dessin technique IV
- Documentation professionnelle
- Structure-forme-fonction
- Tendances visuelles contemporaines
- Design d'exposition muséologique
- Couleur et lumière
- Design de présentation
- Dessin de concept
- Recherches graphiques II
- Multimédia

## **Types d'employeurs**

- Concepteurs et metteurs en scène de spectacles indépendants
- Producteurs de spectacles (théâtre, théâtre lyrique, musique, danse, variétés)
- Fournisseurs de services techniques en arts de la scène
- Diffuseurs de spectacles (programmation courante, festivals et événements en arts de la scène)
- Centres d'expositions muséologiques
- Commerces de détail

## Design de mode

Fiche de formation  
connexe

|                              |  |
|------------------------------|--|
| Secteur de formation         | 04 Arts  |
| Durée de la formation        | Nombre d'unités : 65<br>Durée : 2 115 heures-contact   |
| Sanctions des études         | DEC ou AEC   |
| Statut                       |  |
| Établissements autorisés (3) | Collège LaSalle  |
| Fonctions de travail visées  | CNP 5243    Ensembliers/ensemblères de théâtre,<br>dessinateurs/dessinatrices de mode,<br>concepteurs/conceptrices d'expositions et autres<br>concepteurs/conceptrices artistiques |

**Conditions d'admission**

Est admissible au programme menant au diplôme d'études collégiales (DEC) la personne qui satisfait aux conditions générales d'admission définies dans le Règlement sur le régime des études collégiales.

Est admissible au programme menant à l'attestation d'études collégiales (AEC) la personne qui possède une formation jugée suffisante par l'établissement et qui satisfait à l'une des conditions suivantes :

- 1) elle a interrompu ses études secondaires pendant au moins deux sessions consécutives ou une année scolaire;
- 2) elle est visée par une entente entre l'établissement et un employeur ou par un programme gouvernemental;
- 3) elle a terminé au moins une année d'études postsecondaires échelonnée sur une période de un an ou plus.

**Objectifs des programmes<sup>210</sup>**

Les programmes en design de mode menant au DEC ou à l'AEC poursuivent un but commun, soit celui de former des designers capables de concevoir une collection mode créative et respectant les principes de marketing. Ces programmes visent à développer les compétences spécifiques suivantes : conception de vêtements pour différents marchés cibles en les illustrant par croquis et par dessins géométraux; choix des tissus, de textures et de coloris; recherche de styles et de matières; analyse de marché; élaboration de stratégies de marketing; participation à des activités de promotion de la collection. De plus, le programme menant au DEC comporte une composante de formation générale (660 heures).

210 Extrait tiré du site : <http://www2.inforouteftp.org/guide/det>.

## Éléments du programme<sup>211</sup>

*Formation générale pour le DEC (660 heures-contact) :*

- Éducation physique
- Philosophie
- Langue et littérature
- Langue seconde
- Formation générale complémentaire

*Formation spécifique pour le DEC et l'AEC :*

- Composition de vêtements simples
- Recherche de style par moulage
- Principes d'assemblage de vêtements simples
- Application de procédés graphiques et présentation visuelle
- Étude et utilisation des matières premières
- Composition de vêtements variés
- Évaluation de style par moulage
- Principes d'assemblage de vêtements variés
- Concepts de mode
- Phénomènes de mode
- Recherche de matières premières pour la réalisation de vêtements
- Composition de vêtements élaborés
- Faisabilité des vêtements
- Construction de vêtements et informatique
- Recherche de concepts de mode distincts
- Mode et société
- Mises au point et prototypes
- Élaboration de dossiers techniques
- Production de vêtements
- Définition des caractéristiques d'une collection
- Analyse et présentation de tendances
- Élaboration de collections et prototypes
- Évaluation de vêtements
- Production d'un plan de collection
- Planification et production
- Achat et vente de produits et services
- Collections pour marchés visés
- Présentation et évaluation de collections
- Élaboration du portfolio
- Gestion de la fonction de travail
- Promotion de mode

## Types d'emplois visés par la formation

- Designer de mode
- Styliste
- Modéliste
- Costumière et costumier
- Coordonnatrice et coordonnateur de mode
- Accessoiriste

---

211 Extrait tiré du site : <http://www2.inforouteftp.org/guide/det>.

## **Types d'employeurs**

- Concepteurs et metteurs en scène de spectacles indépendants
- Producteurs de spectacles (théâtre, théâtre lyrique, musique, danse, variétés)
- Diffuseurs de spectacles (programmation courante, festivals et événements en arts de la scène)
- Stations et services de télévision
- Magazines



## Bibliographie

ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DES ARTS DE LA SCÈNE DU QUÉBEC, *Analyse des besoins de formation continue des professionnels des arts de la scène du Québec*, avril 2004, 70 p.

BANFF CENTRE, *Chart of Competencies for Props Artisan*, Theatre Arts, 2005, 3 p.

BANFF CENTRE, *Chart of Competencies for Scenic Construction*, Theatre Arts, 2004, 3 p.

BANFF CENTRE, *Chart of Competencies for Sound Technician*, Theatre Arts, 2004, 3 p.

BANFF CENTRE, *Chart of Competencies for Stage Carpenter*, Theatre Arts, 2000, 3 p.

BANFF CENTRE, *Chart of Competencies for Lighting Technician*, Theatre Arts, 1999, 3 p.

CENTRE COLLÉGIAL DE DÉVELOPPEMENT DE MATÉRIEL DIDACTIQUE, PONCE, Roger, SIMARD, André, Ouvrage portant sur les métiers des arts de la scène, présentement en production (À paraître).

CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC, *L'emploi et la rémunération dans les organismes artistiques en 2003-2004*, Constats du CALQ, numéro 11, mars 2006, 12 p.

CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC, *Le soutien financier du Conseil des arts et des lettres du Québec aux artistes, écrivains et organismes artistiques, de 1994-1995 à 2003-2004*, Constats du CALQ, numéro 9, mars 2005, 2<sup>e</sup> édition, 30 p.

CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL *Charte des compétences Gréeur de spectacles*, 2007 (À paraître).

CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL par MORIN, Pierre *Charte des compétences Technicien en automation*, 2006.

CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL par MORIN, Pierre *Charte des compétences Chartre des compétences Technicien de scène*, 2006.

CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL, HILL STRATEGIES RECHERCHE INC., *La population active du secteur culturel canadien*, 2004, 105 p.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE par ASSELIN, Pierre, *Le théâtre, Étude des besoins en formation dans les domaines de la promotion, de la mise en marché et du développement de public*, mai 2002, 74 p.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE, GROUPE DBSF/FORMATOUT, *Analyse de métier et profession Régisseur*, février 2001, 55 p.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE, par le GROUPE DBSF/FORMATOUT, *Analyse de métier et profession Metteur en scène et assistant-metteuren scène*, juin 2000, 81 p.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE, REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE ET CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA MUSIQUE, *Les arts de la scène, grands ambassadeurs de l'identité canadienne à l'étranger*, Document présenté à M. Pierre Pettigrew, ministre des affaires Étrangères du Canada, 2005, 11 p.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS, *La fréquentation des arts de la scène en 2005, Statistiques en bref n° 22*, Institut de la statistique du Québec, juillet 2006, 15 p.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS, *La fréquentation des arts de la scène en 2004, Statistiques en bref n° 13*, Institut de la statistique du Québec, juin 2005, 19 p.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS, *Les professions de la culture et des communications au Québec, Statistiques en bref n° 4*, Institut de la statistique du Québec, février 2004, 11 p.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS, *Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec*, novembre 2003, 141 p.

LEGAULT, Raymond, *Rapport d'activités pour l'année 2005-2006 du Comité permanent et Secrétariat permanent à la condition socioéconomique des artistes*, Ministère de la Culture et des Communications du Québec, 2006, 22 p.

PRICEWATERHOUSECOOPERS, *Entertainment and Media Outlook 2003-2007 North America*, mai 2003, 18 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS, *État de la situation sur le cinéma et la production audiovisuelle au Québec*, Québec, Gouvernement du Québec, 2002, 48 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS, *Pour une politique québécoise du cinéma et de la production audiovisuelle : document de consultation*, Québec, Gouvernement du Québec, 2002, 50 p.

QUÉBEC, EMPLOI-QUÉBEC, *Analyse de métier Opérateur/Opératrice d'appareils de levage*, 2001, 104 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE LA MAIN-D'ŒUVRE, DE LA SÉCURITÉ DU REVENU ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, *Devis de formation professionnelle Designer de costumes*, Direction de l'intervention sectorielle, juin 1991, 50 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE LA MAIN-D'ŒUVRE, DE LA SÉCURITÉ DU REVENU ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, *Devis de formation professionnelle Concepteurs/conceptrices de décors*, Direction de l'intervention sectorielle, juin 1991, 51 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE LA MAIN-D'ŒUVRE, DE LA SÉCURITÉ DU REVENU ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, *Devis de formation professionnelle Éclairagiste*, Direction de l'intervention sectorielle, février 1991, 49 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, *Modèle d'adéquation formation-emploi 2005, Volet régional, Fiches de présentation des programmes*, 2006, 327 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, *Étude préliminaire sur les besoins de formation en main-d'œuvre en production cinématographique et audiovisuelle*, 2005, 222 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, *Portrait de secteur, Communications et documentation*, 2004, 481 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS, CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE, *Production d'événements culturels*, 2003, 55 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS, *Étude préliminaire, Arts du cirque*, 2003, 55 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Portrait de secteur, Les arts de la scène : un secteur artistique, culturel et économique*, 1996, 151 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Portrait de la formation en art dramatique au Québec*, programme d'études et effectif étudiant, 1996, 49 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Rapport d'analyse de la situation de travail, Directrice ou directeur de production*, mai 1993, 45 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Rapport d'analyse de la situation de travail, Directrice ou directeur technique*, mai 1993, 43 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Rapport d'analyse de la situation de travail, Régisseur*, mai 1993, 43 p.

SEPTEMBRE ÉDITEUR, *Guide Choisir, 2006, au secondaire, au collégial et à l'université*, 2005, 590 p.

TREMBLAY, Pierre, *Portrait de la diffusion du théâtre au Québec de 1997-1998 à 2001-2002*, Sommaire, avril 2003, 19 p.



Éducation,  
Loisir et Sport

Québec



Conseil québécois des  
ressources humaines en culture  
Comité sectoriel de main-d'œuvre de la culture

17-0473-05